

ASE 3148MG Paul Verdy

Madagascar

MARC BARBOU & C^{ie}
Éditeurs
LIMOGES

Madagascar

GRAND IN-8° PREMIÈRE SÉRIE

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS



Ranavalona III, reine de Madagascar.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN

BIBLIOTHÈQUE

PAUL VERDY ASE 3148

Madagascar

L'ILE REINE

ORNÉ DE 84 GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE



LIMOGES

MARC BARBOU & C^{ie}, ÉDITEURS

RUE PUY-VIEILLE-MONNAIE

PRÉFACE

Madagascar, cette reine des îles de l'océan Indien, est aujourd'hui possession française.

Quel fruit retirerons-nous de cette conquête, opérée après deux siècles et demi d'efforts, au prix des plus grands sacrifices ? Grave problème qui s'impose aux méditations de tous les esprits justement soucieux de l'avenir de notre empire colonial.

Le capitaine de corvette Guillain écrivait en 1845 : « De tous les pays dont les voyageurs ont parlé, il en est peu qui aient donné lieu à tant d'erreurs et de contradictions que Madagascar. »

Bien que ces appréciations contradictoires n'aient pas complètement disparu, il nous est permis, grâce aux découvertes de M. Grandidier et de quelques autres explorateurs, de nous rendre un compte suffisant des ressources offertes par cette contrée à une colonisation prudente et raisonnée.

C'est en nous appuyant sur les travaux les plus récents que nous publions ce volume sur Madagascar. Il comprend deux

parties : la première, consacrée à la géographie, la seconde, aux tentatives faites par les Français, depuis 1642 jusqu'à 1895, pour s'établir dans la grande île africaine.

Espérons que, dans un avenir prochain, loin d'être un nouveau débouché pour les fonctionnaires, un champ d'opérations financières plus ou moins licites, Madagascar contribuera, pour une large part, au développement de la puissance maritime et économique de la France.



MADAGASCAR

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION DE MADAGASCAR

CHAPITRE PREMIER

SITUATION DE L'ÎLE

Découverte de Madagascar. — Sa position en Afrique. — Le canal de Mozambique.
Configuration et superficie de l'île. — Son importance stratégique.

Madagascar, une des plus grandes îles du monde, qui ne le cède en étendue qu'au Groenland, à la Nouvelle-Guinée et à Bornéo, l'Australie étant considérée comme un continent, n'est entrée dans l'histoire qu'au commencement du xvi^e siècle.

Lors de son premier voyage aux Indes, en 1497, Vasco de Gama était passé à peu de distance de Madagascar sans l'apercevoir. L'île ne fut découverte que le 10 août 1506 par Fernand Suarez, commandant d'une flottille portugaise, qui revenait des Indes en Europe. Ce fut la tempête qui poussa cette flotte de huit vaisseaux *sur une terre inconnue, de fort grande étendue, revêtue de forêts épaisses et abondantes en bestiaux* (1).

Peu de temps après cette découverte, Ruiz Pereira Coutinho, séparé de la flotte de Tristan d'Acunha, aborda à Madagascar. De là il se dirigea vers la côte du Mozambique où il rencontra Tristan d'Acunha auquel il fit part de sa découverte. Conduit

(1) D'après une autre version, c'est Laurent d'Almeida qui en fit la découverte en se rendant aux Indes orientales.

par son lieutenant, d'Acunha explora la côte occidentale de l'île, mais fut, paraît-il, entraîné au large par les courants. D'autres explorateurs portugais complétèrent les découvertes des premiers et commencèrent à entrer en relations avec les indigènes de l'île, qui fut appelée Saint-Laurent.

Avant cette découverte, l'existence de Madagascar était-elle absolument ignorée? « Les anciens, Grecs et Romains, ont-ils connu Madagascar? Est-ce bien à cette grande île qu'il faut appliquer les noms de Phébol, Ménuthias, Cerné, etc., donnés par leurs géographes, tels que Pline et Ptolémée, à certaines îles reculées de la mer Erythrée (mer des Indes)? Il est des commentateurs qui l'affirment, et d'autres qui le nient.

» On prétend avec plus de certitude que, dès le *vii^e* siècle, les Arabes connurent l'archipel des Comores, aussi bien que la côte ouest de la Grande Ile africaine, et qu'ils entretenirent avec ces points du globe de fréquentes relations commerciales. L'arabe Edrisi, qui vivait l'an 1289, nous a laissé en sa Géographie de Nubie, traduite en latin à Rome dès 1592, une description assez détaillée de Madagascar et des îles environnantes qu'il désigne sous le nom général de Zalédj. Les Persans connurent aussi Madagascar à une époque déjà fort reculée. Ils l'appelèrent Sérendib, et leurs navires venaient du golfe Persique pour y trafiquer.

» Parmi les Européens, Marco Polo (1) est le premier qui, à son retour de Chine en 1298, instruit, dit-il, par les habitants du Céleste-Empire, ait fait mention dans ses écrits des rapports anciens de la Grande Ile africaine avec les Arabes et les Chinois. Il est aussi le premier des géographes qui ait désigné cette terre sous le nom de Madagascar (Madageiscar).

» On peut dire néanmoins que, jusqu'au 10 août 1506, fête de saint Laurent, c'est-à-dire jusqu'au jour de sa découverte

(1) Célèbre voyageur vénitien, né vers 1250 et mort en 1323. Son père, qui avait déjà pénétré en Orient, l'emmena avec lui, vers 1268, à la cour du Grand Khan de Khonblai, où le jeune Marco sut conquérir les bonnes grâces du souverain tartare. Envoyé en mission à Pékin, Marco Polo parcourut la Chine, puis l'Inde, la Tartarie et le Tibet, et, de retour en Europe, il publia le récit de ses voyages. Aujourd'hui, on rend justice à l'illustre voyageur, longtemps taxé d'exagération et de mensonge.

fortuite par la flotte portugaise, la Grande Ile malgache demeura inconnue à l'Europe civilisée. Elle prit alors, en mémoire du jour où on la découvrit, le nom de Saint-Laurent, et fut ainsi chantée par Camoens dans ses *Lusiades*. Mais l'ancien nom de Madagascar finit par prévaloir sur ce dernier, et il est le seul sous lequel on désigne aujourd'hui la Grande Ile (1). »

Madagascar est située dans l'océan Indien, au sud-est de l'Afrique, entre les 12° et 26° degrés de latitude sud, les 40° et 48° degrés de longitude est. Elle est séparée de la côte orientale d'Afrique par le canal de Mozambique, large d'environ 380 kilomètres dans sa partie la plus resserrée (2). Vingt jours de navigation séparent l'île de Marseille, par le canal de Suez, et vingt-quatre heures seulement de notre colonie de la Réunion.

D'après les évaluations récentes, sa superficie est de 592,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire 56,000 de plus que la France. Elle a 1,625 kilomètres dans sa plus grande longueur, du cap d'Ambre qui la termine au nord, au cap Sainte-Marie, point extrême au sud. La distance moyenne du rivage de l'est à l'ouest, d'Andevourante à la côte des Vazimba, par Tananarive, est d'environ 500 kilomètres. Sa configuration a été justement comparée à celle d'un immense monstre marin allongeant sur la mer, dans la direction du nord au sud, de manière à obliquer de dix-huit degrés environ sur la méridienne son squelette décharné; sa tête occuperait la partie septentrionale de l'île, les vertèbres et l'épine dorsale la portion du milieu, tandis que sa queue s'épanouirait dans le sud en éventail. Cette image donne une idée approximative de l'aspect général de Madagascar et du relief de ses montagnes au-dessus de la surface des eaux.

Son importance explique l'attraction qu'elle a toujours exercée sur la France. « Partageant en deux branches le courant équatorial, elle commande les deux routes de l'Inde, celle qui embarque le canal de Mozambique aussi bien que celle qui passe entre cette grande île et les Mascareignes.

(1) P. de La Vaissière.

(2) Cette largeur relative explique pourquoi Vasco de Gama, lors de son premier voyage dans les Indes, put passer dans le canal de Mozambique sans apercevoir l'île qui ne fut découverte que huit ans plus tard.

» Si, aujourd'hui que l'isthme de Suez est percé, la position stratégique de Madagascar paraît, au premier abord, moins importante, il ne faut pas oublier cependant que les deux extrémités de cette route peuvent être fermées par l'Angleterre ; Malte et Chypre, au nord, Périm et Aden, au sud, sont les clefs de la mer Rouge. Aussi, toute puissance qui, en lutte avec la Grande-Bretagne, voudrait faire passer des vaisseaux aux Indes, devrait-elle prendre l'ancienne route du cap de Bonne-Espérance. On comprend, de reste, l'intérêt qu'aurait l'Angleterre à se créer dans ces parages une colonie à côté de celles du Cap, de Natal et de Maurice, qui ne brillent pas précisément par le nombre et la sûreté de leurs ports, non plus que par leurs ressources en vivres frais, en rechanges, en charbon et en approvisionnements de toute sorte que fournirait à profusion Madagascar (1). »

(1) Rambaud, *La France coloniale*.



CHAPITRE DEUXIÈME

LE LITTORAL

Côte orientale. — Baie de Diégo-Suarez. — Tamatave. — Le Bazar. — Commerce des bœufs. — Fort-Dauphin. — Côte occidentale. — Baie de Bombétoke. — Majunga.

Vue du large, Madagascar n'offre pas l'aspect de Maurice et de la Réunion. La côte orientale est généralement plate et sablonneuse sauf vers le nord, où l'on rencontre près du cap d'Ambre la spacieuse et excellente baie de Diégo-Suarez, dont le traité de 1885 a assuré la possession à la France. « C'est une des plus belles baies du monde entier; elle ne compte pas moins de soixante milles de développement de côtes intérieures. Son mouillage offre aux navires une sécurité parfaite; et c'est à juste titre qu'on l'a appelée *la citadelle de l'Afrique orientale*, car on trouverait difficilement ailleurs une position maritime aussi forte.

» Ce vaste bassin intérieur se subdivise en cinq baies secondaires, d'une profondeur de sept à douze brasses, qui peuvent abriter une flotte nombreuse. Ce sont, au sud-est, la baie des Français; au nord-est, la baie du Tonnerre; au sud-ouest, la baie de Nièvre, du nom de la corvette *la Nièvre*, qui en a fait la reconnaissance en 1830; au nord-ouest, la baie des Cailloux-Blancs; enfin, au centre, la baie de Diégo proprement dite.

» La baie de la Nièvre est celle qui s'avance le plus dans les terres; elle est reliée à celle de Diégo par un canal long de quatre kilomètres et large de huit cents à douze cents mètres, qui porte le nom de Port de la Nièvre. L'entrée a lieu par un goulet de

quinze cents à deux mille mètres de largeur, dirigé de l'est à l'ouest et resserré au nord par le cap Patrimonio, au sud par le cap Frédéric. Ce goulet est divisé en deux passes par l'île de la Lune ou île Clarence ; celle du sud, qui est large de douze cents mètres, est seule praticable pour les navires d'un fort tonnage.

» La ceinture de la baie présente, sur la plupart des points, un sol accidenté : ce sont tantôt des collines arrondies avec grâce, tantôt des montagnes sauvages aux sommets déchirés, reliées au rivage par des falaises abruptes, hautes de dix à vingt mètres ; ailleurs des croupes gigantesques, aux profondes anfractuosités, viennent plonger jusque dans la baie. On y trouve des plaines d'une certaine étendue et des plateaux qui s'étagent en amphithéâtre à mesure qu'ils se rapprochent de la ceinture formée par les monts d'Ambre.

» Le littoral est coupé par une succession de criques et de promontoires plus ou moins accentués. Vers le nord-ouest, la montagne se rapproche de la baie, et la côte, s'enfonçant vers l'est, forme l'anse des Rafales. Toute la partie septentrionale du rivage présente, vers l'intérieur du bassin, un grand renfoncement, qui se termine par le cap des Rochers noirs. Ce cap sépare la baie du Tonnerre de celle des Cailloux-Blancs. Dans son parcours le long de cette dernière baie, la côte dessine plusieurs dentelures assez importantes, non dénommées jusqu'à ce jour.

» Quelques îlots, rochers sans importance, émergent sur plusieurs points de la baie. Ce sont : dans la passe, l'île de la Lune ; dans la baie de Diégo, l'île de l'Aigrette ; dans la baie des Français, le Pain de sucre, ainsi nommé à cause de sa forme ; enfin, dans la baie des Cailloux-Blancs, les îles du Sépulcre, de la Coquille et des Tortues. »

Autour de la baie « pendant la bonne saison, tout est aridité et désolation : les plaines jaunes et rocailleuses ne sont coupées que par quelques buissons rabougris, et les flancs des montagnes, avec leurs arbres dépouillés de feuilles, ajoutent encore à la tristesse de la région ; ce n'est que dans les vallées que l'on retrouve trace de l'activité végétale.

» Mais, dès que les pluies de l'hivernage ont détrempe cette terre de feu, le tableau change complètement : les côtes se noient dans un océan de verdure ; les plaines se transforment en abondants pâturages, et les arbres, enveloppés par des lianes fleuries de diverses couleurs, exhalent les plus suaves parfums ; leurs branches entrelacées forment des couronnes et des éventails de toute beauté. C'est alors que la flore étale majestueusement la variété de ses produits (1). »

En descendant vers le sud, on rencontre Port-Louquez, la baie de Vohémar, et plus loin la vaste baie d'Antongil qui formerait un excellent abri pour les navires si elle n'était ouverte aux vents du sud-est. A partir du cap Bellone, situé au sud de cette baie, la côte est droite, basse, semée de lagunes fermées par la barre qui obstrue l'embouchure des rivières. Les ports y sont rares : Tintingue, en face de l'île Sainte-Marie, Fouleporinte, station commode, sont les seuls points qui puissent servir de mouillages avant d'arriver à Tamatave, le grand port de toute la côte orientale.

Autrefois petit village de pêcheurs, Tamatave est aujourd'hui le chef-lieu maritime de Madagascar, le principal marché de la côte orientale, le plus fréquenté et le plus connu des Européens, parce qu'il est le point de départ de la route conduisant à Tananarive. C'est une ville de dix à quinze mille habitants, à la rade spacieuse et sûre.

« Tamatave se compose de deux parties distinctes ; derrière le fort et sous sa protection se trouve le village hova ; sur les bords de la mer se développe la ville malgache où habitent les trafiquants européens. Elle est bâtie sur une longue bande de sable qui porte, chose extraordinaire, une végétation assez variée et presque luxuriante.

» L'aspect général de Tamatave ne manque pas d'un certain côté pittoresque, mais il est triste ; derrière une longue ligne des grands pandanus bordant la plage, s'élèvent, au milieu d'une véritable forêt de manguiers, de cocotiers, de citronniers, de

(1) Capitaine V. Nicolas, *La baie de Diégo-Suarez* (Revue de géographie).



Tamatave (côté sud.)

jujubiers et de bananiers qui poussent et vivent dans le sable, mille ou quinze cents cases en paille; bâties en bambou ou en bois léger, leurs parois et leurs toitures sont faites avec les tiges, les écorces et les feuilles du *ravana* (1); elles sont toutes entourées d'un jardin fermé par une clôture en planches ou en pieux. Ces palissades forment les murailles des rues qui courent parallèlement à la mer et dont la principale, située tout près du rivage, est habitée par la population blanche groupée autour des consulats français et anglais; on y remarque deux ou trois maisons bâties à l'européenne.

» Le bâtiment de la douane, que tous les étrangers sont obligés de connaître en mettant le pied sur la plage, consiste en une sorte de hangar carré de dix à douze mètres de côté; il ne renferme à l'intérieur qu'une seule et vaste pièce servant tout à la fois de magasin de dépôt pour les marchandises et de bureau pour l'acquittement du droit d'entrée uniforme de dix pour cent; cette grande salle est simplement meublée de bancs en bois placés le long des murs tendus de fines nattes en raphia.

» La maison du Grand-Juge est la seule qui mérite quelque attention: construite en bois, elle possède un étage, renferme plusieurs appartements et, de même que le palais de Ranavalo à Tananarive, elle est entourée de pieux équarris de trois mètres de hauteur.

« La boutique, qui joue un rôle considérable dans le commerce d'alimentation de nos villes, même les plus petites, est une chose inconnue à Madagascar; il n'y a de boutique nulle part, et tout le commerce de détail se trouve monopolisé dans les marchés en plein vent ou *bazars*. Tamatave, malgré l'importance de sa population européenne, ne fait pas exception à cette règle générale; son bazar, qui se compose de la réunion d'un nombre considérable d'échoppes et de tables d'étalages remplies de marchandises de toute sorte, rappelle nos grandes foires; c'est là que sont exposés et *criés* tous les objets d'importation étrangère, tous les produits du sol et de l'industrie malgache: volailles de toutes

(1) Le *ravana* ou *l'arbre du voyageur*, particulier à Madagascar, est d'un emploi général dans les provinces de la côte orientale pour la construction des habitations.

les espèces et quartiers de bœufs desséchés au soleil; riz, manioc, patates douces et ignames; étoffes de palmier, de coton et de soie; nattes et corbeilles en paille, enfin, entre autres fruits délicieux, des melons, des noix de coco, des oranges à la peau fine, des mangoustans, et de magnifiques *régimes* (grappes) de bananes monstrueuses.

« Il règne dans le bazar de Tamatave un vacarme étourdissant, entretenu par toute une foule d'hommes, de femmes qui vont et viennent continuellement au milieu d'essaims d'enfants pour la plupart dans le costume le plus primitif. Les hommes et les femmes, à moitié enveloppés dans une pièce d'étoffe leur ceignant les hanches, se drapent le haut du corps dans le lamba, sorte de châle carré long, qui est le manteau national malgache.

» Les femmes madécasses de Tamatave, d'un teint noir ou olivâtre, aux traits grossiers et écrasés, aux formes épaisses et lourdes, n'ont rien qui rappelle le type gracieux de la femme hova à la taille svelte et élancée; mais les hommes, noirs comme des statues de bronze, sont superbes; tout concourt à former leur vigoureuse constitution : le squelette est solide et bien fait, le torse bien pris, la poitrine large et haute, les membres couverts de muscles saillants sous la peau.

» Malheureusement, toute cette belle et forte population se livre aujourd'hui avec une passion furieuse aux boissons alcooliques. La philanthropique Angleterre favorise la mission soi-disant tout évangélique de l'armée de missionnaires qu'elle entretient à Madagascar, en travaillant à l'abrutissement rapide de toute la nation malgache par l'alcool. Le trafic de rhum et d'arack que les Anglais font avec Tamatave est des plus considérables.

» Le grand commerce de Tamatave avec l'intérieur consiste dans les bœufs dont l'exportation s'élève à plus de vingt mille par an. Des *navires à bœufs* sont toujours venus prendre sur cette côte des bœufs pour Maurice et la Réunion depuis que ces colonies existent; l'alimentation en bétail des deux îles sœurs dépend de Madagascar dont elles resteront les éternelles tributaires. Tant que la grande île africaine ne sera pas entrée dans l'ère des grandes révolutions économiques par la création de grandes

exploitations minières, forestières et agricoles, le bœuf constituera sa seule et véritable richesse commerciale. Sans parler des bisons qui habitent les bois, il existe dans tout ce pays, sur les hauts plateaux de l'intérieur et dans les vastes plaines des deux versants, des immenses troupeaux de bœufs dont la plupart vivent à l'état demi-sauvage.

» Les zébus ou bœufs de Madagascar appartiennent à l'espèce *bos indicus*; on suppose qu'ils y ont été introduits de l'Inde par l'Afrique. Ces animaux, de taille moyenne, mais de formes superbes, portent tous sur le dos une loupe épaisse et charnue dont la forme rappelle celle du bonnet phrygien; les indigènes se servent de l'enveloppe de cette loupe en guise de casquette. Aussi les voyageurs sont-ils singulièrement surpris de voir notre coiffure symbolique sur la tête des Malgaches. Le dernier roi hova, Radama II, aimait, ainsi que nous l'apprend le docteur Auguste Vinson, à porter cette coiffure nationale et plébéienne.

» On distingue trois variétés de zébus : l'une, le *bouri*, est le bœuf sans cornes; la seconde comprend les animaux à grandes cornes pendantes; enfin, les bœufs de la dernière espèce, qui est la plus commune, sont remarquables par leurs cornes aiguës et relevées à une prodigieuse hauteur. Ceux-ci sont les seuls qui soient exportés. Lorsqu'ils arrivent à Tamatave, où l'animal, coûtant dans l'intérieur quatre dollars, se vend au prix moyen de quatre-vingts francs, ils sont amaigris et épuisés par toutes les fatigues d'un long et pénible voyage à travers les grands lacs et les fleuves dont ils suivent les bords ou descendent le cours à la nage. Les crocodiles, qui foisonnent dans toutes les eaux de Tanni-Bé (Madagascar), se chargent d'éclaircir les rangs des troupeaux; les requins, de même que ces reptiles des eaux, prennent aussi leur part des pauvres bêtes; ils circulent continuellement dans la baie de Tamatave où ils attendent l'embarquement des bœufs (1). »

De Tamatave jusqu'à la baie Sainte-Lucie, c'est-à-dire sur une longueur de huit cents kilomètres, aucun abri n'existe pour

(1) Macquarie, *Voyage à Madagascar*.

les navires, qui doivent mouiller au large. Cette côte se compose d'un cordon littoral séparé de la mer par une série de lagunes et où viennent se jeter un grand nombre de petits cours d'eau. Andevourante, qui est le point le plus rapproché de Tananarive,



Passes de Fort-Dauphin.

n'est qu'un village sans la moindre importance maritime et commerciale. Au sud de la baie Sainte-Lucie, Fort-Dauphin a été le premier établissement français à Madagascar. Le port y est bon, abrité des plus mauvais vents et d'un abord facile.

Au cap Sainte-Marie, commence le littoral occidental sur le canal de Mozambique dont la partie méridionale est peu riche

en abris, et même parfois dangereuse. Elle a cependant quelques escales. On y remarque la pointe Barrow, la baie Saint-Augustin à l'embouchure du fleuve du même nom, le cap Saint-Vincent, dans le voisinage des îles du Meurtre et des Assassins, où le brick français *la Grenouille* a été pillé et son équipage massacré en 1852. Dans cette portion de la côte, qui s'étend du cap Saint-Vincent au cap Saint-André, étaient cantonnées la plupart des compagnies de négriers se livrant au commerce des esclaves ou des « engagés ». La direction et la physionomie changent complètement au cap Saint-André où commence la côte nord-ouest, la plus hospitalière et la plus riche en havres. Les baies spacieuses s'y succèdent presque sans interruption, baies de Baly, Bombétoke ou de Majunga, de Narinda, de Rafala, de Passandava, près de laquelle sont les îles françaises de Nossi-Bé, Nossi-Faly, Nossi-Mitsiou, Nossi-Cumba, et la baie de Courrier, entre le cap Saint-Sébastien et le cap d'Ambre, séparée de la baie de Diégo-Suarez par une étroite presqu'île qui n'a pas plus de six kilomètres dans sa plus petite largeur.

Majunga ou Manzangaye, est le port important du littoral occidental, comparable à celui de Tamatave avec lequel il rivalise. Située sur une colline qui borde la baie de Bombétoke, où se jette le Betsiboka, la ville de Majunga, divisée également en deux parties, est une ancienne et riche cité arabe dont on voit encore les ruines. Elle compte une population d'environ dix mille habitants, composée d'Indiens, d'Européens, de Sakalaves et d'Arabes. De là, part une route conduisant à Tananarive, longeant le Betsiboka, puis son affluent l'Ikopa, cours d'eau qui prennent naissance dans le plateau où se trouve la capitale des Hovas. Cette route rendra les plus grands services lorsqu'elle sera devenue carrossable ; elle donnera une importance encore plus grande au port de Majunga, choisi comme lieu de débarquement des troupes françaises et point de départ de l'expédition qui vient d'assurer d'une manière définitive la possession de Madagascar à la France.

CHAPITRE TROISIÈME

L'INTÉRIEUR DE L'ILE

Relief du pays. — Montagnes et plaines. — Les monts Ankaratra. — Volcans. — Cours d'eau.
Le Betsiboka et l'Ikopa. — Les crocodiles.

L'intérieur de Madagascar n'est pas encore complètement connu au point de vue géographique. Une grande partie de la région occidentale et méridionale n'a pas été explorée scientifiquement et reste encore terre inconnue. M. Grandidier est de tous les voyageurs celui qui a le mieux étudié l'intérieur de l'île et en a donné exactement le relief.

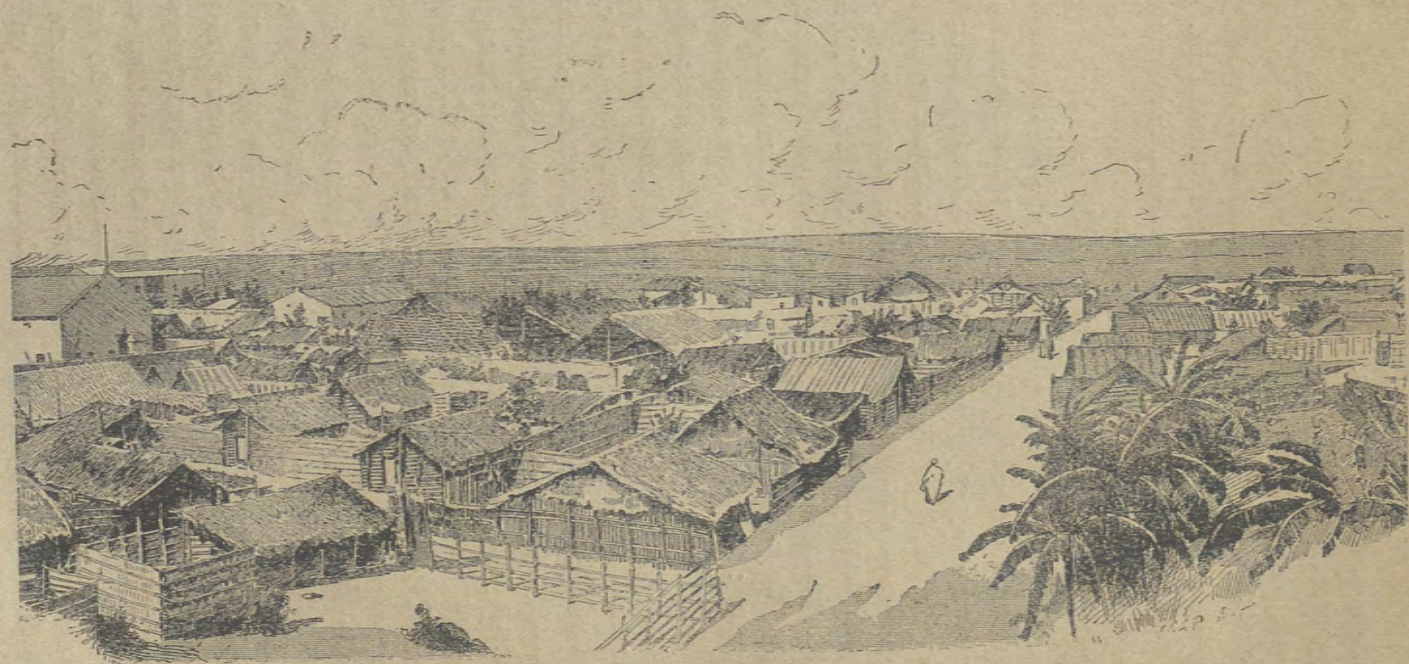
« L'île n'a pas la structure régulière que lui prêtaient les premiers voyageurs : cette prétendue chaîne de montagnes que l'on traçait du nord au sud, du cap d'Ambre au cap Sainte-Marie, n'existe pas. Au lieu d'une chaîne maîtresse, l'île présente, dans les parties du nord et du centre, des massifs irréguliers reposant sur un socle commun de hautes terres et descendant vers la mer par des pentes très inégales. Si la mer s'élevait également autour de l'île de manière à en limiter la région montagneuse, cette terre amoindrie n'aurait pas, sous une forme réduite, les contours actuels de Madagascar. La déclivité occidentale, tournée vers le détroit de Mozambique, est beaucoup plus doucement inclinée que celle de l'est, et à sa base s'étendent en plusieurs districts de vastes plaines, faiblement élevées au-dessus de la mer ; de même, vers l'extrémité méridionale de l'île, le sol s'abaisse et les montagnes, les collines disparaissent ; les dunes se succèdent en rangées le long du rivage. La pente rapide de

l'île est celle qui descend vers la côte orientale de l'île et que prolongent en mer les berges sous-marines jusqu'à plus de 3,000 mètres de profondeur.

Plusieurs chaînes de montagnes, séparées les unes des autres par des plaines sablonneuses ou des plateaux, et coupées de ravins peu profonds, traversent l'île sur une longueur de plus de trois cents lieues parallèlement à la côte orientale dont elles ne s'éloignent pas sensiblement. « Le massif culminant de Madagascar est l'Ankaratra, à peu près dans la région centrale, mais une fois plus rapproché des rivages orientaux que de la côte occidentale. Ce groupe de montagnes, dont l'axe est le même que celui de l'île entière, dépasse 2,500 mètres par quelques-unes de ses pointes : la plus haute, la Tsiafa-Javona, ou « montagne nuageuse », atteint 2,590 mètres (1). Au sud, les autres groupes de sommets n'ont en moyenne qu'une élévation deux fois moindre, mais vers le nord, on a signalé plusieurs massifs offrant des altitudes de 1,500 mètres. L'Ambinivini, à l'ouest de la baie d'Antongil, est peut-être, de toutes les montagnes de Madagascar, la plus formidable d'aspect : sa paroi suprême se dresse d'un jet à 600 mètres au-dessus du chemin de la vallée.

Madagascar a eu ses âges d'activité volcanique. « Près du rebord oriental des monts, on a reconnu des centaines de volcans d'où s'échappèrent des coulées de laves. Des bouches se sont ouvertes à travers le massif central d'Ankaratra à côté des granits, et les hauts pitons eux-mêmes, points culminants de l'île, sont des cônes d'éruption ; des laves en ont jailli de tous les côtés, mais surtout vers le sud. Dans la partie septentrionale de l'île, les volcans sont fort nombreux. Au nord-est de la baie d'Antongil s'élève une de ces montagnes *brûlées*, piton sacré dont le cratère renferme un lac poissonneux et dont les talus extérieurs sont formés de débris, rouges autour du cône suprême, et blancs à la base. La pointe terminale de Madagascar, le cap d'Ambre, est aussi un volcan dominant les flots qui se partagent autour de ses coulées. En maintes parties de Madagascar jaillissent des eaux thermales et des bouffées d'acide carbonique mortelles

(1) D'après certains voyageurs, 2,728 mètres.



Panorama de Majunga.

aux insectes et aux bestioles. Les tremblements de terre sont assez fréquents. »

Dans le grand massif granitique central ainsi que dans la région orientale, il n'existe d'autres terrains plats que les petites vallées utilisées par les indigènes pour la culture du riz. Mais, au sud et à l'ouest, il y a de vastes plaines, ondulées par des collines, dont quelques-unes longent le rivage.

Grâce à cette situation montagneuse, l'île est divisée en deux versants inégaux, l'un, le versant oriental, très resserré entre les montagnes et la mer, l'autre, le versant occidental, qui comprend au moins les deux tiers du territoire. « Bien exposée aux vents alizés de la mer des Indes, Madagascar est riche en eaux courantes, si ce n'est vers l'extrémité méridionale, soumise parfois à des vents desséchants venus du continent d'Afrique. La plus grande quantité d'eau tombe sur le versant oriental, mais ce n'est pas de ce côté que se forment les rivières à la plus ample ramure : la rapidité des pentes et l'étroitesse de la zone d'écoulement ne permettent pas aux cours d'eau de se développer en méandres et de s'unir en fleuves avant d'atteindre la mer : la plupart ne sont que des torrents n'ayant même pas une centaine de kilomètres de longueur. » Les plus importants sont le Maningory et le Mangoro, les deux plus grands fleuves de l'est, descendus du même massif dans un sens opposé, le Mananjary, le Matitanana ou Main morte, rivière sainte, et le Manahara, dont aucun n'est navigable si ce n'est pour les pirogues, sur une faible longueur.

« Si les rivières de Madagascar qui descendent vers l'océan Indien sont fermées à la navigation au-dessus de leur embouchures, leurs estuaires, ramifiés et rattachés les uns aux autres par des marigots latéraux, présentent, à l'intérieur, des voies navigables d'un grand développement : quelques coupures faites à travers les sables et les bancs de coraux permettraient à de petits bateaux à vapeur de naviguer à l'abri de la houle, entre l'Ivandra, près de Tamatave, et la bouche de la Matitana, c'est-à-dire sur une longueur de plus de 485 kilomètres, en tenant compte de toutes les sinuosités du chenal. Ces estuaires où

viennent se jeter cinquante petits cours d'eau, et qui communiquent avec l'Océan par un petit nombre de graus d'accès difficile, ressemblent à des lacs, et, en maints endroits, se partagent en canaux tortueux qui en font un labyrinthe inextricable, s'asséchant parfois en été, et connus seulement de quelques pilotes (1). »

Le versant occidental est plus favorisé : quatre beaux fleuves, l'Onilahy ou Saint-Augustin, le Mangoky ou Saint-Vincent, le Tsjabonina et le Betsiboka, ainsi qu'un nombre considérable de rivières larges et profondes, arrosent ce vaste bassin. Tous ces cours d'eau sont navigables jusqu'à plusieurs jours de marche dans l'intérieur.

Le grand fleuve malgache est le Betsiboka, long d'environ huit cents kilomètres, qui vient des plateaux du centre, se jette dans la baie de Bombétoko, à laquelle il apporte les eaux de l'Imérina. Les canonnières et les bateaux d'un certain tirant d'eau peuvent le remonter assez loin, et avec son grand affluent l'Ikopa, rivière de Tananarive, il établit une communication assez directe entre Majunga et la capitale des Hovas.

En dehors des nombreux lacs ou lagunes placés le long de la côte orientale, entre Tamatave et la baie Sainte-Lucie, il existe à l'intérieur un certain nombre de lacs encore peu connus ; l'un d'eux, l'Ikotry, est renommé pour l'excellence de son poisson ; d'autres, situés dans des régions volcaniques, occupent la place d'anciens cratères.

Fleuves et rivières sont peuplés de crocodiles qui, dans bien des endroits, constituent un véritable fléau. « Le crocodile de Madagascar se distingue spécifiquement de ses congénères des régions africaines ; et ceux-ci ne sont pas des caïmans comme on le croit généralement ; les alligators cantonnés en Amérique diffèrent des crocodiles par leur museau plus large, par leurs dents inégales en grandeur et en volume, ainsi que par leurs pieds à demi palmés et sans dentelures.

« Par leur voracité, les sauriens des mers de la Grande Terre

(1) Elisée Reclus.

méritent le nom de requins des fleuves ; ils atteignent des grosseurs prodigieuses. Redoutables dans leur élément, ces reptiles, à terre, n'attaquent jamais l'homme, mais ils poursuivent les femmes et les enfants ; ils sont l'objet, de la part des Malgaches, d'une sorte de vénération superstitieuse inspirée sans nul doute par la terreur. Ils les redoutent comme possédant un pouvoir surnaturel, et ils les invoquent dans leurs prières en recherchant leur protection à force de déférence plutôt que de les attaquer. Brandir seulement une sagaie au-dessus de l'eau serait regardé comme une sacrilège insulte à ces souverains des ondes, une insulte qui mettrait en péril la vie du coupable, la première fois qu'il s'aventurerait dans l'eau. Aussi les dents de ces monstres sont-elles portées comme talisman.

» Cependant les peuplades de la côte orientale, malgré leur vénération superstitieuse, ne se font aucun scrupule de détruire les petits crocodiles ; ils récoltent encore, concurremment avec les oiseaux et les serpents qui en mangent une grande quantité, les œufs de ces reptiles ; gros et de forme allongée plutôt qu'ovales, ces œufs sont conservés en sacs, après avoir été bouillis et séchés au soleil, et servent d'aliments.

» Suivant une erreur accréditée, par une singulière méprise des voyageurs, on a représenté le crocodile comme un animal qui fuit au moindre bruit ou par l'agitation violente de l'eau. Malgré le vacarme que font, avec leurs cris et le battement de leurs pagaies les bateliers madécasses tout autour des bandes de bœufs qui descendent ou traversent les rivières à la nage, les crocodiles ne cessent de donner la chasse à ces animaux ; ils réussissent toujours, bien que les pirogues cernent et protègent le troupeau contre leurs attaques, à saisir et à entraîner quelques zébus qui sont aussitôt engloutis. Lorsque le bœuf arrive sur les bords du Mangour dont l'embouchure dans l'Océan est à vingt milles sud de Tamatave, il beugle instinctivement de terreur avant d'entrer dans l'eau. « Les bœufs pleurent quand ils arrivent sur les bords du Mangour, disent les Malgaches, parce qu'ils sentent le crocodile. »

» C'est dans cette périlleuse traversée des fleuves que le chien

donne une preuve indéniable de son intelligence. Il descend d'abord la rive en jappant de toutes ses forces ; puis il remonte silencieux et en courant de toute sa vitesse, se jette à l'eau et traverse la rivière au plus vite en s'aidant du courant. Les bate-
liers eux-mêmes sont exposés à de continuels périls, surtout lorsqu'ils naviguent la nuit. En plongeant sa palette le long de la



L'lkopa.

pirogue; le pagayeur est saisi subitement par le bras, entraîné dans la rivière et dévoré (1) ».

Un autre caractère particulier de Madagascar consiste dans les épaisses forêts disposées en une longue ceinture sur le pourtour de l'île, soit dans la région côtière, soit dans la zone des avant-mots. Quoique détruites par les incendies sur de vastes espaces, elles forment sur certains points une sorte de rempart naturel qui

(1) Macquarie.

faisait dire à Radama I^{er}, quand on lui parlait du génie militaire de l'armée française : « J'ai à mon service deux officiers, le général Forêt et le général Fièvre (*Hazo et Fazo*), que j'opposerais volontiers à n'importe quel chef européen. » Sans être infranchissables, ces forêts ont toujours constitué un obstacle sérieux pour une armée d'invasion.



CHAPITRE QUATRIÈME

CLIMAT

La saison sèche et la saison des pluies. — Climat de la côte orientale. — Le cimetière des Européens. — La fièvre m'agache.

Le climat a toujours été un des principaux obstacles qui se sont opposés à la colonisation européenne de Madagascar. Comme dans tous les pays de la zone tropicale, l'année s'y divise en deux saisons : la saison sèche, qui commence en avril pour finir en octobre, et la saison des pluies, ou hivernage, qui dure de novembre à avril.

« La température moyenne des mois d'avril et de septembre est de quinze à dix-huit degrés. Elle augmente insensiblement et atteint pendant l'hivernage trente-huit à quarante-cinq degrés. Alors la chaleur est intense et tropicale.

» Le temps est sec et beau jusqu'au mois de novembre ; mais le vent, qui est trop fort, soulève des tourbillons d'une poussière fine qui s'introduit partout et qui est avec les mouches un des fléaux du pays. Les orages commencent en octobre ; ils sont plus fréquents en novembre et deviennent quotidiens en décembre, janvier et février. Malgré les pluies torrentielles qui les accompagnent, la température est très élevée ; c'est alors que la végétation se développe avec une merveilleuse rapidité, que les pâturages reverdissent et que mûrissent les fruits de la zone torride (1). »

Mais si, par sa latitude, la Grande Ile africaine est une terre

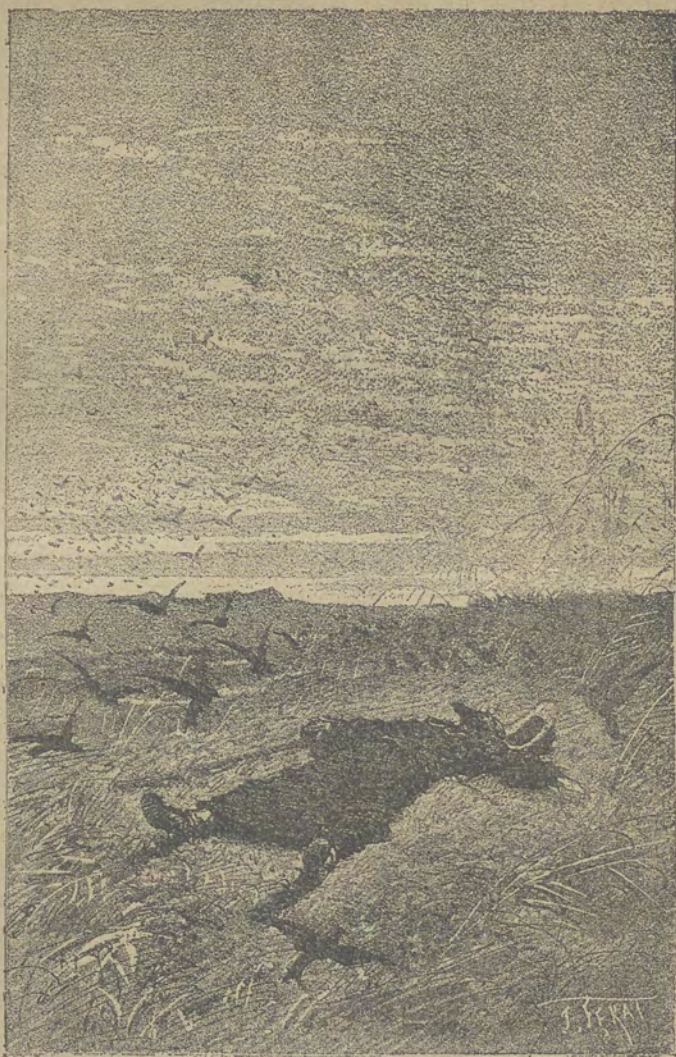
(1) Ch. Buet, *Six mois à Madagascar*.

tropicale, par son altitude elle peut être considérée comme un pays relativement tempéré. La température décroît des bords de la mer aux montagnes de l'intérieur, et sur les sommets de l'Ankaratra et des autres massifs des lamelles de glace se forment sur les flaques d'eau. Cependant, s'il varie beaucoup selon le degré de latitude et d'élévation du sol, le climat de l'île doit être classé d'une manière générale parmi les climats chauds et humides.

La côte orientale est particulièrement insalubre pendant la saison des pluies. Les fleuves du littoral entraînent des forêts de l'intérieur dans les lacs où ils se jettent de nombreux débris végétaux qui, joints à l'humidité et à la chaleur, ainsi qu'au mélange des eaux douces et des eaux salées, vicient l'air et engendrent la redoutable fièvre malgache, funeste, non seulement aux Européens, mais aux Malgaches habitant les plateaux ; seuls les indigènes qui y sont fixés semblent indemnes. C'est surtout en janvier et en février que les terres basses du littoral de l'est, voilées de brumes grises, ont mérité le surnom de *cimetière des Européens* qu'on leur a souvent donné.

Les fièvres paludéennes sévissent également, à la même époque, sur la côte occidentale, mais avec moins d'intensité. « S'il est vrai que les côtes de l'île de Madagascar sont généralement malsaines, il s'en trouve pourtant où l'Européen, s'il ne commet pas d'excès, peut se maintenir quelque temps sans crainte d'être enfiévré. Il suffit, pour résister avec quelque chance de succès à la *malaria*, de suivre un régime qui n'a rien de bien rigoureux. Il faut s'abstenir de liqueurs fortes et plus particulièrement de rhum, qui, en raison du voisinage des îles de la Réunion, de Maurice, est très abondant et vendu à vil prix. Il faut éviter le soleil et ne boire que de l'eau bouillie, résister surtout aux tentations de la chasse. Ce sport, auquel il serait possible de s'adonner sans inconvénient sur les hauteurs, est mortel dans les plaines, sur les étangs, et aux embouchures des fleuves. C'est grâce à ce régime sévère que l'on a vu des traitants résider impunément à Tamatave et sur d'autres points de l'île. Grâce à lui, des missionnaires français ont pu, sans succomber, pratiquer un peu partout leur périlleux apostolat. Les parages les plus salubres de Mada-

gascar sont évidemment ceux où l'air circule le plus librement, où le soleil n'a plus de miasmes à fermenter ; là, en un mot, où les Européens sont établis depuis plusieurs années (1). »



La mort d'un missionnaire.

Sur les plateaux de l'intérieur, le climat est assez tempéré, même froid sur les sommets les plus élevés bien que la neige n'y tombe pas. Là encore le climat varie, non seulement suivant l'altitude,

(1) Edmond Planchat, *Revue des Deux-Mondes*.

mais suivant la nature du sol, l'exposition, le déboisement, l'absence ou la présence des marécages. Néanmoins il est peu de points à Madagascar où l'Européen soit complètement à l'abri de cette fièvre malgache, dont quelques voyageurs font ressortir l'intensité, tandis que d'autres vantent sa bénignité.

« La fièvre de Madagascar, dit M^{me} Ida Pfeiffer, est une des plus horribles maladies qui existent, et suivant moi elle est beaucoup plus à craindre encore que la fièvre jaune ou le choléra. Dans ces deux maladies, on éprouve, il est vrai, parfois aussi de très grandes douleurs, mais en peu de jours on est mort ou guéri, tandis que cette épouvantable fièvre vous fait horriblement souffrir pendant de longs mois. On sent de vives douleurs dans l'estomac et dans tout le bas-ventre. On a de fréquents vomissements, on perd tout appétit et on devient peu à peu si faible qu'on peut à peine mouvoir les mains et les pieds. A la fin, on tombe dans une apathie complète, à laquelle, malgré toutes les peines et tous les efforts, on ne peut s'arracher. Moi, qui depuis mon enfance, étais habituée à l'activité et au mouvement, je restais maintenant des journées entières étendue sur ma couche, plongée dans le marasme et m'apercevant à peine de ce qui se passait autour de moi. Et cette apathie n'est pas seulement propre aux gens de mon âge, mais à tous ceux qui sont attaqués par la fièvre, sans en excepter les hommes les plus vigoureux et dans la fleur de l'âge, et elle continue, ainsi que le mal d'estomac et de foie, longtemps encore après que la fièvre même a cessé. »

D'un autre côté, M. Grandider, le grand explorateur de l'île, et le P. de La Vaissière déclarent que les fièvres malgaches sont moins tenaces et plus bénignes que celles qui sévissent sur les côtes orientales et occidentales d'Afrique. « L'emploi rationnel de la quinine, des purges prises de temps à autre, selon les besoins de chaque constitution, mais surtout la fuite des excès de boisson, et de divers abus de ce genre, si funestes dans les climats chauds, permettent aux Européens de séjourner à Madagascar un temps beaucoup plus considérable que les autres colons de la terre d'Afrique, sans éprouver le besoin de revenir en Europe refaire leur santé. Nous oserions presque dire que Madagascar ne

le cède guère en salubrité à Maurice et à la Réunion, ces deux îles-sœurs autrefois si saines, mais ravagées depuis 1867 par les mêmes épidémies de fièvres paludéennes et par des épidémies



Paysage.

analogues, et nous croyons même qu'elle l'emporte en ce point sur nos petites colonies de Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie. Madagascar subit le sort de toutes les terres d'Afrique : c'est tout ce qu'on est en droit de dire contre sa salubrité (1). »

(1) P. de La Vaissière, *Vingt ans à Madagascar*.

Sans tomber dans aucune exagération, on peut dire que le climat de l'île exige de la part de l'Européen des précautions toutes particulières.

M^{me} Ida Pfeiffer reconnaît qu'on en finirait bientôt avec le fléau de la fièvre, si le pays était cultivé et peuplé. Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'une hygiène spéciale s'impose à ceux qui ne sont pas acclimatés. « En attendant, dit l'un d'eux, qu'une série de mesures gouvernementales et de travaux convenablement étudiés et exécutés reconstituent les forêts, cette puissante garantie de la salubrité publique, l'Européen devra prendre, plus particulièrement encore, les précautions hygiéniques indispensables dans tous les pays chauds et humides. Les habitations, construites autant que possible de façon à laisser sous le vent le plus généralement régnant les parties marécageuses, devront toujours être surélevées pour laisser circuler l'air en dessous des planchers ; cette recommandation s'applique surtout aux chambres à coucher. Il ne faut jamais sortir le matin étant complètement à jeun ; du café noir, du thé, et, de temps à autre, un verre de vin de quinquina sont d'excellents préservatifs. Bien que, dans les premiers temps de l'acclimatation, l'appétit diminue considérablement, il n'en faut pas moins prendre une nourriture substantielle, mais aussi il faut éviter tout excès. Un des excès les plus répandus est celui de la boisson. Nous ne voulons pas parler des liqueurs fortes qui, dans les pays chauds, deviennent de véritables poisons dès qu'elles dépassent une quantité très modérée, mais nous voulons signaler comme dangereuses les boissons dites « rafraîchissantes ». Sous l'influence de la chaleur et de la transpiration, on a facilement soif et un verre de limonade, de bière, un grog léger, un simple verre d'eau sucrée, font grand plaisir au moment où on les absorbe ; mais, peu de temps après, la transpiration augmente et la soif devient plus ardente encore. Si on n'a pas su résister la première fois, il sera bien difficile de le faire lorsqu'on souffre davantage et, peu à peu, on est ainsi conduit à absorber une quantité relativement considérable de liquide ; l'estomac se fatigue, il ne fonctionne plus que très difficilement, les forces disparaissent

insensiblement, on est mûr pour la fièvre, qui sera d'autant plus forte qu'on sera soi-même plus débilité. Or, il est plus facile qu'on ne croit de résister aux entraînements de la soif, il suffit d'avoir quelque force de volonté, les trois ou quatre premiers mois; ce temps écoulé, on n'éprouve plus le besoin de boire entre les repas. Lorsque les Chinois sont trop altérés, ils prennent une tasse de thé très chaud et non sucré. » En résumé, une bonne hygiène, utile partout, est indispensable à Madagascar.



CHAPITRE CINQUIÈME

FLORE ET FAUNE

Diversité des espèces. — Le ravenala ou arbre du voyageur. — Produits minéraux.
Originalité de la faune. — Reptiles et singes. — L'aye-aye.

Tous les voyageurs, et en particulier M. Grandidier, ont signalé la variété et l'originalité de la flore et de la faune de Madagascar. Sur les quatre mille espèces environ qui constituent la flore, les unes rappellent les végétaux de l'Afrique continentale, d'autres ceux de l'Australie et de l'Amérique méridionale, mais leur physionomie générale se rapproche plutôt des plantes asiatiques. C'est d'ailleurs le littoral oriental, tourné vers l'Asie, qui offre les productions les plus riches et les plus variées ; le sud et l'ouest, exposés aux vents desséchants de l'Afrique, ont un sol plus aride, où les plantes sont plus rares, avec des feuilles dures et des racines épaisses.

L'île renferme la plupart des arbres à fruit des pays inter-tropicaux, tels que l'oranger, le citronnier, le bananier ; on y voit encore le mangoustan, sorte de vigne sauvage, le tanguin, l'arbre sinistre de Madagascar, qui porte un fruit de forme oblongue rouge, et gros comme une pêche dont le suc a la propriété de coaguler le sang, occasionnant de terribles souffrances. Le tamarinier prospère sur la côte occidentale, et le cocotier sur tout le littoral. Les forêts renferment une grande variété de bois de construction, bois pour l'ébénisterie, comme les bois d'ébène, de palissandre, d'acajou, de rose, de teck, de camphrier, d'andromène, etc.

De tous ces arbres, le plus célèbre, celui qui rend le plus de services est le ravenala, surnommé l'*Arbre du voyageur*. « Ce



Malgache saisi par un caïman.

magnifique végétal, dont il existe des forêts dans toutes les régions basses et malsaines de la côte orientale, dans le fond des vallons aussi bien que sur les flancs des collines, est encore de nos jours

l'objet des récits les plus fantaisistes. L'eau des pluies qui s'accumule et se conserve à la base de sa couronne de feuilles aux longs pétioles tubuleux n'a jamais sauvé la vie au voyageur mourant de soif, car le ravenala ne se plaît que dans les endroits humides. A la Grande-Terre, le ravenala (*feuille de la forêt* comme l'appellent les Madécasses) mérite d'être nommé l'*Arbre du constructeur*; il entre presque seul dans les constructions de toutes les maisons du littoral. La feuille, dont l'éventail gigantesque sert à la teinture, a des nervures assez fortes pour qu'on en fasse des cloisons et même les murs extérieurs; l'écorce battue du tronc constitue les parquets. Les indigènes emploient en outre la feuille verte de cet arbre en guise de nappe, de plats, d'assiettes et à une foule d'autres usages domestiques.

« L'arbre du voyageur est particulier à l'île de Madagascar; il a le tronc ridé et élancé d'un palmier et les feuilles du bananier, mais celles-ci, plus épaisses et plus fortes, se redressent vigoureusement au lieu de retomber et se déploient en éventails réguliers au sommet du stipe. »(1)

Madagascar possède aussi une espèce de baobab, de dimensions moins grandes que le baobab africain, des espèces diverses de palmiers, entre autres le palmier dragon et le raphia, au tronc gros et trapu, presque aussi précieux que l'arbre du voyageur.

Les autres productions végétales sont le riz, le café, le manioc, la canne à sucre, le coton, les épices (poivre, cannelle, gingembre, orseille), le tabac, les fruits et les légumes de toute sorte.

Outre ses trésors apparents, la terre malgache renferme dans ses entrailles d'innombrables richesses. Les montagnes renferment de nombreuses mines de fer, ainsi que des carrières de marbre. Non loin de Tananarive, dans le plateau de l'Imérina, il existe des mines de cuivre, de plomb, de manganèse, ainsi que des gisements de plombagine. On a trouvé dans la baie de Passandava et sur plusieurs points de la côte nord-ouest des mines de houille dont l'étendue dépasse trois cent mille hectares, de l'or et de l'argent dans des proportions encore peu connues. Mais ces produits minéraux ne sont presque pas exploités à cause de la

(1) Macquarie.

loi d'interdiction des Hovas et de l'absence de voies de communication.

La faune malgache, non moins originale que la flore, se distingue tout particulièrement de celle du continent africain. Point de lions, de tigres, de panthères, d'éléphants, de rhinocéros, d'hippopotames, de gazelles, d'antilopes, de girafes, mais des sangliers, des chats-sauvages, de petits loups, et une grande variété de singes, des écureuils, des crocodiles et des reptiles de toute sorte. « Les grands et petits serpents qui pullulent dans toutes les forêts de l'île ne renferment très heureusement aucune espèce venimeuse. Les Malgaches le savent, mais comme ils ne peuvent maîtriser la répulsion instinctive que leur inspirent ces reptiles, ils en ont une frayeur superstitieuse qui est excessive. Les couleuvres inoffensives de Madagascar atteignent à vrai dire des tailles gigantesques, inconnues partout ailleurs ; c'est ce qui a fait croire à certains auteurs d'une imagination trop facile que le boa existait dans les grands bois de Tanni-Bé. A part les crocodiles, on ne trouve sur tout le territoire de la « Grande-Terre » aucun des animaux redoutables qui peuplent le continent noir. Les seuls animaux qui habitent l'intérieur de l'immense ceinture de bois dont la grande île africaine est enveloppée sont des bœufs, des cochons sauvages, des tindracs (1) et des lémuriens. On peut dire que ces sortes de singes sont les véritables habitants des forêts madécasses dont les arbres aux troncs pressés et reliés entre eux par un inextricable lacis de lianes géantes et de bambous-lianes forment une muraille infranchissable. Les baba-

(1) Le *tendrac* n'est pas un des animaux les moins curieux qu'il y ait à Madagascar ; il est gros comme un lapin domestique ; ses formes et son organisation ne diffèrent pas beaucoup de celles du hérisson ; il se terre au mois d'avril, dans un trou de deux ou trois pieds de profondeur, où il reste dans un état de torpeur jusqu'en décembre. Quoiqu'il ne prenne pas de nourriture pendant ce sommeil de sept mois, il engraisse d'une manière prodigieuse et perd cette odeur insupportable et ce goût plus fort que celui de venaison qu'on trouve à sa chair quand il est errant pendant l'hivernage. On connaît les endroits où les tindracs se sont terrés par la présence de monticules semblables à ceux qui couvrent les trous de taupes ; les petits garçons ont l'habitude d'y fouiller et les en arrachent avec beaucoup d'adresse ; cependant il arrive quelquefois que le tendrac, dont ils troublent le sommeil léthargique, les mord assez fortement pour leur faire lâcher prise. La chair de cet animal, quand il a été quelques mois en terre, a le goût de celle du cochon de lait ; il a ainsi que lui une couche de graisse ou panne, mais plus savoureuse.

koutes (1), les simépounes (2) et les makis (3) trouvent en même temps que leur demeure un passage facile dans la suite de ces grands bois imperméables.

« Si les makis, avec leur petite tête délicate, intelligente et pointue qui s'échappe de leur magnifique robe de fourrure rayée de blanc et de noir, sont admirables à voir, l'*aye-aye*, cet autre habitant des bois madécasses, est un animal d'une horrible laideur; il doit son nom au cri de surprise et d'horreur: Aïe! Aïe! qui s'échappa au naturaliste Sonnerat à la vue d'un de ces cheyromys.

» L'*aye-aye*, qui tient des anthropoïdes par ses membres postérieurs et se rapproche de l'écureuil par sa queue et ses dents, est un des plus curieux et des plus singuliers animaux du globe; il a la tête grosse et ronde, les oreilles droites et nues, de gros yeux et une fourrure formée de deux sortes de poils; les uns

(1) Le *baba-koute* (petit-père ou le père enfant) est une espèce de singe. Les plus grands ont trois pieds de hauteur: ils sont presque tous par troupes, et n'habitent que les grands bois; leur poil ras est de la couleur de la souris; ils n'ont pas de queue. Ces animaux, qui ont physiquement du rapport avec l'orang-outang, ont comme lui plusieurs des habitudes des hommes: ils se tiennent naturellement debout au assis; leur air est triste, il ressemble à celui d'un homme qui souffre. Les naturels craignent les baba-koutes; ils disent que ces singes étaient autrefois des hommes, mais que pour se soustraire au travail, qui est le devoir de tout membre d'une société, ils se retirèrent dans les bois, et que Zanaar, indigné de leur paresse, rendit leur race inférieure à la nôtre et les métamorphosa.

(2) Le *Simépoune* ne diffère du baba-koute que par ses oreilles complètement nues, par sa gueule qui est un peu plus longue et par la couleur blanc-jaunâtre de son pelage laineux et agréable au toucher. Si la conformation et le volume de son crâne sont semblables à ceux du petit-père, son museau, un peu moins allongé, lui donne assez l'aspect des épagneuls *King's Charles*.

(3) Il y a plusieurs espèces de makes ou makis à Madagascar; les plus petites et les plus jolies sont de la grandeur d'un chat ordinaire, mais plus minces; leur fourrure, tachetée de gris, de blanc et de noir, ressemble à celle de l'hermine, et pourrait avoir de la valeur en Europe s'il était possible de la conserver: on s'en procurerait des milliers, car les forêts sont peuplées d'une innombrable quantité de ces animaux. Le museau des makes est noir et allongé comme celui du renard; les oreilles sont étroites et effilées et courtes; la queue est longue et fourrée. Les makis vivent en troupe sur les arbres; ils se nourrissent ainsi que les baba-koutes et les simépouves de fruits et quelquefois d'insectes; bien qu'en toutes choses ils se comportent à peu près comme les singes, leur caractère est toutefois beaucoup moins impétueux; il est même empreint d'une certaine taciturnité. D'une nature très frileuse, ces lémures, qui recherchent en tout temps les rayons du soleil, aiment à s'approcher du feu. Pour dormir, ils se retirent dans des lieux d'un accès difficile, et, suivant Desmarests, quand ils sont accouplés par paire, ils se rapprochent ventre contre ventre, s'enlacent dans leurs bras et leurs queues et dirigent leurs têtes de façon que chacun d'eux peut apercevoir ce qui se passe derrière le dos de l'autre.

laineux et courts, les autres longs et soyeux ; il est nyctiphile et ne peut supporter la lumière du jour qui l'éblouit. Plein d'activité la nuit, ce nocturne qui se nourrit d'insectes et de fruits, se



Chasse aux serpents par les indigènes.

cache et dort pendant la journée sous les grosses racines chaussées de mousse des vieux arbres. Cet animal, unique dans son genre et essentiellement propre à Madagascar, aura bientôt disparu ;

il est en voie d'extinction, et déjà même il n'existerait plus que sur la côte ouest, dans quelques territoires sakalaves où il devient de plus en plus rare. Le Muséum de Paris a possédé, il y a une trentaine d'années, le seul aye-aye qui ait jamais vécu en Europe (1). »

Le pintsala, félin qui ne se retrouve pas ailleurs, et des civettes sont les principaux carnivores de l'île, qui renferme également des rats, des souris et une espèce de chauve-souris noire et jaune, aussi grosse qu'une poule, dont la chair est aussi bonne que celle du lièvre.

Au premier rang des animaux utiles figurent les bœufs zébus, puis les moutons à grosse queue, les onagres ou ânes sauvages, les porcs, les moutons, les volailles, auxquels il faut ajouter les abeilles et les vers à soie. Il n'y a ni ânes, ni mulets, et les chevaux qu'on y voit ont été introduits par les Européens; quant aux chèvres, elles sont nombreuses dans diverses parties de l'île, mais vivent à l'état sauvage.

Les forêts sont habitées par une multitude d'oiseaux encore peu connus de nos naturalistes parmi lesquels diverses variétés d'ibis, ramiers, pintades, huppés, coucous, martins-pêcheurs, et certaines espèces de gibier, différentes de celles d'Europe (2).

Le monde des insectes n'est pas moins varié, et l'entomologie de Madagascar offre un des plus beaux spécimens de papillons, et des araignées très dangereuses, dont l'une appelée *kouka*, grosse araignée noire, et l'autre plus petite, désignée sous le nom de *manavoudi*, font des piqûres souvent mortelles. De même que les mammifères, les insectes de Madagascar offrent des espèces se rattachant à celles des autres continents, principalement à celles de l'Afrique, de l'Australie et de l'Amérique du sud.

(1) Macquarie.

(2) On en trouve la nomenclature et la description dans le grand ouvrage de M. Grandidier.

CHAPITRE SIXIÈME

LES HABITANTS

Populations de l'île. — Hovas. — Leur origine et leur caractère. — Sakalaves. — Betsiléos. — Bares. — Antankares. — Betsimisaraks. — Antaïmours. — Antanosses. — Antandroys. — Mahafales. — Machicores. — Sihanakas. — Bezanezanes.

La population de Madagascar est très diversement évaluée ; tandis que certains voyageurs la portent à six millions d'habitants, d'autres la réduisent à deux millions. Ce qui est certain, c'est qu'elle est très clairsemée ; M. Grandidier, au cours d'un voyage dans l'intérieur de l'île, a pu marcher sept jours sans rencontrer une seule habitation.

D'une manière approximative, on peut évaluer cette population à quatre millions d'habitants appartenant à plusieurs races, mais parlant à peu près la même langue « souple, poétique, harmonieuse comme celle de l'Insulinde et de la Polynésie ». On les désigne sous le nom général de Malgaches ou Madécasses, descendant les uns des Arabes ou des Cafres, les autres se rattachant à la race malaise.

Aux premières races venues d'Asie en Afrique à des époques très reculées, s'en est ajoutée une troisième dont l'arrivée à Madagascar remonte à environ six siècles et dont l'origine malaise est à peu près démontrée (1) : ce sont les Hovas, qui occupent dans l'île une situation prépondérante.

(1) M. Vivien de Saint-Martin soutient néanmoins que cette origine malaise des Hovas est très contestable.

Aujourd'hui on range sous la dénomination générale de Hovas l'ensemble de cette population malgache qui habite le plateau intérieur de l'Imérina et dépend du souverain de Tananarive. Cette tribu a étendu sa domination sur les autres Malgaches tant de l'intérieur que du littoral. Au point de vue ethnographique, le Hova se reconnaît aux caractères suivants : cheveux plats, ou légèrement bouclés, barbe peu fournie, teint olivâtre, bouche grande, lèvres un peu fortes, nez droit et court, yeux bridés,



Seigneur hova.

pommettes saillantes, corpulence médiocre, taille assez avantageuse, formes plutôt élégantes qu'athlétiques. Le type hova différant d'une manière assez sensible de celui des autres peuplades, il en résulte que bien des Malgaches, véritablement Hovas, pour le pouvoir politique dont ils relèvent, ainsi que par leur résidence dans l'Imérina, ne

sont pas, au point de vue ethnographique des Hovas. Ils descendent probablement d'une race très mélangée dans laquelle les divers types, malais, arabe, africain et même européen, se sont croisés.

Ce terme de Hova, dont se servent si fréquemment les Européens, ne s'applique, dans la vie civile de Tananarive, qu'aux gens de la classe moyenne; les nobles sont appelés *Andriana* et les esclaves *Andévos*. Les hommes libres tombés en servitude comme débiteurs insolubles ou à la suite d'une condamnation portent le nom de *Zasa-Hova* (petit de Hova) ou de *Hova-véri* (Hova perdu).

Les autres indigènes n'emploient guère non plus ce terme de

Hova et désignent plutôt leurs vainqueurs par le nom d'*Ambaniandros* (sous le jour), ou par celui d'*Amboas-Lambos* (qui tient du chien et du porc). Quand la reine s'adresse à tous les Malgaches, elle les nomme *Ambanilanitra* (ceux qui sont sous les cieux).

Originaires de la Malaisie ou de la presqu'île de Malacca, les Hovas ont dû être sans doute portés à Madagascar par le courant équatorial de l'océan Indien. Mais aucune donnée précise n'existe sur leur arrivée dans l'île, et une tradition sakalave raconte ainsi leur débarquement. « Les *Amboas-lambos* sont venus d'au delà des mers. Le navire qui les portait se brisa sur les côtes de Madagascar.

» Ces naufragés s'établirent d'abord près de l'Océan sans se mêler aux habitants du pays. La fièvre faisait parmi eux de nombreuses victimes; cependant ils se multipliaient peu à peu et occupaient la contrée. Les indigènes en furent jaloux et leur suscitèrent d'abord de minces querelles, qui se changèrent plus tard en combats meurtriers.

» Les *Amboas-lambos* furent vaincus et presque exterminés.

» Or un jour, après une sanglante défaite, ils prirent le parti de se retirer vers l'intérieur de l'île; leur nombre était fort réduit alors; il n'y avait peut-être pas cent hommes en état de porter les armes. Ils partirent donc vers le désert, avec leurs femmes et leurs enfants, à la recherche d'une terre plus paisible et d'un climat plus salubre. Ils trouvèrent l'un et l'autre vers le centre du pays; ils se fixèrent dans cette région et s'y multiplièrent rapidement. Plus tard, ils firent la guerre à leurs voisins pour s'emparer de leurs troupeaux et de leurs terres.

» Des hommes sages, venus aussi d'au delà des mers, ont aidé les *Amboas-lambos* dans ces combats où ils ont été vainqueurs.

» Ces *Amboas-lambos* sont venus à Madagascar après les *Silanos* (Arabes musulmans) et ils ont été les amis des *Karany* (Indiens). »

Ce récit sakalave, dit le P. de La Vaissière, ne manque ni de patriotisme, ni de couleur locale; son origine est d'ailleurs fort

ancienne parmi les tribus de l'ouest. La mention des hommes sages, venus d'au delà des mers, qui ont aidé les Amboas-lambos dans leurs combats, aurait bien pu être ajoutée à une date postérieure pour signaler le concours prêté par les Anglais à Radama I^{er}.

L'arrivée des Hovas après celle des Silanos ou Arabes, que l'on fixe assez communément à la fin du vii^e siècle, semble tout à fait certaine, mais rien ne l'indique clairement. Ces Karany ou Indiens, avec lesquels les Hovas auraient lié amitié, sont probablement des trafiquants venus à la côte ouest à une date assez récente. Il est peu probable qu'ils aient ensuite quitté Madagascar. Ils se sont plutôt fondus avec les Amboas-lambos ou avec quelqu'une des tribus du littoral.

Les Hovas ont pour eux-mêmes le même engouement que les Chinois. Ils se croient modestement une nation privilégiée et leur monarchie est à leurs yeux la première du monde.

M. Henri d'Escamps résume ainsi leur histoire : « Cette peuplade, écrit-il, eut une étrange destinée : Considérée autrefois comme paria par les Malgaches, tout objet souillé par l'attouchement d'un de ses membres était déclaré impur. La case où le Hova avait reposé était brûlée ; il était maudit par tous les habitants de l'île. Isolé dans son repaire, ce proscrit incendia les forêts qui pouvaient dérober un ennemi, dévasta, di-ton, le magnifique plateau d'Emyrne, fit un désert de son pays, et, pour éviter toute surprise, il planta ses villages sur les mamelons de la plaine. Plus tard, comme accord tacite d'une paix dont il avait si grand besoin et comme tribut au Malgache, qu'il reconnaissait alors pour maître, il déposait à la limite des bois du riz, du maïs et divers objets de son industrie que ce dernier venait recueillir. Cette époque de son histoire a pesé sur le caractère du Hova : il est devenu triste, défiant, souple, rampant, faux et cruel ; et, lorsqu'à la fin du siècle dernier un homme supérieur, Andrianampouine, vint le relever de la servitude, il n'eut plus, pour s'emparer de l'autorité, qu'à réunir, aidé par les Anglais, des tribus éparses dont l'instinct de domination et la soif de vengeance firent des soldats.

» Ce n'est que sous le roi Radama et surtout sous la reine Ranavalo que ce peuple s'est relevé de sa position de paria. Mais, malheureusement, son caractère n'est pas devenu plus noble, et ses vices l'emportent de beaucoup sur ses vertus; le Hova réunit les vices de tous les divers peuples de l'île. Le mensonge, la fourberie et la dissimulation ne sont pas seulement chez lui des vices dominants, mais encore tellement estimés qu'il cherche à les inculquer le plus tôt possible à ses enfants. Les Hovas vivent entre eux dans une méfiance perpétuelle, et ils regardent l'amitié comme une chose impossible. Pour la finesse et la ruse, ils y excellent d'une manière incroyable, et ils pourraient en remontrer aux plus habiles diplomates de l'Europe. »

Malgré leurs défauts, malgré leurs vices, ils ont néanmoins des tendances marquées pour la civilisation européenne et sont, en somme, supérieurs aux autres tribus de l'île. « Les Hovas, dit M. Grandidier, sont généralement de taille plus petite que les autres peuples malgaches, mais ils sont néanmoins pleins d'énergie et adroits; si l'on peut avec raison leur reprocher leur ignorance, leur hypocrisie, leur égoïsme, leur cruauté, défauts naturels dans une population livrée de tout temps à la barbarie, mais qui tendent à disparaître, ils n'en sont pas moins intelligents, travailleurs, économes et relativement sobres; et, à cause de ces qualités très réelles, on ne saurait les comparer aux autres tribus malgaches qui leur sont inférieures par leur penchant à l'ivrognerie, par leur paresse et par leur prodigalité. »

Peut-être serait-il nécessaire de faire quelques réserves sur leur énergie, toutes les qualités étant relatives à Madagascar; mais on doit reconnaître que sous ce rapport ils occupent le premier rang, puisque les peuplades soumises accusent dans leur ensemble un chiffre de population bien supérieur à celui de leurs conquérants.

Les Sakalaves, qui habitent la côte occidentale, depuis la baie de Saint-Augustin, au sud, jusqu'à celle de Passandava, au nord, ont été longtemps le peuple le plus puissant de Madagascar, et leur roi était obéi sur tout le territoire. A la suite de querelles intestines, de compétitions violentes pour la succession au trône,

leur empire a été détruit et leur prépondérance ruinée au profit des Hovas soutenus par les Anglais. Il est resté seulement dans l'esprit des masses un respect superstitieux pour la race royale qui avait fait l'unité du pays. « Aujourd'hui la plupart des princes et



Femme Sakalave.

des chefs sakalaves ont disparu; les Hovas en ont supprimé une partie à la suite de la conquête, et ceux qui subsistent sont de fidèles serviteurs de la reine de Madagascar ou vivent dans des régions où nul n'a pu ou voulu pénétrer. Ils ont encore gardé, aux yeux de leurs sujets, un certain prestige; mais, en fait, leur autorité est réduite aux différends qui peuvent s'élever dans les familles ou dans les tribus. Ils peuvent encore, en vertu d'une sorte de caractère sacerdotal, prononcer l'interdiction des objets réputés *falis*, c'est-à-dire intangibles. Dans les villages où il n'y a pas de soldats hovas, ils règlent les contestations.

Mais les Hovas leur reti-
rent chaque jour une attribution nouvelle, sans d'ailleurs sou-
lever leurs protestations.

» Leur haine pour leurs maîtres est pourtant très grande, mais leur défaut d'organisation les condamne à l'impuissance. Les Hovas les ont conquis comme les Romains soumettaient les peuples, en donnant aux uns des assurances pacifiques et en

faisant la guerre aux autres. Les Sakalaves n'ont jamais eu l'idée de réunir leurs forces en commun.

» Au physique, ils sont mieux constitués que les Hovas, et au moral ils ne sont pas sans vertus guerrières. Mais ils ont des instincts nomades et un amour immodéré du pillage. Ils détestent tout travail régulier.

» On a prétendu qu'ils étaient les alliés de la France. Il faut faire une distinction : sur le côté nord-ouest, de la pointe d'Am-bate à Mourounsang, les Sakalaves se réclament en effet de l'amitié de notre pays, mais c'est moins dans un sentiment sympathique à notre égard que dans l'espoir d'obtenir protection contre les Hovas. Partout ailleurs et notamment dans l'intérieur des terres, les Sakalaves ne connaissent pas la France et savent encore moins quelle est la valeur d'un traité (1). »

Un trait distinctif de cette race est une excessive coquetterie. Les deux sexes ont les cheveux tressés avec soin et portent à leurs poignets des bracelets d'argent. Les femmes se chargent également d'anneaux d'argent aux jambes, ce qui embarrasse parfois leur marche. Elles ornent leur cou de grands colliers de perles brillantes et celles qui épousent des Arabes portent aux narines un anneau d'argent au bout duquel pend une pièce de cinquante centimes et aux oreilles un petit morceau de bois d'ébène rond un peu renflé aux deux bords. Les femmes moins riches remplacent les bracelets d'argent par des amulettes. L'ivrognerie, poussée jusqu'à ses dernières limites, est une des grandes causes de leur faiblesse actuelle.

Les Betsiléos occupent la région montagneuse située dans l'intérieur de l'île, au sud de l'Imérina. Ils ont le visage plus brun que les Hovas, les lèvres plus épaisses, le nez plus aplati, le front plus bas; l'ensemble de leurs traits accuse plus de grossièreté naturelle que chez leur vainqueur. En revanche, leur stature est plus haute, leurs membres plus forts et mieux proportionnés. Mais, quoique grands et robustes, leur tempérament peu nerveux et souvent lymphatique les rend moins énergiques au travail, moins capables d'efforts. D'un caractère doux et calme,

(1) Martineau, *Madagascar*.

d'une moralité supérieure à celle des autres peuplades, ils sont peu portés aux spéculations véreuses du mercantilisme hova, et tout leur bonheur consiste à vivre au milieu de leurs propriétés, entourés d'une nombreuse famille. Ils sont très habiles dans l'art de creuser des canaux qui conduisent l'eau jusque dans l'intérieur des montagnes et leur permettent de convertir leurs champs en rizières.

Avant la conquête, c'est-à-dire à la fin du siècle dernier, ils habitaient exclusivement dans des villes placées au sommet des montagnes, entourées d'une triple enceinte de fossés profonds et où l'on n'avait accès que d'un seul côté. Ces villes sont aujourd'hui abandonnées et les Betsiléos se logent dans des fermes éparses au milieu des plaines et entourées d'épais massifs de cactus épineux vraiment impénétrables. Leur douceur explique pourquoi ils ont été soumis avec tant de facilité par les Hovas qui exercent une domination tracassière, tyrannique, dépouillant les propriétaires de leurs terres, sous les moindres prétextes, et les réduisent souvent à la condition d'esclaves.

Leur capitale est Fianarantsoa, ville renfermant une population d'environ dix mille habitants. Les Hovas qui y tiennent garnison occupent également d'autres postes. Néanmoins malgré leurs précautions et le caractère des habitants, les conquérants y maintiennent difficilement la tranquillité, car des bandes de *fahavales*, formées de soldats déserteurs ou de Betsiléos désireux de secouer le joug, troublent le pays où ils opèrent des razzias continuelles.

Au sud des Betsiléos et à l'est des Sakalaves, les Bares forment une tribu guerrière, habitant un pays mal connu et qui semble composé, en grande partie, de plateaux déserts, sans cultures et sans habitations. Très belliqueux, ils ne se séparent jamais de leurs armes; aussi les Hovas les redoutent et n'ont pas encore réussi à les assujettir. Quoique ayant peu de goût pour la civilisation, ils ont demandé des missionnaires catholiques; en revanche, ils détestent profondément les missionnaires protestants anglais qu'ils mettent sur le même rang que leurs ennemis. Les prédicants britanniques se vengent de leur hostilité en les représentant sous les plus noires couleurs.



Le roi des Antankares et sa famille.

Les Antankares habitent l'extrémité septentrionale de Madagascar, depuis la baie de Passandava sur le canal de Mozambique jusqu'au sud de la baie de Diégo-Suarez. Cette tribu n'est qu'une variété des Sakalaves dont elle a les usages et la bravoure. Bien que leur pays soit riche, les Antankares ne se livrent à aucune exploitation sérieuse. Ils cultivent un peu le riz et élèvent de grands troupeaux de bœufs qu'ils vendent à Diégo-Suarez ou à Vohémar. Très habiles dans la fabrication et le maniement des pirogues, ils en construisent quelques-unes, comme le *lakafiara*, d'une élégance et d'une vitesse remarquables. Ils en possèdent de véritables flottilles dont ils font un usage constant; dans les excursions solennelles, la marche est réglée par la barque du roi que toutes les autres suivent en ordre sans chercher à la dépasser.

La plus grande partie de la côte orientale est habitée par les Betsimisaraks (beaucoup qui ne se séparent pas) dont le nom désigne un ensemble de peuplades, jadis distinctes, puis confédérées et maintenant soumises aux Hovas. « Leur teint noir est luisant et peu foncé; leur visage, plutôt arrondi qu'oblong, se termine par un front assez saillant. Leurs cheveux sont épais, mais peu crépus, leur taille dépasse ordinairement la moyenne. Les Betsimisaraks sont surtout connus par la douceur de leur caractère, et par la sympathie qu'ils ont toujours eue pour les blancs, notamment pour les Français dont le caractère généralement ouvert et jovial s'harmonise mieux avec le leur. Paisibles par tempérament, on ne les voit guère s'irriter que devant les injustices trop criantes. De là vient leur haine contre les Hovas qui les ont subjugués à force de trahison, mais dont ils subissent patiemment le joug. La probité est une qualité que l'on trouve généralement chez eux, et ils tranchent par là d'une façon remarquable sur la plupart des autres tribus qui ont une grande propension au vol.

» Ils s'y livrent en toute occasion et sans la moindre honte, surtout depuis l'importation du rhum dans le pays, et si le christianisme n'y apporte un remède efficace, on peut prévoir une époque où ces populations disparaîtront peu à peu sous les ravages de ce vice

abject. Les Betsimisaraks n'ont pas les mœurs guerrières des Sakalaves ; mais ils paraissent du moins avoir de l'aptitude et du goût pour la navigation et les excursions lointaines. On en peut



Au bord de la mer.

juger par l'empressement que ceux de Sainte-Marie mettent à se présenter, lors d'une levée d'hommes, pour remplir les cadres de marins, soit aux navires de commerce, soit surtout aux navires de l'Etat (1). »

(1) P. de La Vaissière.

Les Antaimours ou Antaimoros (les Maures) habitent le littoral oriental au sud des Betsimisaraks. On leur attribue une origine arabe, et, en réalité, par leur activité, leurs mœurs plus régulières, ils contrastent avec les autres tribus malgaches. Leurs chefs sont élus par le peuple. Ils supportent impatiemment le joug des Hovas qui ont cherché à les affaiblir en les dispersant au milieu des tribus voisines.

Au sud de la baie Sainte-Lucie, dans la région avoisinant Fort-Dauphin, les Antanosses, plus petits et moins robustes que les autres, ont le teint moins foncé, avec des cheveux fins et bouclés. Intelligents et dissimulés, habiles comme charpentiers et forgerons, ils accueillent volontiers les Européens, tout en ne les aimant pas et leur fournissant des cuisiniers et des servantes. Quoique soumis aux vainqueurs de l'île, l'autorité de ces derniers ne s'étend guère au delà de Fort-Dauphin.

En remontant la côte occidentale, du cap Sainte-Marie à la baie Saint-Augustin, vivent quelques tribus sauvages et pillardes, désignées sous les noms d'Antandroys, de Mahafales et de Machicores, qui jouissent d'une indépendance absolue. Belliqueux comme les Sakalaves, les Mahafales marchent toujours armés d'un fusil et de plusieurs sagaies, tandis que les Antandroys et les Machicores sont de mœurs plus paisibles. Tous sont également fourbes et voleurs.

Dans une région marécageuse, entre deux lignes de forêts et autour du lac Alectro, le plus grand lac de Madagascar, vers la source du Manangory, habitent les Sihanâkas ou Antsianaks, au teint noir foncé, aux traits réguliers et à la conformation bien prise. Leur capitale est Ambatoudrazaka qui est une ville assez populeuse. Insoucians et paresseux, ils se livrent à la garde des troupeaux de bœufs, à la pêche ou à la culture des rizières. Très soumis aux Hovas, ils n'ont jamais formé contre eux aucune tentative de soulèvement.

Plus au sud, sur l'emplacement de forêts incendiées, on rencontre les Bezanezanes ou Tankays qui se livrent à la fabrication des nattes ou des tissus végétaux. Grands et robustes, mais peu travailleurs et peu guerriers, ils servent surtout au transport des

marchandises de la côte à l'intérieur ; ils sont infatigables dans ces chemins escarpés et glissants qui traversent des forêts impraticables. Leur capitale Mouramang, ville de deux à trois mille habitants, est la principale étape de la route qui va de Tamatave à Tananarive.

En dehors de ces divers éléments qui constituent la population indigène, il faut y ajouter les étrangers, peu nombreux, qui se composent d'Indiens répandus sur les côtes, adonnés au commerce, de Comoriens venus de la Grande-Comore et d'Anjouan, de créoles venus de Maurice et la Réunion, de quelques Européens, missionnaires ou commerçants résidant principalement à Tananarive, Tamatave, Majunga, et dans les principaux ports de la côte orientale. D'après les calculs les plus vraisemblables le nombre de ces Européens ne dépasse pas cinq cents.

Bien que ne formant guère que le quart des habitants de l'île, les Hovas exercent sur la plupart de ces peuples une domination directe ou indirecte. Leur supériorité tient surtout à ce qu'ils ont su s'organiser en nation, tandis que les autres Malgaches sont groupés en tribus, forme inférieure, qui engendre les rivalités, rend la résistance impossible envers l'ennemi mieux armé et plus civilisé.



CHAPITRE SEPTIÈME

GOVERNEMENT HOVA

Puissance absolue de la royauté. — Réformes de 1881. — La reine et le premier ministre.
Le serment de fidélité. — Funérailles royales.

Le Gouvernement, chez les Hovas, a eu longtemps un caractère essentiellement despotique. Mais, depuis 1881, il a paru entrer dans une nouvelle voie et se rapprocher davantage de la forme des gouvernements européens. L'organisation nouvelle a été annoncée dans la proclamation suivante :

« Moi, Ranavalô Manjaka, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Reine de Madagascar, et défenseur des lois de mon pays, etc., etc.

« Voilà, ô mon peuple ! ce que je dis. Le jour que je vous ai appelé est arrivé et vous voilà assemblés devant moi. Vous n'avez pas discuté le jour assigné par moi, Ranavalô Manjaka. Vous êtes en grand nombre et il ne se trouve parmi vous aucun dissident. Je vous appelle le jour, et vous venez. Je vous appelle la nuit, et vous accourez pour obéir à moi, Ranavalô Manjaka. Je vous exprime ma satisfaction, ô mon peuple ! car vous me tenez lieu de père et de mère. Dieu vous protège, ô mon peuple !

« Voilà, ô mon peuple ! ce que je vous dis. Dieu m'a désigné, moi, pour être la souveraine de ce pays et de ce royaume, avec un pouvoir sans limites et une souveraineté qui doit s'exercer sans faiblesse ; car la terre et le royaume sont à moi, et j'ai toujours cherché à faire le bonheur et le bien de mon peuple, ainsi qu'à amener sa sécurité.

» N'est-ce pas, ô mon peuple ?

» Et ce n'est pas moi seule, c'est aussi mon ancêtre, Andriamampouinimérina, qui, après la paix, a divisé Imerina en six sections pour mieux partager les charges du gouvernement et faciliter la surveillance du peuple ; c'est alors qu'il a mis des officiers militaires dans chaque section pour qu'ils lui rendent compte des besoins du peuple, et que le peuple obéisse aux ordres de son gouvernement. En ce temps-là, chacun obéissait aux paroles d'Andriamampouinimérina.

« Et plus tard, Lehidama a continué et a nommé des officiers civils, divisé le peuple par classes de cent et de mille, afin de mieux pondérer les affaires de chaque tribu. Et puis il a créé des soldats, il a placé des officiers sur la côte, comme moyen de défense du pays et du royaume, et, pour que le peuple soit assuré de la sécurité de ses biens, et ainsi accomplir la parole de son père : *La mer sera la limite de mon royaume.*

» Et plus tard encore Rabodonandrianampouinimérina appuyait et soutenait ce qui avait été fait.

» Et puis Rasoherimanjaka faisait encore ce qu'il fallait pour augmenter cela.

» Et maintenant c'est à mon tour à moi, Ranavalô Manjaka. Quand je suis montée sur le trône, je me suis présentée devant vous, ô mon peuple ! et je vous ai dit : *Mon royaume s'appuie sur Dieu !*

» Mais, puisque mon royaume s'appuie sur Dieu, mon cœur et mon âme ont désiré faire tout ce qui serait pour le bien de ce royaume, enrichir la terre, donner la sécurité aux biens du peuple et aussi faire en sorte que le riche et le pauvre conservent ce qui leur appartient.

» N'est-ce pas, ô mon peuple ?

» Alors, j'ai réfléchi au moyen d'accomplir ce désir, et j'ai divisé les affaires de façon que chacun en ait sa part, car l'ordre est la base de l'organisation des affaires de l'Etat. Et puisque la civilisation et l'instruction font des progrès, il est nécessaire que les affaires du royaume soient organisées, car si ceux chargés des affaires du royaume ne sont pas régulièrement classés, les

affaires de l'Etat seront en désordre et ne marcheront pas selon le bien.

» N'est-ce pas, ô mon peuple?

» Avant que le peuple ait vu fonctionner l'établissement des ministres, il est possible que quelques-uns doutent de la réussite de cette organisation; mais il est à supposer qu'il ne peut y avoir qu'avantage à cette création, car toutes les affaires qui se produiront seront examinées sans perte de temps par le ministre auquel le soin en reviendra. Et, lorsque l'organisation du gouvernement sera complétée en cette matière, ce sera au plus grand profit des intérêts et de l'avancement du peuple, et le gouvernement continuera sensiblement à se perfectionner comme toute nation, défendu par ses soldats forts et capables, et ayant une administration dont la base est une loi sage, de manière à être respectée par les étrangers et aimée par ses propres sujets.

» Et voilà, ô mon peuple! ce que je vous dis : c'est pour votre prospérité, ô mon peuple! que j'ai entrepris cette organisation de mes ministres; et s'il y en a parmi eux qui ne remplissent pas leur devoir envers moi, qui fassent du favoritisme, qui soient pusillanimes, qui obéissent à la passion et surtout qui se livrent à la vénalité, en acceptant de l'argent ou tout autre cadeau, pour rendre la justice à qui elle est due, au lieu de donner tort à celui qui aurait raison, selon mes lois et décrets; s'il y en a qui fassent cela, adressez-vous à moi ou à Rainilaiarivony, premier ministre et commandant en chef, pour que l'affaire soit jugée, et si vos plaintes sont fondées, les coupables seront punis suivant les lois, puisqu'ils auront violé la parole qu'ils m'ont donnée.

» N'est-ce pas, ô mon peuple?

» Et je vous dis, ô mon peuple! que Rainilaiarivony, premier ministre et commandant en chef, est le premier de tous, car je lui ai donné le pouvoir au-dessus de tous, afin qu'il choisisse les ministres, leur fasse accomplir leur devoir et les oblige à résigner leurs fonctions s'ils n'observaient pas les prescriptions de mes lois.

» N'est-ce pas, ô mon peuple?

» Maintenant, on va vous lire les lois de mon royaume et les



Ranavalona III, reine de Madagascar.

noms de mes ministres pour vous renseigner, ô mon peuple ! »

A la suite de cette proclamation, on lut la liste des huit ministères créés, ainsi que les noms et les attributions des titulaires. On créa, en outre, un conseil d'Etat, composé des ministres et des officiers du gouvernement.

Mais cette organisation, inspirée par les méthodistes anglais, dans le but de donner le change aux nations européennes, n'a pas modifié sensiblement la marche du gouvernement, qui est resté presque aussi absolu qu'auparavant.

Quel que soit le nom du détenteur du pouvoir, son autorité est souveraine et sa volonté a force de loi. Les sujets sont tenus de la respecter jusqu'à ce que la mort ou une conspiration heureuse, ou tout autre événement du même genre, les fasse passer sous le joug d'un autre maître.

Rois ou reines sont considérés comme d'origine divine; de là le respect servile et la confiance absolue qu'ils inspirent au peuple. Autrefois la reine était appelée souveraine du ciel et de la terre, mais, depuis l'introduction du christianisme, elle n'a plus que la souveraineté de la terre.

» Par le seul fait de sa royauté, toute reine hova doit être réputée jeune et les rides de la vieillesse ne peuvent jamais être remarquées sur son visage. Quelque laide qu'elle soit en réalité, le Malgache affirmera toujours que c'est une beauté.

» Tout en elle est sacré; il n'est pas jusqu'aux objets les plus vulgaires, transportés pour elle à son palais ou ailleurs, qui ne participent en quelque sorte à sa consécration royale et ne forcent, à ce titre, le respect de tous ses sujets. « Place, place, crie un soldat armé d'une sagaie, rangez-vous à droite et à gauche. Voici les paquets de la reine. » Et chacun à l'instant de quitter le chemin, ou de se ranger le plus directement possible le long du mur, chapeau bas, et en silence, tant que passent les précieux paquets de bois à brûler, d'eau qu'on a puisée à la fontaine, ou toute autre chose appartenant à sa Majesté malgache.

» Lorsqu'un des sujets de la reine, de service au palais, passe devant elle, il doit s'incliner profondément, et le corps et les yeux tournés de son côté, les mains étendues comme pour recevoir

quelque chose, il s'avance en disant : « Je demande la permission de passer à ma souveraine. » Rapprochant ensuite les mains et les élevant un peu ; il ajoute : « Vivez longtemps, ô ma souveraine. Que Dieu vous accorde de longs jours à vous et à votre peuple ! » La même cérémonie a lieu en toute autre occasion fortuite entre la reine et quelqu'un de ses sujets.



Rainilaiarivony, ex-premier ministre.

» Celui qui occupe un rang distingué dans le royaume se présente à sa Majesté après un long voyage, se met à genoux devant elle et, profondément incliné, baise sa main si elle l'offre, ou seulement ses pieds dans le cas contraire. Chaque fois que la reine sort de sa capitale pour plus de vingt-quatre heures, ou y rentre après plusieurs jours d'absence, tous les canons de la ville la saluent.

» Mais c'est surtout dans les occasions solennelles telles que le couronnement, les grands kabars, le retour d'un long voyage à Tananarive, lorsque Sa Majesté consent à déployer toutes les pompes de sa Grandeur incomparable, qu'il est intéressant de voir les populations se porter en masse autour d'elle, d'entendre les acclamations d'allégresse, de prêter l'oreille à leurs *hoby* prolongés, sorte de murmures semblables aux mugissements des flots, ainsi qu'aux chants des *mpianstra* royales, répétant, en battant des mains et dansant, en cadence, ces étranges paroles :

» Notre Reine eh ! eh ! est une belle reine.

» Notre Reine eh ! eh ! est notre soleil.

» Notre Reine eh ! eh ! est notre dieu, etc. (1). »

Si le pouvoir est despotique, la reine est gouvernée par une oligarchie qui exerce le pouvoir en son nom et à la tête de laquelle se trouve le premier ministre. Depuis le meurtre de Radama II, cette oligarchie n'a laissé arriver au pouvoir que des reines, qui n'ayant de la royauté que le titre et les honneurs, le pouvoir est concentré dans les mains du premier ministre, véritable maire du palais, qui administre au nom d'une royauté fainéante, nomme les autres ministres et commande l'armée. C'est en vain qu'il cherche à se cacher sous le nom de la souveraine, qu'il consulte, à la place des idoles, une sorte de parlement établi depuis peu, pour prendre une décision, toutes ces consultations sont de pure forme. Pas plus que les gens du peuple, les membres du parlement ne peuvent lui faire d'opposition sans s'exposer à sa colère ou encourir sa vengeance.

Chaque matin, une assemblée ou *kabar* se tient chez la reine, où les ministres discutent les affaires du gouvernement. Ces kabars, en grand honneur chez les Hovas, se tiennent aussi chez les grands ; on y noue des intrigues, on y forme des complots et on y prend des résolutions politiques.

Lorsque le trône devient vacant, le premier ministre tient quelques jours secrète la nouvelle de la mort de la reine. Il ne l'annonce qu'après avoir fabriqué un testament et choisi dans la famille

(1) P. La Vaissière.

royale la femme qu'il croit dominer plus facilement et qu'il élève au rang de reine.

Avant d'être proclamée à l'extérieur, la souveraine est acclamée à l'intérieur; puis on annonce au peuple la nouvelle de la mort du monarque précédent et du choix du successeur. Alors commencent les cérémonies du deuil royal. Non seulement tout costume européen est prohibé, mais les chevelures sont coupées, les bras, les épaules et le dos sont laissés à découvert; les cloches ne peuvent sonner et tout plaisir est sévèrement interdit. Près d'une pirogue en bois, remplie d'une eau mêlée avec un peu de poussière prise aux tombeaux des anciens rois, on étend une génisse à laquelle on a coupé la tête, la queue et les jambes, et mis la tête à la place de la queue, les jambes de devant à la place de celles de derrière. Des sagaies sont plantées dans les flancs de la victime.

Ces préparatifs terminés, chacun s'avance agitant une des sagaies dans les flancs de la victime et prête serment de fidélité au nouveau souverain, faisant sortir de terribles imprécations, appelant sur sa tête un sort semblable à celui de la génisse, s'il viole la foi jurée.

La prestation du serment précède de quelques jours les funérailles du souverain défunt, dont les préparatifs sont toujours très longs. Suivant le P. de La Vaissière, le corps royal est placé dans une bière d'argent fabriquée avec des pièces de cinq francs réduites en lingots. En attendant le jour de la cérémonie funèbre, le palais est orné de tentures jusque sur les toits. Des musiques jouent sans ordre et sans ensemble des airs funèbres dans toutes les rues adjacentes, et d'heure en heure, les canons qui couronnent les sommets de la capitale se font entendre, tandis que la mousqueterie se fait entendre à de plus courts intervalles autour du palais, le bruit étant la partie essentielle du deuil Malgache.

Dans une des salles du palais, tendue en rouge, une bière, surmontée d'un magnifique dais est censé renfermer les cendres du défunt. C'est là que les grands et le peuple viennent, sous la direction d'une princesse du sang, se prosterner et pousser des lamentations sans fin : un officier donne le ton et invite la foule à redoubler de zèle.

Les préparatifs de la bière et du tombeau étant terminés, arrive la grande journée de la sépulture. La plupart des richesses personnelles du monarque décédé sont placées avant le corps dans le caveau tendu de pourpre. Puis, au soleil couché, le cadavre royal est déposé dans sa dernière demeure, au bruit d'une salve d'artillerie. On lui fait une longue oraison funèbre et on lui remet comme cadeau suprême un grand coffre plein de pièces de cinq francs.

Le lendemain a lieu la cérémonie appelée obscurcissement du soleil. Au bord du lac situé au pied de Tananarive, une foule immense est réunie. Après de longs discours, on immole deux bœufs, l'un noir et l'autre rouge. La troupe fait entendre une dernière fusillade, dont la fumée est censée obscurcir l'éclat du soleil. A la fin de la cérémonie, princes et princesses se purifient dans la rivière de toutes les souillures légales contractées durant les jours de deuil.

Alors commence le petit deuil dont les exigences sont bien moins grandes : on pleure encore au palais, mais plus rarement, et à des jours fixes, et on commence à revêtir le corps, sauf les épaules qui restent à nu. Le petit deuil terminé, la vie normale reprend son cours au palais et dans la capitale.



CHAPITRE HUITIÈME

TANANARIVE

Le plateau d'Imérina. — Situation et aspect de la capitale. — Palais de la reine. — Des foires. — Le lac du serment. — Etat sanitaire. — Ambohimanga. — Les routes de Tananarive.

La capitale du royaume hova est Tananarive ou Antananarivo, c'est-à-dire la ville aux mille villages, bâtie sur une colline escarpée dont le pied est baigné par l'Ikopa. Elle est située au centre du plateau d'Imérina ou d'Emyrne, montueux et dénudé dont la situation offre des avantages tout particuliers. « Quel aspect, dit M^{me} D. Pfeiffer, présenterait cette superbe contrée si elle était plus peuplée ou bien cultivée! On y voit, il est vrai, plus de champs et de villages que dans les autres régions par lesquelles notre route nous a conduits, mais ils ne sont guère en rapport avec la fertilité du sol et son heureuse situation. Ce qui donne un charme tout particulier à ce plateau, ce sont les nombreuses collines qui s'y croisent de tous côtés et dont la plupart s'élèvent librement sans se relier les unes aux autres.

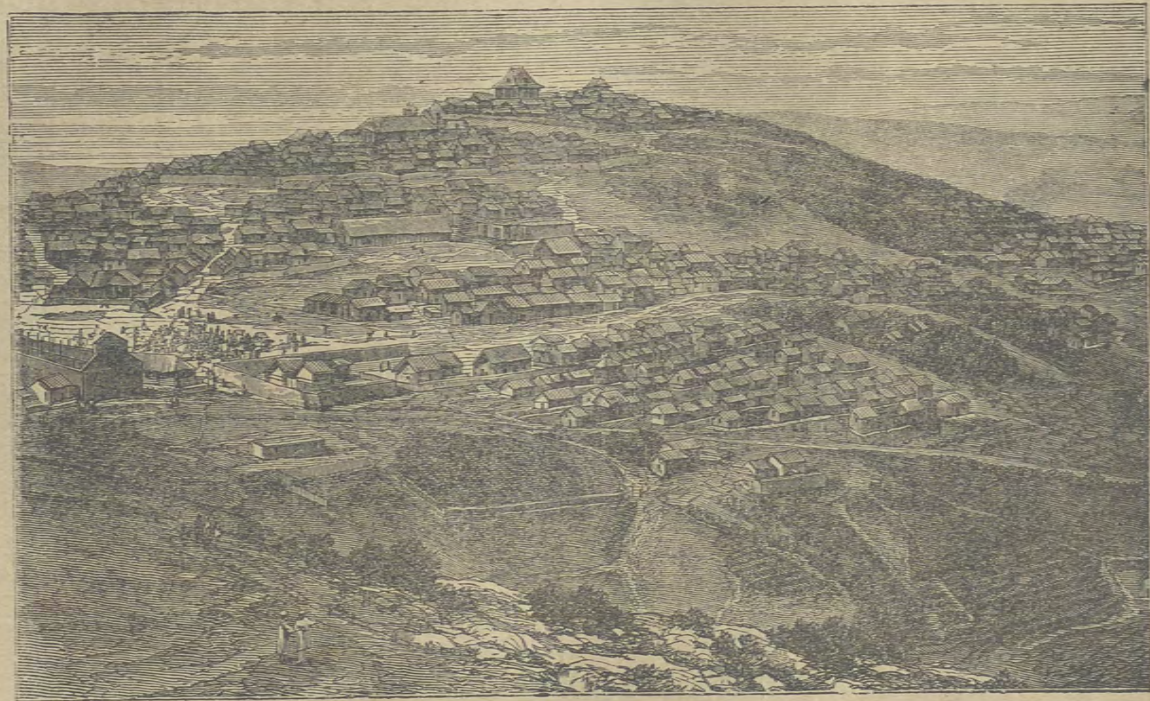
» Il y a environ quarante ans, tout le plateau d'Emyrne était encore couvert de bois; mais aujourd'hui, dans un rayon de près de trente mille anglais, il est tellement dépouillé d'arbres qu'il n'y a que les riches qui se servent de bois comme combustible. Les pauvres ont recours à une espèce d'herbe de savane, dont les collines et les plaines sont abondamment couvertes, et qui produit une flamme très vive, mais naturellement de peu de durée. Heureusement, ces gens n'ont besoin de feu que pour préparer

leurs repas. Ils peuvent se passer de chauffage, bien que dans les mois d'hiver le thermomètre descende jusqu'à trois ou quatre degrés, quelquefois même jusqu'à un degré Réaumur. Les maisons ont des murs d'argile assez épais et sont couvertes d'une herbe longue et serrée, de sorte que, malgré le froid du dehors, il fait toujours assez chaud dans l'intérieur. »

Tananarive est la seule grande ville de Madagascar, peut-être presque la seule ville, où, sauf les ports de Tamatave, de Majunga, de Foulepointe, Fianarantsoa, capitale des Betsiléos, il n'y a que des villages.

On évalue la population de la capitale des Hovas à environ 150,000 habitants en y comprenant les villages ou faubourgs, qui entourent de toutes parts la ville proprement dite. Ces faubourgs formaient autrefois des villages séparés, qui, en se développant, ont fini par s'agglomérer. Toutefois la plupart des maisons y sont en terre, tandis que celles de l'ancienne ville sont construites en bois, et sont généralement plus grandes, plus spacieuses. Cette différence vient d'une ancienne coutume qui prescrivait de ne construire dans l'enceinte de la ville que des maisons en planches ou en bambou. Cet usage s'est maintenu bien que cette loi soit tombée en désuétude.

Cette ville, dont les rues et les places sont très irrégulières, où les maisons, au lieu d'être éloignées, sont placées sans ordre sur les pentes de la colline, n'est pas une cité banale. « De loin l'aspect est grandiose et original ; on ne voit d'abord à une assez grande distance que le grand palais de couleur grise qui domine tout ; peu à peu les autres palais du sommet se dégagent ainsi que les cloches des temples méthodistes. Il y en a déjà plusieurs dont les flèches s'aperçoivent distinctement de loin. A mesure qu'on approche on aperçoit les cases qui envahissent la montagne dans tous les sens ; ces cases, bâties en terre glaise en général, ont une couleur sombre et sont recouvertes de paille. Quand on arrive par la route de l'est, on a en face de soi la partie la moins peuplée et la moins bien habitée de Tananarive. Sur le versant opposé, les habitations sont plus serrées et de plus bel aspect ; à partir du grand palais jusqu'à la place d'Andohalo sont les



Tananarive (Vue générale).

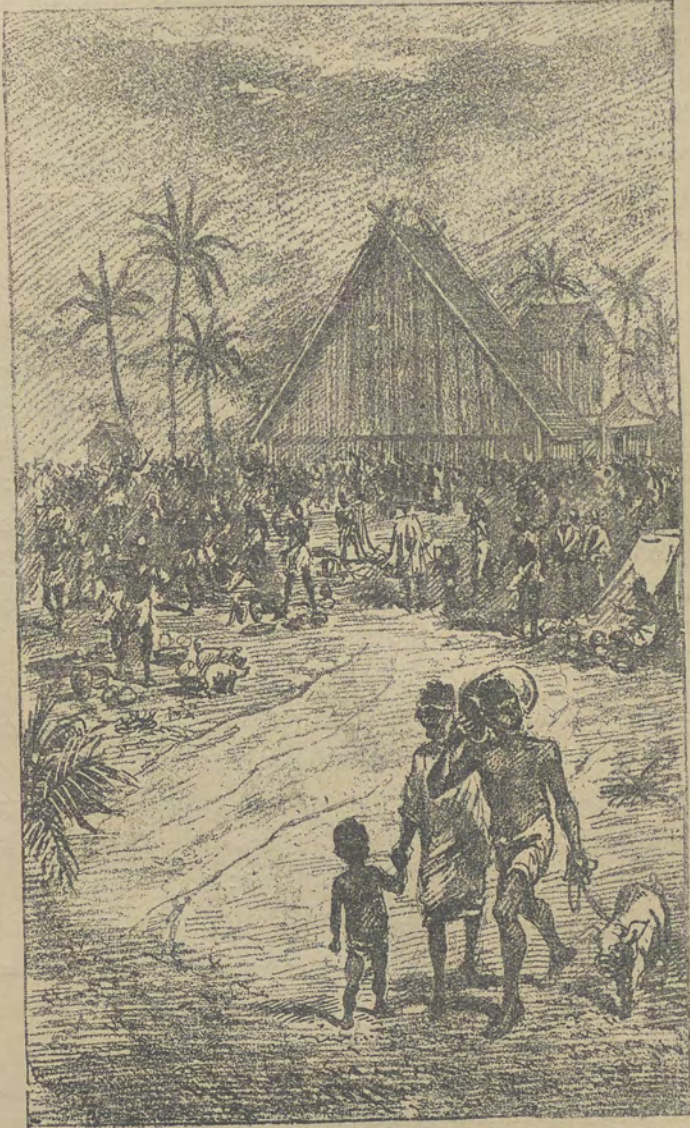
demeures des grands, des ministres, des commandants. De la place d'Andohalo, en descendant, on rencontre quelques jolies demeures, des maisons en bois, un petit palais en granit et en bois, à colonnes anguleuses dans le genre vénitien, des églises, des temples jusqu'au Champ de Mars. Toutes les maisons sont entassées les unes à côté des autres, sans ordre ; il y a entre elles souvent des passages très difficiles plutôt que des rues... La plupart des maisons sont recouvertes en paille ; les palais sont en bois recouverts en bardeaux ; quelques-uns ont leur toit en tôle galvanisée. Partout s'élèvent des flèches et paratonnerres pour les protéger contre la foudre qui tombe fréquemment dans la saison d'été (1). C'est à M. Laborde qu'on doit cette importation nécessaire dans ce pays. Cette montagne de fer et de granit possède une attraction électrique très puissante.

« Du haut de la ville on a une vue magnifique ; c'est un immense panorama avec des lacs et des rivières qui s'étendent autant que la vue, et à l'horizon, des montagnes d'une teinte bleue. Tout le pays est complètement déboisé... En somme, une montagne escarpée avec des palais d'une assez belle architecture au sommet ; sur les flancs des aspérités et des anfractuosités irrégulières, des cases de toutes formes, entassées les unes sur les autres, séparées par des espaces étroits qui ne peuvent avoir aucun nom ; la malpropreté et l'aridité à peu près partout ; dans ces rues et ces maisons, une population qui a toujours l'air de se promener, de ne rien faire ; la plupart des hommes et des femmes, vêtus de blanc, nu-pieds, marchant solennellement ou accroupis le long des murailles ; quelques-uns portés par des esclaves sur leurs filanzanes ; des peaux jaunes, noires, cuivrées ; rien n'indiquant la souffrance, le malaise ; des figures d'un aspect peu gracieux en général ; les uns avec des airs d'autorité, les autres plus humbles, à l'air doux, pensif ; du sommet de la ville et de tous côtés, mais surtout vers le sud, un spectacle magnifique et une des plus belles vues qu'on puisse rêver, tel est le tableau offert par Tananarive (2). »

(1) Il n'y a peut-être pas de ville au monde où la foudre ne tombe plus fréquemment qu'à Tananarive, et où elle fasse plus de victimes.

(2) D^r Lacaze, *Souvenirs de Madagascar*.

Le principal monument est le palais de la reine, vaste édifice en bois, d'un aspect grandiose, quoique d'une architecture très



Un marché (bazar)

simple. Il se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec une toiture très élevée que soutiennent de hautes colonnes en bois. Toutes ces colonnes sont d'une seule pièce, et le peuple corvéable

a dû tirer des forêts situées à plus de trente lieues de la capitale les arbres géants entrés dans ce palais. Dans ce pays sans routes praticables, où tout est amené sans l'assistance de bêtes de somme et construit avec des outils très simples, il a fallu cinq mille hommes pour transporter la plus haute colonne, et la construction du palais a coûté la vie à plus de quinze mille personnes.

A peu de distance du palais de la reine, qu'entourent les habitations des princes et des grands, se trouve un rocher à pic de cent cinquante mètres d'élévation, et qui, comme la *Roche Tarpéienne* de l'ancienne Rome, sert de lieu d'exécution pour les condamnés à mort. Au pied de cette roche s'étend le Champ-de-Mars, qui sert aux manœuvres de l'armée hova.

Les rues de la ville se composent de défilés étroits ou à pente rapide, les assemblées du peuple et les foires se tiennent dans une plaine au bas de la colline. « Les foires ont lieu tous les vendredis (*zoma*); elles amènent à la capitale une si grande foule que la circulation devient impossible; sur le champ de foire où se pressent dix ou douze mille personnes, c'est une cohue impénétrable et, durant toute la journée, la ville présente une animation et un mouvement extraordinaires.

» Le marché journalier ou *bazar* se tient sur une place formée par un élargissement de la crête de la montagne; non loin de là se trouve le fameux *lac du Serment* par lequel, suivant un antique usage, les Hovas jurent dans les circonstances les plus solennelles. Ce serment se fait de la façon suivante: on immole un bœuf sur les bords du lac en le transperçant de plusieurs sagaies qu'on laisse en place dans le corps de l'animal qui est foulé aux pieds avant qu'il ne meure. Alors l'homme qui prononce le serment appelle sur lui, s'il se parjure jamais, toutes les malédictions de Dieu et une mort violente pire encore que celle du bœuf. Puis il avale, pour sceller cet acte solennel et public, quelques gorgées de l'eau du lac. Ce serment rappelle celui que les anciens faisaient par le Styx et l'Achéron; il n'est ni moins redoutable ni moins sacré. Lors de la mort de sa mère, Radama II se trouva en présence de son cousin Rambousalam, qui lui disputa le trône; au lieu de le faire périr, il n'exigea de ce prince, son compétiteur,

que le serment du lac. Rambousalam reprit, après l'avoir prononcé, son rang à la cour (1). »

La ville de Tananarive jouit d'une certaine salubrité due à sa grande élévation d'où résultent à la fois la pureté de l'air et le prompt écoulement des eaux qui ne peuvent séjourner sur ce terrain pierreux. Plusieurs sources d'eau jaillissent au pied de la colline, quelques-unes d'une qualité supérieure. Mais comme l'eau ne peut être transportée dans la ville qu'au prix d'un travail continu d'ascension, les habitants n'en font qu'un usage modéré, pour la propreté de leurs personnes comme de leurs maisons. « Ce travail est dévolu aux femmes, et chaque matin les fontaines sont assiégées par les femmes esclaves, babillant à qui mieux mieux, qui se déroulent en longues files sur le chemin escarpé de la ville, avec leurs cruches, d'une contenance d'environ vingt litres, adroitement balancées sur la tête. »

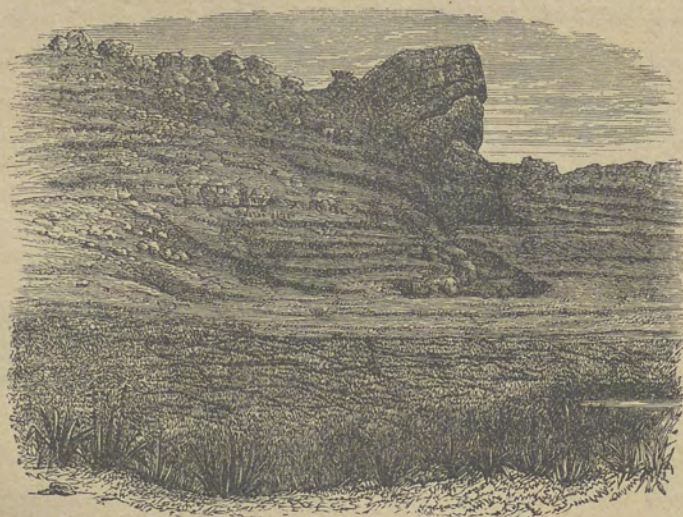
A une vingtaine de kilomètres de la capitale, s'élèvent des collines appelées les douze montagnes saintes. Sur ces collines sont bâties des villes, aujourd'hui simples villages, qui furent autrefois les capitales des petits Etats et qui sont, de la part des Malgaches, l'objet d'un grand respect religieux. L'une de ces villes, Ambohimanga, la plus sainte des douze cités sacrées, bâtie sur une roche isolée, devient la résidence de la cour pour une partie de l'année, pendant laquelle les grandes affaires sont suspendues pour faire place aux fêtes et aux sacrifices.

Une route, bordée de tombeaux, unit cette ville à Tananarive. Elle deviendrait facilement carrossable, mais, comme tous les chemins de Madagascar, elle n'est accessible qu'aux piétons. L'accès de la capitale est, d'ailleurs, très difficile, et, pour y pénétrer, l'Européen n'a que trois voies à suivre; l'une qui part de Tamatave, suit la côte jusqu'à Andevourante, puis franchit des montagnes aux pics abrupts, dont les plus élevés dépassent quinze cents mètres. Elle a une longueur de 280 kilomètres. L'autre part de Majunga, sur la baie de Bombétoko, longe d'abord la rive droite du Betsiboka, puis celle de son affluent l'Ikopa, dont elle s'écarte peu en général. Il n'y a sur cette route qu'une

(1) Macquarie.

seule localité un peu importante, Suberbieville, à peu de distance du confluent du Betsiboka et de l'Ikopa, contrée de l'exploitation aurifère, concédée en 1886 à M. Suberbie. Sa longueur dépasse 450 kilomètres, et si, comme la précédente, elle offre de grandes difficultés résultant des montagnes et des forêts, elle a l'avantage d'être voisine de cours d'eau, que les pirogues d'un certain tonnage peuvent remonter, au moins jusqu'à Suberbieville.

Une troisième route est celle qui va à Fianarantsoa, à travers l'Imérina et le pays des Betsiléos, sur une longueur de près de quatre cents kilomètres. Elle traverse une des contrées les plus riches et les plus peuplées et n'est fréquentée que pour les services administratifs. Elle pourrait, comme les autres, être transformée en chemin carrossable, si les Hovas n'avaient considéré cette difficulté d'accès comme un gage de sécurité, comme un obstacle capable d'empêcher une armée européenne de s'emparer de leur capitale.



CHAPITRE NEUVIÈME

L'ADMINISTRATION

Gouverneurs et chefs de villages. — Trafic des fonctions publiques. — Douanes, impôt de la piastre, corvée. — La justice. — Les supplices. — L'épreuve du tanghin.

Les Hovas ont divisé Madagascar en provinces qui correspondent aux principaux groupes de populations ; mais l'administration varie suivant qu'elle s'applique aux habitants de l'Imérina ou aux peuples conquis.

Dans chaque province, il existe un ou plusieurs gouverneurs, suivant le degré de soumission des tribus : c'est ainsi qu'il y en a douze chez les Betsimaraks, complètement soumis, et un seul chez les Bares, presque indépendants. Quelques rares peuplades, telles que les Antandroys et les Mahafales, n'ont chez elles aucun représentant du gouvernement hova.

Presque toujours un gouverneur est assisté d'un gouverneur en second, chargé de surveiller ses actes et d'en rendre compte à la cour ; les actes de ces derniers sont également contrôlés par d'autres officiers jouant de même auprès d'eux le rôle d'espions. C'est ainsi que le premier ministre est renseigné sur les sentiments que nourrissent à son égard ses principaux agents.

Au bas de la hiérarchie administrative sont les chefs des villages choisis par les gouverneurs parmi les personnages notables de la population. Leurs attributions consistent à dresser la liste des hommes aptes au service militaire, et à présider aux opérations du recrutement ; ils sont de plus responsables de la perception des impôts. Si les habitants d'un village refusent de

payer l'impôt, ils doivent l'acquitter sur leur fortune personnelle.

L'honneur que retirent de leurs charges ces chefs de villages est largement compensé par les ennuis de toute sorte, car leurs administrés étant presque tous leurs amis ou leurs parents, ils n'ont pas, comme les gouverneurs, l'avantage de tirer un profit quelconque de leur situation. En effet, le choix des gouverneurs est soumis à des considérations purement financières. « Le premier ministre désigne ceux qu'il juge les plus capables, non pas d'administrer équitablement le pays, mais de procurer au trésor les ressources dont il a besoin. Comme il est entendu que le gouverneur et son personnel ne reçoivent aucune indemnité, on sait d'avance qu'ils recourent à certains procédés pour vivre comme le comporte leur situation ; mais leur dureté et leurs exactions même sont un gage pour le gouvernement central qui serait moins bien servi s'il avait affaire à un gouverneur honnête, consciencieux ou simplement sensible à la pitié. On fermera donc les yeux sur les abus qui pourront se produire, à condition qu'ils ne dépassent pas une certaine limite et que le gouverneur ne retienne pas tout par devers lui. En somme, le gouvernement d'une province, à Madagascar, est une sorte de ferme que le preneur exploite à ses risques et périls, sous réserve de partager les bénéfices avec le propriétaire, c'est-à-dire le premier ministre.

» Il est des provinces plus riches que d'autres ; celles-là sont très recherchées par les candidats, qui n'hésitent pas à employer la corruption pour en obtenir l'administration. Des cadeaux habilement distribués aux secrétaires du premier ministre, à des membres de sa famille, à des parents de la reine, déterminent un courant sympathique en faveur du candidat dont les chances augmentent instantanément... Mais aussi quels avantages lorsque la place est obtenue ! Le gouverneur jouit d'une autorité presque absolue dans toute la province ; la difficulté des communications avec Tananarive l'obligerait même à une certaine initiative, s'il n'avait déjà le désir d'être presque indépendant. Mais son principal souci est de rentrer dans les avances qu'il a pu faire pour entrer en fonctions, et sa prise de possession se traduit généralement par des dons de joyeux avènement, tels que bœufs ou

piastres qui pèsent très lourdement sur les indigènes. Ces avances récupérées, l'exploitation méthodique du pays commence. Il n'existe aucun système régulier de justice ou de finances ; tout dépend de la conscience ou de l'arbitraire du gouverneur. Les plus habiles s'enrichissent en peu de temps ; les autres peuvent se trouver dans une situation très précaire.

La corvée, les impôts, les douanes, sont la source principale de



Rainandriamampondry, ex-gouverneur de Tamatave.

leurs revenus. Les plus gros bénéfices sont réalisés avec les Européens avec lesquels les droits de douane sont discutés de gré à gré. Ils font argent de tout, trafiquent de la justice, vendent les privilèges et se réservent les monopoles les plus lucratifs.

A toutes ces ressources, quelques-uns d'entre eux ajoutent le vol. « Dans certaines régions, les gouverneurs ne craignent pas de se faire les complices des *fahavales* ou brigands qui dévastent le royaume. La principale occupation de ces *fahavales* consiste

à voler des bœufs, parfois des femmes et des enfants ; ce sont les gouverneurs qui les leur achètent. Le prix n'est pas très élevé, mais chacun y trouve son compte. Aussi dit-on couramment à Tananarive que s'il n'y avait pas de gouverneurs, il n'y aurait pas de fahavales. C'est le gouverneur de Mandritsar qui est le plus vivement soupçonné de se livrer à ce trafic ; il est en tout cas certain que c'est dans son gouvernement que l'on vole le plus de bœufs et que les fahavales sont le moins persécutés. Un autre gouverneur, celui du Bouéni, pousse les indigènes à voler l'or exploité dans son territoire et partage avec eux et avec l'entourage du premier ministre le produit des rapines. Certains chefs sakalaves font mieux : ils se mettent eux-mêmes à la tête des bandes qui vont piller les provinces et ne reviennent que lorsqu'ils ont assez de butin pour vivre tranquilles et honnêtes jusqu'à la saison nouvelle (1). »

Contrairement à ce qui se passe dans les pays civilisés, les Malgaches paient de lourds impôts au gouvernement, mais n'en reçoivent aucun service en retour. Ces impôts sont nombreux et variés ; les plus importants sont les droits de douane, l'impôt de la piastre et la corvée. Les droits de douane sont perçus en argent et en nature ; les gouverneurs s'en réservent une large part et, comme ils préfèrent l'argent, ils envoient les objets à Tananarive en guise de paiement « et en remplissent les appartements de la reine et du premier ministre qui, à cette heure, doivent être, en liquides et en toile, les plus riches propriétaires de Madagascar. » Bien que ces droits soient calculés en principe à raison de 10 % de la valeur du produit, les gouverneurs des provinces du littoral, pour attirer les marchands, traitent avec eux de gré à gré et leur font de larges concessions ; les deux y trouvent leur compte, le commerçant en payant moins, le gouverneur en faisant plus d'affaires.

L'impôt de la piastre, récemment créé, est ainsi nommé parce que chaque individu doit payer chaque année une piastre ou cinq francs au gouvernement. Tel est le principe, mais dans la pratique il en est tout autrement, car il est perçu très arbitrairement

(1) Martineau.

et d'après les indications les plus vagues. Fixé primitivement à cinq francs, il s'élève parfois à cinquante ou soixante francs. Tout homme qui travaille est censé posséder un certain bien-être; aussi est-il dépouillé, sous prétexte d'impôt, de la plus grande partie de son bien. Pour échapper aux vexations incessantes dont ils sont l'objet, les commerçants dissimulent leurs opérations, les ouvriers ne travaillent plus que pour les besoins stricts de leur existence ou vont grossir les bandes de brigands qui infestent certaines parties de l'île.

La corvée, d'origine beaucoup plus ancienne, est, en quelque sorte, la base du système administratif. Sous le nom de *fanampouane* ou corvée, l'autorité royale peut exiger de tous ses sujets un service gratuit et obligatoire, pour le temps qu'il lui plaît et pour l'exécution de n'importe quel travail. En vertu de la corvée, la reine commande à ses sujets les travaux les plus pénibles et ceux-ci doivent obéir. C'est à ses frais et par son travail personnel que le peuple doit élever un palais à la souveraine, au premier ministre, aux grands officiers, construire les temples, les écoles, réparer les digues, fournir les soldats, pourvoir à la nourriture de certains fonctionnaires, etc. Ceux qui sont investis de fonctions publiques, gouverneurs, officiers de la cour et de l'armée, peuvent l'exiger au même titre que la reine et son premier ministre.

Quoique ce système ait produit quelques résultats utiles, ait permis la construction de quelques monuments à Tananarive, l'exécution de grands travaux agricoles, l'organisation des armées, il est tellement vexatoire qu'il est devenu une véritable cause de désordre : chacun cherche à s'y soustraire, et on voit parfois des hommes instruits feindre la plus grande ignorance pour ne pas être condamnés, en vertu de la corvée, à copier toute leur vie, sans rétribution, les certificats, passeports, lettres et rapports du premier ministre ou des hauts fonctionnaires.

Cet impôt, absolument discrédité, est un obstacle des plus sérieux à la colonisation et au développement économique de Madagascar ; il enlève à tous la confiance et la sécurité et contribue, dans une large mesure, à la diminution de la population.

Les Hovas ont un code promulgué en 1881 et appelé code Parett, du nom d'un imprimeur anglais. Cette législation, établie sous l'influence des méthodistes, est une véritable parodie des lois européennes. Bien que quelques faibles progrès aient été réalisés, l'arbitraire règne dans la justice comme dans l'ensemble du système administratif. Les procès sont interminables, et les juges, ne recevant aucun traitement, vendent leurs sentences au plus offrant des plaideurs. Au point de vue pénal, le code hova renferme les pénalités les plus rigoureuses, parmi lesquelles figurent la prison avec les fers et la décapitation.

On fait périr les condamnés à mort avec le fer d'une lance ou un couteau de boucher. Le bourreau pousse devant lui la victime, la lance en arrêt ou le couteau levé. « Combien me donneras-tu, lui dit-il parfois, si je te tranche la tête sans trop te faire souffrir ! » Malheur au patient si le prix n'est pas assez élevé ; la tête ne sera séparée du tronc que lorsque l'exécuteur se sera fait un jeu barbare de la scier peu à peu.

La peine des fers est un supplice horrible. Voici comment un témoin oculaire raconte le ferrement des condamnés. Avec le fer de vieilles pioches on fabrique d'énormes colliers en forme de fer à cheval. On prend le patient, on le couche et on engage son cou par l'échancrure d'un de ces colliers. Alors, un des exécuteurs, armé d'un gros et lourd marteau, frappe de toutes ses forces sur l'une des extrémités, tandis que l'autre est retenue entre des pierres. Avant que les deux extrémités se rejoignent, il faut des coups sans nombre. Plusieurs hommes s'y fatiguent. Figurez-vous ce marteau levé sur la tête d'un homme et retombant avec toute la force de son énorme poids augmentée de celle que lui a imprimée un bras vigoureux ; il doit frapper à quelques lignes de la figure, et s'il est mal dirigé, la tête ou la poitrine seront écrasées. Lorsque le collier est fermé, on en passe aux pieds deux de même grosseur. Pour soutenir le poids de leurs fers, les malheureux sont obligés de rester assis ou couchés.

Le collier pèse vingt-cinq livres. Les condamnés aux fers sont groupés par bandes de six, sept ou huit individus, réunis entre eux par une longue barre de métal. Un membre du groupe vient-

il à mourir, on lui tranche la tête et on dégage le cadavre, mais le poids des chaînes reste tout entier à la charge de ses plus proches voisins, et si, sur les huit hommes dont se compose le



Un paysage près de Tamatave.

groupe, sept viennent à succomber, le huitième survivant devra supporter la chaîne de ses sept compagnons d'infortune.

L'épreuve du tanghin ou tangouin était autrefois en vigueur à

Madagascar. C'était une véritable épreuve judiciaire ayant pour but de reconnaître la culpabilité ou l'innocence d'un accusé. « Le tangouin ou empoisonnement, dit M^{me} Ida Pfeiffer, est très souvent infligé aux personnes de tout rang, au noble comme à l'esclave ; il suffit pour cela d'être accusé d'un crime. Tout individu peut se porter accusateur, et il n'a pas besoin de produire de preuve. La seule obligation qu'ils ont à remplir, c'est de déposer vingt-huit écus et demi. S'il échappe à la mort, on lui donne un tiers de l'argent déposé, le second tiers appartient à la reine et le troisième est rendu à l'accusateur. Quand l'accusé meurt, on restitue l'argent à l'accusateur, parce qu'en ce cas l'accusation est reconnue vraie.

» L'empoisonnement se fait de la manière suivante : le poison est tiré du noyau d'un fruit qui a la grosseur d'une pêche et vient sur l'arbre *tanguinia veneniflora*. Le condamné est prévenu par le *lampi-tanguine* (c'est ainsi que s'appelle l'homme chargé d'administrer le poison) du jour où il aura à se présenter pour l'épreuve. Quarante-huit heures avant le jour fixé, il ne lui est permis que de prendre très peu de nourriture, et dans les dernières vingt-quatre heures on ne lui en accorde plus du tout. Les parents l'accompagnent chez l'empoisonneur, où il est forcé de se déshabiller et de jurer qu'il n'a eu recours à aucun sortilège. Le *lampi-tanguine* ratisse alors, à l'aide d'un couteau, autant de poudre du noyau qu'il croit nécessaire. Avant de faire prendre le poison à l'accusé, il lui demande s'il veut avouer son crime ; mais celui-ci s'en garde bien, car il n'en serait pas moins forcé de prendre le poison. Le *lampi-tanguine* met le poison sur trois petits morceaux de peau d'environ deux centimètres de long et coupés sur le dos d'une poule grasse, puis il les roule ensemble et les fait avaler à l'accusé.

» Autrefois presque tous ceux à qui l'on faisait prendre ce poison mouraient au milieu des convulsions et des douleurs les plus atroces. Mais, depuis environ dix ans, il est permis à ceux qui n'ont pas été condamnés au tangouin par la reine même d'employer le remède suivant contre l'empoisonnement. Aussitôt que l'accusé a pris le poison, ses parents lui font boire de l'eau

de riz en si grande quantité que souvent tout le corps enfle et qu'il survient de violents vomissements. L'empoisonné est-il assez heureux pour vomir, non seulement le poison, mais aussi les trois petites peaux entières et intactes, il est déclaré innocent, et ses parents le ramènent chez lui en triomphe avec des chants et des cris d'allégresse. Mais si une des petites peaux ne sort pas ou bien si elle est endommagée, cela ne lui sauve point la vie, et il est tué avec la lance ou d'une autre manière. »

Depuis le voyage de M^{me} Pfeiffer (1857), l'épreuve du tangouin a été supprimée chez les Hovas, mais elle subsiste encore chez quelques peuplades. Dans le sud, ce sont les crocodiles qui servent à rendre la justice ; l'accusé doit plonger trois fois dans un îlot qui leur sert de repaire, et s'il réussit à leur échapper il est déclaré innocent.

La police n'existant pas, chacun doit veiller à sa propre sécurité. C'est surtout par l'espionnage que la justice est renseignée sur les crimes commis. Mais lorsqu'il s'agit de luttes entre les tribus indigènes, qui se pillent ou s'entr'égorgent, il est rare que le gouvernement hova cherche à mettre fin à la querelle ; à peine en prend-il souci si l'un des belligérants directement soumis à son autorité est attaqué par une peuplade indépendante. S'il cherche à établir sa domination, c'est plutôt dans un but de lucre, que pour y faire régner l'ordre et la justice.



CHAPITRE DIXIÈME

L'ARMÉE HOVA

Première organisation. — Réforme de 1879. — Recrutement. — Instruction militaire.
Uniforme. — Discipline. — Les Honneurs.

Pendant longtemps, on ne connut à Madagascar aucune distinction entre les sujets, au point de vue civil et militaire. Le même homme qui, en temps de paix, faisait paître ses troupeaux ou cultivait ses rizières, devait, en temps de guerre, s'armer de la lance et du fusil pour marcher contre l'ennemi.

C'est Radama I^{er} qui a conçu l'idée d'avoir une armée organisée à l'européenne. Sous l'inspiration de l'Angleterre, qui lui fournit des armes et des instructeurs, il constitua une armée d'une vingtaine de mille hommes, qui, malgré ses défauts, devait rendre les Hovas supérieurs aux autres peuplades. Grâce à cette armée, ils ont pu étendre, dans la suite, leur domination dans l'île et entraver, d'une manière sérieuse, l'action de la France. Cependant aucune organisation régulière ne présidait au recrutement des troupes, mal armées et à peine habillées; malgré la réforme, elles étaient encore un ramassis d'hommes se ruant sur le territoire à conquérir, et l'emportant plutôt sur l'ennemi par la ruse et la terreur que par le courage et la science militaire.

Mais une nouvelle organisation, toujours dictée par les Anglais, a opéré une transformation sérieuse dans l'armée hova. En principe, tout homme libre et valide, âgé de dix-huit ans accomplis, doit le service militaire. Les chefs convaincus d'avoir exempté de leur propre autorité un homme du service militaire sont

passibles d'une amende de cinq cents francs et perdent leur grade. La durée du service est de cinq ans; ce tribut une fois payé, le Malgache est libre, sauf dans les cas extrêmes où il peut être rappelé sous les drapeaux. Enfin, les soldats envoyés dans les pays conquis ou les postes éloignés doivent être remplacés chaque année.



Soldats malgaches.

Ces prescriptions excellentes ne sont jamais complètement observées. Lorsque la répartition du contingent est faite par district et par village, chaque chef de village, assisté de deux agents, dirige les opérations du recrutement. Comme les Hovas ont peu de goût pour le service militaire, les uns cherchent à y échapper, au moyen de cadeaux, les autres s'enfuient dans la

brousse ou dans les provinces éloignées, d'autres se font attacher à la personne des gouverneurs, en qualité d'aides de camp, titre qui leur confère toutes sortes d'immunités (1). Pour combler les vides et atteindre l'effectif fixé, les chefs enrôlent parfois des jeunes gens de quinze ans et au-dessous et même des vieillards. Les hommes enrôlés ne font pas tous le même service ; une grande partie d'entre eux, une fois les opérations du recrutement terminées, retournent dans leurs villages où ils s'instruisent sur place et sont à la disposition du gouvernement. Les autres restent en garnison à Tananarive ou sont envoyés dans les villes de la côte, ou les postes intérieurs de l'île. Les troupes de Tananarive forment la garde royale (4,000 hommes environ), qui a une organisation spéciale et est le véritable noyau de l'armée hova. Tous les jours, trois cents hommes font un service régulier, les uns au palais, les autres dans la ville. « Les jours de revue, au milieu de la matinée, la reine se montre ordinairement au balcon du palais, sur la façade qui regarde le Champ-de-Mars. Dès qu'on aperçoit le parasol rouge sous l'un des arceaux de la vérandah, les cors sonnent le « garde-à-vous » la masse des troupes fait face à la souveraine, et, après avoir joué quelques moments l'air national, elles exécutent le salut militaire au milieu des cris répétés de *travantitra* (*qu'elle vive longtemps !*). Lorsqu'on lit un ordre du jour à l'armée, ou un message de la reine, tous les régiments se forment en un carré massif peu avant l'heure du départ, pour entendre la communication faite par le commandant ; après quoi ils se dispersent. C'est un spectacle curieux, depuis les hauteurs de la ville, que la dispersion des soldats après l'exercice. Les lignes se brisent l'une après l'autre en une infinité

(1) « Radama I^{er}, dit le commandant d'Equilly, qui avait voulu tout régler à l'européenne, n'avait pas oublié la création des états-majors et spécialement celle des officiers d'ordonnance. Il avait d'abord fixé le nombre d'officiers que chaque officier général pourrait avoir auprès de sa personne ; mais, le temps aidant, on permit à ces hauts personnages de déterminer eux-mêmes le chiffre de leurs aides de camp et ce chiffre atteignit bientôt des proportions fantastiques. Vers 1860, il n'y avait plus de soldats dans l'armée hova, on n'y trouvait que des aides de camp. Le premier ministre Raïnivohitrony, remercié en 1864, en légua sept mille à son frère et successeur. Celui-ci ayant été constitué par l'usage héritier des aides de camp de tous les officiers généraux morts, on vit le nombre s'élever au chiffre de dix mille. »

d'atomes distincts, et la plaine se couvre aussitôt d'individus courant chez eux dans toutes les directions. Il n'est pas moins intéressant d'observer avec quelle rapidité on met de côté les uniformes pour reprendre, avec un sentiment de soulagement non dissimulé, le lamba de chanvre grossier où l'on se meut à l'aise. Les officiers et la musique ne se dispersent pas dans la plaine; ils viennent en corps à la ville pour présenter leurs respect à la reine, dans la cour du palais, avant de rentrer chez eux.

Le recrutement ne s'opère d'une manière régulière que dans l'Imérina et le pays des Betsiléos; chez les autres peuplades, des soldats hovas sont envoyés pour encadrer les indigènes peu nombreux qui consentent à s'enrôler. Quelques-uns comme les Betsimiraraks se laissent facilement incorporer, mais les Sakalaves évitent presque toujours les charges militaires qu'on veut leur imposer, tandis que les Antanosses, en révolte perpétuelle, s'y refusent ouvertement.

L'armée hova, forte de trente à trente-cinq mille hommes, atteint, avec les contingents auxiliaires, le chiffre d'environ soixante mille hommes, qui, s'ils étaient bien encadrés, bien instruits et bien équipés, constitueraient un danger sérieux. Mais, outre que l'esprit militaire fait défaut, que la discipline est fort relâchée, les cadres très nombreux, car ils constituent près du tiers de l'armée totale, manquent de science et d'expérience. Seuls quelques jeunes officiers, formés à l'école du colonel anglais Shervinton, ont des connaissances militaires.

Beaucoup de soldats se dispensent d'assister régulièrement aux exercices, soit en invoquant des cas de dispense, facilement admis, ou en donnant une petite somme d'argent à un officier. Bien qu'ils obéissent avec une certaine docilité, que leurs mouvements aient une correction apparente, leur éducation militaire est peu avancée, et un de leurs instructeurs s'exprime ainsi à leur égard: « Les mouvements sont peu variés et se réduisent simplement à des contremarches, au passage d'une ligne colonne à une colonne perpendiculaire et réciproquement, à l'augmentation ou à la diminution des intervalles entre les colonnes d'une même ligne. Les

colonnes s'éloignent et se rapprochent par le pas de côté, sorte de pas répété, saccadé et d'un effet bizarre. »

Les formations de combat sont appréciées de la manière suivante : « Chaque chef, en particulier, fouillant dans ses souvenirs en empruntant quelques idées sublimes à la lecture de quelque vieil ouvrage ou à la conversation avec des Européens, s'évertue à trouver, pour ses hommes, une formation de combat. Le clairon sonne : les hommes, rompant leurs rangs, vont se rassembler sur le point le plus éloigné de la place ; les officiers à cheval vont se placer au centre de leurs troupes. Deuxième sonnerie, et l'on voit se détacher du gros une ligne de tirailleurs ; le fond du tableau est occupé par le reste de la troupe qui s'agite, se disloque et subitement on voit apparaître sur l'herbe de la plaine, dessinés en murailles humaines, des redoutes, des batteries, des carrés, des ronds et même des croix. »

Ce sont là les seuls exercices des Hovas, les manœuvres de campagne étant considérées comme trop faciles et les exercices de tir étant peu fréquents. Ils sont moins rares sur les côtes qu'à Tananarive où les fusils servent surtout de parade aux soldats.

Si l'uniforme a perdu le caractère ridicule qu'il avait autrefois, il n'en est pas moins très défectueux. Le soldat s'habillant à ses frais en prolonge le plus longtemps possible la durée. A la longue, l'usage donne au vêtement des teintes indéfinissables. « Les officiers ont une meilleure tenue, proportionnée à leur fortune. Dans les grades les plus modestes, les plus riches peuvent avoir des habits de généraux, et, réciproquement, les généraux peuvent être habillés en simples capitaines. Seulement, chaque habillement, dans son ensemble, a une certaine unité harmonieuse ; il est moins disparate qu'on ne se l'imagine habituellement. Les uniformes anglais sont les plus estimés ; on les agrmente encore, selon sa fantaisie, de larges bordures d'or et d'argent. Sur les habits froidement corrects des Européens, les Hovas n'ont point trop mauvaise figure ; ils ne paraissent pas gênés dans leurs mouvements. Si l'uniforme était imposé, avec toutes les distinctions que comporte la hiérarchie, leurs officiers,

sans avoir l'air belliqueux, ne prêteraient que fort peu à la critique ou à la raillerie.

» Si les soldats hovas ne sont pas équipés par leur gouvernement, ils ne sont pas davantage logés et nourris. Il n'existe nulle part des casernes telles que nous en avons en Europe; à Tananarive, les soldats se logent où ils veulent; il suffit que, le mardi matin, ils se rendent sur le champ de manœuvre de Souanirane. En province, les aides de camp du gouverneur habitent ordinairement avec lui dans les batteries; les soldats cherchent en ville un abri. Là où la sécurité est moins grande les cases des soldats se groupent autour de celle du gouverneur; mais c'est le soldat qui construit sa case à ses risques et périls.»

Cette absence de casernement a les plus funestes effets pour la discipline. « Le soin laissé à chaque homme de pourvoir à ses

besoins contribue encore à énerver les forces hovas et à empêcher toute instruction militaire sérieuse. Quels efforts exiger d'hommes qu'on ne nourrit pas? Si peu de besoins que l'homme puisse avoir sous les tropiques, il faut pourtant vivre. C'est ce qui explique qu'à Tananarive, tant de soldats manquent aux appels du mardi; la plupart d'entre eux sont engagés comme porteurs entre Tananarive et Tamatave, et leur absence dure quelquefois six semaines ou deux mois. D'autres, moins travailleurs, troublent la sécurité de la ville par des vols répétés et impunis quelques-uns enfin parviennent à



Soldat de la garde d'honneur.



Garde de la résidence de la reine.

fuir, et gagnent les immenses solitudes du nord-ouest, seulement parcourues par les troupeaux et se livrent au vol ou au commerce des bœufs (1). »

Quant à la hiérarchie militaire, elle est la même que sous Radama I^{er}. Ce prince ayant adopté, pour ses soldats, le système des grades en usage dans les armées européennes, avait chargé le français Robin d'en désigner les noms. Dès lors, dans un français devenu malgache, le simple soldat fut appelé *sorodany*, le sergent, *sariza* et ainsi de suite. Mais ces noms étrangers, embarrassant la langue et la mémoire du Hova, furent remplacés par la qualification d'honneur, précédée du numéro qui indique le grade. Aujourd'hui l'armée hova comprend seize honneurs équivalent aux grades suivants : 1^{er} honneur, soldat, — 2^e honneur, caporal, — 3^e honneur, sergent, — 4^e honneur, adjudant ou sous-lieutenant, — 5^e honneur, lieutenant, — 6^e honneur, capitaine, — 7^e honneur, chef de bataillon, — 8^e honneur, lieutenant-colonel, — 9^e honneur, colonel, — 10^e honneur, général de brigade, — 11^e honneur, général de division, — 12^e honneur, maréchal. Les seigneurs hovas ayant trouvé le grade de maréchal insuffisant, sur leurs instances, quatre autres honneurs furent créés : 13^e honneur, maréchal-général, — 14^e honneur, maréchal suprême, — 15^e honneur, maréchal extraordinaire, — 16^e honneur, maréchal tout à fait extraordinaire. Enfin le commandant en chef est 17^e honneur, titre que portent également quelques membres de la famille royale.

La hiérarchie civile étant la même que la hiérarchie militaire, ce système d'honneurs a donné lieu à de nombreux abus, à un favoritisme sans frein, auxquels on a tenté de remédier sans résultats sérieux.

L'armée hova ne peut donc soutenir aucune comparaison avec les troupes européennes. Beaucoup de soldats désertent, non par lâcheté, mais par dégoût du service militaire ; en outre, son armement et son instruction sont peu perfectionnés. Toutefois, elle

(1) Martineau.

n'est pas une horde indisciplinée, incapable de soutenir la moindre résistance sérieuse; mais, comme les événements récents l'ont prouvé, cette résistance ne saurait être de longue durée. Les marais fangeux, les rivières peuplées de caïmans, les chemins escarpés et les forêts impénétrables, ont été jusqu'ici les obstacles les plus sérieux à la conquête de Madagascar.



CHAPITRE ONZIÈME

L'AGRICULTURE

Opinions diverses sur la fertilité de l'île. — Zones de culture. — La culture chez les Hovas et les autres peuples malgaches. — La propriété et l'esclavage. — Les concessions.

Madagascar, cette terre pour laquelle nos soldats et nos marins ont versé leur sang à diverses reprises, est, sous bien des rapports, un pays inconnu. En ce qui concerne la richesse du sol, les opinions les plus variées ont été émises. Pour les uns, c'est un des pays les plus riches du monde. « Le sol de Madagascar, écrit M. Francis Riaux, est d'une fertilité inouïe. La végétation s'y déploie avec une exubérance et une richesse incroyables. Les forêts contiennent les plus précieuses essences pour l'ébénisterie et les constructions navales. L'élévation graduelle du sol de l'île, depuis les côtes jusqu'aux plateaux du centre, fait que les végétaux les plus divers s'y succèdent sans discontinuité, les parties basses produisant les plantes tropicales, tandis que sur les terres les plus hautes les plantes des climats tempérés se développent aisément. Les pâturages y abondent comme les forêts. Le riz y vient presque sans culture, ainsi que le maïs, le froment, l'avoine, le millet, l'orge, la pomme de terre, etc. Les fruits les plus remarquables sont l'ananas, la figue, la pêche, la grenade, le citron, l'orange, la banane, le coco. La vigne produit deux récoltes par an comme à la Réunion. C'est vraiment la terre promise. »

D'autre part, M. Grandidier, qui a consacré cinq années à parcourir l'île dans tous les sens, n'y voit qu'un pays de rizières.

« Qu'on aille, dit-il, du nord au sud, de l'est à l'ouest, ce n'est qu'auprès de la mer qu'apparaît la végétation. Partout ailleurs, il n'y a qu'un sol dur comme la pierre où pousse à peine un chétif et maigre gazon. Pas d'arbustes, pas de fleurs. Les fonds marécageux des vallons, toujours très étroits, sont transformés par le travail de l'homme en riches rizières. Mais les versants et les sommets sont abandonnés à leur stérilité. Il n'est pas douteux que la moitié de l'île peut être considérée comme entièrement impropre à la culture, au moins dans l'état actuel de la population et avec les moyens de travail et d'amendement dont elle dispose. Le reste de l'île est moins ingrat. »

Entre ces deux opinions extrêmes, celle qui semble se rapprocher davantage de la vérité est celle du P. de La Vaissière, qui constate qu'il en est de Madagascar comme de tous les grands pays du monde : il y a du bon, du très bon, et du mauvais. Si certains points sont d'une fertilité extraordinaire, il y en a d'autres, en assez grand nombre, qui sont presque stériles. Cependant on peut dire, avec M. Laillet, que toutes les ressources indispensables à l'alimentation de l'homme se trouvent à Madagascar.

Pour se rendre un compte exact de la richesse agricole de l'île, il est bon d'examiner successivement les trois zones de cultures qui ont chacune leurs ressources propres : le terrain des côtes, le terrain central et la région moyenne qui les sépare.

Quand on part du cap d'Ambre pour se diriger vers la baie de Passandava, sur la côte nord-ouest, le regard s'arrête sur une succession de montagnes voisines de la mer, superposées les unes aux autres, abruptes et boisées. Aucun établissement sérieux n'a été tenté sur cette partie du littoral. En continuant vers le sud, les rochers s'éloignent de plus en plus de la mer et laissent à découvert un terrain baigné par de nombreux cours d'eau. Un dépôt neptunien, sur lequel est venu se superposer un second dépôt de détritrus entraîné des hauteurs par les fortes pluies de l'hivernage, donne au sol une teinte noirâtre qui, suivant le P. La Vaissière, fait concevoir les plus belles espérances de fécondité.

Toute cette partie de la côte occidentale n'en reste pas moins dans un état de stérilité à peu près complète. La faute en incombe aux Sakalaves qui mènent une vie nomade et délaissent la culture pour se livrer à l'élevage des bœufs ; pour ce motif, ils s'éloignent du rivage afin de rechercher les pâturages des montagnes et des vallées de l'intérieur. Pendant que leurs troupeaux paissent en liberté autour d'eux, ils se procurent, sans efforts, leur nourriture au moyen de plantes sauvages qui croissent en abondance dans les forêts. Ils sèment du riz d'une manière hâtive, et, comme les produits récoltés sont peu abondants, ils n'en mangent guère qu'un tiers de l'année. Les indigènes qui habitent la baie Saint-Augustin se livrent à la culture des pois du Cap et de l'orseille, que des bateaux transportent à la Réunion. Les pluies de l'hivernage, trop abondantes, nuisent beaucoup aux récoltes et contribuent à l'infertilité de la région occidentale.

C'est pourquoi les colons européens lui préfèrent la côte orientale, qu'on peut diviser en trois parties principales. Dans la première, entre le cap d'Ambre et Fénériver, les montagnes et les vallées sont garnies de forêts en pleine vigueur ; les montagnes, se prolongeant jusqu'à la mer, laissent peu de place aux plantations importantes. Vohémar fait seule exception ; on y rencontre de vastes plaines avec d'excellents pâturages où paissent de nombreux troupeaux de bœufs. Mais la rareté des arbres compense ces avantages, car elle détourne les colons qui préfèrent les vallées fécondées par les détritux végétaux nécessaires à la production du café. L'aspect est à peu près le même de Fénériver à Tamatave, sauf que les montagnes, s'éloignant un peu plus de la mer, laissent un champ plus considérable aux grandes entreprises agricoles. Ce n'est qu'à partir de Tamatave jusqu'au sud de l'île que se rencontrent les grandes plantations européennes. Là se rencontrent le caféier, le vrai produit du sol malgache, et la canne à sucre, introduite d'abord avec timidité, mais qui semble appelée à un grand succès. Le cotonnier réussit bien sur ce littoral de même que la vigne plantée au pied des montagnes.

La région moyenne, comprenant les parties élevées entre 400 et 1,200 mètres d'altitude, est encore peu exploitée, quoiqu'elle

constitue la partie de l'île la plus favorable à tous les genres de culture. Le sol, parfaitement arrosé par une eau limpide et fraîche, peut produire à la fois les végétaux d'Europe et ceux des



Berger Malgache.

tropiques : le café, la canne à sucre, le riz, le manioc, le maïs, les haricots, la pomme de terre, la vigne, etc. Les nombreux pâturages y permettent l'élevage des bêtes à laine comme des bêtes

à cornes. Les volailles et les oiseaux de basse-cour y abondent et y sont vendus à vil prix.

La zone centrale, qui constitue la partie principale de l'île, contraste péniblement avec le reste du pays. Plus préoccupé d'asseoir sa domination que d'assurer la prospérité du pays, le gouvernement hova a laissé détruire les forêts, de sorte que les pluies, tombant par avalanches sur les monticules dénudés d'arbres, en transportent la terre végétale au fond des vallées ; le vent et les rayons du soleil achèvent cette œuvre de mort, et il ne reste plus que des landes immenses et mornes où pousse le jonc. Néanmoins, la région n'est pas tout à fait stérile, et le caféier, la canne à sucre, le riz, les haricots et les pommes de terre y réussissent assez bien. Le Hova tire le plus de parti possible de ce terrain argileux et rougeâtre. Grâce à leurs efforts, on rencontre dans l'Imérina quelques beaux champs de maïs, des rizières entretenues avec soin et entourées de palissades d'aloès ou de cactus épineux, qui les garantissent contre le bétail et les autres animaux.

Mais les autres peuples malgaches emploient les procédés de culture les plus primitifs. Ils ne labourent pas et se contentent de remuer la terre avec une bêche. « L'ensemencement est confié aux femmes et aux filles. Elles marchent de front, à travers champs, tenant à la main un bâton pointu, avec lequel elles creusent de petits trous dans lesquels elles jettent quelques graines de riz qu'elles recouvrent ensuite du pied. Cette opération, faite avec une assez grande régularité et une cadence très marquée, donne à ces femmes l'aspect d'une troupe de danseuses. Chez les Antankares, la terre, après la saison des pluies, est piétinée par les bœufs ; ce labour rudimentaire terminé, on sème le riz.

» Si, malgré la fertilité incontestable d'une grande partie du sol de Madagascar, l'agriculture y est encore, pour ainsi dire, dans l'enfance, cela tient, non seulement à l'indolence naturelle à la plupart des Malgaches, mais aussi à l'état d'esclavage dans lequel restent presque les deux tiers de la population et à la coutume, érigée en loi, qui veut que la reine soit l'unique propriétaire de toute la terre de Madagascar. Aucun sujet, à quelque

rang qu'il appartienne, ne possède un seul pouce de territoire : il n'en a, en quelque sorte, que l'usufruit, que la souveraine veut bien lui accorder conditionnellement selon son bon plaisir. En vertu de la même loi, l'étranger ne peut acquérir la moindre parcelle du sol... Les grandes richesses de Madagascar ne commenceront à être réellement utilisées que le jour où l'esclavage aura disparu et où la propriété individuelle aura été constituée. » (1)

Les rares concessions obtenues par les Européens ne constituent pas une propriété dans le sens absolu du mot. Elles sont accordées pour une durée qui n'excède pas trente ans, moyennant un cautionnement préalable et une redevance annuelle. En dehors de toutes les difficultés suscitées par le premier ministre et les fonctionnaires du gouvernement, plusieurs concessionnaires n'ont pu, à cause des conditions du travail, tirer aucun profit de leur exploitation, la corvée royale pouvant, du jour au lendemain, leur enlever les ouvriers nécessaires.

L'agriculture ne prospérera réellement à Madagascar que le jour où le régime économique aura été complètement transformé.

(1) Notices coloniales.



CHAPITRE DOUZIÈME

L'INDUSTRIE

Tissus de soie, de coton et de chanvre. — Le raofia. — La corne de bœuf. — Industries diverses. — L'art de la construction.

L'industrie malgache est encore peu avancée, bien qu'elle se soit développée sous l'influence européenne. Cette situation tient surtout aux besoins très restreints des indigènes et à l'absence de communications, qui rend très difficile l'échange des produits.

Les tissus, les ouvrages en paille et en jonc figurent au premier rang de l'industrie indigène. Les tissus en soie sont les plus estimés : après avoir recueilli les cocons, les Malgaches en retirent la chrysalide qui devient un mets très recherché et font bouillir la soie dans l'eau pour les débarrasser des matières visqueuses. Ensuite commence le travail de la fileuse qui tient la soie de la main gauche, entre le pouce et l'index, tandis qu'avec la main droite elle tord et tend le fil, lequel s'enroule ensuite dans un léger roseau adapté à son petit doigt. Le métier qui sert au tissage est très élémentaire. « Qu'on se figure, dit le P. La Vaissière, six petits pieux de vingt centimètres de haut plantés en terre et disposés en rectangle ; ils servent à teindre les fils. Une navette passant successivement d'un côté à l'autre, ainsi qu'une règle faisant fonction de peigne et destinée en même temps à serrer le tissu, c'est là tout l'appareil. Aussi la pièce qui sort d'un pareil métier n'a-t-elle guère plus de cinquante centimètres de large et trois mètres au plus de long.

» Pour teindre ses tissus, le Malgache trouve dans le pays à

peu près toutes les couleurs ; ils les prend partie dans le suc des plantes, partie dans l'écorce des arbres, partie dans la terre. Les lambas en soie sont un fort beau travail, soit au point de vue



Forge malgache.

du tissage, soit pour la délicatesse et la distribution des couleurs. Ils sont fort prisés par les Européens, et sont l'objet d'un grand commerce dans l'Imérina, notamment pour les sépultures. Enseve-

lir un parent, sans revêtir son corps d'un ou plusieurs lambas (1) en soie, serait un déshonneur qu'il faut éviter à tout prix, et l'on dépensera s'il est nécessaire toute sa fortune, on contractera même des dettes ruineuses afin de se procurer ce lamba précieux. »

Le coton appelé *landi-hazo* (soie de bois) sert aussi à fabriquer de beaux tissus, confectionnés à l'aide de procédés analogues. Avec le chanvre on fait des lambas grossiers qui sont le vêtement ordinaire des pauvres, des esclaves et même des riches pour les jours ordinaires. Ce vêtement chaud et peu coûteux abonde sur les marchés à l'approche de l'hiver. Les feuilles du chanvre sont fumées par certains Malgaches en guise de tabac : c'est un véritable poison qui les enivre et finit peu à peu par les hébéter.

On fait aussi des tissus à l'aide du *raofia*, sorte de palmier ou de cocotier qui pousse à merveille sur le littoral. Quelquefois ces tissus sont très fins et très délicats, surtout lorsque le *raofia* est mêlé avec le coton ou le chanvre ; mais le plus souvent il est employé pour la fabrication d'étoffes grossières comme les toiles d'emballage, les sacs pour le riz et les diverses céréales.

Avec les joncs des marais, les Hovas font des chapeaux, des corbeilles, de petites boîtes, ainsi que des nattes, dont les unes, plus grossières, remplacent le plancher dans leurs maisons, les autres fines et plus soignées, principalement chez les Betsiléos et les Betsimiraraks, servent de nappes et de draps de lit.

La corne de bœuf, opaque ou transparente, fournit des assiettes, des cuillers, des fourchettes, des verres à liqueurs. Pour lui donner toutes ces formes « l'ouvrier indigène commence par chauffer à petit feu cette matière réfractaire, et, dès qu'elle est assez ramollie par la chaleur, il la découpe en lames plus ou moins épaisses. Ensuite il chauffe chacune des lames séparément. Devenues assez molles pour céder à une pression ordinaire, il les place dans un moule en bois, et les étend de manière à leur faire prendre parfaitement la forme du moule, La corne refroidie sortira de ce moule, assiette, cuiller, etc. Quelques coups de polissoir achèveront l'ouvrage. » Ce sont là les plus gracieux produits

(1) Le lamba est le vêtement national des Malgaches.

de l'industrie malgache, ceux qui provoquent le plus l'admiration des étrangers.

La poterie fournit à peine les objets les plus indispensables. La terre en est excellente, mais elle est mal cuite et sans vernis, sauf dans un certain genre d'assiettes portant sur un pied que l'on vernit à la mine de plomb. L'orfèvrerie n'est pas plus en progrès, non que les orfèvres manquent d'habileté, étant donnés surtout les instruments rudimentaires dont ils disposent, mais à cause des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur art. S'ils savent fort bien travailler les anneaux, les chaînes d'or et d'argent, les bracelets, les pendants d'oreilles, ils redoutent, avec raison, que leur talent connu du public et surtout des chefs, ne leur procure moins de profit que de désagréments. En outre, les mines du pays n'étant pas exploitées, ils font venir d'Europe l'or dont ils ont besoin, par l'intermédiaire des traitants, ce qui leur occasionne des frais considérables.

Les forgeurs ne rencontrent pas les mêmes difficultés que les orfèvres, car le minerai de fer abonde à Madagascar, principalement dans l'Imérina. Par exemple, l'habileté fait défaut aux ouvriers qui n'ont pas suffisamment profité des leçons des Européens, qu'ils se sont empressés d'oublier pour revenir à leurs anciennes routines. Par contre, les Hovas travaillent fort bien le fer-blanc avec lequel ils font des arrosoirs, des assiettes, des boîtes de toute dimension, des caisses, des malles, etc. Ils se recrutent dans la caste noble et sont de corvée toutes les fois qu'un travail important doit être exécuté au palais de la reine ou chez les hauts personnages.

L'extraction de la pierre se fait par des procédés très simples, sans avoir recours à la poudre ou à la dynamite. Parmi les produits chimiques, il faut citer : la potasse, en malgache *sira-hazo* (sel de bois), qu'on tire des cendres de jones ou de certains bois, employée à différents usages ; l'huile de ricin, dont on fait grand usage comme purgatif ; l'huile de pieds de bœuf, mal épurée comme la précédente, souvent falsifiée avec de la graisse, et servant à l'éclairage. Le Malgache extrait cette huile en faisant bouillir dans une marmite pleine d'eau un certain nombre de

pieds de bœufs, coupés en petits morceaux : l'huile se dégage sous l'action de la chaleur et monte au-dessus de l'eau.

La fabrication du tabac mérite une mention spéciale. « La culture coûte peu, puisque le tabac vient de lui-même sans avoir été semé, et qu'on le rencontre à l'état de plante parasite sur les vieux murs et le long des chemins. La préparation du tabac est une industrie privée sans contrôle de l'Etat, et chacun l'exploite à sa guise. Le tabac à priser devrait changer de nom dans le pays ; à Madagascar, en effet, on ne prise pas, mais on le mâche à l'instar de nos chiqueurs. Il est rare de trouver un Hova au-dessus de quinze ans qui n'ait sa tabatière dans son lamba et la prise à la bouche. L'exemple des blancs commence à accréditer le cigare parmi les jeunes gens, ils croient qu'il est de bon ton de fumer. Pour quelques francs, on se procure environ un millier de cigares dans le pays (1). »

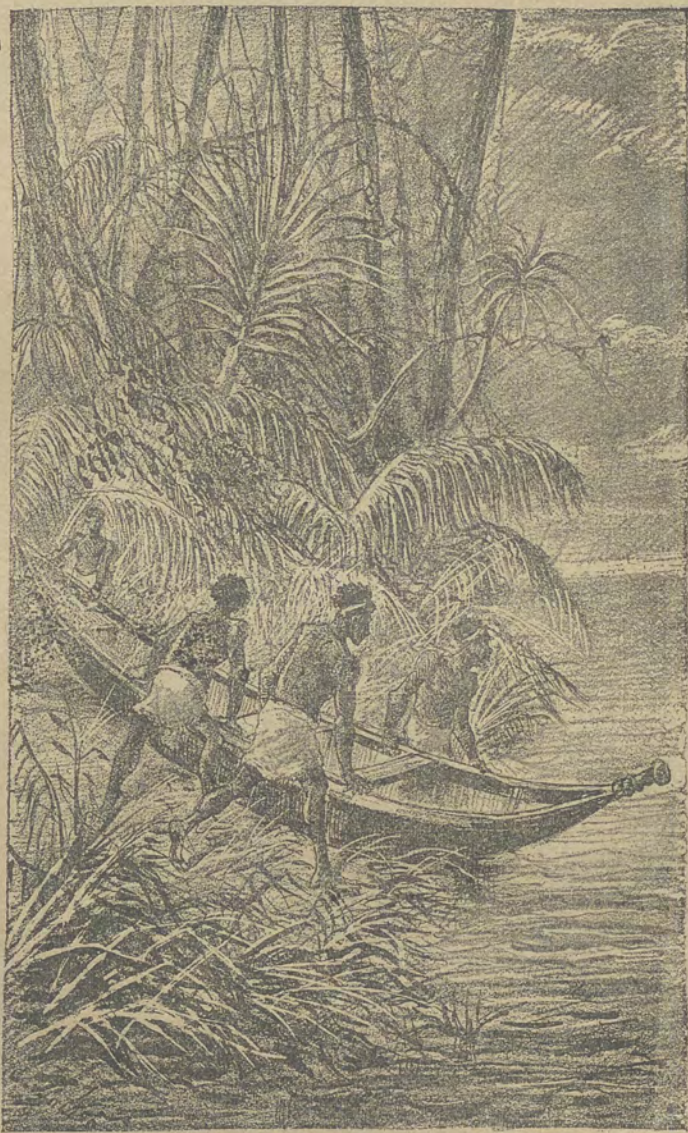
De toutes les industries introduites par les Européens, la plus ancienne est celle du savon. L'Anglais Caméron, venu en 1826, a le premier doté l'île de cette industrie qui depuis s'est développée sans beaucoup se perfectionner. La fabrication de la poudre a suivi, et c'est un Français, M. Laborde, qui a enseigné aux ouvriers malgaches la manière de préparer la poudre blanche qui entre dans les capsules. M. Laborde est un des hommes qui a le plus contribué au développement industriel de Madagascar. Mais ses vastes établissements de Mantasoua ont été détruits par la barbarie hova ; cependant le voyageur, en visitant ces ruines, remarque encore des vestiges de la fonderie de canons et de mortiers, la grande roue hydraulique, destinée au forage des canons, les hauts fourneaux, la fabrique de verre et de porcelaine, le four à chaux et, dans un îlot voisin, la fabrique des bombes et des fusées à la congrève.

L'art du cordonnier et celui du tailleur ont été également introduits par des Européens. Le second de ces métiers n'est pas considéré comme servile, et les plus nobles personnages tirent vanité de leur adresse à coudre un habit.

Autrefois rien de plus simple que la construction des maisons.

(1) P. La Vaissière.

Un humble toit de chaume soutenu par quelques poteaux en bois, des murailles en roseau ou en jonc, un plancher en rondins serrés les uns contre les autres au moyen de lianes de la forêt, des



Lancement d'une pirogue.

portes et des volets grossièrement taillés à coups de hache, voilà ce qui constituait la demeure d'un Malgache. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et si les cases en chaume et en roseaux

subsistent encore sur le littoral, elles sont en train de disparaître dans l'Imérina. L'art de la construction est un de ceux qui ont fait le plus de progrès. La terre durcie au soleil, offrant une très grande consistance et résistant à l'intempérie des saisons, la brique, cuite au four ou séchée à l'air, le pisé, très rarement le bois seul, presque jamais la pierre, tels sont les éléments principaux des nouvelles habitations du pays des Hovas. Des maisons régulièrement bâties remplacent peu à peu les anciennes paillottes dans les villes et les villages un peu importants. Tamatave renferme, principalement dans le quartier européen, un grand nombre de maisons, non seulement convenables, mais de belle apparence, avec des appartements vastes et bien disposés s'ouvrant au rez-de-chaussée et au premier étage sur de grandes varangues (vérandas ou balcons) qui y entretiennent la fraîcheur dans les pays chauds.

Par les progrès déjà réalisés, on peut juger de l'avenir économique de Madagascar le jour où les bassins houillers situés dans les parages des baies de Passandava et de Bavatoubé, régulièrement exploités, fourniront l'aliment indispensable à tout développement industriel.



CHAPITRE TREIZIÈME

LE COMMERCE

Commerce intérieur. — Les marchés. — Commerce extérieur. — Embarquement des bœufs.
La monnaie malgache. — Les ventes d'esclaves.

Le commerce intérieur a peu d'importance à cause du manque de voies de communication, de l'insécurité résultant de la mauvaise administration et surtout de l'absence des besoins qui créent les échanges (1). La plupart des peuplades vivent séparées des tribus voisines et tâchent de se suffire à elles-mêmes. Seuls les Hovas font exception; soit par l'ambition de s'enrichir, soit par le désir d'étendre leur suprématie sur le reste de l'île, ils s'adonnent au commerce avec autant d'ardeur que les Européens habitant leur pays. En dehors des bazars établis dans les principales villes, il existe sur tout le territoire qui leur est soumis de grands marchés, portant le nom du jour de la semaine auquel ils sont tenus; celui de Tananarive se tient le vendredi et est appelé *soma*.

Leur physionomie est curieuse, car c'est une longue affaire qu'un marché à Madagascar; la finesse et la ruse indigènes s'y exercent à plaisir. Le vendeur demande au moins le double de

(1) Un des résultats de cette mauvaise administration est le *fahavalisme* ou le banditisme. Les *Fahavales*, répandus dans toute l'île, mais surtout dans le pays sakalave, se livrent surtout à l'enlèvement des bœufs et même des habitants qu'ils vendent comme esclaves. Ils opèrent par bandes nombreuses ayant une certaine organisation. Loin de les inquiéter, les gouverneurs malgaches se font souvent leurs complices et partagent avec eux les bénéfices de leurs expéditions.

ce qu'il veut obtenir, tandis que l'acheteur offre bien au-dessous du prix qu'il est disposé à donner. Ce n'est qu'après de longs pourparlers qu'on arrive enfin à conclure l'accord, appelé en malgache *ary varotra*, c'est-à-dire vente débattue ou contestée.

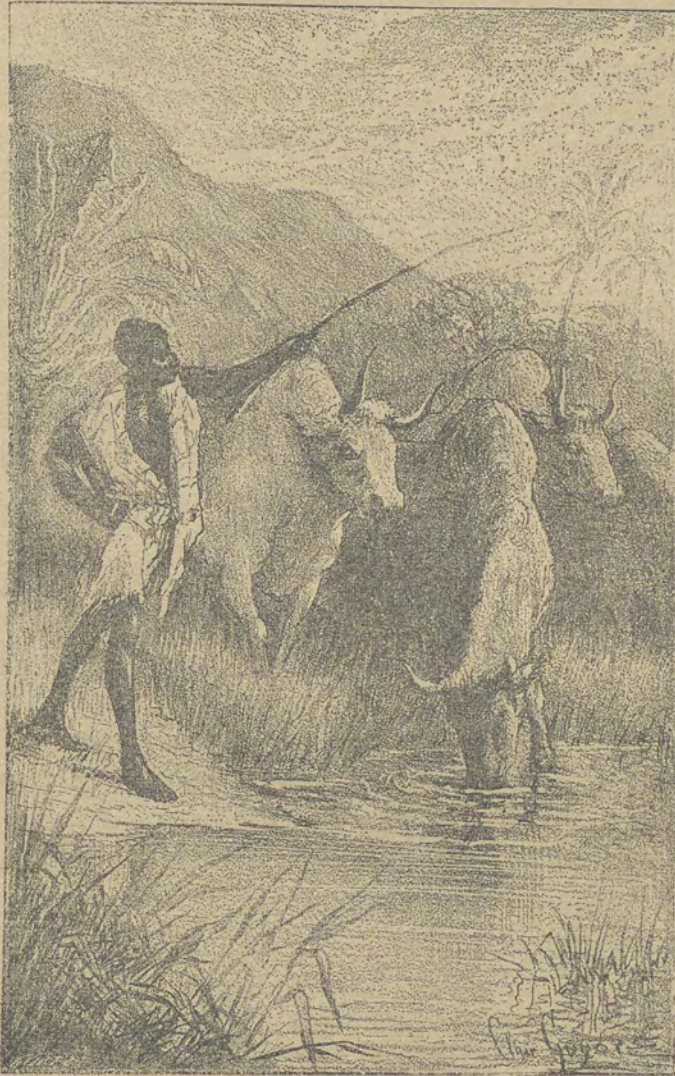
Quant au commerce extérieur, il est difficile d'en établir la valeur, même approximativement, la plus haute fantaisie présidant aux droits de douanes établis par les Hovas sur tout le littoral.

Les principaux produits d'exportation sont les bœufs, le riz et les peaux. Dans les îles Maurice et de la Réunion, le sol étant presque exclusivement consacré à la culture de la canne à sucre et du café, on fait venir de Madagascar le riz et les bœufs nécessaires à l'alimentation. Le riz connu sous le nom de riz blanc ou malgache est fort estimé quoique moins nutritif que celui de l'Inde.

Mais le bœuf est l'élément principal du commerce extérieur. Des troupeaux entiers de bœufs qui paissent dans l'intérieur de l'île sont dirigés vers les ports de Tamatave, Foulepointe, Vohémar, et en plus petit nombre vers Majunga et les ports de la côte occidentale, pour être expédiés à l'étranger. Les bestiaux sont renfermés dans des parcs toujours bien approvisionnés.

Voici, d'après le P. La Vaissière, la manière dont on les embarque. Le navire mouille le plus près possible du rivage avec lequel il se tient en communication au moyen d'un gros câble solidement fixé à terre. Entre le navire et le rivage vont et viennent de grandes pirogues destinées à charger les bœufs et pouvant effectuer leurs évolutions par la seule opération du halage que les matelots exercent sur le gros câble. Ces pirogues sont garnies d'une dizaine de forts rondins disposés transversalement et débordant à droite et à gauche. Les chargeurs, munis d'une longue corde, dans laquelle ils ménagent un nœud coulant, enlacent les cornes du bœuf qui se débat fortement pour y échapper. Mais une fois lié, on le tire ; il faut qu'il suive et arrive ainsi de la sorte jusqu'à la pirogue où il perd pied ; on l'attache facilement aux rondins par la tête, maintenant celle-ci au-dessus de l'eau, pendant que le reste du corps est plongé

! dans la mer. Rien de plus curieux à voir que les bonds désordonnés du bœuf au sortir du parc, alors que, tout désireux de rompre la corde à laquelle il est attaché, il poursuit de ses impuis-



Troupeau de bœufs à l'aiguade.

santes fureurs ceux qui le tiennent, le harcèlent, et qui, tantôt le poussant, tantôt le tirant et l'agaçant de mille manières, finissent par le conduire dans l'eau profonde où il perd pied, et se laisse

sans plus d'efforts attacher aux rondins de la pirogue. Lorsque le nombre des bœufs est complet, les hommes qui sont dans la pirogue la conduisent, en faisant effort sur le gros câble, jusqu'au navire. Là un système de sangles et de poulies prend les bœufs au milieu de l'eau, et les hisse à l'intérieur du navire.

Comme la rade de Tamatave abonde en requins, il n'est pas rare de les voir prélever un sanglant tribut sur l'un des bœufs attachés aux flancs de la pirogue. Pour parer à cet inconvénient, des hommes armés de sagaies et montés sur de petites embarcations courent çà et là et donnent la chasse aux requins qu'ils aperçoivent.

Le commerce des salaisons a pris, depuis quelque temps, une grande extension et on s'occupe d'aménager dans l'île des salines qui dispenseront les Malgaches de faire venir leur sel de Marseille. Autrefois on dépeçait les bœufs avec leurs peaux ; aujourd'hui cette partie de l'animal est l'objet d'une grande exportation. A ces articles il faut ajouter un peu de caoutchouc, de vanille et une faible quantité de sucre.

Le commerce d'importation se compose principalement de toiles américaines et de rhum de Maurice. Prisant plus le bas prix que la qualité, les Malgaches achètent volontiers les toiles d'Amérique. Il en est de même du rhum de Maurice, celui de la Réunion ne pouvant être cédé au même prix à cause de sa qualité supérieure. Des navires français importent les soieries, les articles de Paris, les comestibles, la bière, les liqueurs, l'huile d'olive. Avec les tissus communs, les navires américains apportent des fusils, de la poudre et du plomb. La France n'occupe encore que le second rang pour les relations avec Madagascar, mais ses progrès sont rapides.

Le mouvement commercial est moins important sur la côte occidentale où il s'opère par des boutres arabes qui vont à Mozambique, Zanzibar ou dans l'Inde. Dans la partie qui échappe à la domination hova, on exporte beaucoup de bois de forêts, ce qui est impossible sur le versant oriental, où cette exportation est sévèrement interdite par le gouvernement de Tananarive.

Le système monétaire mérite une mention toute particulière.

« Les Malgaches n'ont pas de monnaie nationale et toutes les espèces qui circulent chez eux sont étrangères. La pièce de monnaie type est la piastre espagnole qui sert à fixer tous les prix. Elle a été pendant longtemps seule en usage à Madagascar, mais depuis quelques années on lui préfère la pièce de cinq francs de France, dont la valeur est à peu près équivalente; du reste, on accepte presque toutes les monnaies d'argent qui ont sensiblement la même grandeur et le même poids. » Pour les sommes inférieures, on coupe la pièce par moitié, par quart et par fractions beaucoup plus petites encore. On pèse ces fragments avec de petites balances que les indigènes portent constamment avec eux. « Ces petits instruments, dit le commandant Dupré, sont d'une délicatesse remarquable et leur servent à peser jusqu'à la sept cent vingtième partie d'une pièce de cinq francs, c'est-à-dire la valeur de trois quarts de centimes environ en argent. Jamais ils ne font une pesée sans une contre-épreuve qui consiste à faire passer, après la première opération, l'argent d'un plateau dans l'autre. »

Le trafic des esclaves se pratiquait jadis sur une vaste échelle. Les chefs de tribus se livraient à des guerres continuelles dans le but de faire des prisonniers pour les vendre aux négriers qui louvoyaient constamment sur les bords du canal de Mozambique. « L'homme s'échangeait contre des barils de rhum, des pièces d'étoffe, des verroteries et principalement contre de vieux habits militaires et de mauvais fusils. Le marché une fois conclu entre le roitelet sauvage et le capitaine du navire, celui-ci prenait livraison de ses esclaves qu'on garrottait solidement deux par deux pour les empiler au fond des canots. Les malheureux, à leur arrivée à bord, étaient entassés dans la cale du bateau et ne revoyaient plus la lumière pendant des mois entiers (1). »

La traite des esclaves, abolie sous le règne de Radama I^{er}, a subsisté encore longtemps sur la côte occidentale. Grâce à la surveillance des navires européens, cet horrible trafic a presque complètement disparu, bien que l'esclavage subsiste toujours à Madagascar.

(1) Macquarie.

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA SOCIÉTÉ MALGACHE

Les castes. — Nobles et roturiers. — L'esclavage. — La famille. — L'éducation des enfants.
Puissance de l'esprit de famille.

La société à Madagascar repose sur la division en castes, qu'on trouve chez la plupart des peuplades de l'île.

Ce nom de castes désigne l'ensemble des familles issues d'un ancêtre commun mort depuis de longues années. Chez les Hovas, il y a des castes nobles et des castes roturières. Les premières comprennent les Malgaches d'origine royale, les secondes, tous les sujets libres plus particulièrement désignés sous le nom générique de Hovas.

L'aristocratie hova, fortement constituée, était autrefois très turbulente ; mais, depuis les règnes de Radama I^{er} et de Ranavalô I^{er}, elle paraît complètement soumise à la royauté. Elle a conservé une sorte d'organisation féodale, possédant des terres nobles ou fiefs sur lesquels elle jouit de droits assez étendus, sauf du droit de rendre la justice. Les nobles partagent avec les roturiers les charges publiques et, en dehors de leurs seigneuries, n'ont droit qu'à certains honneurs dus à leur rang.

Plusieurs degrés existent dans la noblesse : il y a d'abord les princes (*andrians*), qui ont seuls le droit de s'habiller de rouge ; puis, au degré intermédiaire, les seigneurs (*ra* équivalent à notre *de*), qui ne peuvent pas périr par le fer. La petite noblesse a le privilège de ne pouvoir être condamnée ni aux fers, ni à la chaîne ; elle est exempte de corvée, mais doit y conduire ses vassaux.



Marchand de miel.

Simple soldats, les nobles de ce rang reçoivent les premiers le salut des roturiers, même lorsque ceux-ci ont un grade plus élevé. La formule du salut adressé aux nobles diffère de celle adressée aux roturiers. Aux premiers, l'on dit : « Portez-vous bien ! » ; aux seconds : « Comment vous portez-vous ? »

Tout noble peut prendre son épouse en dehors de sa caste, mais tous les enfants issus de ce mariage doivent suivre la condition de la mère. « Quant aux femmes nobles qui épousent des roturiers, elles perdent leur rang, sont déshéritées et répudiées par leurs familles, qui ne leur ac-

cordent même plus de place dans le tombeau commun. »

Bien que la bourgeoisie, en corps, n'ait aucune influence, les roturiers occupent, depuis le règne de Ranavalo I^{er}, plusieurs des hautes charges du royaume. Si, en principe, ils ne jouissent d'aucun privilège, il y a néanmoins des familles privilégiées auxquelles les souverains ont conféré certaines fonctions ou certaines immunités héréditaires, en récompense d'un service rendu par leurs ancêtres ; c'est ainsi que leurs membres ne peuvent être exécutés, en cas de crime, par la sagaie, le glaive ou



Portefaix.

le couteau, mais sont exilés dans les endroits les plus malsains de l'île. D'autres, au contraire, en expiation d'une faute antérieure, sont voués aux corvées les plus humiliantes, comme celle de balayer les places et les chemins. Les roturières ne peuvent aller enfilanzane que dans les enterrements ou en cas de maladie, tandis que les femmes nobles ne doivent pas aller à pied et portent aux jambes des bracelets de corail. La reine et ses enfants possèdent seuls le droit d'avoir des ornements sur la tête et dans les cheveux, mais tout le monde peut en porter aux bras et au cou.

Au bas de l'échelle sociale se trouvent les esclaves qui se partagent en deux grandes classes : les esclaves du roi et ceux des particuliers. « Les premiers se divisent en Malgaches et en noirs. Les Malgaches ont les fonctions d'écuyers, de pages, de valets de chambre et peuvent épouser des femmes libres ; les noirs servent dans la garde ou dans l'armée ; il y en a qui sont officiers du palais ; d'autres occupent des emplois civils. Ils ne peuvent se marier qu'entre eux ou avec des esclaves de particuliers.

» Les esclaves des particuliers sont classés suivant leur origine : les Hovas tombés en esclavage comme débiteurs insolvables ou condamnés, les Malgaches et les Africains. Mais l'esclavage est très doux à Madagascar, car la paresse y est innée, et il ne vient pas à la pensée des maîtres d'exiger plus de travail qu'ils n'en pourraient faire eux-mêmes. Lorsqu'ils se rachètent ou sont affranchis, les esclaves rentrent dans la condition à laquelle ils appartenaient auparavant.

» Chez les Hovas, ce ne sont pas seulement les captifs de guerre ou les tribus soumises par la force qui sont condamnés à l'esclavage. Il n'est pas rare de voir des familles hovas elles-mêmes devenues esclaves, parce qu'un de leurs membres a été accusé d'une faute ; la même chose peut arriver à un village, à une caste, à une population entière, pour un seul individu condamné à tort ou à raison.

» En 1856, disent les *Annales des Missions*, il y avait, à Tananarive, un enterrement auquel, selon l'usage, devaient assister quatre personnes d'une caste noble, dont le titre répond chez nous à celui de baron. Ces personnages n'ayant point paru à la

cérémonie, tous les barons de Tananarive furent vendus, par ordre de la reine, avec leurs familles, au nombre de cent vingt-six personnes (1). »

Comme dans les pays civilisés, la famille est constituée par le mariage ; elle comprend non seulement le père, la mère et les enfants, mais les aïeux et les bisaïeux, s'ils vivent encore. La polygamie est permise, mais elle est assez rare ; le divorce est



Types et costumes.

facultatif pour le mari seulement. Pour le faire prononcer, il se rend chez le juge qui l'a marié et déclare qu'il rend la liberté à sa femme. On lui donne un délai de douze jours pour revenir sur sa détermination ; si, au bout de ces douze jours, il ne reprend pas sa femme, celle-ci est libre de se remarier.

Malheureusement, ainsi que le constate le P. La Vaissière, le

(1) Ch. Buet, *Six mois à Madagascar*.

rôle sublime du père et de la mère, représentants de Dieu dans l'éducation de leurs enfants, est complètement oublié à Madagascar. Tous les soins se réduisent à la lactation, souvent abandonnée aux esclaves, à la nutrition et au renouvellement d'un peu de toile, composant le vêtement. Pour tout le reste, ce sont les parents qui se font les humbles serviteurs des caprices de leurs enfants.

L'éducation de famille manquant, la formation sous le toit paternel est nulle; l'enfant y grandit avec ses qualités et ses défauts naturels, sans que rien le contraigne, à peu près comme les boutons du rosier ou du chardon sauvage s'épanouissent aux rayons du soleil sur les bords d'un grand chemin.

Pendant, le savant missionnaire constate que l'honneur résultant de la paternité et de la maternité est tel que, lors de la naissance de leur premier enfant, les parents se dépouillent de leur nom propre pour prendre celui du nouveau-né. Par exemple, les époux Rakoto et Rasalama devenant l'un père, l'autre mère de la petite Kétaka, Rakoto ne s'appellera plus désormais que Rainikétaka (le père de Kétaka); et Rasalama mettra également son bonheur à se faire appeler Rénikétaka (la mère de Kétaka).

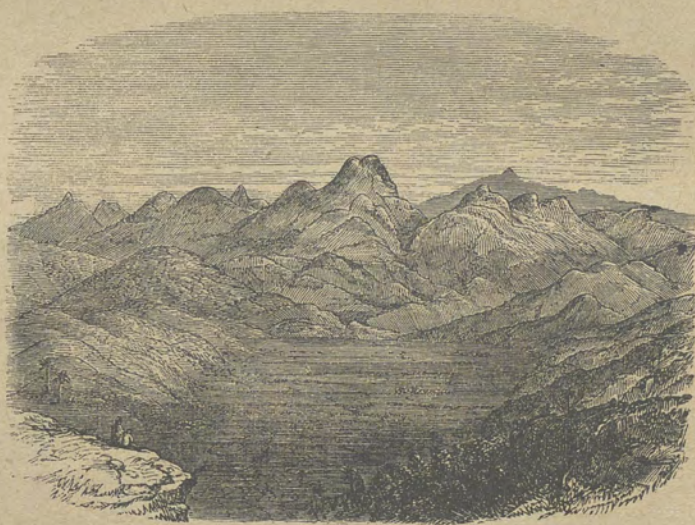
La famille forme un petit Etat dans l'Etat, ayant ses coutumes traditionnelles religieusement respectées. Ainsi le père a la liberté de tester, le droit illimité d'adoption, de rejet entre tous ses enfants, légitimes ou adoptés; celui de les vendre lui en a été enlevé. Quant aux affaires importantes, elles sont d'abord discutées par les chefs de la famille, puis soumises ensuite à la délibération commune de tous les membres.

Les liens de famille, très puissants, sont maintenus non seulement par ces traditions domestiques, la vie en commun, mais aussi par la place au tombeau des ancêtres et la malédiction paternelle. Les Malgaches sont passionnés pour le culte des ancêtres et leur tombeau est la chose la plus sacrée. Pour lui, pas de plus grand honneur que de reposer auprès des siens, après sa mort, pas de plus grand déshonneur que d'être exclu de la sépulture commune.

Quant à celui qui, par son inconduite, a mérité la malédiction

paternelle, il est un objet de réprobation générale : il est maudit, non seulement dans sa personne, mais dans toute sa descendance.

Cette puissance de l'esprit de famille produirait, au point de vue moral, les meilleurs effets, si la négligence apportée par les parents dans l'éducation de leurs enfants n'en détruisait la bienfaisante influence.



CHAPITRE QUINZIÈME

MŒURS ET COUTUMES

Manière de vivre des Malgaches. — Intérieur des maisons. — Formules de politesse. — Nourriture. — Costume national : le lamba. — Modes européennes. — Moyens de transport.

Si la diversité des tribus malgaches, dont les unes sont nomades, les autres sédentaires, entraîne une certaine variété dans la manière de vivre, il y a parmi elles un fonds commun de coutumes qui se manifeste, non seulement dans la langue, la forme primitive du gouvernement, les traditions domestiques, mais dans la manière de vivre, de s'habiller et de voyager.

Les Hovas, le peuple le mieux connu de l'île, tout en ayant subi l'influence européenne, ont conservé, principalement dans les classes pauvres, la plupart de leurs anciennes coutumes. « L'aspect d'un intérieur malgache dans la classe pauvre, dit Sibree, n'a rien de bien attrayant. Les murailles sont doublées de nattes en paille fine, qui cachent la surface rugueuse du bois, ainsi que le mortier qui remplit les jointures et les crevasses. Le plancher est ordinairement en argile battu, quelquefois recouvert de nattes; les chaises et les tables brillent par leur absence; on déroule une natte propre pour faire asseoir les visiteurs. A l'angle nord-ouest se trouve le foyer, formé d'une plate-forme cubique que mesure deux pieds en tout sens, et qui est flanquée d'une demi-douzaine de pierres pour poser les ustensiles de cuisine. L'angle nord-est est occupé par un vaste bois de lit, ordinairement fixé à demeure, recouvert

d'un mince matelas ou simplement de nattes pour tout sommier. Le mobilier comprend, avec quelques rouleaux de nattes, des cruches pour l'eau, des pots pour faire cuire le riz, de grands paniers carrés en paille contenant du riz ou du manioc, quelques cornes à boire, deux ou trois méchants couteaux, une couple de lances, et quelquefois une grande caisse en bois pour serrer des vêtements et d'autres objets de valeur.

« Contre le poteau qui supporte le toit au nord, on suspend un petit panier, en forme de bouteille, dont le goulot se termine par une espèce de couvercle. Si vous avez la curiosité de le soulever, vous trouverez dans ce panier tantôt une pierre, tantôt un morceau de bois, une feuille d'arbre, ou une fleur de certaines plantes. Ce colifichet est le *sampy* ou talisman de la maison, objet de la confiance et des prières de ceux qui l'habitent.

» Il existe souvent une couverture sur la faite du toit, et souvent aussi une chambre est établie, partie dans la toiture, partie dans le gros de la construction; cette chambre supérieure, à laquelle on arrive par un escalier échelle, dont les degrés sont très incommodes à raison de leur élévation, sert fréquemment de cuisine et de salle à manger. Le toit a pris une teinte noire luisante sous l'action de la fumée, et de longs stalactites de suie pendent à l'intérieur; les Malgaches, loin de songer à les enlever, les montrent avec orgueil comme témoignage qu'une ancienne famille occupe depuis longtemps le logis. Les habitants ont presque toujours leur maison à eux; bien peu sont locataires chez d'autres. En province, les volailles, les cochons et même les bœufs sont souvent logés au fond de la maison, du côté du sud.

» Avant l'introduction des pendules et des montres, qui sont encore très rares en dehors de la classe riche, les indigènes se servaient, pour marquer le temps, d'une espèce de cadran naturel, composé au moyen des points que les rayons solaires atteignent successivement pendant la journée, et des circonstances qui y correspondent. »

Les riches Hovas ont abandonné le vieux modèle d'habitation pour y substituer des maisons modernes, de plus grandes dimensions, avec des fenêtres et des portes s'ouvrant sur toutes les faces.

Les fenêtres fermées avec des persiennes sont quelquefois vitrées, et le toit est surmonté d'un ou deux paratonnerres. L'intérieur est divisé en trois pièces, dont la plus grande sert de salle commune et les deux autres de chambres à coucher. Elles sont tapissées avec des papiers français et les planchers parquetés en bois de diverses couleurs.

« A part les gens pauvres, une famille à Madagascar possède généralement deux ou trois maisons dans un enclos, et souvent six ou plus encore ; les fils mariés habitent d'ordinaire près de leurs parents. Certains bâtiments sont affectés aux esclaves, d'autres servent de cuisine, etc. Quand la maison se trouve près de la voie publique, on construit près de la porte, à l'angle du mur, un petit escalier conduisant à une terrasse carrée appelée *fijéréna*. C'est là qu'au déclin du jour, après les affaires terminées, les habitants aiment à s'asseoir pour regarder les passants et les mille incidents de la rue. On ne peut guère passer plusieurs fois devant un de ces *fijérénas*, surtout dans les voies les plus fréquentées de Tananarive, sans être favorisé d'une salutation par la politesse indigène. Si vous apercevez une de vos connaissances accroupie sur son observatoire quand vous passez, ou si c'est une personne d'un certain rang — fût-elle une étrangère pour vous, — il serait grossier de continuer votre chemin sans dire : *Mbay lalana, tempoko é* (permettez-moi de passer, Monsieur) ; à quoi on vous répond par un gracieux « *Andéha, tempoko é* (continuez votre chemin, je vous prie, Monsieur) », suivi généralement de « comment êtes-vous ? comment vous portez-vous ? comment cela va-t-il ? » question qui comporte une variété de tournures inconnue dans notre conversation occidentale, jusqu'à ce qu'enfin, alors que le passant qui s'éloigne ne peut déjà plus entendre, on complète la série des compliments par l'adieu final « *velena* (puissiez-vous vivre) », et « *travantiravo* (arrivez à un âge avancé) (1). »

L'alimentation à Madagascar est peu variée, et le riz en forme la base principale. On ne mange guère que deux fois par jour, dans la matinée et après le coucher du soleil. Lorsque

(1) Sibree

l'heure du repas est arrivée, le riz en paille, retiré de la fosse où il est conservé, est mis dans le mortier pour être pilé par les femmes, opération très laborieuse. Ensuite il est versé dans une marmite en terre placée sur un trépied, parfois en fer, le plus



En soirée !

souvent formé de trois pierres. Le feu qui sert à la cuisine est alimenté par des herbes sèches ou de la paille ; seuls les riches se servent de bois.

Généralement, les pauvres mangent le riz sans viande, se contentant de le faire bouillir avec certaines herbes qui servent de

légumes; quelquefois ils en sont réduits à manger la racine de manioc, aliment nourrissant mais peu savoureux. Cependant, dans la plupart des ménages, on fait cuire avec le riz, un rôti à part, un petit morceau de viande.

Les Malgaches se nourrissent aussi de poisson de mer sur les côtes, d'eau douce sur les bords des rivières ou des lacs, de petites sauterelles, de volailles, de légumes et de fruits. Ils sont très friands de la viande de bœuf, qu'ils dévorent avec glotonnerie, mangeant la chair avec la peau qu'ils font rissoler ou frire à part. Mais il est un morceau de choix auquel il est interdit de toucher à moins d'être prince ou noble, c'est la partie de la croupe voisine de la queue et qui porte le nom de *queue de bœuf*. Une vieille loi du pays frappe d'une amende de dix piastres celui qui mange la queue du bœuf sans y avoir droit.

On emploie peu les fourchettes et les couteaux, et la viande est dépecée avec les doigts. Accroupis par terre, « ils se servent, dit M^{me} Ida Pfeiffer, en guise de cuiller d'une feuille qu'ils ploient très adroitement et au moyen de laquelle ils portent à la bouche non seulement le riz et les haricots, mais même des liquides qu'ils puisent dans des pots. Cette feuille qui leur sert de cuiller est très grande et il faut qu'ils ouvrent la bouche toute grande pour y faire entrer les morceaux; jusque-là, tout serait bien, mais ce qu'il y a de peu appétissant, c'est que, après qu'ils ont porté la cuiller à la bouche, il y demeure un petit reste, et qu'il n'en contiennent pas moins à puiser dans le plat commun. »

Comme boisson, ils font usage pendant leurs repas d'une sorte de café léger appelé *ranagung* (eau de riz) qu'ils préparent en faisant bouillir de l'eau dans le pot au riz aux parois duquel les grains rôtis ou brûlés sont restés attachés après la cuisson. Cette eau, qui a un goût de brûlé, affreux pour le palais d'un Européen, est jugée délicieuse par les indigènes. Une autre de leurs boissons favorites est le *betsa-betsa*, liqueur faite avec du jus de canne fermenté, d'eau et d'écorce amère d'afatraina. On verse l'eau sur le jus de canne, et après une première fermentation du mélange, on ajoute l'écorce qui produit une seconde fermentation. Tous les spiritueux distillés sont de mauvaise qualité; toutefois le goût du

thé et du vrai café commence à se répandre parmi les Malgaches.

Leur costume national très simple est en conformité avec le climat chaud où les vêtements européens qui serrent le corps sont souvent incommodes, tandis que ceux des indigènes sont lâches et flottants. Le vêtement ordinaire est le *lamba* ou *simba*, pièce d'étoffe, généralement blanche, dont les Malgaches se drapent gracieusement ou qu'ils portent roulé autour d'une autre pièce de toile, le *seidik* ou *sadik*, attachée autour des reins et dont les deux bouts, ramenés entre les jambes, pendent l'un avant l'un en arrière jusqu'au genou. Le *lamba* est également le vêtement des femmes qui le portent comme un châle et y ajoutent un corsage étroit ou *canezou* dont les manches descendent jusqu'au poignet.

« Les cheveux des femmes sont nattés en un grand nombre de petites tresses, vingt-cinq à trente environ, et les tresses roulées en paquets qui, de loin, ressemblent à des nattes. Elles les enduisent de graisse ou d'huile de coco, qui leur fait exhaler une odeur nauséabonde. Beaucoup portent le *satouk*, coiffure commune aux deux sexes et ressemblant à un bonnet d'avocat. Ce sont des toques en jonc plus larges que la tête et dont on ne se coiffe guère que pour se préserver du soleil. Les riches et les élégantes portent aux oreilles de grands anneaux d'or et des colliers en cheveux qui viennent de Bourbon et de Maurice, et des *bokhs* ou broches en or de la dimension d'un écu, qu'on place sur le devant du *canezou* et sur une ligne verticale.

» Le costume national tend à disparaître de jour en jour. La plupart des femmes d'un certain rang ne sortent plus qu'habillées ou plutôt déguisées à l'européenne. C'est un spectacle grotesque que de les voir, avec une coquetterie ridicule, porter des crinolines, encore en faveur aujourd'hui, ou des cages. Peu leur importe que leur peau passe entre la jupe et le corsage.

» Les hommes, de leur côté, veulent endosser le costume européen ; mais ils ont l'air de mannequins, tandis qu'ils auraient assez bon air sous le *lamba*. Les uns ont un pantalon et pas d'habit, d'autres une veste, un habit, sans pantalon. Ceux qui ont les deux ne savent pas les porter, et les officiers même, avec leurs

costumes bariolés et chamarrés de broderies d'or et d'argent, ressemblent à des saltimbanques.

» Le peuple et les esclaves seuls conservent le costume national. Mais beaucoup portent aujourd'hui des chapeaux de paille, des coiffures de fantaisie ou des casquettes, soit des képis.

» A la cour de Madagascar, depuis 1874, toutes les personnes qui approchent de la reine doivent s'habiller à la *vasaka*, (à l'européenne). Que les Anglais, ministres le dimanche, et le lundi, colporteurs de bibles, de porter, de gin, de cognac et d'étoffes de toutes sortes, aient conseillé la chose, nul ici n'oserait le nier, écrit un missionnaire. Quoi qu'il en soit, la cour et les grands *lehibé* nous offrent la plus jolie mascarade du monde. Figurez-vous de vieilles princesses noires, ridées et à cheveux blancs, avec une défroque de jeune comédienne, petit chapeau blanc, orné d'une rose, perché sur une tête énorme et crépue, un quatorzième ou quinzième honneur en costume réformé de suisse de village, etc.

» La reine et toute la cour, écrit un autre missionnaire, se trouvaient à Ambohimanga, le Versailles de Tananarive, lorsque fut donné l'ordre de porter des habits européens. Mais il manquait des ressorts en acier pour faire des crinolines. Qu'a-t-on fait pour les remplacer, en attendant qu'il en vint d'Andafy? Tout simplement on est allé à la forêt voisine chercher des branches flexibles et légères (1). »

La propreté est peu estimée et l'usage du bain bien moins répandu que dans la plupart des pays tropicaux. L'habitude, dans les maisons des pauvres, de recouvrir la natte sale d'une propre, au lieu d'enlever la vieille, favorise la multiplication des puces à un degré intolérable pour les Européens. Les vêtements sont lavés dans les canaux des rizières et battus sur de larges pierres polies. Les Malgaches ne changent pas de costume pour la nuit, se bornant à ramener le lamba sur la tête et la figure, et dorment sur une maigre natte de paille. Alors qu'ils passent la plus grande partie de la journée au grand air, il s'enferment à l'étroit pour

(1) Ch. Buet.



Gué sur la route de Tananarive.

dormir et s'accommodent parfaitement d'une atmosphère viciée et étouffante. Ils ne se servent même pas de moustiquaires, indispensables aux Européens, surtout pendant la saison des pluies.

Les riches Hovas, il est vrai, ont plus de confortable et leur manière de se coucher et de dormir subit une transformation analogue à celle du costume. L'imitation de notre civilisation, est, en effet, la caractéristique de ce peuple, imitation superficielle qui, tout en lui faisant perdre son originalité, ne change en rien son caractère.

Mais si les Malgaches ont adopté plusieurs coutumes européennes, ils forment un des peuples les plus arriérés au point de vue des communications d'un lieu à un autre. Les seuls modes de locomotion sont la marche, le bateau ou *lakana*, et le palanquin appelé *fitacon* sur la côte et *filansana* par les Hovas. Et d'ailleurs les véhicules usités en Europe seraient parfaitement inutiles, dans l'état actuel des chemins, car il n'existe que des sentiers où les piétons seuls peuvent s'aventurer.

Or, dit M. Martineau, il n'est rien de comparable aux sentiers de Madagascar, pour décourager même un voyageur de s'engager dans le pays. Ces sentiers sont tracés par les pas de l'homme et ne sont l'objet d'aucun autre travail. Entre les villes, ou plutôt entre les localités, qui sont en rapports continus les unes avec les autres, la marche répétée finit par durcir la boue et constituer un chemin, qui suit tous les caprices de la nature et décrit les courbes les plus fantaisistes. Il ne viendrait à personne l'idée de couper un arbre ou même une touffe d'herbes un peu épaisse pour tracer une ligne droite. Un arbre vient-il à tomber, les Malgaches ne l'enlèvent pas; ils attendent qu'il pourrisse. S'il est au ras du sol, ils l'enjambent, s'il est à une certaine hauteur ils passent dessous; s'ils ne peuvent ni l'enjamber, ni passer dessous, ils le contournent. Une fondrière s'est produite, ils ne la comblent pas, ils marchent dans l'eau boueuse, jusqu'à ce que le soleil ait desséché le sol.

Toutefois, ce ne sont là, pour une marche à travers l'île, que des difficultés sans importance. Quand on est en plaine, ces obstacles ne comptent pas ou comptent peu. Ils deviennent, au contraire,

très sérieux lorsqu'on s'élève dans le pays. Les plaines étant très rares et très étroites à Madagascar, il faut toujours monter ou descendre. Parfois, comme sur la route de Tamatave à Tananarive, ces montées sont très brusques, s'élevant d'un seul coup de trois à quatre cents mètres avec des inclinaisons de soixante à soixante-dix centimètres par mètre.

Alors se manifestent les difficultés de la route. Les pieds glissent sur la terre argileuse, et, si la pluie est tombée, les voyages deviennent presque impossible. Les ponts étant inconnus, on franchit les marais et les rivières à gué, quand y a peu d'eau, et lorsqu'il y en a beaucoup sur des troncs d'arbres jetés d'une rive à l'autre.

Inutile de songer à faire passer dans ces sentiers des chevaux, des mulets ou des ânes, les hommes seuls peuvent s'y engager. Les Malgaches sont à ce sujet d'une adresse et d'une intrépidité remarquables ; aucun obstacle ne les arrête, et c'est en courant qu'ils font l'ascension des collines les plus escarpées. L'Européen doit avoir recours à leurs services s'il veut entreprendre un voyage quelconque ; à défaut des autres difficultés, les fondrières, les marais et les cours d'eau lui en font une nécessité.

Le voyageur engage à cet effet un certain nombre de porteurs appelés bourjanes ou *maromitas* (marmites) : les uns se chargent de la personne, les autres des bagages. Ce sont, en général, des jeunes gens d'une vigueur et d'une agilité incomparables, qui accomplissent un trajet de six à sept kilomètres à l'heure et d'environ dix lieues par jour. Leur nombre varie de huit à douze et est proportionné à la corpulence du voyageur. Celui-ci est installé sur le palanquin ou filanzane, qui se compose d'un petit siège en bambou, supporté par deux brancards ; de chaque côté sont des appuis pour les bras, et les pieds reposent sur une planchette, retenue par des cordes. Quatre porteurs mettent les extrémités des brancards sur leurs épaules, marchent, courent, s'enfoncent dans les marais, au milieu des broussailles en chantant, en sifflant, sans se soucier du poids qu'ils portent. Les femmes sont portées d'ordinaire assises ou couchées dans des espèces de civières qu'abritent des rideaux. Les porteurs du palanquin sont

les seuls qui se relaient ; ils vont plus vite que les hommes préposés aux bagages et arrivent avant eux aux haltes.

Une fois les conventions débattues, on peut compter sur leur fidélité et leur dévouement ; il n'est guère d'exemple qu'ils aient cherché à nuire à ceux qui les ont employés ; ils sont même, au contraire, prêts à exposer leur vie pour sauver celle du voyageur. Ils mettent leur amour propre à gagner du temps pour prouver qu'ils ont le jarret solide.

Le prix moyen pour le voyage de Tamatave à Tananarive, qui dure ordinairement dix jours, est de trois piastres et demie ou dix-sept francs cinquante par porteur. Ce dernier doit se nourrir, mais il demande généralement chaque matin quelques sous pour acheter des provisions.

Les villages traversés offrant rarement des ressources, il est prudent d'emporter avec soi du pain, du vin, des légumes ; cependant, il est facile parfois de se procurer à bon marché du riz, du bœuf, de la volaille et des œufs. Les hôtelleries sont inconnues ; on rencontre seulement dans les principaux voyages une baraque couverte en chaume, et qualifiée de case royale ; elle n'offre qu'un abri très insuffisant au voyageur qui, le plus souvent, reçoit une hospitalité plus libérale dans les maisons des particuliers. Ceux-ci lui cèdent la place et livrent sans défiance leur logement et leur mobilier au nouveau venu et s'installent provisoirement chez leurs voisins.

Entre eux, rapportent les *Missions catholiques*, les Malgaches agissent avec une simplicité plus paternelle encore. Un indigène arrive-t-il au moment où la famille prend ses repas : sans préambule, sans formalité, il se constitue commensal, et le voilà attablé, c'est-à-dire assis par terre et se régaland de riz. Ce sans façon est réputé politesse.

Cette absence de routes, ce mode de voyager expliquent les difficultés de toute sorte qu'ont rencontré les explorateurs de Madagascar ; qui, sur bien des points, est encore l'île mystérieuse.

CHAPITRE SEIZIÈME

CÉRÉMONIES ET FÊTES

Cérémonies relatives à la naissance et aux fiançailles. — Funérailles. — Le serment du sang.
La fête du bain. — Danses et chants.

Les cérémonies sont nombreuses chez les peuples malgaches. La naissance, le mariage, la mort donnent lieu à d'importantes cérémonies, les unes touchantes, d'autres bizarres, se rattachant à leurs croyances ou à leurs superstitions.

Tous les nouveau-nés sont soumis à la cérémonie du *mampila* ou *horoscope*, et ces peuples, qui manifestent une grande tendresse pour leurs enfants, n'hésitaient pas, il y a peu d'années, à les immoler ou à les abandonner.

A Madagascar, dit M. Leguével de Lacombe, la naissance des filles ne donne lieu à aucune réjouissance ; cet événement paraît produire, au contraire, un sentiment pénible sur tous les membres de la famille. Si c'est un garçon, l'allégresse est générale, après toutefois que les parents ont consulté l'*ombiache*, astrologue et médecin, qui décide s'il doit vivre ou mourir, car s'il était né dans une heure ou un jour réputés malheureux, il serait, ou précipité dans une rivière, ou exposé dans une forêt, ou enterré vivant ; malheureusement pour les Malgaches leurs astrologues reconnaissent un grand nombre d'heures et de jours malheureux. Le père du nouveau-né, entouré de ses proches et de ses amis, et aidé par l'*ombiache*, plante en terre sa plus belle sagaie, ornée de guirlandes de feuillage, à la tête de la natte où l'enfant repose ;

l'ombiache s'en approche avec son mampila, tire l'horoscope, et la famille attend avec anxiété le résultat de ses calculs cabalistiques.

Le mampila est une planchette avec des bords élevés, divisée en quatre parties de différentes couleurs, par des lignes qui vont d'un angle à l'autre. Elle est couverte d'une légère couche de sable fin, sur laquelle l'ombiache trace des caractères arabes, en murmurant des paroles mystiques, parmi lesquelles revient souvent le mot *zan*, enfant. Cependant on suspend au cou du nouveau-né des *fanfoudes* pour le préserver des *mouchaves* que les agents du mauvais génie devaient répandre autour de sa natte. Si l'arrêt de l'ombiache est favorable, tous les assistants sont invités à un banquet, que terminent des danses guerrières ou *mitava*.

Autrefois, l'enfant venu au monde dans une heure ou un jour réputé néfaste (*fadi*), était exposé sur les bords d'une rivière peuplée de crocodiles ou le plus souvent au milieu d'un chemin suivi par les grands troupeaux de bœufs. « Si les bêtes passaient avec circonspection près de l'enfant sans le blesser, le charme fatal était rompu et l'enfant rapporté en triomphe à la maison paternelle. Il n'y avait naturellement que peu d'enfants assez heureux pour sortir sains et saufs de cette dangereuse épreuve : la plupart y perdaient la vie. Les parents qui ne voulaient pas soumettre leurs enfants à cette épreuve se contentaient de les exposer, surtout quand c'étaient des filles, sans plus s'en inquiéter (1). »

La reine Ranavalo-Majunka a aboli cette épreuve barbare ainsi que l'exposition, et c'est peut-être le seul acte philanthropique de son règne. Mais plusieurs tribus tuent à coups de sagaie leurs enfants si leur naissance tombe un jour *fadi*.

La cérémonie des fiançailles est aussi générale, mais très variée. L'Antaïmour obtient sa fiancée moyennant un coup de lance bien paré. Le soir, il va, sa sagaie à la main et le bouclier au bras, frapper à la porte de son futur beau-père. Celui-ci, armé

(1) M^{me} Ida Pfeiffer.

également, répond : Entrez. La porte s'ouvre et le prétendant est reçu par un rude coup de lance. S'il réussit à le parer lestement, sa demande est accueillie, et il est considéré comme fiancé ; sinon



Un lieu fadi (néfaste).

il part confus, avec la perspective d'être plus heureux ailleurs.
Chez les Betsiléos, le prétendant augmente d'un bœuf le troupeau de son beau-père et suspend à la fille de la maison un

grand anneau d'argent. Après avoir ainsi obtenu sa main, il l'emmène dans sa maison chargée d'une cruche vide.

Les Hovas fiancent les enfants très jeunes, bien avant qu'ils puissent comprendre la nature de l'engagement contracté en leur nom. Les arrangements sont faits par les parents; tous les membres de la famille et les amis sont invités au repas traditionnel de riz et de bœuf qui caractérise toutes les circonstances de la vie à Madagascar.

Les funérailles sont empreintes d'un caractère étrange et grandiose. A la mort d'un parent, toute la famille, y compris les esclaves, dénoue les tresses de sa chevelure et toute la maison retentit de gémissements et de lamentations entrecoupés de chants funèbres. Le corps du défunt est exposé afin que parents et amis lui rendent visite; personne ne se présente les mains vides et il est de règle d'apporter une offrande d'argent pour consoler la famille désolée. Après cette exposition, qui dure ordinairement un jour, le corps lavé et paré est porté au tombeau où se renouvellent les scènes de désolation.

Les Hovas ne se servent pas de cercueil, qui est pour eux un objet de luxe; ils placent les corps sur des tables de pierre disposées dans les caveaux. Les grandes familles seules font usage de la bière qu'elles ornent avec une ostentation outrée et sans goût.

Le bœuf est de toutes les cérémonies à Madagascar. Après les funérailles, on immole un certain nombre de bœufs, proportionnellement à la fortune du mort, et quand un grand vient à mourir, les sacrifices deviennent de véritables hécatombes. M. Désiré Charnay raconte qu'à la mort de M. de Lastelle, on tua à Tananarive huit cents bœufs; à la mort de Ranavalo, l'on en immola plus de trois mille; le sol, à partir du palais jusqu'au tombeau de la reine, était littéralement couvert de cadavres sur lesquels il fallait passer.

Une des coutumes les plus touchantes et les plus respectées est le *fatidrah* ou serment du sang, qui rappelle la fraternité d'armes des anciens chevaliers. Le serment du sang est un pacte d'alliance en vertu duquel deux individus se lient d'une manière

indissoluble. Les contractants, après s'être tiré un peu de sang, le reçoivent sur un morceau de gingembre, en font l'échange, puis l'avalent en prononçant des imprécations terribles contre celui qui viendrait à manquer à cet engagement solennel. Dès lors leur sort est lié, et ils se doivent assistance dans toutes les circonstances de la vie.

Dans le cours de ses voyages à travers l'île, M. Leguével de Lacombe raconte de la manière suivante le serment du sang qu'il contracta dans un village de la province de Bétanimena, sur la côte orientale :

« Un vieillard presque septuagénaire, ancien ministre du chef d'Andevourante, remplissait les fonctions de prêtre et de magistrat. Il prit dans son *seidik* un rasoir et deux petits morceaux de *sakarivo* (gingembre), une balle, une pierre à fusil et du riz en herbe, puis il mêla à tous ces objets quelques grains de poudre qu'il prit dans sa corne de chasse. Après avoir déposé sur la natte qui couvrait le plancher le rasoir et le gingembre, il mit le reste dans un bassin d'eau limpide qu'un esclave venait d'apporter. Prenant ensuite deux sagaies des mains d'un officier du chef, il plongea la plus grande dans le bassin et l'appuya au fond du vase. Il se servit de l'autre sagaie pour frapper le fer de la première, comme les nègres sur un tam-tam, en prononçant la formule du serment. Il me demanda plusieurs fois, ainsi qu'à mon futur parent, si je promettais de remplir tous les engagements que ce serment m'imposait. Sur notre réponse affirmative, il nous prévint que les plus grands malheurs retomberaient sur nous si nous venions à y manquer. Puis il prononça les conjurations les plus terribles en évoquant *Angaeth*, le mauvais génie. Ses yeux s'animèrent par degré et prirent une expression surnaturelle lorsqu'il nous dit d'une voix sonore et accentuée : « Que le caïman vous dévore la langue (*abelavouai*) », imprécation très commune dans la langue des Malgaches ; ils la font suivre ordinairement du mot *hafiri*, (juron qui paraît avoir été importé par les Arabes) ; « que vos enfants soient déchirés par les chiens des forêts ; que toutes les sources se tarissent pour vous et que vos corps, abandonnés aux *vouroundoules* (effraies) soient privés

de sépulture, si vous vous parjurez. » Cette première partie de la cérémonie terminée, le vieillard fit à chacun de nous une petite incision au-dessus du creux de l'estomac, imbiba les deux morceaux de gingembre du sang qui coulait et donna à avaler à chacun de nous celui qui contenait le sang de son frère. Il nous fit boire aussitôt après, dans une feuille de ravenala, une petite quantité de l'eau qu'il avait préparée. En sortant pour nous rendre à un banquet de rigueur, servi sur le gazon, nous reçûmes les félicitations de la foule qui nous entourait. »

Cette alliance est le meilleur moyen, pour les étrangers appelés à voyager ou à faire du commerce, de s'assurer une protection qui n'existe pas légalement.

Les fêtes proprement dites ne sont pas moins nombreuses, et une des plus célèbres est la *fête du bain*, sorte de fête nationale. Voici dans quels termes un voyageur raconte celle qui eut lieu en 1889 :

« La tradition fait remonter l'institution du Fandroana au temps du roi Ralambo (1587), et elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec toutes ses pratiques anciennes. « Je veux, avait dit ce prince, que chaque année, au premier jour de l'anniversaire de ma naissance, *après que je me serai baigné*, tout le monde mange de la viande de bœuf. » Donc le 22 novembre, jour anniversaire de Ranavalo III, a été célébrée la fête du Fandroana.

» Depuis plusieurs jours déjà toutes les affaires étaient suspendues ; l'usage veut que la reine donne chaque année, à cette occasion, des cadeaux à tous les employés du royaume. Ce sont là d'ailleurs les seuls émoluments qu'ils reçoivent. Le 21, distribution aux soldats et aux corporations ouvrières. Les zébus, au nombre de quatre à cinq cents, sont donnés dans la cour intérieure du palais et doivent être retirés au fur et à mesure par ceux auxquels ils sont attribués ; mais la coutume veut que quiconque peut s'emparer d'un animal ainsi donné en devienne le légitime propriétaire. Aussi est-ce un amusant spectacle que de voir une nuée d'esclaves poussant des cris, sautant au cou des zébus, se cramponnant à leur bosse afin de les effrayer et leur faire prendre leur course vers quelque rue écartée, où ils

disparaissent bientôt sans que celui qui avait reçu le don royal puisse en retrouver la trace. Tout cela ne se fait pas sans quelque coup de corne de la bête ou quelque coup de bâton du propriétaire ; mais, si l'on y prend garde, ce n'est que pour s'en réjouir.

» Le soir, illumination générale de l'Emyrne. Aussi loin que la vue peut s'étendre, on ne voit que des flammes s'agitant dans tous les sens comme des feux follets ; ce sont les enfants qui courent en poussant des cris de joie, portant à la main des torches enflammées. Dans la campagne, dans les cours des maisons, dans les rues de la ville, on voit se croiser des milliers de petits diables qui donnent pendant une heure le spectacle le plus étonnant qui se puisse voir.

» Le lendemain, dès l'aube, tous les Malgaches, en costume national, se répandent dans les rues pour faire leurs visites du jour de l'an. La formule employée consiste à verser sur sa tête quelques gouttes d'eau puisées dans un vase situé à l'entrée de chaque maison, en disant : « Puissions-nous attendre mille ans sans nous séparer ! » On se donne ensuite mutuellement quelques petits morceaux d'argent coupé ; celui qui ne remplirait pas ce devoir se brouillerait infailliblement avec ses meilleurs amis. Le soir, à sept heures, a lieu au Palais d'Argent la grande cérémonie du Bain de la reine.

» Dès l'entrée dans la salle, on est frappé du grand caractère des cérémonies malgaches. La pièce est très vaste, elle est coupée en deux parties à peu près égales par un long couloir formé de torsades rouges supportées par des colonnes en fer recouvertes d'étoffe rouge. La partie de droite, dans laquelle nous pénétrâmes, est destinée aux étrangers ; quelques Malgaches et les chœurs de la reine y sont également placés. Dans la partie de gauche, une première enceinte, occupant le tiers de la longueur, est destinée aux six castes nobles, dont les délégations arrivent à la fête ; dans le deuxième tiers, divisé transversalement, se trouvent les princes et les princesses de la descendance d'Andrianampoinimerina, chef de la dynastie régnante, et devant eux une large pierre de granit que surmontent huit blocs de pierre, sur lesquels seront déposés les vases destinés à chauffer l'eau du

bain de la reine et à cuire le riz qui sera mangé après la cérémonie. Enfin, dans le dernier tiers à gauche, le trône qu'occupe déjà la reine, revêtue d'une tunique rouge, la couronne royale au front ; sur les marches du trône, Rainilaiarivony, et, aux pieds de la reine, les princesses de la famille royale.

» A peine les chœurs ont-ils commencé leurs chants, qu'on voit entrer dans la salle une longue suite d'officiers portant cérémonieusement au-dessus de leurs têtes, d'abord une monumentale cuillère à pot, puis une gourde cerclée d'argent, des cornes de zèbre remplies de miel, des paniers contenant du riz et de la viande, des cruches pleines d'eau, des fagots de bois ; ils viennent s'incliner devant la reine et se groupent ensuite successivement autour de la pierre de granit ; le foyer est garni de bois, et les cruches sont placées sur le feu.

» Pendant que chauffe l'eau du bain de la reine, la musique fait entendre des sons discordants, où de temps en temps on peut distinguer quelques notes d'un air connu. A de fréquents intervalles, une dame d'honneur de la reine s'approche du foyer et reçoit dans les mains quelques gouttes d'eau puisées au vase dans lequel chauffe l'eau du bain ; et lorsqu'elle lui paraît à une température convenable, elle en fait part à la reine. Alors les chœurs font entendre un chant religieux, et un chapelain méthodiste malgache récite une prière.

» Rainilaiarivony s'approche du trône, aide la reine à descendre et la conduit dans l'angle extrême de la salle. Des femmes tenant dans les mains de grandes draperies l'entourent aussitôt et la cachent à tous les regards. Une salve de vingt-et-un coups de canon annonce que la reine entre dans son bain. En réalité, il n'y a pas de baignoire : un bassin contenant de l'eau, et une chaise sur laquelle la reine s'assied pendant qu'on lui retire la tunique rouge qui l'enveloppe durant la première partie de la cérémonie, tels sont les meubles qui garnissent ce mystérieux réduit.

» Au bout d'un quart d'heure environ, la reine sort vêtue d'une robe écarlate ornée de dentelles, coiffée de la couronne et ayant au cou un magnifique collier de diamants. Elle tient dans la

main une corne de bœuf cerclée d'argent, contenant de l'eau du bain. Accompagnée du premier ministre, elle va jusqu'à la porte d'entrée en aspergeant l'assistance. Elle est, à ce moment, saluée par toute l'artillerie de la ville et reprend ensuite sa place sur le trône.



Paysage.

» Les princes de la famille royale, les représentants des différentes castes de la noblesse, les ministres viennent présenter le « hasina » à Sa Majesté, chacun prononçant quelques paroles par lesquelles il présentait ses souhaits à la souveraine et appelait sur sa personne la bénédiction du Ciel.

» Parlant au nom du peuple, de l'armée, et en son nom personnel, le premier ministre dit en substance que tous sont heureux que le « Fandroana » fût arrivé, qu'ils souhaitent à Sa Majesté de vivre assez longtemps pour voir encore mille cérémonies semblables, qu'il supplie Sa Majesté d'agréer ces vœux. Il ajoute que la reine peut avoir confiance dans ses sujets, que le dévouement de tous lui est acquis en toutes circonstances. Rainilaiarivony termine en constatant publiquement que les relations de Madagascar avec les nations étrangères sont très cordiales, et invite chacun à faire ses efforts, dans la mesure de ses moyens, pour les conserver telles. Puis il appelle également les bénédictions de Dieu sur Sa Majesté.

» Ce discours est plusieurs fois interrompu par des applaudissements.

» La reine répond brièvement : « Puisque ce sont là vos paroles, je suis heureuse et j'ai confiance. Vivez, Messieurs, et que Dieu vous bénisse. »

» On sert alors le riz, le miel, accompagnés de morceaux de bœuf conservés depuis la dernière fête du Bain.

» Une prière et un cantique terminent la cérémonie et les assistants se retirent. »

Dans leurs fêtes privées, les Malgaches exécutent des danses, parmi lesquelles la danse des oiseaux et la danse du riz, dont M. Charnay fait la description suivante :

« Déjà le feu sacré s'empare des Malgaches, le bambou résonne, les voix s'unissent en chœur, les mains battent en mesure et la danseuse s'agite, voici la danse des oiseaux.

» Le corps penché en avant, les bras étendus comme une sibylle antique, la danseuse frappe lentement le sol de ses pieds nus ; ses bras, avancent, reculent, s'abaissent et s'élèvent ; elle tient à la terre et ne peut s'envoler. L'accompagnement va crescendo, les voix grossissent, les mains battent plus fort, la Malgache précipite ses coups ; le buste reste à peu près immobile pendant que les bras, semblables à deux ailes, semblent vouloir la transporter dans l'espace ; vains efforts ! L'impatience gagne alors la danseuse, une sorte de rage s'empare de tout son être ;

elle parcourt haletante le cercle qui l'enferme, le sol devient sonore sous le frémissement de ses pieds, et ses bras, ses mains, ses doigts semblent se tordre en convulsions désespérées. Vaincue, elle s'arrête; nous l'applaudissons.

» Un Malgache se lève : nous allons assister à la danse du riz ; il faut, pour cette nouvelle danse, un plus large espace, nous agrandissons le cercle.

» Le danseur est presque nu ; il n'a pour tout vêtement qu'une longue bande de coton blanc qu'il drape en artiste autour de ses reins ; son buste est élégant et bien musclé ; cet homme est beau, vigoureux, plein de grâce naturelle. Les bambous, les mains et les chants de ses camarades composent au Malgache le même accompagnement primitif : il commence.

» C'est d'abord la coupe du bois, le retentissement de la hache, la chute des arbres. Nous le suivons avec intérêt ; il se baisse, frappe, s'écarte, revient, nous comprenons sa pantomime ; viennent ensuite l'incendie de la forêt abattue, les pétilllements de la flamme, les crépitations du bois ; il court, il souffle, il active l'action du feu, et tous ces bruits, il nous les rend saisissables au milieu du développement de l'action et sans rien perdre de la mesure. Mais il va piquer le riz ; il parcourt alors le cercle en bonds réguliers, égaux à la distance qui sépare chaque trou fait par le semeur ; nous assistons à la semaille, il enfouit le grain, le recouvre, puis, revenant au milieu du cercle, il semble adresser aux esprits une invocation suppliante. »

Passionnés pour la musique, les Malgaches s'assemblent le soir, dans les villages, pour écouter les chansons que l'un d'eux improvise sur une mélodie inconnue ; ils répètent le refrain en chœur en frappant des mains pour marquer le rythme.

Les instruments de musique sont très primitifs ; leur son est faible et souvent désagréable. Cependant, à Tananarive et dans quelques villes, on a organisé des corps de musique à l'europpéenne, conformément à la tendance qui pousse les Hovas à imiter les peuples civilisés.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

RELIGION

Croyances des Malgaches. — Superstitions. — Le sikidy. — Le christianisme chez les Hovas.
Missionnaires catholiques et protestants.

La religion des Malgaches encore païens est une sorte de fétichisme qui diffère cependant de l'idolâtrie des peuples sauvages. On y retrouve, d'après le P. La Vaissière, un fond de croyances monothéistes qui semblent avoir constitué la religion primitive. Malheureusement, ce fond de croyances reste confiné dans les régions abstraites du dogme, tandis que le culte et la morale sont réglés par le fétichisme.

Les peuplades de Madagascar croient à un monde invisible où se meuvent des esprits puissants, les autres mauvais, également créés par l'être souverain, appelé Zanahary. Ces esprits sont des demi-dieux qu'il faut se concilier ou éloigner, suivant leur nature, par des présents et des sacrifices.

Quand les indigènes prient Zanahary, ils lui offrent : tantôt un bœuf blanc, présenté sans être immolé, tantôt une victime, bœuf ou poule, tantôt une mesure de riz ; mais ils ne prient que lorsqu'ils ont quelque chose à demander. Le Père Moirand disait un jour à un Malgache :

— Viens prier.

— Prier quoi? répondit celui-ci. C'est-à-dire : « Je n'ai rien à demander maintenant, je n'ai besoin de rien. »

« Il n'y a ni prêtres ni sacrificateurs chez les Malgaches, ce

sont les chefs de la tribu ou de la famille qui remplissent ces fonctions (1). »

Quoiqu'ils aient une vague idée de l'âme, ils croient qu'elle peut les quitter sans que la mort en résulte. Ils admettent généralement qu'elle se retire du corps de l'homme, un an avant la fin de sa vie. Cette âme ne s'envole pas de son plein gré, mais un esprit malfaisant, le sorcier, possède l'art de ravir l'âme à sa demeure; de là, vient qu'ils ne croient pas à la mort naturelle. La mort d'un vieillard, fût-il octogénaire, n'est attribuée ni à la maladie, ni à l'âge, mais à la vengeance d'un sorcier. Celui-ci, quand il a fait choix d'une victime, passe près d'elle, inoffensif en apparence, et, après s'en être emparée, l'emporte sous la plante de son pied. L'homme qui en est privé ne s'aperçoit pas tout de suite du vol commis; mais il maigrit peu à peu, perd ses forces, peut à peine marcher. Lorsqu'il s'est aperçu qu'il n'a plus d'âme, il cherche le moyen de la ressaisir. Un diseur de sorts (*mpsikidy*) est consulté et, après avoir reçu une pièce de monnaie, déclare qu'elle est réfugiée sur une montagne qu'il indique. Là-dessus, on part à sa poursuite, emportant une corbeille à couvercle, destinée à la rapporter au logis. S'il connaît son métier, le rusé compère ordonne au malade certaines prescriptions hygiéniques, et, s'il revient à la santé, il annonce que l'âme est reprise, et le devin, qui, seul peut la voir, la ramène dans la précieuse corbeille. Tandis que les parents préparent une réception joyeuse à « l'heureux chasseur », le malade et son âme en corbeille arrivent ensuite et se présentent à la porte de la maison, où l'on sent déjà les apprêts d'un festin: « Soyez les *bien venus*, leur crient de l'intérieur des voix pleines d'allégresse; entrez, nous sommes ravis de votre retour. »

« On entre, on s'assied sur la natte neuve, déployée à la place d'honneur. Puis enfin, sur la demande générale, on ouvre la corbeille, et chacun peut constater de ses yeux que l'âme n'y est pas; preuve manifeste que, durant le trajet, ennuyée d'être dans la corbeille, elle a préféré rentrer en sa demeure. On s'en réjouit

(1) Ch. Buet.

par une fête de famille, et le devin est congédié chargé de présents ; il a réussi.

» Quelquefois le mpsikidy est censé se tromper de montagne ; son client ne va pas mieux ; l'âme ne se retrouve pas. Il n'en fera pas moins faire la cérémonie du retour, avant que la vie n'abandonne tout à fait le malade. Il s'agit, en effet, pour lui, de ne pas perdre le fruit de ses peines, et de ne pas renoncer aux cadeaux d'usage en pareille circonstance (1). »

La croyance aux revenants est générale, et, à ce sujet, les Malgaches distinguent deux sortes d'apparitions, l'une de l'ombre ou de l'âme seule, l'autre du spectre en chair et en os. Elles portent bonheur ou malheur, suivant l'attitude du mort. L'augure est favorable s'il parle et se conduit en ami ; s'il est mélancolique, c'est un artisan de malheur ou un sorcier. Pour se préserver des mauvaises apparitions, on place à côté du défunt, outre la pièce d'argent déposée dans la bouche, une tabatière garnie de tabac.

Beaucoup de tribus revendiquent l'honneur de descendre des singes qu'elles regardent comme des pères ; d'autres considèrent les caïmans comme leurs ancêtres, ou des sangliers dont ils déclarent la chair *fadi* ou prohibée. C'est pourquoi les sangliers pullulent dans le pays, sans que personne songe à les détruire. Quelques peuplades se glorifient d'appartenir à l'espèce mouton ; de là vient qu'ils ont cette chair en horreur. « J'ai pu constater moi-même, dit le P. Abinal, leur répugnance pour la chair de mouton. Un jour que, dans une visite à un village éloigné, mes élèves m'avaient suivi, je leur fis servir, vers midi, un plat de mouton au riz. Les espiègles, désireux de rire aux dépens d'un de leurs compagnons, qui se disait issu du mouton, appelèrent ce plat un ragoût de chevreau et lui en offrirent sans qu'il y prît garde. Le repas terminé, on lui découvrit la fraude. Aussitôt une sueur froide le saisit, il s'affaissa sur lui-même, fut pris de nausées violentes, et ses compagnons durent le rapporter au village, où il resta trois jours malade.

(1) P. La Vaissière.

La croyance à la métempsycose est à peu près générale dans l'île. Les Betsiléos prétendent qu'après leur décès, l'âme des



Une idole gardée par un guerrier.

nobles trouve un refuge dans le corps d'un serpent boa ; aussi ne rencontrent-ils pas un de ces reptiles sans mettre le genou en

terre. Ils sont convaincus que l'âme d'un innocent passe dans le corps d'un agneau blanc, tandis que celle d'un malfaiteur ne trouve refuge chez aucun animal. Elle erre dans l'espace, s'incorpore la douleur et la maladie et jette un mauvais sort sur tous ceux qu'elle approche. Une de ces âmes douleurs s'étant logée dans la dent d'un seigneur, celui-ci, suivi de tout son peuple, abandonna son village pour aller en fonder un autre ailleurs.

Le culte des ancêtres occupe la première place dans le cœur des indigènes. Bien que dans les honneurs qu'ils leur rendent, ils comprennent tous leurs parents dont le tombeau de famille a reçu la dépouille mortelle, leurs hommages s'adressent plus spécialement aux ancêtres fondateurs qu'ils regardent comme des anges gardiens. Ce sont eux qui punissent ou récompensent leurs descendants, qui distribuent la joie ou la tristesse, le bonheur ou le malheur. Ils frappent surtout ceux qui négligent d'exécuter les volontés testamentaires de leurs parents. Qu'un jeune homme, par exemple, meure après avoir hérité de son père, les Malgaches sont persuadés qu'il a été frappé pour n'avoir pas rempli les intentions paternelles; « son père l'a étouffé, lui a tordu les entrailles. Les voisins le savent; on a entendu ce triste combat, on a vu sur le toit de la case comme deux yeux brillants d'un rouge de feu. »

Les Hovas honorent d'une manière toute particulière les âmes des Vazimbasy, que la tradition désigne comme un peuple aborigène de Madagascar. « Les Vazimbasy, disent-ils, étaient autrefois les maîtres de la province que nous habitons aujourd'hui. C'était une peuplade grossière, ignorante et pauvre; elle ne savait pas travailler le fer; ce fut là la principale cause de son infériorité dans les guerres qu'elle eut à soutenir contre nos premiers rois. Les *Sampy* (dieux protecteurs) des Vazimbasy étaient bien puissants, mais les nôtres le furent encore davantage. Le sort se déclara pour nous. » Mais ils croient que ce peuple doit un jour rentrer dans l'Imérina et le reconquérir; c'est pourquoi ils jugent prudent d'en honorer les ancêtres comme ceux de leur propre nation. Leurs âmes, blotties sous les pierres,

sous quelques touffes d'herbe peuvent, comme les autres, faire le bien ou le mal ; elles ont conservé toutes leur haine contre les conquérants, déchaînent les fièvres et les maladies contre ceux qui foulent sans respect la place où elles résident. Cependant, elles ne sont pas insensibles aux bons procédés, et, pour les fléchir, les Hovas leur adressent des prières, leur offrent des sacrifices, cherchent tous les moyens d'adoucir leur rancune et de se les rendre favorables.

Les Malgaches vénèrent aussi les pierres, qu'ils ne regardent pas comme des divinités, mais comme des puissances douées d'une action physique et morale sur l'homme et sur les autres créatures.

On trouve sur le bord des chemins des pierres, les unes plantées, les autres gisant dans leur position naturelle, couvertes en partie de petits cailloux et appelées *diseuses de bonne aventure*. Le passant qui veut l'interroger lance un certain nombre de petits cailloux sur la tête ou le dos de la devineresse ; le sort est favorable ou contraire suivant que les cailloux restent suspendus ou retombent à terre. Un autre mode d'interrogation est celui du bâton. Après avoir fait trois ou quatre pas, les yeux fermés, on donne un coup de bâton ; toucher la prophétesse c'est avoir une bonne réponse ; dans le cas contraire, elle est mauvaise. Le voyageur qui a la chance défavorable doit, sans aller plus loin, se hâter de rentrer au logis.

« Je sais, par expérience, dit le P. Abinal, que ce sont là des puérités fort sérieuses. Le premier jour d'un voyage de Tananarive à Tamatave, en 1866, il y eut consultation générale de mes douze porteurs, qui s'adressèrent à une pierre carrée, plantée tout près du chemin, et fort graineuse. La consultation se fit au bâton : elle était facile ; cependant quatre y échouèrent. Novice encore dans la connaissance de leurs mœurs, je crus à un jeu, et je les regardais en riant. Ils agissaient fort sérieusement, et me le prouvèrent, car un quart d'heure après, les quatre maladroits ou infortunés m'avaient abandonné. »

Les *sampy* (idoles) sont généralement en grand honneur ; ils consistent en un morceau de bambou, un bout de corne de bœuf,

ou un objet quelconque enveloppé dans deux bandelettes et perché au bout d'une hampe. Ils jouissent de propriétés merveilleuses, préservent de la foudre, de la grêle, de l'incendie, mettent en fuite l'ennemi, rendent invulnérable, font pousser le riz, retiennent les esclaves au foyer et les bœufs à la crèche, font découvrir les voleurs, prédisent l'avenir, désignent l'endroit où ont été enfouis les mauvais sorts jetés aux gens de la maison. Aucun d'eux n'a une vertu générale, et leur nombre est presque égal à celui des recettes pharmaceutiques. Un édit de 1869 a défendu d'avoir recours aux sampy, mais presque tous les Malgaches les interrogent en secret, et beaucoup d'entre eux sont persuadés qu'ils leur doivent l'aisance ou la santé.

Les sikidy (devins) jouissent de la plus grande influence dans toutes les classes de la société, qui leur accordent un pouvoir de divination extraordinaire. « Dans l'île entière, dit M^{me} Ida Pfeiffer, mais surtout à la cour, on est habitué, pour les affaires les plus importantes comme les plus insignifiantes, à consulter le sikidy. Cela se fait de la manière suivante, qui est extrêmement simple. On mêle une certaine quantité de fèves et de cailloux ensemble, et, d'après les figures qui se forment, les personnes douées de ce talent prédisent une bonne ou une mauvaise fortune. Il y a à la cour seule plus de douze interprètes des oracles, et la reine les consulte pour la moindre bagatelle. Elle respecte les sentences du sikidy, au point de renoncer pour beaucoup de choses à sa propre volonté et de se rendre en cela l'esclave la plus soumise dans un pays qu'elle gouverne d'ailleurs si despotiquement. Veut-elle, par exemple, faire une excursion, il faut d'abord consulter l'oracle pour savoir le jour et l'heure où elle pourra l'entreprendre. Elle ne met pas de robe, elle ne mange d'aucun mets sans avoir interrogé le sikidy. Même pour l'eau qu'elle boit, le sikidy doit indiquer à quelle source il faut l'aller chercher. »

Toutes ces croyances, toutes ces superstitions sont depuis longtemps combattues par les missionnaires envoyés par l'Europe chrétienne dans la grande île africaine. Dès le seizième siècle, des prêtres portugais firent quelques essais d'évangélisation ;

aux deux siècles suivants, des missionnaires français tentèrent de s'établir à Madagascar, mais à peine avaient-ils fait quelques prosélytes que la persécution les atteignait (1). La religion catholique n'a sérieusement pénétré dans l'île qu'à partir de 1861, sous Radama II; alors les efforts du Père Jouen, préfet apostolique de Madagascar, et de plusieurs autres missionnaires, furent couronnés de succès.



Rapides (Maïtampak).

Des missionnaires protestants, appartenant à la secte indépendante (2), cherchèrent bientôt à arrêter leur œuvre de propagande par tous les moyens. Ces envoyés de l'Angleterre, poussés par la haine de la France et par la cupidité qui les caractérise,

(1) Voir, pour l'œuvre des missionnaires, la seconde partie de l'ouvrage.

(2) On les appelle généralement *methodistes*, quoique, sauf de rares exceptions, ils n'appartiennent pas à la secte qui porte ce nom en Angleterre et aux Etats-Unis. Ils se rattachent, d'une manière générale, aux différentes sectes indépendantes, c'est-à-dire n'admettant ni la hiérarchie, ni la liturgie religieuse de l'église anglicane.

(car ils sont commerçants en même temps que missionnaires), soutenus par des subventions considérables, ont réussi à s'insinuer à la cour hova et fait proclamer, sous la reine Ranavalô II, le protestantisme religion officielle. C'est grâce à cet appui qu'ils ont porté les coups les plus sensibles à la propagande catholique et à l'influence française.

A côté d'eux, quelques clergymen anglicans et quelques pasteurs norvégiens se font leurs auxiliaires dans cette tentative de conversion. Toutefois les premiers, d'ailleurs peu hostiles aux catholiques, n'obtiennent que de médiocres résultats. Les seconds se bornent à évangéliser la province connue sous le nom d'Ankaratra, située à trois journées de Tananarive ; ils ne se livrent à aucune intrigue politique.

Malgré les persécutions, malgré l'expulsion dont ils ont été l'objet, nos missionnaires ont construit des églises, dont une cathédrale à Tananarive, une imprimerie pour répandre dans l'île des livres de prières et des ouvrages scolaires ; leurs écoles renferment plus de vingt mille élèves des deux sexes et on peut évaluer à plus de cent mille le nombre des Hovas convertis au catholicisme. Mais si la reine et les hauts fonctionnaires appartiennent au protestantisme, une partie importante de la population de la capitale est devenue catholique.

L'appui du gouvernement hova n'a donc pas réussi à faire triompher d'une manière absolue la secte à Madagascar. En 1880, les indépendants enregistraient 244,000 adhérents ; mais si leur troupeau s'est accru, grâce à cette protection, il est loin de s'améliorer. Ils sont parfois obligés de le constater eux-mêmes et leur organe officiel, le *Teny sou*, faisait cet aveu : « On peut dire que la charité du grand nombre s'est refroidie ; beaucoup sont revenus en arrière et refusent d'entrer au temple, car ils étaient habitués à y venir par force et maintenant, hélas ! ils refusent d'y entrer si on ne les contraint pas de nouveau. »

Parmi leurs adeptes, il en est qui le matin prennent part à la cène et vont, dans la soirée, immoler à leurs dieux un coq ou un mouton. « La majorité du peuple, dit un autre de leurs organes, n'est que faiblement attachée au christianisme, et des motifs

politiques, plutôt que la conviction, l'ont portée à renoncer au paganisme. Enlevez les missionnaires et bientôt, au moins dans les campagnes, on se hâterait de revenir aux coutumes des ancêtres. Chez les Betsiléos, la masse du peuple est encore païenne et l'on serait bien aise de voir de nouveau en usage les anciennes superstitions. »

Grâce aux missionnaires anglais, les Hovas ont pu abandonner leur religion, modifier leur langue, leurs lois, leurs coutumes ; cette transformation superficielle, œuvre du gouvernement, n'a pas pénétré la masse du peuple, qui reste encore attachée à ses anciennes pratiques.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LES SATELLITES DE MADAGASCAR

Ile Sainte-Marie-de-Madagascar. — Nossi-Bé et les flots voisins. — Les Comores : Mayotte Anjouan, Mohéli, la Grande-Comore.

Certaines petites îles, véritables satellites de Madagascar dont elles sont peu éloignées, appartiennent à la France ou sont placées sous son protectorat.

Près du littoral oriental, en face de Tintingue et de la Pointe-à-Larrée, Sainte-Marie-de-Madagascar, appelée par les indigènes Nossi-Ibrahim (île Abraham), est une étroite bande de terre, dirigée obliquement du nord-est au sud-ouest : elle a cinquante kilomètres de long et quatre en moyenne de large, avec une superficie de quinze mille cinq cents hectares. Un canal, dont la largeur varie de sept à trente kilomètres, la sépare de la Grande-Terre ; dans sa partie la plus étroite, c'est, en réalité, une rade continue où les navires peuvent trouver un abri sûr en tout temps. La côte orientale, entourée d'une ceinture de récifs madréporiques, est presque inabordable ; il n'en est pas de même de la côte occidentale où se trouve un excellent port, sur une baie profonde fermée, en partie, par l'îlot Madame.

L'île est constituée par des séries de collines réunies par des chaînes secondaires, d'une altitude maximum de cinquante mètres. Les flancs de ces collines sont ardues et donnent naissance à de nombreux ruisseaux.

Le docteur Vinson fait de Sainte-Marie la description suivante :
« La France a, dans la possession de cette île, le plus joli petit

établissement que l'on puisse voir, et la position militaire la plus heureuse à l'égard de la côte orientale de Madagascar. C'est la forteresse naturelle qui commande toute cette plage. Un port se creuse au centre même de cette petite île, dans sa partie occidentale. L'intérieur du bassin présente un riant paysage : des plans inclinés, chargés d'une végétation tropicale, descendent dans une mer bleue et calme, emprisonnée par des collines; deux petites îles, jetées çà et là sur ses bords, ressemblent à des pyramides de verdure. L'eau dort dans cette enceinte tranquille en réfléchissant les bois et les rochers d'alentour : on dirait un décor d'opéra. Ici, une jetée en corail blanc s'avance vers l'îlot Madame et permettrait, à l'aide d'un pont-levis en tournant, de fermer totalement l'entrée du port. Sur le rivage de la baie qui précède le port, se déploie le village allongé d'Amboudéfout, avec ses baies de natchoulis et une longue avenue de manguiers. Une aiguade, alimentée par un ruisseau, y verse sans cesse une eau limpide et pure (1). »

Le climat de Sainte-Marie est, comme celui du littoral oriental de Madagascar, humide et malsain. Dans son voyage à Madagascar, publié en 1722, Carpeau de Saussay appelle Sainte-Marie le « cimetière des Français », appellation justifiée suivant les uns, contestée par les autres. Le docteur Borius, qui a étudié d'une façon toute particulière le climat de cette colonie, combat sa réputation d'insalubrité. « Un fait, dit-il, prouve que l'insalubrité n'est pas telle qu'on se l'imagine, c'est l'acclimatement presque complet de ceux qui y vivent depuis un quart de siècle. Sans doute, ils sont sujets à des accès de fièvre intermittente, mais ils la supportent facilement. »

La population est évaluée à sept mille habitants, parmi lesquels on ne compte guère qu'une trentaine d'Européens. Elle appartient principalement aux tribus betsimisaraks, vit au jour le jour du produit de sa pêche sur les côtes, où le poisson est très abondant, et de quelques racines récoltées sur les terres mises à sa disposition par l'administration française.

(1) *Voyage à Madagascar.*

Occupée pour la première fois par les Français en 1643, Sainte-Marie a été abandonnée par eux à diverses reprises. Les Anglais, après s'en être emparés en 1811, nous l'ont cédée en 1815. Aujourd'hui, c'est une colonie ayant à sa tête un administrateur ou résident qui dépend du gouverneur de Diégo-Suarez ; il a sous sa direction un agent des finances, un agent du matériel et des vivres, un instituteur, un commissaire de police chargé des fonctions du ministère public, un conducteur des ponts-et-chaussées, un médecin de la marine chargé du service de santé, un commis de marine, à la fois secrétaire du résident, greffier et notaire. Le service du culte, fait jadis par la mission catholique de Madagascar, est actuellement confié à des prêtres séculiers envoyés par la métropole.

L'administration des villages appartient à douze chefs qui viennent deux fois par mois prendre les instructions du résident. Ils ont le droit de mettre les indigènes en réquisition pour certains services publics.

L'habitation de l'administrateur, l'hôpital, les magasins, les chantiers de construction sont situés dans l'îlot Madame, en face duquel s'élève en amphithéâtre la petite ville d'Ambodifotra, le centre le plus important de l'île. Sa population se compose de douze cents habitants indigènes qui ont adopté un grand nombre de nos coutumes. Les habitations, entourées de jardins, perdues au milieu d'une forêt de manguiers, de cocotiers et d'autres arbres fruitiers, offrent, vues de la mer, un panorama ravissant.

Sur la fertilité du sol, les appréciations sont très différentes. Dans la relation qu'il a faite de ses voyages à Sainte-Marie, Flacourt en fait un pompeux éloge : « Les cannes à sucre y viennent très belles ; les habitants les cultivent seulement pour faire du vin ; ils plantent les bananes, les ananas, le mil et les racines d'ignames, sans craindre le cochon, car il n'y en a pas. Le tabac vient le plus beau et le meilleur du monde. Du côté de l'est, on trouve fréquemment de l'ambre gris, sans les autres gommes qu'on trouve dans les bois. »

M. Leguevel de Lacombe qui, à la vérité, n'y a séjourné que trois jours, en fait un tableau complètement opposé. Suivant lui, « l'île

ne produit presque rien, n'est utile à rien ; même les bœufs venus de la Grande-Terre dépérissent. Tout le pays a un aspect désolant. »

La vérité est que, très fertile dans une partie de son étendue, Sainte-Marie est d'une stérilité complète sur le reste de sa superficie. Les girofliers, les pêchers, les manguiers, les citronniers, les caféiers s'y sont acclimatés et donnent d'excellents produits ; le riz, le manioc, les patates, les ignames y viennent naturellement ; mais la paresse des indigènes tire peu de parti de ces ressources, et Sainte-Marie s'approvisionne de riz à Madagascar, d'où lui viennent également les bœufs nécessaires à son alimentation.

Si la faune est pauvre, il n'y a pas, en revanche, d'animaux malfaisants ; les crocodiles y sont inconnus et les serpents inoffensifs. Les oiseaux sont rares, sauf les oiseaux aquatiques, poules d'eau, hérons, sarcelles, canards sauvages, qui habitent les marais épars dans les forêts.

L'industrie est presque nulle et le commerce sans importance. Les principaux objets d'importation, quincaillerie, mercerie, tissus, liqueurs, viennent de la Réunion et de Maurice. La colonie se suffit par ses propres ressources et une faible subvention accordée par la métropole.

L'île de Nossi-Bé, que les Sakalaves nomment Variou-Bé ou « l'île grande », est située sur la côte nord-ouest de Madagascar, à l'entrée de la baie de Passandava qu'elle commande dans sa partie septentrionale. Elle a une superficie de vingt-neuf mille trois cents hectares et mesure vingt-deux kilomètres de long sur quinze de large. Elle est entourée de nombreux îlots : Nossi-Cumba, pâté montagneux et verdoyant, qui en est séparé par un étroit chenal ; Nossi-Fali, relativement peu élevée, à huit milles à l'est, séparée par un petit canal de la Grande-Terre ; Nossi-Mitsiou (île du milieu), qui a la forme d'un V, cédée à la France par son chef Tsimiaro moyennant une pension annuelle de quinze cents francs, Sakatia, inhabitée, mais servant de jardin potager aux Sakalaves, et plusieurs rochers stériles qui ne méritent aucune mention spéciale.

« L'île de Nossi-Bé, dit M. Désiré Charnay, présente l'aspect

dénudé des îles malgaches, le premier soin des noirs étant d'incendier les forêts pour planter le riz et créer des pâturages à leurs bestiaux. L'administration a dû prendre les mesures les plus sévères pour garantir la forêt de Loucoubé des mêmes dévas-tations.

» Le sol de l'île est volcanique pour la plus grande partie, et de nombreux cratères éteints, aujourd'hui remplis d'eau, attestent l'ancienne action des feux souterrains. La rade d'Helville est fort belle. Protégée des vents du nord et des vents d'est par l'île même, par celles de Nossi-Fali et de Nossi-Cumba, la mer y est unie comme dans une glace. Le paysage est gracieux et animé, le rivage se décompose en petites baies au fond desquelles reposent, à l'abri des palmiers, deux ou trois villages malgaches, et, plus loin, une petite ville arabe. »

Le mont Loucoubé, le point culminant, a environ cinq cents mètres d'altitude ; il est couvert d'une forêt aux arbres magnifiques. L'île est arrosée par plusieurs ruisseaux dont le principal est le Djabola, qui traverse une plaine fertile, un marais de palétuviers et finit à Helville, capitale de la station. Cette rivière, que la marée remonte jusqu'à trois kilomètres de son embouchure, est une cause d'insalubrité pour Helville ; sur ses bords s'étendent de vastes marécages dont les émanations délétères sont la cause déterminante des fièvres paludéennes.

Sans être un pays sain, Nossi-Bé est, sauf dans les régions marécageuses, moins insalubre que les îles voisines et qu'une bonne partie du littoral de Madagascar. L'hivernage, qui commence en novembre pour se terminer en avril ou mai, est une saison très chaude pendant laquelle des orages terribles viennent presque chaque soir éclater sur le plateau d'Helville. C'est également dans cette saison que se manifestent les fièvres opiniâtres auxquelles souvent les étrangers restent sujets pendant tout leur séjour dans l'île.

La population de Nossi-Bé et des îles voisines atteint douze mille habitants ; elle se compose de Malgaches, de Comoriens et d'Arabes. Les blancs, presque tous Français, sont au nombre de deux cent cinquante ; venus pour la plupart des îles Mascas-



Vue de Sainte-Marie de Madagascar.

reignes, ils s'adonnent au commerce ou à la surveillance des plantations.

Le chef-lieu Helville, du nom du contre-amiral Hell, son fondateur, renferme onze cents habitants. C'est un excellent mouillage que l'amiral Page a appelé *un camp retranché naturel*. « Le panorama de la ville, vu du mouillage, est magnifique et rappelle celui de Fort-de-France à la Martinique. Du milieu des bananiers et des mangliers, au-dessus desquels s'élèvent les cimes gracieuses des palmiers, on voit se détacher les silhouettes blanches, au toit pointu, dont les murs sont revêtus de nattes qui les protègent contre les rayons brûlants du soleil, et entretiennent de la fraîcheur à l'intérieur. Plus loin, on aperçoit, s'étageant sur les flancs des cratères qui ferment l'horizon, de belles plaines où croissent la canne à sucre et le caféier. Une fois débarqué, il n'y a pas de déception, « la ville a l'air d'un bouquet de verdure ».

L'île a été cédée à la France, en 1840, par la reine Tsimeo, à laquelle les Hovas avaient enlevé ses États sur la côte nord-ouest de Madagascar. Le traité fut signé par le capitaine Passot et le pavillon arboré en 1841. C'est alors que l'administration française fonda Helville, qui ne prit son peu d'importance que quelques années plus tard. En 1849, Nossi-Bé faillit nous échapper à cause de l'abolition de l'esclavage ; le parti esclavagiste, exaspéré, avait soulevé une partie de la population qui tenta d'enlever la nouvelle capitale. Mais l'attaque fut repoussée et, depuis cette époque, la paix n'a été troublée que par des tentatives sans résultat, faites par les maraudeurs de la côté voisine.

Avant 1888, l'administration était confiée à un commandant particulier ; aujourd'hui, l'île est rattachée au gouvernement de Diégo-Suarez et n'a plus qu'un administrateur ayant, comme à Sainte-Marie, sous ses ordres quelques agents à la tête des principaux services. Il y a des écoles de garçons et de filles et le service du culte est assuré par un supérieur ecclésiastique et deux desservants.

Sauf dans la partie montagneuse, le sol est fertile et se prête à toutes sortes de cultures dont les principales sont : le riz, l'indigo, la vanille, la canne à sucre et le café. La plupart des ouvriers

sont des Cafres ou des Comoriens, très durs à la fatigue, supportant les maladies mieux que les Européens, mais très inférieurs comme travail.

L'industrie est peu développée, mais le commerce est en progrès. « Grâce au voisinage de la Grande-Terre, à la densité de la population, à sa facilité d'accès, à l'excellence de sa rade, à sa fertilité, à l'espèce de foire qui s'y tient tous les ans et réunit tous les caboteurs qui fréquentent les rades de la Grande-Terre, de la côte d'Afrique ou même de l'Inde, grâce à sa salubrité relative, Nossi-Bé possède d'importants éléments de prospérité (1). »

A cent lieues du cap d'Ambre et à soixante de la côte d'Afrique, les Comores forment un groupe de quatre îles volcaniques : Mayotte, au sud-est ; Anjouan, à l'est ; Mohéli, au sud-ouest ; la Grande-Comore, au nord. Elles sont très voisines les unes des autres et ont une superficie totale de deux cent mille hectares et une population de cinquante mille habitants. Sauf Mayotte, véritable colonie française, les Comores sont, depuis 1886, sous le protectorat de la France qui y entretient des résidents.

L'île Mayotte est située à l'entrée du canal de Mozambique, à une distance de cinquante-quatre lieues marines de Nossi-Bé. Sa superficie propre est de trente-cinq mille hectares et sa population de dix mille habitants. Elle est entourée d'une ceinture de récifs, percée çà et là d'ouvertures suffisantes pour le passage des plus grands bâtiments. Entre ces récifs et l'île s'allonge un vaste chenal présentant un abri sûr contre les vents du large et constituant presque partout d'excellents mouillages. Sur la ceinture même des récifs et dans le chenal, il y a plusieurs petites îles, dont l'une, Dzaoudzy, est le siège du gouvernement.

Une chaîne de montagnes, d'origine volcanique et dont les principaux sommets dépasse 600 mètres, traverse l'île dans toute sa longueur ; de nombreux ruisseaux en descendent et forment des aiguades qui n'assèchent jamais. Sur les sommets, les arbres sont rares, mais les flancs sont couverts de forêts contenant des essences de toutes sortes dont plusieurs sont propres aux constructions maritimes.

(1) A. Rambaud.

Le climat de Mayotte est malsain, surtout dans le voisinage des marais. La fièvre paludéenne est la maladie dominante, mais de toutes ses manifestations la fièvre intermittente simple est la plus fréquente. Toutefois, c'est la moins insalubre des Comores, et, avec une bonne hygiène, l'Européen peut y vivre un certain nombre d'années ; mais lorsque se produisent des symptômes d'anémie, il est urgent d'aller se retremper dans un climat moins chaud.

La population comprend des Malgaches, des Africains, des Arabes et des immigrants étrangers, principalement des Indous. Les blancs, peu nombreux, sont Français ou nés dans les colonies françaises. Quant à la religion, plus de huit mille habitants sont musulmans, cinq cents environ catholiques.

Mayotte appartient à la France depuis 1843. Elle est administrée par un gouverneur, assisté d'un conseil d'administration composé des chefs de service. Le chef-lieu est Dzaoudzy, dans un îlot de sept hectares, muni d'une excellente rade et relié à l'île Pamenzi par une chaussée. On y a construit une habitation pour le gouverneur, un hôpital, une caserne et des écoles.

La ville la plus importante de la colonie est M'Sapéré, peuplée de neuf cents habitants, véritable chef-lieu commercial de Mayotte, où sont établis les marchands indous qui approvisionnent les naturels de toile, de riz et d'objets de toute nature qu'ils font venir, au moyen de boutres, de Zanzibar ou de Bombay.

La principale culture est celle de la canne à sucre, qui, après avoir été très rémunératrice, est devenue beaucoup moins productive. Quelques Français ont de grandes concessions rurales, tandis que les indigènes n'ont, en général, que des propriétés peu étendues. Ces indigènes sont si indolents qu'on est obligé d'aller chercher sur la côte de Mozambique les bras nécessaires aux travaux des champs. L'activité commerciale s'est un peu ralentie en même temps que la production sucrière.

Les trois autres îles du groupe des Comores, placées sous le protectorat de la France, ont une superficie de cent soixante-cinq mille hectares. La plus fertile est Anjouan, longtemps fréquentée



Vue de Nossi-Bé.

par les navires qui se rendaient dans l'Inde. C'est à Anjouan que furent déportés Rossignol et plusieurs de ses compagnons, à la suite du complot de la machine infernale. Mohéli, la plus petite et la moins peuplée, fournit cependant des travailleurs à Mayotte. La Grande-Comore, la plus grande et la plus peuplée des îles de l'archipel, est celle dont les cultures ont le moins d'importance ; elle est peu visitée par les navires et ne prend qu'une faible part au mouvement commercial. Très volcanique, elle est dominée par le *Djougou dja Dsaba* (la marmite de feu), dont le sommet de 2,650 mètres d'altitude, le cratère 150 mètres de profondeur et deux kilomètres de tour.

La flore et la faune de ces îles sont analogues à celles de Madagascar. Les forêts, qui les couvraient en entier n'occupent plus que le sixième de leur superficie. Les habitants, la plupart d'origine nègre ou arabe, sont musulmans ; ils sont gouvernés par des sultans qui, depuis 1886, reconnaissent l'influence française. Quoique l'esclavage soit aboli en principe, beaucoup de Comoriens sont encore esclaves. Avant cette abolition, la traite des nègres était la principale industrie des marins de l'archipel ; aujourd'hui, leurs boutres servent au transport des vivres et des marchandises entre Madagascar et les îles voisines.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LES FRANÇAIS A MADAGASCAR

CHAPITRE PREMIER

PREMIER ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

Les Portugais à Madagascar. — Tentatives des Hollandais et des Anglais. — Richelieu : la *Société de l'Orient*. — Pronis. — Fondation de Fort-Dauphin. — Etienne de Flacourt. — Dissolution de la Compagnie.

Les Portugais, après avoir découvert Madagascar, firent plusieurs explorations sur les côtes et tentèrent d'y fonder quelques établissements. Leurs premiers colons et missionnaires débarquèrent vers 1640 (1), au nombre de soixante-dix, dans un flot de la baie de Ranofotsy, située un peu au sud de l'endroit où devait s'élever plus tard Fort-Dauphin. Ils y avaient déjà bâti une maison en pierre lorsque les naturels, appartenant à la tribu des Antanosses, inquiets de voir des étrangers s'établir dans leur pays, résolurent de s'en débarrasser, même par trahison. Ces indigènes devant célébrer une fête invitèrent les Portugais à y prendre part. Ceux-ci, non contents d'accepter l'invitation, étalèrent devant eux toutes leurs marchandises, toutes leurs richesses, ce qui eut pour résultat d'exciter davantage leur cupidité et leur haine contre les Européens. Puis, au milieu de la fête, les Antanosses massacrèrent leurs invités, même les missionnaires

(1) La date est incertaine.

venus pour les convertir. Cinq seulement réussirent à s'échapper et se réfugièrent dans leur îlot où, avec quelques esclaves restés fidèles, ils purent résister aux Malgaches, les forcer à leur fournir des vivres jusqu'à l'arrivée d'un navire sur lequel ils retournèrent aux Indes. Cet essai malheureux découragea les Portugais et, l'envoi de nouveaux missionnaires n'ayant pas mieux réussi, ils renoncèrent à leurs projets sur l'île.

Les Hollandais et les Anglais tentèrent à leur tour, à la même époque, d'y établir quelques comptoirs. Les premiers, au cours de nombreuses expéditions dirigées en Océanie, faisaient escale à Madagascar et cherchaient à nouer des relations avec les indigènes ; les seconds voulaient y transporter des émigrants et faisaient un tableau enchanteur de l'île. Ils ne furent pas plus heureux que leurs précurseurs et leurs tentatives restèrent sans résultat.

Il était réservé à la France de fonder le premier établissement sérieux sur les côtes de la grande île africaine. Dès les premières années du dix-septième siècle, des navigateurs normands avaient abordé à Madagascar. Richelieu, qui voulait faire de la France une puissance maritime et coloniale de premier ordre, accepta les offres que lui fit le capitaine dieppois, Rigault, tant en son nom qu'en celui d'une Compagnie qui s'était formée en 1637 sous le nom de *Société de l'Orient*. Il fit signer par le roi Louis XIII, le 24 juin 1642, des lettres patentes qui octroyaient au capitaine Rigault et à ses associés la concession pendant dix ans de Madagascar et des îles adjacentes.

Ces lettres patentes furent signées à la suite de la décision du conseil royal dont voici le texte :

« Sur la requête présentée au roi en son conseil par le sieur Rigault, l'un des capitaines entretenus pour le service de Sa Majesté en la marine, et ses associés, tendant à ce qu'il plaise à Sa Majesté approuver et ratifier la concession à eux donnée par M. le cardinal de Richelieu, pair de France, grand-maître et surintendant général de la navigation et commerce de France, portant pouvoir et permission d'envoyer en l'île de Madagascar, anciennement île Saint-Laurent, et autres îles adjacentes et côtes de Mozambique, tel nombre de vaisseaux armés en guerre

et marchandises que bon leur semblera, avec les hommes qu'ils jugeront nécessaire pour habiter aux pays, s'ils voient que besoin soit pour la conservation de leurs navires et biens, et y faire commerce et trafic durant le temps de dix années, sans qu'aucuns autres que le sieur Rigault et ses associés puissent faire habita-



Richelieu.

tions, traites, trafic et commerce, ni en tirer aucunes marchandises, pendant ledit temps, pour apporter en ce royaume par quelques personnes, nation et conditions que ce soit, si ce n'est de leur consentement par écrit, à peine de confiscation des vaisseaux et marchandises au profit dudit sieur Rigault et de ses associés, et autres choses à plein contenues en icelles.

» Vu la requête, le roi en conseil approuve, ratifie et confirme, etc... »

Telle est l'origine des droits de la France sur Madagascar. « Les nations policées, dit M. Rambaud, se sont toujours soumises, et sans jamais tenter la moindre objection, à ce principe que tout pays habité par des peuples sauvages appartient de droit au premier occupant capable d'y introduire la civilisation. C'est en vertu de ce droit que les Anglais se sont établis en Amérique, en Australie et ailleurs ; c'est en vertu de ce principe que les Espagnols se sont emparés du Mexique et de l'Amérique centrale et méridionale ; les Portugais du Brésil ; les Hollandais des îles de la Sonde, etc., etc.

» Si, par suite de circonstances malheureuses, nous n'avons pas eu, jusqu'à ce jour, d'établissement permanent à Madagascar, nous avons du moins, à mainte reprise, tenté de nous y installer ; et nos rois, par des déclarations officielles, n'ont jamais laissé tomber en désuétude les prétentions que nous entretenions sur cette grande île (1). »

La Compagnie de l'Orient envoya, au mois de mars 1642, sur le *Saint-Louis*, commandé par le capitaine Cocquet, une expédition composée de douze hommes, ayant à leur tête deux agents de la société, Pronis et Fouquembourg. Après avoir touché à l'île Mascareigne (la Réunion), Cocquet atterrit, en septembre, à Madagascar dont Pronis prit possession. Bientôt un renfort de soixante-dix hommes amenés sur le *Saint-Laurent* par le capitaine Régimont vint se joindre aux premiers occupants.

Le premier établissement français fut le village de Manghafia sur une baie qui fut appelée baie Sainte-Luce, lieu malsain où la fièvre enleva en peu de temps le tiers des colons. Alors Pronis transporta la colonie plus au sud sur la presqu'île de Thalangar, montagneuse et salubre, où il construisit un port qui fut plus tard agrandi et appelé Fort-Dauphin. Ce port, d'un abord facile, abrité des plus mauvais vents, offrait en outre l'avantage d'être à proximité de plusieurs rivières, d'une riche et fertile vallée

(1) *La France coloniale.*

rendant facile l'approvisionnement, et de bois permettant la construction des navires. Il avait déjà pris possession de l'île Sainte-Marie, de la baie d'Antongil et créé des postes à Fénéfife et à Manahar. Pendant ce temps-là son second, Fouquembourg, entra en relations avec les indigènes, pour traiter avec eux de l'achat des vivres, question d'autant plus importante qu'un navire, le *Royal*, venait de débarquer un convoi de quatre-vingt-dix nouveaux colons. Après s'être acquitté avec succès de sa mission, Fouquembourg, muni de pièces importantes pour la Compagnie, revint en France avec le *Royal*, qui ramenait de Madagascar un chargement de peaux, de soie et de bois d'ébène. Il ne put arriver jusqu'à Paris, car il fut assassiné dans la forêt de Dreux par son compagnon de route, La Barre, qui le croyait porteur de grandes richesses.

Mais Pronis ne tarda pas à se révéler administrateur détestable : laissant ses compagnons livrer sans raison des combats aux indigènes, il donna lui-même l'exemple des dilapidations, de l'immoralité et des violences. Adonné aux liqueurs spiritueuses, il changea en haine les bonnes dispositions que les Malgaches avaient d'abord montrées. A peine débarqué il avait fait assassiner un chef du nom de Rahoulou qui l'accusait, justement, d'avoir volé ses bœufs. Plus tard, s'étant engagé à livrer un convoi d'esclaves à un traitant hollandais, comme celui-ci le pressait de fournir au plus tôt la marchandise, il fit ramasser dans les environs, par un détachement, soixante-treize individus libres, hommes, femmes et enfants, qu'il livra au négrier. Ce rapt accrut l'indignation des indigènes d'autant plus qu'un certain nombre des malheureux vendus comme esclaves appartenaient aux grandes familles du pays.

Non content de maltraiter les indigènes, il se rendait odieux à ses compagnons et entravait l'œuvre des missionnaires qui l'avaient suivi, de sorte qu'ils ne purent opérer aucune conversion. Le mécontentement devint tel qu'une révolte ayant éclaté en 1646, Pronis fut mis aux fers où il resta pendant six mois jusqu'à l'arrivée d'un navire qui transportait de nouveaux colons.

Réinstallé dans ses fonctions avec le concours du capitaine,

il réprima un second soulèvement et déporta douze des principaux mutins à l'île Bourbon, après leur avoir fait faire amende honorable, « tête et barbe rasées, en chemise et la torche au poing ». Ce furent les premiers colons français de cette île encore inhabitée.

Instruite des déportements de Pronis, la Compagnie le remplaça par un de ses directeurs, Etienne de Flacourt, qui débarqua à Fort-Dauphin, le 4 décembre 1648, avec le titre de commandant général de l'île. « Le nom de Flacourt est indissolublement lié à celui de Madagascar. C'est lui qui a publié le premier livre sérieux sur cette île. On y trouve les renseignements les plus complets sur les populations, sur leurs mœurs et leurs coutumes, sur les ressources agricoles et minéralogiques du pays, et cet ouvrage est encore aujourd'hui considéré comme un document historique d'une incontestable valeur (1). »

Ainsi qu'il le raconte lui-même dans son *Histoire de la grande île de Madagascar*, le nouveau gouverneur trouva « une grande confusion dans le fort, tant à cause du manquement de vivres qu'à cause du peu de soin qu'il y avait eu ; la plupart des cases découvertes et peu de logements, si bien qu'il fallut loger tous nos hommes dans les cases des habitants comme nous pûmes ».

Esprit prudent et énergique, il ramena l'ordre dans la colonie ; il apaisa les mécontents, amnistia les coupables et rappela les exilés. Pronis resta sous ses ordres et dut s'occuper du ravitaillement qui était la grande préoccupation de la colonie naissante. Les douze révoltés envoyés à l'île Mascareigne ayant fait un tableau enchanteur de l'île, Flacourt la déclara possession du roi de France et lui donna le nom d'île Bourbon. Il explora plusieurs provinces et visita l'île Sainte-Marie où il ne trouva que huit Français qu'il ramena à Fort-Dauphin ; tous les autres étaient morts victimes de l'insalubrité du climat.

De nouveaux missionnaires envoyés par saint Vincent de Paul, énergiquement soutenus par le gouverneur, purent évangéliser les indigènes et opérer quelques conversions dont quelques-unes, il

(1) A. Rambaud.

est vrai, manquaient de sincérité et avaient pour but de capter la confiance des colons.

L'administration de Flacourt aurait pu donner d'heureux



Ile Bourbon.

résultats s'il avait suivi une autre politique à l'égard des indigènes. Au lieu d'employer la douceur et la mansuétude, il usa trop souvent la rigueur. On comprend toutefois qu'il ait adopté

cette politique, étant donnée l'opinion qu'il avait des Malgaches. « S'il y a, dit-il, nation au monde adonnée à la trahison, à la dissimulation, à la flatterie, à la cruauté, au mensonge et à la tromperie, c'est celle-ci... Ce sont les plus grands adulateurs, menteurs et dissimulés qu'il y ait au monde, gens sans cœur, et qui ne font vertu que de trahir et tromper, promettant beaucoup et n'accomplissant rien si ce n'est par la force et par la crainte, gens qu'il faut mener et gouverner par la rigueur, et qu'il faut châtier sans pardon, tant grands que petits. »

Son système lui réussit quelque temps ; trois cents villages environ firent leur soumission et s'engagèrent à payer tribut ; le gouverneur leur promit en échange aide et protection et leur assura la libre possession de leurs biens. Néanmoins des haines violentes s'amassaient dans les cœurs et le moindre incident allumait la guerre.

La France était alors en proie aux troubles de la Fronde, qui détournaient des pays lointains l'attention du gouvernement. De son côté, la Compagnie qui devait envoyer un navire tous les ans semblait avoir oublié sa colonie. Depuis six ans les colons de Madagascar étaient sans nouvelles de la mère-patrie lorsque deux navires français vinrent mouiller, au mois d'août 1654, dans la rade de Fort-Dauphin. Mais ils n'apportaient aucun secours en hommes, en argent et en approvisionnements. Alors Flacourt se résolut à quitter l'île l'année suivante, pour rentrer en France et faire connaître la situation à la Compagnie et au gouvernement de Mazarin. Il laissa le commandement à Pronis, et bien qu'il ne fût pas parti sans espoir de retour, il ne reparut pas à Madagascar.

La Société de l'Orient était arrivée au terme de sa concession et son échec était complet. Elle fut réorganisée par le maréchal La Meilleraye, qui obtint une nouvelle concession de dix années. Ce fut une ère nouvelle de misères et de désordres. Un incendie éclata à Fort-Dauphin, détruisant la plupart des habitations. Pronis mourut, et son successeur, Des Perriers, multiplia les razzias et les violences, qui eurent pour résultat d'accroître la haine des indigènes.

Voulant frapper un grand coup et relever la colonie par un acte

énergique, le maréchal La Meilleraye envoya à Madagascar quatre navires portant huit cents soldats ou matelots. Cette petite escadre, ayant eu beaucoup à souffrir pendant le voyage, arriva en piteux état et ne fut d'aucun secours. M. de Champmargou, nommé gouverneur de la colonie, ne put, malgré de sérieuses qualités, rétablir l'influence française sur les tribus malgaches dont l'hostilité continuait à se manifester. Les colons, cernés dans Fort-Dauphin, manquant de vivres et décimés par les maladies, allaient périr jusqu'au dernier sans l'intervention d'un Français, La Case, qui avait su se concilier l'affection des indigènes.

La Case était originaire de la Rochelle. « A son arrivée à Fort-Dauphin, dit l'abbé Rochon, les Français n'avaient auprès des insulaires aucune considération ; l'établissement, malgré de grandes dépenses, était dans un état de langueur tout à fait déplorable. La Case entreprit de relever et de rétablir la réputation du nom français ; il y réussit. Un grand nombre de victoires lui fit donner le surnom de Dian Pousse, nom d'un chef qui avait fait autrefois la conquête de l'île, et dont la mémoire était en grande vénération. »

Privé par Champmargou, qui était jaloux de ses succès, de toute faveur, de tout avancement, La Case se retira, avec cinq de ses compagnons, auprès du chef de la province d'Amboule, qui lui donna sa fille en mariage. Il l'épousa, « mais refusa le titre et les honneurs attachés à la souveraine puissance ; il voulut qu'on ne vît en lui que le premier sujet de sa femme, qui fut déclarée souveraine à la mort de son père ».

L'excès des souffrances des colons amena une réconciliation entre Champmargou et La Case. Celui-ci s'empressa de porter secours à ses compatriotes, repoussa les assiégeants, fit entrer des vivres dans Fort-Dauphin et « tout le temps, ajoute l'abbé Rochon, qu'on se gouverna par ses conseils, le désordre et la misère cessèrent d'affliger cet établissement ».

Quant à la Société de l'Orient, elle fut dissoute, en 1664, à la mort du maréchal La Meilleraye. Sous sa seconde, comme sous sa première forme, sa tentative coloniale aboutissait à un insuccès.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA FRANCE ORIENTALE

Colbert et la Compagnie des Indes. — La France orientale. — Le comte de Mondevergue. — La Haye. — Massacre des Français. — Retour de Madagascar à la couronne.

L'œuvre entreprise par Richelieu avait été négligée par Mazarin, trop absorbé par d'autres préoccupations. Colbert reprit les projets du grand ministre. Profitant de la dissolution de la Compagnie de l'Orient, arrivée à la fin de sa concession décennale, il résolut de substituer à l'initiative privée une sorte de colonisation officielle.

Dans ce but, il fonda la Compagnie des Indes orientales, au capital de quinze millions. Mais comme la souscription était froidement accueillie, Colbert entreprit de réchauffer le zèle du public. « Il fait circuler, en apparence sous le manteau, des brochures qu'il a commandées à l'académicien Charpentier, où sont vantés les avantages des colonies et du commerce d'outre-mer, où sont données en exemple les prodigieuses richesses de la Compagnie hollandaise, où il est fait de Madagascar une description dithyrambique.

« Puis comme il craint que l'insuccès des opérations des deux sociétés qui se sont succédé n'effraye le public, il organise une souscription officielle, en tête de laquelle s'inscrivent le roi, la reine, les princes du sang et les courtisans les plus en vue. Ainsi patronnée par le souverain, l'œuvre est bientôt constituée. Au mois d'août 1664, un édit de concession donne à la Compagnie, *à perpétuité, avec les droits de justice, seigneurie et souve-*

raineté absolue, toutes les terres qu'elle pourra découvrir et conquérir. Un édit de 1665 donne à Madagascar le nom d'Île Dauphine ; sur le sceau royal, que Louis XIV offre au Conseil souverain de la colonie, se lit un nom plus glorieux : FRANCE ORIENTALE (1). »



Colbert.

On remplaça le gouverneur, jouissant d'une autorité absolue, par un conseil dont le premier président fut Pierre de Beausse. Le commandement des milices restait à Champmargou, tandis

(1) A. Rambaud.

que La Case, dont les services étaient enfin appréciés, était major de l'île.

L'autorité ainsi divisée empêchait toute une unité dans l'action ; elle donna lieu à des discussions, à des tiraillements qui se manifestèrent même pendant la traversée. Dans de telles conditions, le succès était impossible. Pierre de Beausse étant mort peu de temps après son arrivée, son successeur, de Montaubon, fut impuissant à mettre de l'ordre dans la colonie.

Reconnaissant les inconvénients de cette organisation, le gouvernement royal, tout en laissant subsister le Conseil souverain, concentra l'autorité dans les mains d'un gouverneur. Le comte de Mondevergue fut investi, en 1667, d'une sorte de vice-royauté avec le titre « d'amiral et de lieutenant général des places et vaisseaux appartenant aux Français au delà de la ligne équinoxiale ». Il était secondé par deux directeurs choisis par la Compagnie.

Parti avec un convoi considérable, Mondevergue n'arriva à Madagascar qu'à la suite d'une navigation longue et pénible, au moment où l'hivernage allait commencer, de sorte que les colons qui avaient résisté aux fatigues du voyage furent presque tous emportés par les fièvres.

Le nouveau gouverneur, rompant avec la politique de ses prédécesseurs, essaya de se concilier les indigènes. Mais ses efforts furent vains à cause du mauvais choix des agents de la Compagnie, pour la plupart aventuriers sans pudeur ou gentils-hommes ruinés. Les malversations recommencèrent, et un secours de deux millions donné par le roi fut promptement gaspillé. Mondevergue, dégoûté, rentra en France. Les directeurs de la Compagnie, voyant que la colonisation de l'île ne leur donnait aucun profit et voulant conserver leurs ressources au commerce de l'Inde qu'ils jugeaient plus fructueux, la restituèrent à Louis XIV. Madagascar fut réunie à la couronne, en 1670, et un nouveau gouverneur, de La Haye, partait à la tête d'une flotte nombreuse. Jacob Blanquet de la Haye, disent les *Notices coloniales* (1), qui s'était distingué dans les campagnes

(1) *Notices illustrées*, publiées sous la direction de M. Henrique, ancien commissaire de l'Exposition coloniale.

de Flandre et d'Italie, fut nommé « gouverneur et lieutenant général du roi dans toute l'étendue de l'île Dauphine, celle de Bourbon et autres terres, depuis les détroits de Magellan et de Lemaire, et dans toutes les Indes ». Il partit de Brest, le 30 mars 1670, avec neuf vaisseaux, dont cinq de guerre, portant un total de 2,050 hommes ; il arriva le 23 novembre à Fort-Dauphin.

Bien qu'il eût fortement desservi Mondevergue auprès du roi, il lui rendit de grands honneurs ; il confirma de Champmargou et La Case dans leurs fonctions de lieutenant du roi et de major de l'île. Toutefois on lit, dans son journal, que Fort-Dauphin n'était « à proprement parler qu'une basse-cour, enceinte de murailles, dans lequel est le magasin de la Compagnie ». Il fit saluer Mondevergue à son départ pour la France de neuf coups de canon ; mais le même navire emportait des lettres dans lesquelles il calomniait odieusement son prédécesseur. Celui-ci, à peine débarqué, fut enfermé au château de Saumur où il mourut de chagrin.

Reconnu solennellement comme vice-roi, La Haye recommença aussitôt la guerre contre les indigènes bien que ses soldats fussent décimés par les maladies. Il éprouva, en outre, de grandes difficultés à ravitailler la colonie. Pendant un voyage qu'il fit à l'île Bourbon, il apprit la mort de La Case, qui n'avait cessé de rendre de grands services, malgré la suspicion dans laquelle on le tenait toujours. Son gendre, La Bretesche, lui succéda dans les fonctions de major de l'île, sans le remplacer comme valeur, ou comme influence sur les indigènes.

La Haye ayant déclaré la guerre à un chef qui avait tardé à lui rendre hommage, fut complètement battu. A la suite de cette défaite, il quitta l'île, sans réfléchir aux conséquences de son acte et s'embarqua pour les Indes emmenant avec lui la plupart des hommes valides.

Champmargou chercha en vain à sauver les débris de la colonie ; il mourut, et La Bretesche, devenu commandant en chef, battu à son tour, prit, comme La Haye, le parti de s'enfuir. Il était encore en vue de Fort-Dauphin, lorsque, dans la nuit de Noël 1672, les Français réunis dans la chapelle pour la messe

de minuit, furent assaillis à l'improviste par les Malgaches qui en firent un véritable massacre. A cette nouvelle, La Bretesche envoya quelques embarcations à ceux de ses infortunés compatriotes qui avaient réussi à échapper à la vengeance des indigènes. Il les transporta à Bourbon où ils formèrent le noyau de la colonisation française dans cette île. L'occupation de la Grande-Terre, sous Louis XIV, se terminait donc par la mort des colons et la destruction de Fort-Dauphin.

Cependant, le gouvernement français ne se résignait pas à la perte de la grande île. « Louis XIV et Colbert n'étaient pas hommes à abandonner une idée qu'ils avaient crue bonne. Aussi est-il probable qu'ils agitèrent longtemps le moyen de reprendre la colonisation de Madagascar. Mais Louis XIV, de plus en plus absorbé par sa politique continentale, n'eut guère le loisir de s'occuper de cette question. De son côté, Colbert mourut. Pour bien montrer toutefois que, si la France ne faisait provisoirement rien de cette île, il n'en fallait pas conclure qu'elle renonçait à sa possession, un arrêt du Conseil, en date de 1686, la réunit solennellement au domaine de la Couronne, pour, « le roi en disposer, selon son bon plaisir, en toute propriété, seigneurie et justice (1) ».

Cette déclaration de souveraineté fut confirmée plus tard par des édits de 1719, de 1720 et de 1721. « C'était assez, dit M. Barbié de Bocage, pour maintenir nos droits ; c'était trop peu pour les faire fructifier. »

Les missionnaires lazaristes chargés de l'évangélisation reçurent l'ordre du gagner la France ; mais beaucoup d'entre eux avaient péri, victimes du climat ou de la persécution, et le 4 septembre 1674, les derniers survivants quittèrent Madagascar.

La Grande-Terre allait être pendant de longues années le rendez-vous des pirates et des négriers de toutes les nations.

(1) Louis Pauliat, *Madagascar*.

CHAPITRE TROISIÈME

NOUVEAUX ESSAIS DE COLONISATION

Madagascar au xviii^e siècle. — Le caporal Labigorne et la reine Béti. — Le comte de Maudave. — Benyowski : ses aventures, ses succès et sa mort. — Mission de Lescallier. — Bory de Saint-Vincent. — Le général Decaen et Sylvain Roux. — Les Anglais dans l'Océan Indien. — Capitulation de Tamatave.

A partir de 1672, pendant près d'un siècle aucun établissement sérieux ne fut tenté à Madagascar. Bien que sous la Régence la Compagnie des Indes eût acquis le monopole exclusif du commerce dans ce pays, elle n'en tira aucun parti. Dans la première partie du xviii^e siècle, il n'y a guère à signaler que la mission de l'ingénieur de Cossigny, chargé, en 1733, d'étudier la baie d'Antongil en vue d'y fonder une colonie. Cette exploration fut sans résultat. Mahé de la Bourdonnais, gouverneur de Bourbon, visita, à son tour, cette baie en 1745, y répara et y ravitailla ses navires, lorsqu'il se rendait dans l'Inde pour renforcer Dupleix.

En 1750, Labigorne, ancien caporal dans les troupes de la Compagnie des Indes en garnison à l'Île-de-France, était venu se fixer sur la côte orientale de Madagascar, où il épousa Béti, fille et héritière du roi de Foulepointe. Sous l'influence de son mari, Béti céda authentiquement l'île Sainte-Marie au roi de France. Mais l'officier de la Compagnie, Gosse, auquel était confiée l'administration du nouveau territoire, fit peser un tel joug sur les indigènes qu'un soulèvement général éclata, dans lequel périrent tous les colons. Toutefois, grâce à Labigorne, la reine renouvela l'acte de cession à la France.

Cette possession de Sainte-Marie amena une reprise assez sensible de notre commerce avec les ports de la côte orientale. « Que des particuliers fissent la traite, entretenissent le souvenir de notre nom et de notre influence, cela ne pouvait plaire au Conseil du roi, qui fit rappeler par le gouverneur Dumas, en 1767, que le roi s'était réservé le privilège exclusif du commerce sur les côtes de Madagascar. Cependant il fallait bien vivre : nos deux petites îles, Bourbon et Maurice, tout entières à la culture rémunératrice de la canne à sucre, n'avaient pas assez de terrain pour se livrer à l'élevage du bétail. Madagascar, si voisine, en regorgeait : inhibitions et défenses furent impuissantes à arrêter un commerce nécessaire à l'existence même de ces colonies.

« D'un autre côté, craignant de n'être plus que des dépendances de la Grande Terre et jalouses des immenses bénéfices que leur procuraient leurs cultures, ces deux îles sœurs n'auraient pu voir avec plaisir l'établissement d'une colonie sérieuse et durable à Madagascar. Grâce à cet égoïsme, que les colons eurent le talent de faire partager à leurs gouverneurs, des tentatives comme celles de Maudave et de Benyowski échouèrent misérablement (1). »

Un ancien officier de l'armée des Indes, devenu propriétaire à l'Île-de-France, le comte de Maudave, étudia avec attention les causes de nos échecs antérieurs à Madagascar, et en France où il remit au duc de Praslin un mémoire dans lequel il s'exprimait en ces termes : « Il n'est pas besoin d'envoyer des escadres et des troupes, ni de transporter, à grands frais, une société tout entière : de meilleures armes, de meilleurs moyens nous donnent cet établissement sans frais. C'est par la seule puissance de l'exemple des mœurs, d'une police supérieure et de la religion qu'on se propose de conquérir Madagascar. La société y est toute formée ; il ne s'agit que de l'attirer à nous et de la diriger suivant nos vues qui ne sauraient éprouver d'obstacles, puisqu'elles intéressent les Malgaches eux-mêmes par l'utilité des échanges réciproques. »

Maudave, bien accueilli par le ministre, reçut l'ordre de

(1) A. Rambaud.

reprendre possession de Fort-Dauphin, mais avant de s'embarquer, on lui enjoignit d'adresser toutes ses demandes au gouverneur



Environs de Saint-Denis de la Réunion.

de l'île de France. Il accomplit heureusement sa mission, et, arrivé à Fort-Dauphin au mois de septembre 1768, il fit, en prenant possession de ses fonctions, la déclaration suivante aux chefs

indigènes : « Sa Majesté offre sa protection aux chefs qui voudront vivre en bonne intelligence avec les Français. Nous ne voulons rien acquérir à vos dépens, mais seulement nous entendre avec vous et commercer librement. » Mais il projetait de supprimer la traite des esclaves ; c'en était assez pour lui aliéner les sympathies des colons de Bourbon et de Maurice, qui vivaient de l'esclavage. Maudave, privé de tout secours, n'ayant, à cause de la faiblesse de ses ressources, qu'une influence insuffisante sur les indigènes, abandonna, au bout de deux ans, la colonie ; il retourna dans l'Inde et mourut, en 1778, à Mazulipatam, sans pouvoir se consoler d'un échec dû à de mesquines rivalités.

Fort-Dauphin fut encore abandonné, et quelques traitants restèrent seuls sur la côte. « Si Maudave, dit M. Louis Pauliat, n'avait fait que passer à Fort-Dauphin, ses idées, ses plans, le parti qu'il avait montré qu'on pouvait tirer de Madagascar, tout cela était resté dans les conseils du roi et y avait rencontré de puissants partisans. On en a la preuve dans l'expédition de Benyowski, qui eut lieu trois années après, en 1772, et qui est certainement l'épisode le plus curieux de l'histoire de la France à Madagascar. Cet homme fit de telles choses dans ce pays, qu'on se croirait revenu, avec lui, au temps de la fable. »

C'est, en effet, une vie pleine des aventures les plus extraordinaires que celle du comte Benyowski, né en 1741, à Verbowa (Hongrie). Fils d'un général au service de l'Autriche, il sert dans l'armée autrichienne pendant la guerre de Sept ans, voyage en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, puis passe en Pologne où il prend part à la lutte contre la Russie. Après quelques succès sur les Russes, il est fait prisonnier et interné à Kazan. Impliqué, en 1771, dans une conspiration contre Catherine, il est déporté au Kamtchatka ; pendant la traversée, il sauve du naufrage le navire qui le transporte, et, en récompense de ce service, le gouverneur le fait précepteur de ses enfants. Il profite de la faveur dont il jouit pour se mettre à la tête d'un certain nombre d'exilés, avec lesquels il s'empare d'un bâtiment pour revenir en Europe. L'entreprise est d'une hardiesse incroyable, vu les moyens dont il dispose, car il faut contourner les côtes de Chine, de l'Indo-Chine, traverser

l'Océan Indien, doubler le cap de Bonne-Espérance, longer la côte occidentale de l'Afrique.

Benyowski, sans songer aux difficultés, fait voile pour le Japon, puis de là à Formose et à Macao, où il s'embarque sur un vaisseau de la Compagnie française des Indes. Conduit en France, après avoir touché à l'Ile-de-France et à Fort-Dauphin, il devient, grâce à ses incroyables aventures, l'idole de la cour et de la société parisienne. Le duc d'Aiguillon, ministre des affaires extérieures, lui fait un excellent accueil et lui confie trois cents hommes avec lesquels il s'embarque pour Madagascar. Parti de France le 22 mai 1773, il atterrit à l'île Maurice au mois de septembre suivant.

« Alors va commencer entre lui et les administrateurs de cette île une lutte odieuse, cruelle, antipatriotique, dont notre politique coloniale a offert plus d'un exemple. Une coalition se forma entre les traitants, le gouverneur, l'intendant et les planteurs. Leur dessein était d'empêcher Benyowski d'accomplir sa mission et de l'obliger à s'en retourner. »

Mais le hardi aventurier déjoua les manœuvres, s'embarqua avec ses compagnons et aborda à la baie d'Antongil, au mois de février 1774. Le séjour était malsain et plusieurs colons succombèrent aux atteintes de la fièvre. Néanmoins, il fonda une ville qu'il appela Louisbourg, conclut des traités avec des tribus voisines, créa des comptoirs le long de la côte, à Fénéfife, à Tamatave et à Foulepointe. Une seule tribu avait voulu lui résister ; elle fut battue par ses alliés et obligée de se disperser dans les forêts de l'intérieur. Les Sakalaves, alors maîtres d'une grande partie de l'île, ayant pris ombrage de l'importance acquise par la nouvelle colonie, voulurent la détruire ; ils furent complètement défaits par les peuples que Benyowski avait réunis en confédération.

« Aventurier dans toute la force du mot, Benyowski, dit M. Alfred Rambaud, ne connaît que la guerre : il la sait et profite de ses avantages. Assurément il aurait réussi à soumettre à ses armes l'île tout entière, s'il n'avait été entravé continuellement par les jalousies, les tracasseries mesquines, la malveillance avérée du gouverneur et des habitants de l'île de France. Il était

arrivé à prendre un tel ascendant sur les indigènes, qu'ils le choisissaient pour arbitre dans leurs différends de tribu à tribu, et dans un grand *kabary*, auquel plus de deux mille indigènes assistèrent, ils se mirent d'accord. La paix, qui devait permettre à la nouvelle colonie un rapide développement, avait été décidée dans cette importante réunion. C'est grâce à son énergie que Benyowski parvint à semer de forts la côte orientale, à ouvrir des routes, à construire des canaux, à installer des bâtiments de toute sorte. »

Tout en poursuivant son œuvre, il avait à lutter contre le mauvais vouloir des administrateurs des îles Mascareignes, qui, par tous les moyens, cherchaient à entraver les progrès de la nouvelle colonie. Mais l'enthousiasme indigène allait toujours croissant et le 16 septembre 1776, une députation nombreuse, formée de chefs de tribus, l'acclama *Ampansakabé*, c'est-à-dire chef suprême.

Une légende aurait, paraît-il, contribué à son élévation, due surtout à son courage, à son habileté et à sa loyauté. Une vieille Malgache, du nom de Suzanne, qu'il avait ramenée avec lui de l'île de France, alla de tribu en tribu, répandant le bruit que Benyowski était le fils d'une princesse, conduite en esclavage à Maurice, et fille elle-même de Ramini, dernier chef de la province de Manahar. Cette légende, tout en flattant l'amour-propre des indigènes, légitimait à leurs yeux son autorité et ajoutait à son prestige.

Benyowski, avant d'accepter les propositions des indigènes, attendit l'arrivée des commissaires français, chargés de vérifier l'état commercial et financier de la colonie. Lorsque la régularité de sa gestion eût été constatée, il remit entre leurs mains sa démission de « gouverneur pour le roi de France des établissements de la baie d'Antongil ».

Alors, dans un grand kabar, il se laissa proclamer chef suprême des tribus de l'île. Mais, bien qu'il eût à se plaindre du gouvernement, il n'entendait pas se séparer de la France sous la suzeraineté de laquelle il voulait constituer un grand Etat malgache, en même temps qu'il établirait entre les deux pays un grand courant d'échange et d'émigration. Son gouvernement insti-

tué, il démontra à ses sujets la nécessité d'aller en Europe dans le but d'y contracter une alliance. Il s'embarqua le 15 décembre 1776 et vint en France dans l'espoir de se justifier et de faire reconnaître



Chute du Filhérenane.

sa souveraineté. Calomnié auprès du gouvernement par les rapports des administrateurs de Bourbon et de Maurice, il réclama une enquête qui se termina tellement à son avantage qu'on lui

décerna une épée d'honneur en récompense de ses services. Quant à sa souveraineté et à ses projets de traité, ils ne furent pas ratifiés, et on lui refusa même d'exercer aucun emploi au nom du roi de France.

Ce brillant aventurier avait plus d'ambition que de scrupules. Repoussé par la France, il fit des ouvertures à l'Autriche et à l'Angleterre, où il ne ne reçut pas un accueil plus favorable.

Toutefois ces échecs successifs ne devaient pas le décourager, et, après sept années de démarches infructueuses, sur les conseils de Francklin, il passa en Amérique, où il recruta quelques aventuriers. Une maison de Baltimore lui ayant fourni un navire chargé de marchandises, il s'embarqua pour Madagascar. Quoique près de dix années d'absence se fussent écoulées, ses anciens sujets l'accueillirent avec un enthousiasme indescriptible et son voyage à travers l'île pour se rendre à la baie d'Antongil ne fut qu'une longue ovation.

Le *roi* de Madagascar voulut manifester son indépendance. A la suite d'un conflit, mal connu, survenu entre lui et les administrateurs des Mascareignes, un détachement du régiment de Pondichéry, en garnison dans l'île de France, fut envoyé contre Benyowski ; la lutte s'engagea, et, dans une rencontre où il n'était accompagné que de trois Européens, une balle française l'étendit mort, le 29 mai 1786, sur cette plage où douze années auparavant il avait arboré le drapeau de la France. Telle fut la fin du vaillant magnat hongrois qui avait su discipliner les Malgaches et les réunir sous une autorité commune. « Les hommes compétents s'accordent à dire, écrit M. D'Escamps, que ses vues d'administration, appropriées au pays, sont destinées à servir un jour de guide à qui voudra fonder à Madagascar un établissement sérieux et durable. »

La tentative de Benyowski fut le dernier essai de colonisation de l'ancienne monarchie française. La Révolution approchait et notre marine, un moment relevée, allait subir le contre-coup de la guerre civile et de la guerre étrangère. Cependant, en 1792, un commissaire de la marine, Daniel Lescallier, fut envoyé à Madagascar en qualité de commissaire civil. Sa mission, qui se

termina en 1796, n'eut d'autre résultat que d'intéressants rapports faits à l'Institut, dans lesquels Lescallier combattait avec énergie la réputation d'insalubrité de l'île et attribuait l'insuccès des tentatives précédentes au mauvais esprit qui y avait présidé.

Bory de Saint-Vincent, officier distingué et savant naturaliste, reçut, en 1801, du gouvernement de l'île de France, une mission du même genre. Elle fut aussi sans résultat pratique. Cependant les habitants des îles Mascareignes occupaient peu à peu Madagascar, y fondaient des comptoirs et y créaient des plantations. En 1804, le général Decaen, gouverneur de nos possessions de la mer des Indes, comprenant leur importance, résolut de les réorganiser. Nos établissements malgaches formèrent un sous-gouvernement avec Tamatave pour chef-lieu. Sylvain Roux, nommé agent général, mit immédiatement cette bourgade en état de défense, éleva des forts, des batteries, et créa une milice. Mais la bataille de Trafalgar avait ruiné notre puissance maritime. Les Anglais, devenus maîtres de Bourbon et de l'île de France, en 1810, attaquèrent les comptoirs français et forcèrent Sylvain Roux à capituler dans Tamatave (1811). Atteints de leur côté par la fièvre, ils se bornèrent à occuper les forts, sans se fixer sur aucun point du littoral, qui fut ainsi abandonné aux indigènes.



CHAPITRE QUATRIÈME

RADAMA LE GRAND

Intrigues anglaises. — Sir Robert Farquhar. — Reconnaissance des droits de la France. — Progrès des Hovas. — Radama le Grand. — James Hastie. — Les missionnaires protestants. — L'Angleterre à Madagascar. — Premières hostilités entre les Français et les Hovas.

L'épopée impériale s'était terminée à Waterloo, et la paix de 1815 rendait à la France ses anciennes colonies, à l'exception de Tabago, de Sainte-Lucie et de l'île de France. Mais un conflit diplomatique surgit entre la France et l'Angleterre à propos de l'article suivant du traité de Paris : « Sa Majesté Britannique, stipulant pour ses alliés, s'engage à restituer à Sa Majesté Très Chrétienne, dans les délais ci-après fixés, les colonies, comptoirs et établissements de tous genres que la France possédait, au premier janvier 1792, dans les mers et sur les continents de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie ; à l'exception toutefois des îles de Tabago et de Sainte-Lucie, de l'*île de France et de ses dépendances*, nommément Rodrigues et les Seychelles, lesquelles Sa Majesté Très Chrétienne cède, en toute propriété et souveraineté, à Sa Majesté Britannique. »

Sir Robert Farquhar, gouverneur de l'île de France, devenue anglaise et appelée île Maurice, s'appuya sur ce texte si clair pour soutenir que Madagascar figurait parmi les dépendances de l'île de France. Il écrivit, au mois de mai 1816, au gouverneur de Bourbon qu'il avait l'ordre du gouvernement anglais « de regarder l'île de Madagascar comme ayant été cédée à la Grande-Bretagne, sous la dénomination générale de *dépendances de l'île*

de France, et de maintenir pour l'Angleterre l'exercice exclusif de tous les droits dont la France y jouissait autrefois. » Il ajoutait *qu'il pensait accorder des licences aux navires français* qui voudraient faire quelque commerce sur certains points de la côte.

Considérer la grande île de Madagascar comme une annexe de la petite île Maurice, alors surtout que Rodrigues et les Seychelles étaient spécialement désignées, était une prétention au moins singulière. Comme le dit M. Gabriel Marcel, « la plaisanterie était un peu forte ! Madagascar une dépendance de l'île de France ; autant dire que l'Angleterre est une dépendance de l'île de Man ! »

Cette prétention n'était qu'une misérable chicane fondée sur une interprétation de mauvaise foi. Le gouvernement de la Restauration réclama avec énergie et l'Angleterre dut enjoindre à sir Robert Faquhar de remettre au gouverneur de l'île Bourbon les anciens établissements français de Madagascar. Cette renonciation officielle, qui porte la date du 18 octobre 1816, était, de la part de nos insatiables rivaux, une reconnaissance formelle des droits de la France. Mais l'échec diplomatique n'arrêta pas les intrigues de l'Angleterre qui « inaugura à Madagascar la politique qu'elle suit encore. Adroite et cauteleuse autant que patiente et insaisissable, cette politique toujours fuyante, mais toujours active, a poursuivi à travers le temps et les événements son immuable but : la ruine de l'influence française et l'annihilation de nos droits sur la Grande Ile. (Macquarie) ».

Encouragé en secret par son gouvernement qui l'avait officiellement désavoué, sir Robert Farquhar avait changé ses batteries. Ayant vu rejeter ses interprétations diplomatiques, « il inventa un système plus ou moins nouveau qui consistait à considérer l'île Madagascar comme un pays indépendant, voulant vivre de la vie des peuples libres. Dans ce but, il considérait que l'Angleterre était parfaitement autorisée à contracter des alliances avec les différentes tribus de l'île, particulièrement avec les Hovas, et à leur fournir, au besoin, des instructeurs, des officiers, des armes, pour résister à leurs ennemis. Il va sans dire que ces ennemis

c'était nous. » Il fit preuve dans cette entreprise d'une telle persévérance qu'il fut sur le point de réussir et de substituer définitivement l'influence anglaise à celle de la France.

Dans l'intérieur de l'île vivait une tribu longtemps pauvre et méprisée, celle des Hovas. Bien que Flacourt les ait connus, les Hovas n'eurent aucun rapport avec les colons français qui les considéraient comme une tribu sans importance. Mais, à la fin du dix-huitième siècle, un de leurs souverains, Dinampouine ou Andrianampoinimerina réunit sous son autorité plusieurs tribus et fit la conquête du pays des Betsiléos. Devenu maître d'un territoire qui mesurait environ cent lieues de long sur quarante de large, il n'était pas encore arrivé au comble de ses vœux, car il avait dit le jour de son couronnement : « La mer doit être la limite de ma puissance. »

Ce prince, législateur autant que conquérant, mourut en 1810, après trente années de règne, laissant pour successeur son fils Radama qui, continuant la politique de son père, devait établir la prépondérance des Hovas sur les autres tribus de l'île. Il accomplit son œuvre avec l'aide des Anglais qui le choisirent comme l'instrument de la lutte sourde qu'ils allaient soutenir contre la France. Sir Robert Farquhar s'adressa aux Hovas, plutôt qu'à une autre peuplade, sans doute « parce qu'en raison de leurs malheurs et du mépris, plusieurs fois séculaire, où ils avaient vécu, l'état définitif auquel les circonstances les condamnaient depuis des siècles les avaient rendus plus aptes que les autres à la discipline ».

Radama I^{er} le Grand (1810-1828), est le véritable fondateur de la monarchie hova. Actif, intelligent, il n'entendait pas être l'instrument passif des Anglais, mais plutôt se servir d'eux pour la réalisation de ses vastes projets. « L'amour de la gloire était la passion dominante de ce prince ; son amour-propre excessif le rendait très sensible aux éloges, mais il plaçait toujours son ambition dans l'accomplissement de grandes œuvres. Aussi les Français à son service le comparaient souvent à Napoléon, dont il aimait à se faire raconter l'histoire. Il tenait à orgueil de n'être jamais trompé et il le fut rarement ; il y avait en lui un mélange



Marchand de fruits.

et, partout sur son passage, l'enthousiasme éclatait. Elevé dans les camps, au milieu du carnage, il ne lui coûtait pas de verser le sang; il lui arriva plusieurs fois d'ordonner froidement le massacre des prisonniers trop vieux pour être vendus avec profit (1). »

Farquhar gagna ses bonnes grâces en stimulant en lui la soif des conquêtes, en le poussant à la conquête de l'île entière, et en le reconnaissant comme roi de Madagascar. Afin de mieux cacher ses visées ambitieuses, il entra en relations avec lui sous prétexte de poursuivre une œuvre philanthropique, l'abolition de la traite des esclaves.

Cependant, voulant se rendre compte des dispositions du monarque hova, avant de s'engager avec lui, Farquhar envoya à Tananarive, d'abord le traitant Char-

(1) Macquarie.

de finesse et de grandeur, toute la ruse du génie malais avec l'élan généreux et enthousiaste des grands cœurs. Gai, vif, aimable, il mêlait à tous les actes

de la vie des traits de bienveillance; mais, accoutumé à dominer dès son jeune âge, il souffrait difficilement les contradictions; alors il devenait violent et même cruel. Doué d'une activité infatigable, il était toujours par voie et par chemin, partant inopinément et surprenant ses officiers par la soudaineté de ses résolutions et la promptitude de ses opérations militaires.

Ses sujets l'aimaient avec idolâtrie,



Veilleur de nuit indigène.

denaux, puis le capitaine Lesage, porteur de riches présents. Lesage se rendit à Tamatave, où un mulâtre français, Jean-René, ancien interprète de Sylvain Roux, régnait sur les indigènes. Convaincu des bonnes intentions du capitaine anglais, et, malgré l'opposition de son frère Fiche, roi d'Yvondrou, Jean-René facilita le voyage de Lesage qui fut reçu à Tananarive avec les plus grands honneurs.

Un traité secret fut conclu avec Radama qui envoyait ses deux frères à Maurice pour s'instruire à l'école des blancs. Par une des clauses du traité, le roi hova s'engageait à envahir le territoire de Jean-René, qui, ayant eu connaissance de ses projets, s'en ouvrit à Lesage lorsqu'il revint de Tananarive pour rentrer à Maurice. Mais l'Anglais le rassura en quelques mots : « Que craignez-vous, lui dit-il ? N'avez-vous pas reçu les présents de l'Angleterre ? N'êtes-vous pas devenu l'ami des Anglais ? Jamais Radama, ce chef d'une horde sauvage, n'osera s'attaquer à l'allié de la puissante Angleterre. »

Rassuré par ces paroles, Jean-René se croyait en sécurité, lorsqu'une armée hova envahit son royaume, sans déclaration de guerre préalable. En même temps, un vaisseau anglais mouillait, comme par hasard, dans la rade de Tamatave ; le capitaine offrit de jouer le rôle de médiateur, et Jean-René se vit dans l'impossibilité de résister aux envahisseurs, et accepta la suzeraineté de Radama. Le port de Tamatave était ainsi ouvert aux Anglais (1817).

La même année, une nouvelle ambassade était envoyée à Tananarive, ayant à sa tête James Hastie, ancien sergent anglais de l'armée des Indes, qui ramenait avec lui les deux frères du monarque hova et des chevaux anglais d'un grand prix. Pour donner plus d'éclat à la réception, le roi parut, pour la première fois, aux yeux de ses soldats ébahis, en uniforme rouge, en chapeau galonné, avec un pantalon bleu et des bottes vertes : ce bel uniforme, dont ses alliés lui avaient fait cadeau, avait été acheté dans la boutique d'un fripier anglais. Hastie proposa à Radama un traité par lequel celui-ci, reconnu « roi de Madagascar et de ses dépendances », interdisait à l'avenir la traite des esclaves.

Pour indemniser le roi du préjudice que pouvait lui causer cette interdiction, il lui était accordé : 1,000 dollars en or, 1,000 dollars en argent, 100 barils de poudre, 100 mousquets anglais, 1,000 pierres à fusil, 400 gilets rouges, 400 chemises, 400 pantalons, 400 paires de souliers, 400 montures de fusil, 12 sabres de sergent, 400 pièces de toile blanche de l'Inde, 200 pièces de toile bleue, un habit d'uniforme avec chapeau et bottes et deux chevaux. Le traité fut signé malgré l'opposition des grands et du peuple, mécontents de voir le royaume envahi par les étrangers.

Au moment où le roi malgache exécutait ses engagements dans toute leur rigueur, sir Robert Farquhar, obligé de faire un voyage à Londres, laissa au général Hall l'intérim du gouvernement de Maurice. Celui-ci, mis en demeure par Radama de se conformer au traité, refusa d'acquiescer à la demande de ce « roi sauvage » et rappela Hastie. Le roi indigné autorisa de nouveau la traite, rompit les relations avec les Anglais et songea à chasser tous les étrangers du pays, comme par le passé.

Pendant que se nouaient ces intrigues, le gouvernement français ne restait pas tout à fait inactif. Comprenant l'insuffisance de Bourbon, il se vit contraint, par la perte de Maurice, de chercher dans l'océan Indien un port de relâche où, en temps de guerre, nos vaisseaux pussent trouver un abri et se ravitailler. Un rapport, fait au ministre de la marine, ayant indiqué le parti qu'on pouvait tirer de Madagascar, une mission partit, en 1818, sous les ordres de Sylvain Roux, pour reprendre possession de Sainte-Marie et de plusieurs points de la côte orientale.

Instruit de l'attitude du général Hall et des projets des Français, Farquhar revint à Maurice et renoua les négociations avec les Hovas. James Hastie, envoyé de nouveau à Tananarive, essuya d'abord des humiliations de toute sorte, fut traité de fourbe, de menteur, mais finit, grâce à sa souplesse et surtout à de riches présents, par reconquérir son ancienne faveur auprès du souverain malgache.

Reconnu officiellement comme « agent général de S. M. britannique à Madagascar », Hastie fit introduire d'importantes modifications dans l'organisation politique et militaire des Hovas.

Auparavant toutes les affaires importantes étaient décidées dans des assemblées générales ou kabars, et les grands jouissaient d'une grande influence dans le gouvernement. Radama enleva aux assemblées leurs anciens pouvoirs et ruina la puissance de l'aristocratie. Les kabars ne furent plus réunis que pour connaître les décisions du roi, et les grands, étroitement surveillés, étaient punis pour la moindre marque d'indépendance. La monarchie absolue était fondée ; tous les sujets devaient un respect et une soumission aveugle aux volontés du prince. « Cette révolution politique, dit M. Pauliat, étant donné que Radama était à l'absolue discrétion d'Hastie, mettait complètement toutes les forces des Hovas à la disposition des Anglais. » Elle fut complétée par une réorganisation militaire qui donna à l'armée plus de force, plus de cohésion, et inventa les *honneurs*, hiérarchie qui encadrait tous les soldats.

A cette transformation matérielle l'habile diplomate voulut ajouter la réforme morale et assurer sur une base solide l'influence de son pays. Des missionnaires protestants, les révérends Jones et Griffiths, l'avaient suivi à Tananarive où ils obtinrent la permission de résider et de fonder une école. Ils furent bientôt autorisés à recevoir des auxiliaires chargés de l'enseignement et de la propagande. Ils adaptèrent à la langue indigène un alphabet et une grammaire ; mais Radama, qui ne voulait pas tout à fait se brouiller avec la France, fit introduire, dans l'alphabet malgache, les consonnes anglaises et les voyelles françaises. En 1828, on comptait déjà trente-deux écoles et quatre mille élèves. « Sir Farquhar adjoignit à ses missionnaires, à titre d'auxiliaires pratiques, toute une colonie d'ouvriers très habiles dans les métiers, tels que la charpenterie, la tannerie, le tissage, etc. Il leur envoya aussi des typographes pour la propagation des Bibles, des grammaires anglaises, des journaux anglais. De 1822 à 1826, ces immigrations, où figuraient en plus des missionnaires-médecins, continuèrent sous la direction du pasteur Jones. Vêtus de la peau de l'agneau, ces loups dévorants se trouvèrent introduits petit à petit dans la bergerie. Ainsi se développait la politique à outrance de sir Farquhar sous ses trois aspects : organisation militaire des



Mouillage de Mayotte.

Hovas ; propagation religieuse par les missionnaires ; colonisation industrielle par les ouvriers anglais. » (H. d'Escamps.) Toute cette organisation, uniquement dirigée contre nous, allait être bientôt mise en mouvement. Les missionnaires protestants furent, à partir de ce moment, de tous les agents anglais, les plus violents adversaires de la France.

Pendant ce temps la mission confiée à Sylvain Roux par le gouvernement français obtenait un plein succès. Ses instructions lui dictaient de se concilier les indigènes par une conduite juste, bienveillante, habile et ferme. Sylvain Roux s'y conforma ; mais il eut le tort de partir de France à une époque qui ne lui permettait plus d'arriver à Sainte-Marie qu'au commencement de l'hivernage, de sorte que beaucoup de colons et de soldats succombèrent aux atteintes de la fièvre. A peine avait-il pris possession de l'île que sir Robert Farquhar envoyait un navire anglais pour demander officiellement des explications sur nos projets. Le commandant des troupes françaises se contenta, pour toute réponse, de rappeler les clauses du traité de Paris au capitaine du navire. Celui-ci, très embarrassé, en référa au gouverneur de Maurice qui fit alors déclarer : 1° qu'il considérait Madagascar comme une puissance indépendante, actuellement unie au roi d'Angleterre par des traités d'alliance et d'amitié, et sur le territoire de laquelle aucune nation n'avait de droits de propriété, hors ceux que cette puissance serait disposée à admettre ; 2° qu'il avait été notifié par cette même puissance au gouvernement de Maurice et au commandant des forces navales britanniques dans ces mers, qu'elle ne reconnaissait le droit de propriété sur le territoire de Madagascar à aucune nation européenne. »

Sans se préoccuper de ces déclarations, malgré leur ton comminatoire, Sylvain Roux noua des relations avec les chefs indigènes du littoral depuis Ténérife jusqu'à la baie d'Antongil. Ses ouvertures furent bien accueillies et douze de ces princes, réunis dans un grand kabar, reconnurent le protectorat de la France. En outre un officier fut envoyé avec quelques soldats pour reprendre Fort-Dauphin et y tenir garnison.

Poussé par Hastie, Radama lança une proclamation déclarant

nulle toute remise de territoire qu'il n'aurait pas ratifiée, et un corps de trois mille Hovas, sous les ordres d'officiers anglais, s'empara de Foulepointe, de Tamatave et de divers postes sur la côte. Le commandant français n'ayant que des forces insuffisantes, la plupart de ses hommes ayant été emportés par les fièvres, fut réduit à capituler. Accablé d'humiliations, Sylvain Roux mourut lui-même en 1823 et fut remplacé par le capitaine du génie Blévec, qui occupa immédiatement l'île Sainte-Marie. Aux nouvelles incursions de Radama l'agent français répondit par des protestations énergiques, mais inutiles. L'expulsion des Français était résolue, et une armée de quatre mille hommes vint, au mois de février 1825, sommer les six Français qui gardaient Fort-Dauphin d'évacuer ce poste. Malgré un armistice de deux mois accordé à la garnison pour permettre à son chef de demander des ordres au gouverneur de Bourbon, les troupes hovas escaladèrent les murs et firent prisonniers les six soldats qui furent transportés à Sainte-Luce. Le drapeau français fut enlevé sans que Blévec, commandant de Sainte-Marie, pût venger cette insulte.

Tous ces succès de Radama étaient dus à l'appui des Anglais; et bien que le monarque hova ne fût pas sans défiance à l'égard de ses alliés, il leur fit de nouvelles concessions en accordant à tous leurs navires de commerce l'entrée des ports de Madagascar, en les autorisant à résider dans l'île, à y faire le commerce, à y construire des navires, à y bâtir des maisons et à y cultiver des terres (1825). Le plan de Farquhar était, en grande partie, réalisé.

Or, tandis que nos adversaires mettaient ainsi la main sur Madagascar, le gouvernement français restait inactif; l'administration de Bourbon n'envoyait aucun secours au commandant de Sainte-Marie qui se débattait dans des difficultés insurmontables. Une occasion favorable s'était pourtant présentée qui eût permis de relever notre fortune. Les tribus malgaches de la côte s'étaient soulevées contre les Hovas et le secours de quelques soldats et de quelques canons eût suffi pour les rendre victorieuses. Il n'en fut rien. Malgré sa bonne volonté, Blévec fut impuissant, et Radama, secouru par les Anglais, écrasa les révoltés.

Les tribus de Fort-Dauphin ayant suivi l'exemple de celles du

nord, l'attitude du gouverneur de Bourbon fut encore plus déplorable. Non seulement il ne leur donna aucun appui, mais il favorisa leur écrasement en prévenant Radama du mouvement hostile qui se préparait contre lui. Celui-ci, après avoir comprimé cette nouvelle révolte, manifesta sa reconnaissance en interdisant à ses sujets de fournir du riz et du bétail à Sainte-Marie. Comme cette île ne produisait rien, c'était nous contraindre à l'évacuer.

La nécessité d'agir contre les Hovas s'imposait donc à la France d'autant plus que Jean-René venait de mourir (1826). Celui-ci, regrettant les compromissions que lui avaient suggérées les Anglais, les avait rachetées par des services qui nous permettaient de le considérer comme un allié.

Le ministre de la marine avait préparé l'envoi d'une petite expédition à Madagascar, lorsque James Hastie, l'ennemi implacable de la France, mourut à son tour, suivi bientôt dans la tombe par Radama lui-même. Le principal fondateur de la puissance hova périt, le 27 juillet 1828, à l'âge de trente-sept ans, victime de sa passion pour les liqueurs alcooliques ; car le commerce de l'alcool figurait parmi les progrès introduits à Madagascar par les missionnaires anglais.



CHAPITRE CINQUIÈME

LA REINE RANAVALO I^{re}

Révolution de palais. — Ranavalo I^{re}. — Caractère de cette princesse. — Guerre avec la France. — Réaction contre la civilisation européenne. — Expulsion des missionnaires anglais. — Occupation de Nossi-Bé et de Mayotte. — Bombardement de Tamatave. — Tyrannie du gouvernement. — Français à Madagascar : MM. Lastelle, Laborde et Lambert, — Le prince Rakoto. — La conjuration ; sa découverte. — Nouvelle proscription des étrangers.

A la mort de Radama, deux partis étaient en présence : l'un représenté par son neveu, Rakoutoubé, voulait maintenir les réformes opérées sous l'influence des Européens ; l'autre, celui des vieux Hovas, ennemi de toute innovation, avait pour chef Andrian Mihaza, qui organisa une révolution au profit de Ranavalo, une des épouses et cousines du roi défunt (1828-1861). Tous les partisans du neveu de Radama ainsi que les membres de sa famille furent égorgés, et une violente réaction se produisit contre les idées européennes.

Dominée par des favoris qui exercèrent successivement sur elle le double ascendant d'époux et d'administrateurs, la nouvelle reine était en même temps pleine de confiance dans les superstitions idolâtriques de ses ancêtres. Défiante à l'excès à l'égard des étrangers, violente et cruelle, Ranavalo rétablit l'épreuve du tanghin, réservée par Radama aux seuls esclaves et ne cessa de faire couler le sang : elle fut l'incarnation de la barbarie hova dans toute sa laideur.

M^{me} Ida Pfeiffer, qui fit son voyage à Madagascar sous le règne de cette princesse, nous dépeint en ces termes son caractère :

« Elle est incontestablement une des femmes les plus altières et les plus cruelles de toute la terre, et son histoire n'est qu'un tissu d'horreurs et de scènes sanglantes. En moyenne, il périt à Madagascar, tous les ans, de 20 à 30,000 personnes, soit par les exécutions et les empoisonnements, soit par les corvées et par les guerres. Si ce gouvernement dure encore longtemps, la belle île se trouvera bientôt tout à fait dépeuplée; déjà aujourd'hui la population est de moitié moins nombreuse qu'elle ne l'était du temps du roi Radama et des milliers de villages ont déjà disparu sans laisser la moindre trace de leur existence. »

Et la célèbre voyageuse nous cite plusieurs exemples de ses fantaisies. « En 1837, les ministres apprirent à la reine qu'il y avait parmi le peuple beaucoup de magiciens, de voleurs, de profanateurs de tombeaux et d'autres criminels. La reine décréta aussitôt un kabar (session judiciaire) de sept semaines, et fit publier en même temps qu'elle ferait grâce de la vie à tous ceux qui se dénonceraient eux-mêmes, tandis que tous ceux qui ne se déclareraient pas seraient punis de mort. Il y eut un nombre total de seize cents coupables; environ quinze cents s'étaient livrés spontanément au tribunal; quatre-vingt-seize avaient été dénoncés. De ces quatre-vingt-seize, quatorze furent brûlés et quatre-vingt-deux furent, les uns précipités par-dessus un haut rocher, situé dans la ville de Tananarive et qui a déjà coûté la vie à des milliers d'hommes, les autres jetés dans une fosse et couverts d'eau bouillante, d'autres enfin exécutés avec la lance ou empoisonnés. Quelques-uns furent décapités; à plusieurs on coupa les membres les uns après les autres; mais on réserva au dernier la mort la plus affreuse. Il fut mis dans une natte sans qu'on lui laissât de libre que la tête, et son corps fut livré tout vivant à la pourriture. Ceux qui s'étaient dénoncés eux-mêmes échappèrent, selon la promesse royale, au supplice; mais ils furent traités plus cruellement que ceux qui avaient été condamnés à mort. La reine déclara qu'il serait trop dangereux de rendre la liberté à un aussi grand nombre de criminels, et qu'il fallait en tout cas leur ôter au moins les moyens de nuire. Elle leur fit river de lourds fers autour du cou et des poignets, et fi'

attacher ensemble par quatre ou cinq ces malheureux avec de grosses barres de fer de cinquante centimètres de longueur. Après cette opération, on les laissa libres d'aller où bon leur semblait ; seulement il y avait partout des surveillants chargés de veiller sévèrement à ce qu'aucun ne limât ses fers. Si un homme du groupe venait à mourir, il fallait lui couper la tête, pour pouvoir délivrer le corps du fer qu'il avait au cou, et les fers du mort restaient à la charge des survivants ; de sorte que ceux-ci à la fin pouvaient à peine se traîner et périssaient misérablement sous le poids écrasant des fers.

« En 1855, quelques individus de la province Vouizonga eurent la malheureuse idée de prétendre qu'ils avaient trouvé le moyen d'attacher d'une manière invisible la main d'un voleur sur quelque objet qu'il l'appliquât, de sorte qu'il ne pouvait plus la dégager ni bouger de place. Quand la reine en entendit parler, elle ordonna de punir les gens sévèrement ; car, disait-elle, elle pourrait venir elle-même dans cette province et être tuée par de semblables sortilèges. Deux cents personnes furent arrêtées et condamnées au tanguin, dont cent quatre-vingts moururent.

» Un des châtiments les moins sévères que la reine inflige à ses sujets est de les faire vendre comme esclaves. Les exemples suivants prouvent la prodigieuse facilité avec laquelle cette peine se pratique.

» Un jour, la reine avait fait fondre des écus d'Espagne et fabriquer avec ce métal des plats d'argent. Quand on les lui apporta, elle ne les trouva pas à son gré. Elle appela au palais les orfèvres et leur commanda de lui fournir un meilleur travail. Les bonnes gens firent de leur mieux et, pour leur malheur, réussirent à faire de plus beaux plats que la première fois. La reine en fut contente, les loua et, en récompense, fit vendre toute la corporation des orfèvres, même ceux qui n'avaient pas été chargés de l'ouvrage, et cela pour le motif qu'ils n'avaient pas fourni dès la première fois d'aussi beaux plats qu'ils pouvaient en faire.

» Une autre fois, beaucoup de personnes perdirent leur liberté à la suite d'un décès dans la famille royale. Quand un noble

d'une caste quelconque meurt, la quatrième caste est obligée de le mettre dans le linceul et de descendre le corps dans la tombe. Mais, le mort ayant été en disgrâce et banni de la ville, la cour ne porte pas son deuil. Dans ces circonstances, les nobles de la quatrième caste craignirent de déplaire à la reine, en rendant au mort les derniers honneurs, et ils abandonnèrent ce soin à des gens du peuple. Mais à peine la reine en fut-elle instruite, qu'elle condamna toute la caste à une amende de quatre cents écus, et fit vendre comme esclaves cent vingt-six personnes, parmi lesquelles il y avait des femmes et des enfants.

» Souvent, tous les habitants d'un village tombent dans l'esclavage, rien que pour avoir mangé de la viande de bœuf salé. Le vol d'un bœuf est puni de mort ; mais si le bœuf volé appartient à la reine, non seulement le voleur est exécuté, mais tous les gens qui ont mangé de ce bœuf sont vendus comme esclaves ; et, comme on ne se donne pas la peine d'examiner quel est le vrai coupable, la peine, comme nous l'avons dit, frappe tout le village dans lequel le bœuf a été vendu et tué. On n'épargne que l'enfant dans le sein de sa mère, parce qu'on suppose qu'un nourrisson ne mange pas de viande. »

La révolution qui avait installé Ranavalo sur le trône, paraissait dirigée particulièrement contre les Anglais. En effet, tous les traités conclus avec eux furent déchirés et le résident, Robert Lyall, qui avait été envoyé à Tananarive pour remplacer Hastie, fut honteusement chassé. Dans ces conditions, le gouvernement français crut devoir ajourner l'envoi de l'expédition, préparée pour punir les Hovas des humiliations infligées à notre drapeau. Des négociations furent engagées, mais Ranavalo se montra aussi intraitable à notre égard que son prédécesseur. Alors une flottille commandée par l'amiral Gourbeyre vint mouiller devant Tamatave, le 9 juillet 1829, et notifia à la reine les prétentions de la France. Après avoir fixé un délai de vingt jours pour la réponse, le commandant se rendit devant Tintingue, prit possession de la ville et y construisit un fort où il hissa le drapeau français.

Ranavalo n'ayant pas répondu à la sommation, nos marins bombardèrent Tamatave, firent sauter le fort et enlevèrent à

l'ennemi vingt-trois canons et deux cents fusils. L'expédition se rendit de là à Foulepointe où nos troupes éprouvèrent un échec. Les Français, trop confiants, s'étaient précipités, à peine débarqués, sans prendre le temps de se former en colonne, contre un fort armé de sept pièces de canon. Les Hovas firent à ce moment une brusque sortie qui surprit nos soldats disséminés et les força à battre en retraite. L'amiral Gourbeyre comprit qu'il fallait réparer cet échec et conduisit nos troupes à la Pointe-à-Larrée où les Hovas, malgré une défense énergique, furent totalement défaits. Malheureusement le commandant français ne voulut pas s'appuyer sur les tribus malgaches auxquelles il refusa des armes et des munitions. Comme, d'autre part, ses forces étaient insuffisantes pour continuer l'expédition, il accepta les propositions de paix de la reine et retourna à Bourbon, laissant deux petits navires pour protéger Tintingue et Sainte-Marie. Mais Ranavalô, qui avait promis de reconnaître nos droits sur la côte orientale, refusa, sur les conseils des missionnaires anglais, de signer la convention projetée. Une nouvelle expédition, avec des renforts importants, fut décidée ; elle allait faire voile pour Madagascar lorsqu'éclata la révolution de 1830. Le gouvernement de Louis-Philippe, pour éviter de nouvelles dépenses et pour complaire à l'Angleterre, renonça à tout projet d'établissement à Madagascar, rappela les navires et les troupes. Tintingue fut évacué en 1831, et il en eût été de même pour Sainte-Marie, sans les protestations énergiques de nos colons qui réclamaient une indemnité en cas d'abandon de l'île. Toutefois nos droits étaient maintenus en principe, et, en 1832, le ministre de la marine, M. de Rigny, fit explorer, par la corvette la *Nièvre*, la baie de Diégo-Suarez. L'occupation en fut différée, et on n'y fit aucun établissement.

Pendant sa lutte contre la France, Ranavalô avait cru devoir ajourner ses projets contre les Européens en général et les Anglais en particulier. Les missionnaires britanniques, d'abord inquiets du mouvement de réaction qui s'était produit contre eux au commencement du règne, s'étaient peu à peu rassurés et se croyaient sur le point de reconquérir leur ancienne influence. Non seulement ils avaient contribué de tous leurs moyens à l'insuccès de

nos efforts, mais ils s'opposaient à toute tentative de propagande catholique.

M. de Solages, préfet apostolique de Bourbon, avait voulu reprendre l'œuvre tentée au xvii^e et au xviii^e siècle, par les missions françaises. En 1832, il débarqua à Tamatave, accompagné seulement d'un catéchiste et d'un domestique, pour se diriger sur Tananarive. Son domestique mourut, et son catéchiste, tombé malade, retourna à Bourbon. Néanmoins il ne perdit pas courage et continua sa marche vers la capitale. La reine fut instruite de ce voyage, et les missionnaires anglais ne tardèrent pas en être informés. « L'apôtre catholique était un rival dangereux qu'il fallait évincer à tout prix. Dès lors sa perte est résolue. Ils s'en vont au palais représenter à la superstitieuse Ranavalo que la venue du missionnaire français est un malheur pour le pays. Le prêtre catholique, magicien habile, capable de tous les crimes, serait la ruine du royaume. Une telle accusation équivalait à un arrêt de mort. La reine des Hovas s'empressa de donner l'ordre d'arrêter le missionnaire français partout où on le trouverait, et de l'empêcher d'arriver jusqu'à sa capitale. M. de Solages, rencontré à Andevourante par les émissaires de Ranavalo, est gardé à vue dans une méchante case. En proie au chagrin et à la fièvre, sans communication avec les indigènes, il ne tarde pas à périr de misère et de faim, vrai martyr de la superstition païenne et de l'intolérance hérétique des méthodistes anglais (1). »

Cette mauvaise action ne profita pas à ceux qui en avaient été les instigateurs. Croyant ne plus avoir rien à craindre de la France, les Hovas résolurent de se débarrasser des Anglais. Passionnément attachée au culte des idoles, pressée par les prêtres et les ombiaches (sorciers), la reine Ranavalo interdit aux missionnaires les fonctions d'instituteurs, leur défendit de baptiser les indigènes, et somma, sous peine de mort, les Malgaches convertis à se dénoncer eux-mêmes. Ceux-ci obéirent en foule, livrèrent leurs Bibles et abjurèrent leurs croyances. Les

(1) P. La Vaissière.

missionnaires anglais, menacés, durent quitter Tananarive (1835). Les Européens, sans distinction de nationalité, furent compris, sauf de rares exceptions, dans ce bannissement. Des postes armés furent installés dans les ports afin de monopoliser le commerce et d'empêcher les indigènes d'entrer directement en rapport avec les étrangers. C'était un grave échec pour la politique anglaise, qui perdait le fruit de vingt années d'intrigues.

Toutes ces menaces provoquèrent, de la part de certaines peuplades, des résistances qui donnèrent lieu à de sanglantes répressions. Plusieurs tribus sakalaves, pour échapper aux persécutions des Hovas, s'étaient réfugiées à Nossi-Bé et dans les îles voisines. Craignant de retomber sous le joug, elles offrirent à l'amiral Hell, gouverneur de Bourbon, la cession de leur territoire en échange de notre protection. L'amiral accepta, et, après en avoir référé à son gouvernement, déclara possessions françaises Nossi-Bé, Nossi-Mitsiou et Nossi-Cumba (1841). Mayotte fut occupée de la même manière l'année suivante. « Les Hovas, entièrement dépourvus de marine, ne pouvaient rien contre les petites îles où s'étaient réfugiés, à l'abri de notre pavillon, les Sakalaves vaincus ; mais, libres désormais de toute crainte sur leur pouvoir à l'intérieur, ils étendirent de plus en plus leur tyrannie sur toutes les tribus malgaches. » (Francis Riaux.)

Exaspérée par cette occupation d'îlots voisins de Madagascar, Ranavalo voulut en finir avec les étrangers et lança, le 13 mai 1845, le décret suivant :

« A partir de ce jour, tous les habitants et commerçants seront tenus de prendre la loi malgache faite en ce jour concernant les étrangers, c'est-à-dire de faire toute les corvées de la reine, d'être assujettis à tous les travaux publics, même ceux que font les esclaves, de prendre le tanghin lorsque la loi le leur oblige, d'être vendus et faits esclaves, s'ils ont des dettes, d'obéir à tous les officiers et même aux derniers des Hovas, ne leur accordant aucune des prérogatives que la loi malgache accorde à ses sujets ; il leur est défendu de sortir de Tamatave sous aucun prétexte et de faire aucun commerce avec l'intérieur de l'île. — Quinze jours de réflexion sont accordés aux traitants et commerçants. Si, à ce

terme, ils n'ont pas accédé au décret présent, leurs clôtures seront brisées, leurs marchandises livrées au vol et au pillage, et eux-mêmes seront embarqués sur le premier navire qui se trouvera en rade. »

Aux réclamations adressées par les traitants, la reine répondit insolemment : « Si les Hovas ont bien voulu autrefois permettre aux Européens de s'établir à la côte et dans l'intérieur du pays, ne sont-ils pas les maîtres de retirer aujourd'hui cette autorisation ? » Après une nouvelle sommation, douze traitants anglais et onze français furent chassés de Tamatave, leurs marchandises pillées et leurs propriétés dévastées.

L'Angleterre et la France s'associèrent pour châtier l'insolence hova sourde à toutes les représentations. Les navires français, le *Berceau* et la *Zélée*, sous les ordres du commandant Romain-Desfossés et la corvette anglaise, le *Conway*, commandée par le capitaine Kelly, bombardèrent Tamatave (15 juin 1845). Trois cents marins descendirent à terre, repoussèrent l'ennemi auquel ils tuèrent quatre cents hommes, sans autre perte, du côté des alliés, que quelques tués et blessés. Mais, faute de munitions suffisantes, ils ne purent se maintenir dans la ville et furent obligés de se rembarquer. Les Hovas, revenus de leur surprise, s'attribuèrent la victoire. A peine les marins français et anglais étaient-ils remontés à leurs bords respectifs, qu'ils purent voir les têtes de leurs camarades tués dans le combat fixées sanglantes au bout des sagaies et plantées le long du rivage où elles devaient rester dix ans. Quand la reine apprit cette nouvelle, elle se vanta d'avoir vaincu les Anglais et les Français coalisés ; sa joie fut telle qu'elle dansa de bonheur, que tout son camp dansa avec elle, au bruit de cinq salves de canon.

L'annonce de ces événements excita une vive indignation en France, et une expédition nouvelle fut préparée, dont la direction devait être confiée au général Duvivier. Mais la Chambre des Députés, hostile aux expéditions lointaines, adopta, dans sa séance du 5 février 1846, la résolution suivante : « La France n'abandonne aucun de ses droits, mais elle ne s'engage pas sans nécessité dans de lointaines et onéreuses expéditions. » Quant

à l'Angleterre, elle envoya une flotille devant Tamatave, non pour venger ses nationaux, mais pour appuyer la reprise des négociations; elle fit offrir à Ranavalo une indemnité de quinze mille dollars pour la part prise au bombardement de Tamatave. La reine repoussa longtemps ses offres, et pendant huit années Madagascar resta fermée au commerce européen.



M. Laborde, ancien consul de France à Madagascar.

Les atrocités continuèrent; Ranavalo célébra son triomphe par un massacre général des chrétiens malgaches qu'on put découvrir. Son premier favori Andrian-Mihaza, auquel elle devait le trône, ayant été assassiné par Rainiharo, elle épousa le meurtrier. Rainiharo après avoir gouverné, non sans intelligence,

le royaume pendant dix-huit ans, fut remplacé à sa mort, par Rainizaire ou Rainijohary, avide et cruel, dont l'exemple entraîna la reine à commettre de nouveaux crimes. Ainsi, dans la nuit du 19 octobre 1856, deux mille Hovas envahirent le domicile d'un colon français, M. d'Arny, qui exploitait une mine de houille sur les bords de la baie de Bavatoubé, près de la grande baie de Passandava. M. d'Arny fut égorgé ainsi que plusieurs de ses serviteurs, français ou sakalaves. Cet événement causa la même joie à la reine que l'affaire de Tamatave; elle fit tirer sept salves d'artillerie en réjouissance « de la victoire remportée par ses troupes sur les Français », et l'annonça officiellement au gouverneur de Maurice. Ce haut fonctionnaire n'hésita pas à envoyer une frégate chargée de féliciter la reine de la victoire de Bavatoubé. Or, à l'époque où ce représentant d'une nation civilisée donnait son approbation à cet acte de barbarie, les soldats français mouraient devant Sébastopol « pour la défense de la politique anglaise en Orient ».

Malgré les décrets de proscription, quelques étrangers avaient réussi à se maintenir dans l'île. « Le régime de terreur organisé à Madagascar par Ranavalo et le conseiller Rainizouare, n'avait pourtant pas étouffé entièrement l'influence française dans l'île. Elle avait été entretenue, grâce à des miracles de patience, d'habileté et de sang-froid, par quelques-uns de nos compatriotes. Sous Radama I^{er}, un Français, M. Legros, construisit les principaux édifices et jardins de la capitale des Hovas; un autre, M. Arnoux, avait pu fonder une sucrerie à Mahéla, et il avait fait agréer par Ranavalo M. de Lastelle comme son successeur. Celui-ci sut garder auprès de la reine tout son crédit; elle le chargea même en 1839, de se rendre en France et d'y acheter pour son compte des objets de luxe. M. de Lastelle introduisit à Madagascar le blé, l'avoine, l'orge et plusieurs arbres fruitiers de France, et séjourna vingt ans dans l'île. Les entreprises de M. Laborde furent plus importantes encore, et son influence plus considérable. Jeté par une tempête sur la côte de l'île, M. Jean Laborde, fils d'un maître forgeron et sellier d'Auch, fut recueilli par un commandant hova. Il émerveilla les barbares

par sa vivacité, sa gaieté, son intelligence, son énergie, son esprit d'invention, la douceur et la droiture de son caractère. Ranavalo l'ayant fait venir à Tananarive, il réussit à gagner les sympathies de cette reine capricieuse et féroce. Celle-ci consentit à l'établissement de manufactures de toute sorte, dont notre compatriote lui suggéra l'idée et dont il prit la direction. M. Laborde n'eut pas d'autre guide que son génie persévérant, son activité infatigable, et d'autre secours qu'une collection des *Manuels encyclopédiques Roret*. Voici en quels termes M. le docteur Vinson décrit l'œuvre extraordinaire de ce grand homme ignoré, dont le souvenir fait honneur à la nation française :

« A Mantasoua (près de Tananarive), nous étions chez M. Laborde, et chez lui, on est en France. Il y a là une cour spacieuse, une vaste maison, une salle immense, des varangues partout, les chambres les plus commodes du monde. Un gigantesque paratonnerre va se perdre dans le puits. Ce palais a été nommé par M. Laborde, *Soatsimananapiouvanana* (mot composé qui veut dire, en malgache, *lieu charmant qui ne changera jamais*). Nous allâmes visiter sa fonderie de canons, sa tuilerie, sa verrerie, sa magnanerie, qui sont des monuments, et où se fabrique ce que l'industrie et la mécanique offrent de plus utile aux peuples ; la menuiserie, la charpenterie, la serrurerie, le charronnage, les puissants travaux de forge étaient alors en pleine activité et portés à leur dernière perfection au milieu de ce peuple demi-sauvage. C'était dans cette ville, fondée par lui sur un site choisi et pourvu de riches cours d'eau, que M. Laborde avait fait sortir de son cerveau, comme une Minerve armée, ces mille ateliers fonctionnant et tout un peuple d'artisans ; il était parvenu à mettre en mouvement tous ces ressorts divers d'industrie et à étonner Ranavalo elle-même. Quelle prodigieuse idée une telle visite donne de l'homme qui a été l'âme de ces œuvres merveilleuses ! Tout y est colossal et artistique ; de vastes bâtiments en pierre, grands comme des palais, soutenus par des colonnes octogones de grandit rose ; des roues hydrauliques, faites sur des modèles, exactement pareilles, et ce qu'il y a de plus touchant, un tombeau monumental, qui est un chef-d'œuvre

de solidité, élevé par M. Laborde à la mémoire de son frère, mort sur cette terre étrangère. En faisant de Mantasoua le centre de tant de merveilleuses industries inconnues des Hovas, il recevait souvent la visite de la reine Ranavalo et de sa cour. Elle y eut bientôt une demeure, entourée de pavillons pour son fils, pour sa famille et ses officiers, et même un trône en plein air et construit en pierre, sur lequel elle montait pour présider les assemblées et les fêtes qui avaient lieu dans cette enceinte. Elle oubliait dans ces lieux les atrocités qui ensanglantèrent son règne et le joug de sa pesante couronne de sagaies. M. Laborde avait le talent de l'intéresser, en l'initiant au secret des arts français dont elle redoutait la magie pour son peuple. On peut dire qu'il châtiât la barbarie en la charmant. Quand M. Laborde quitta le pays momentanément, aussitôt les ouvriers chômèrent, les ateliers furent silencieux, la jolie ville si bien percée devint veuve d'habitants. Les quinze cents familles employées par le fait d'un seul homme se dispersèrent. Alors la ville fut un tombeau, et ces ateliers magnifiques demeurèrent comme des ruines colossales, qui parlèrent longtemps encore de l'effort gigantesque qu'un seul de nos compatriotes a pu faire, par une ferme volonté, pour inaugurer les arts de la civilisation au milieu d'une nation barbare. »

« Un autre négociant français, établi à l'île Maurice, M. Lambert (de Redon), intelligent, actif, plein de cœur et d'ardeur, avait conquis la faveur de Ranavalo, en lui rendant un service politique. Il se lia surtout avec le fils de la reine *Rakout* (ou Rakoto), héritier présomptif, qui professait la plus vive admiration pour les nations de l'Europe, et se proposait un jour de soustraire ses sujets à un régime sanguinaire et abrutissant (1). »

Ces trois patriotes avaient formé un grand projet, celui de placer Madagascar sous le protectorat de la France et de former une grande société européenne, à laquelle on concéderait l'exploitation des mines, des forêts et des terres non cultivées de l'île. Mais toute réforme était impossible tant que Ranavalo gar-

(1) Lanier.

derait le pouvoir; ils avaient concentré toutes leurs espérances sur son fils Rakoto. Ils le mirent au courant des choses de la civilisation, déposèrent dans son âme le germe des croyances chrétiennes et s'attachèrent à en faire un ami sincère de la France

Pour mettre ce projet à exécution, il fallait l'approbation du gouvernement français. Alors M. Lambert se chargea de porter lui-même à Napoléon III une lettre du prince Rakoto, par laquelle l'héritier présomptif de la couronne demandait l'appui de la France, s'engageant en échange à accepter son protectorat.



M. Lambert.

L'empereur accueillit fort bien cette demande, mais, fidèle à l'alliance franco-anglaise qui n'était pas encore rompue, il voulut connaître les intentions de l'Angleterre. C'est pourquoi il invita M. Lambert à se rendre à Londres, pour en conférer avec lord Clarendon, chef du Foreign-Office, l'autorisant à déclarer que la Compagnie de Madagascar serait composée, en nombre égal, de Français et d'Anglais.

Dans l'accomplissement de sa mission, M. Lambert commit l'imprudence de dévoiler au ministre anglais les intentions du prince Rakoto. Lord Clarendon l'écouta avec la plus grande

attention, et, sans répondre directement aux offres qui lui étaient faites, il refusa de donner son adhésion au protectorat de la France ; puis, abusant des confidences de M. Lambert, il se hâta d'expédier à Tananarive un agent secret, le pasteur méthodiste Ellis, chargé de contrecarrer l'action des Français.

Le révérend Ellis fut froidement accueilli, le nom français étant en ce moment en très grande faveur, à la suite d'une cure brillante faite par le docteur Milhet-Fontarabie (1), sur le frère du premier ministre. Non seulement il lui fut impossible de faire accepter, malgré ses cadeaux, ses révélations et ses calomnies, le traité d'alliance avec l'Angleterre, mais il put voir des missionnaires français récemment débarqués, les PP. Jouen et Wéber, exercer leur ministère dans la capitale, grâce à la protection du prince héritier.

« Mais le révérend, dit M. Francis Riaux, n'était pas homme à se rebuter aisément, et, malgré tout, il n'en continuait pas moins ses menées à Tananarive, et, réussissait auprès de quelques indigènes à force d'argent. Et ce qui peint bien cette cour malgache, ce peuple enfant près duquel Anglais et Français se disputaient l'influence, c'est que le révérend anglais employait, entre autres moyens pour démontrer la supériorité de l'Angleterre, la photographie ! Naturellement, les partisans de la France, M. Laborde en tête, se procurèrent en toute hâte des procédés plus récents et plus perfectionnés pour lutter de vitesse et de science contre leur adversaire. Chose plaisante et curieuse à la fois ! Les Français furent les premiers à reproduire les épreuves coloriées et maintinrent ainsi leur prééminence politique. Voilà assurément un des usages de la photographie auquel ne songeaient guère en ce moment les graves diplomates du congrès de Paris. »

Pendant que la mission de M. Lambert échouait en France, le gouvernement de la reine Ranavaloa allait jusqu'aux dernières limites de la tyrannie. Un témoin oculaire raconte en ces termes, dans une lettre datée de 1857, la terreur qui régnait alors à Tananarive :

(1) Aujourd'hui sénateur de la Réunion.

« Je ne saurais mieux comparer l'état actuel du pays qu'à notre règne de la terreur. A la moindre dénonciation d'un ennemi, l'accusé est un homme perdu : on l'exécute sans même l'avertir du motif de sa condamnation. Tous les jours presque, il y a quatre ou cinq individus condamnés juridiquement à mort, plusieurs pour cause de sorcellerie, et sans preuves ; d'autres pour être les compagnons et les amis des condamnés ; quelques-uns pour des fautes légères, très peu pour des crimes. Le prince Rakoto en sauve beaucoup ; mais il ne peut suffire à tout, d'autant plus que les gardiens de ceux qui ne sont pas exécutés sur le champ répondent sur leur tête du prisonnier. Dernièrement, le prince avait fait détacher un homme condamné à être jeté dans l'eau bouillante comme accusé d'être sorcier. Les envoyés du prince ont été pris et mis à mort. Je ne parle que de ceux qui sont exécutés par condamnation, et dans la seule ville de Tananarive. Que serait-ce s'il fallait ajouter ceux qui succombent tous les jours à l'épreuve du tanghin !

» Aussi tout le monde est sous l'impression de la terreur, mais de cette terreur de 93 qui étouffe jusqu'au courage du désespoir, jusqu'à l'idée de se soustraire à cet état. On n'ose sortir, de crainte de ne pas rentrer chez soi ; on n'ose entrer chez soi, parce que, au moment où l'on s'y attend le moins, on est tiré de sa maison pour être condamné au supplice. On tremble pour sa femme et ses enfants, car ils seront vendus, et tous les biens confisqués, si le chef de famille est accusé, je dis accusé, ce qui veut dire condamné. »

M. Lambert arriva au plus fort de cette terreur, accompagné de la célèbre voyageuse, M^{me} Ida Pfeiffer. Il était porteur de cadeaux représentant une valeur considérable : il y avait des bronzes d'un grand prix, un piano, un harmonium, des horloges, des tapis, des robes pour les princesses, des uniformes d'officiers, des selles, des armes, des machines à coudre, dix chevaux, trois chameaux, etc. La réception fut triomphale ; la reine et le premier ministre, Ranizaire, les grands officiers rivalisèrent de prévenances.

Le plus empressé de tous était le prince Rakoto qui attendait

avec impatience le résultat de la mission. Quand il apprit le refus de la France, il tomba dans un profond découragement ; mais le mal était si grand qu'il était nécessaire d'y apporter un prompt remède. Ne pouvant plus compter sur l'appui de la France, le prince et ses amis prirent la résolution d'agir à leurs risques et périls.

Un complot fut ourdi, ayant pour but de renverser le premier ministre, conseiller de toutes les menées tyranniques, et d'amener la reine à proclamer son fils à sa place, ou à se l'associer dans le gouvernement. Bien que Rakoto ne prit pas une part active à la conjuration, il comprenait la nécessité de renverser Rainijohary, et, si cela était nécessaire, de provoquer l'abdication de la reine, qu'il aimait passionnément, tout en déplorant les crimes qu'on lui faisait commettre.

Informés de ce qui se préparait, les missionnaires français, voulant rester étrangers à la politique, se retirèrent à Mantasoua, chez M. Laborde. Toutefois, quelques révérends méthodistes, craignant que la révolution ne tournât en faveur du catholicisme, agirent sur des conjurés, et l'un d'eux, gagné par eux, révéla le complot au premier ministre. Aussitôt un renfort de troupes considérable est conduit au palais, et des mesures sont prises contre les conjurés. Plusieurs d'entre eux, prévenus à temps, réussissent à s'échapper, les autres sont mis à la torture et envoyés au supplice.

Ensuite vint le tour des étrangers. MM. Laborde et Lambert, (ce dernier était alité par la fièvre), étroitement surveillés par des espions, ne purent plus sortir de leurs demeures. La reine, après avoir hésité d'abord à les considérer comme coupables, les abandonna à la vengeance du premier ministre. Pour juger de leur culpabilité on les soumit à l'épreuve du tanghin, faite à leur adresse sur des poulets. Un seul, qui représentait le P. Weber, échappa ; les autres, ayant succombé, furent déclarés coupables. La reine avait décidé qu'ils seraient tous mis à mort lorsque le prince Rakoto lui représenta le danger qu'elle aurait à faire périr M. Lambert, considéré comme un agent secret du gouvernement français. Cédant à ses instances, elle leur fit grâce de la

vie, mais les expulsa à tout jamais de ses Etats. Les proscrits furent conduits sous bonne escorte à Tamatave et mirent deux mois à parcourir la distance qui sépare cette ville de la capitale. M. Lambert et M^{me} Pfeiffer furent continuellement en proie à la fièvre qui fit périr plusieurs soldats. Sur leur route, ils rencontrèrent le docteur Milhet-Fontarabie, appelé de nouveau à Tananarive. Les Hovas l'empêchèrent de s'approcher d'eux et de leur donner ses soins ; il put cependant causer avec eux à une distance de deux cents pas et leur distribuer une partie de ses provisions. Ils s'embarquèrent pour la Réunion d'où M. Lambert reprit la route de Paris pour exposer la situation à Napoléon III. Les biens des proscrits furent confisqués par l'avidé premier ministre qui, pendant quatre années, put exercer, sans être troublé, sa tyrannie sur ses infortunés compatriotes.



CHAPITRE SIXIÈME

RADAMA II

Mort de Ranavaloa. — Radama II. — La civilisation européenne à Madagascar. — Influence française. — Intrigues méthodistes. — Meurtre de Radama. — La reine Rasoherina. — Réaction contre la France. — Mort de la reine.

La reine Ranavaloa mourut le 18 août 1861, à l'âge de quarante-vingt-un ans. Sa succession fut donnée, malgré l'opposition de son neveu Ramboasalama et du vieux parti hova, à son fils, le prince Rakoto, qui devint roi sous le nom de Radama II (1861-1863). Son avènement ne donna lieu à aucune effusion de sang : son compétiteur et le vieux Rainijohary furent relégués et internés à huit lieues de Tananarive. Des transports de joie accueillirent le nouveau souverain, qui avait fait tous ses efforts pour atténuer le gouvernement cruel et despotique de sa mère.

Ce règne inaugura une ère nouvelle à Madagascar. Généreux et enthousiaste, mais d'un caractère un peu faible, Radama II avait été initié par MM. Laborde et Lambert à la civilisation européenne. Partisan du progrès, il le voulut sans bornes, sans mesure, et chercha par tous les moyens à en procurer le complet épanouissement au milieu de ses sujets. « C'est une pensée fixe chez Radama II, écrivait le P. Jouen au mois de novembre 1862, de convier à la civilisation de son pays, non point la France et l'Angleterre seules, mais tous les peuples de l'Europe et même du monde entier. Ce prince n'exclurait pas plus les Chinois et les Turcs, s'ils se présentaient, que l'Espagnol et le Russe. Il est profondément convaincu que jamais les populations malgaches

n'arriveront à un véritable progrès sans le concours et l'expérience, les lumières et les ressources des nations civilisées. » Son premier soin fut de rouvrir l'île aux étrangers, de rappeler auprès de lui ses anciens amis proscrits, MM. Laborde et Lambert, de mettre en liberté les prisonniers du dernier règne, d'abolir l'épreuve du tanghin, de modifier le régime de la corvée et de l'esclavage, de supprimer provisoirement les droits de douane et de décréter la liberté des cultes.



Le palais d'argent (Tananarive).

M. Lambert fut envoyé comme ambassadeur en France, dans le but de renouer les négociations commencées en vain sous le règne précédent. Le gouvernement impérial ne se contenta pas de reconnaître seulement Radama II comme roi des Hovas, mais comme roi de Madagascar, sous la réserve des droits de la France.

Les gouvernements français et anglais se firent représenter au couronnement qui eut lieu le 23 septembre 1862, le premier par le

commandant Dupré, le second par le général Johnstone. Des fêtes splendides eurent lieu et sous la tente où fut célébré le festin, on voyait les drapeaux réunis de Madagascar, de France et d'Angleterre suspendus au-dessus d'écussons de feuillages portant les initiales N. R. V. (Napoléon, Radama, Victoria). M. Laborde fut créé consul de France à Tananarive et M. Lambert, duc d'Emyrne.

Des missionnaires catholiques furent appelés dans l'île et les PP. Jouen et Finaz surent y organiser une mission florissante. Les méthodistes revinrent également et, parmi eux, Ellis, retiré à Maurice à la suite de son premier échec, qui allait recommencer ses menées contre les Français et contre le roi lui-même.

Tout en évitant de blesser l'amour-propre de l'Angleterre, le roi signa, le 12 septembre 1862, un traité de commerce et d'amitié avec la France qui concédait à nos nationaux la faculté d'acheter, de vendre, d'exploiter des terres, de posséder des maisons, des magasins dans toute l'étendue du territoire hova. Peu de temps après, M. Lambert revenait à Paris pour constituer sous le patronage du gouvernement impérial une Compagnie de Madagascar, présidée par un sénateur, M. de Richemont. Cette société, au capital de cinquante millions, rappelait sur beaucoup de points l'ancienne Compagnie des Indes orientales, fondée sous Louis XIV. Elle était déjà constituée, ses ingénieurs et ses ouvriers arrivaient dans l'île lorsque éclata la révolution du 12 mai 1863.

Les sympathies du roi pour les étrangers n'étaient pas goûtées du peuple hova, qui conservait toujours un fond de haine contre les Européens. « L'avènement de Rakoto, écrivait M. Lacaille en 1862, est-il de nature à tout changer et à tout modifier dans l'attitude qu'il convient à la France de garder vis-à-vis des Hovas ? Telle n'est pas ma pensée. Soumis comme il l'est à toutes les éventualités de partis, à toutes les intrigues de cour, Rakoto, s'il n'est pas secouru par une puissance européenne, s'il n'est pas habilement conseillé, peut disparaître dans une tempête ou succomber à de perfides conseils, et l'influence française se retrouverait en présence de la puissance hova, avec le regret de n'avoir pas saisi l'occasion de soumettre et dompter ces hommes demi-

barbares. Les Hovas, pas plus que les Malgaches en général, ne sont moralement capables de fonder un état de choses susceptible d'être accepté comme une garantie suffisante, soit par les Européens qui se fieront à eux, soit par les populations indigènes. Ce serait s'exposer à de singuliers mécomptes pour l'avenir que de s'en rapporter à ces hommes qui n'ont ni foi ni loi, et dont la seule force consiste dans l'art d'intimider le plus faible et de se faire passer pour un objet d'effroi. La civilisation malgache s'est arrêtée depuis des siècles entre la sagaie et le tanghin, et la situation de Rakoto ne me paraît rien moins que sûre; son autorité équivoque et son peu d'influence ne pronostiquent pas un avenir certain; son caractère indécis ne lui permettra pas le despotisme qui arriverait à tout concentrer entre ses mains. Rakoto peut disparaître, les Hovas resteront, et tant qu'ils n'auront pas reçu une leçon salutaire, ils seront ce qu'ils ont été jusqu'à présent. »

Malgré les sages conseils de M. Laborde, Radama II, emporté par son zèle, n'avait pas su ménager les transitions, éviter certains froissements. De là des mécontentements, habilement entretenus et exploités par les méthodistes, qui voulaient à tout prix empêcher le catholicisme et l'influence française de s'implanter à Madagascar. Le révérend Ellis s'unit au vieux parti hova, hostile à toute réforme, et distribua de fortes sommes d'argent. Tout entier à ses théories de civilisation illimitée, le monarque ne prenait aucune précaution contre la conspiration anglo-hova qui se tramait dans l'ombre. Les conjurés réclamèrent d'abord au roi l'éloignement de certains officiers du roi et l'annulation des concessions faites aux étrangers. Sur son refus, ils envahirent le palais le 12 mai 1863, et mirent à mort Radama en présence de la reine évanouie. Le docteur Vinson raconte ainsi la scène du meurtre, d'après le récit que lui en fit le P. Finaz : « A neuf heures du matin, douze conjurés pénétrèrent dans le palais. Au bruit qu'elle entend, la reine accourt éperdue pour sauver le roi; mais on la repousse. L'infortuné prince, qui devine les projets des assassins, se jette en avant pour la sauver, et la croyant en danger, demande à périr avec elle; mais on lui fait lâcher prise à coups de plat de sabre. Ses bras sont meurtris, il est sans armes, on le terrasse.

Voyant sa dernière heure arrivée, en présence de la mort, il s'écrie : « Je n'ai jamais versé le sang de personne. » On l'étrangle avec un *lamba* de soie, l'usage ne permettant pas de répandre le sang d'un prince.

Les Anglais accueillirent la mort de Radama II avec une joie indécente, et le méthodiste Ellis, un des principaux instigateurs du crime, eut l'audace d'écrire que « l'Angleterre devait s'applaudir de voir le pays passer d'un gouvernement despotique à un gouvernement constitutionnel ». Il ajoutait que le monarque assassiné « avait avili la royauté » et qualifiait MM. Laborde et Lambert « d'artificieux étrangers qui avaient poussé le roi à l'ivrognerie pour usurper de riches et vastes concessions. »

Sa veuve Rabodo fut, malgré ses répugnances, proclamée reine sous le nom de Rasoharina (1861-1868), après avoir adhéré à une sorte de constitution dont voici le résumé :

« La reine ne boira pas de liqueurs fortes ;

» Le droit de vie et de mort appartient au conseil dont elle aura la présidence ;

» L'abolition du tanghin est maintenue, ainsi que la liberté des cultes, avec une restriction pour le petit village d'Ambohimaya, où se trouve le tombeau de la vieille reine. »

Radama fut enterré en secret, sans pompe ni honneurs, et il fut défendu, sous les peines les plus sévères, de porter son deuil et de le pleurer. Son règne fut décrété annulé et son nom omis dans la liste des rois et des reines hovas. Comme on craignait les sympathies de la nouvelle reine pour la France, on ne lui laissa qu'une autorité nominale, le pouvoir effectif restant entre les mains d'un des meurtriers, le fils du terrible favori de Ranavalo, qui prit le titre de premier ministre et se fit, bon gré mal gré, l'époux de la reine.

Le vieux parti hova et les méthodistes triomphaient. Ellis était tout puissant, le protestantisme revint en faveur ; des temples, une imprimerie et un hôpital anglais furent construits à Tananarive. En même temps une vive réaction s'opéra contre la France, la charte Lambert fut annulée et la Compagnie de Madagascar dissoute.

Cependant les vainqueurs n'étaient pas sans inquiétude, la France pouvant bien exercer des représailles et demander l'exécution du traité violé. Mais le gouvernement impérial se borna à des protestations menaçantes dont les Hovàs se montrèrent peu touchés. Il se contenta de réclamer une indemnité de 1,200,000 francs en faveur des capitalistes de la Compagnie de Madagascar, lésés par l'abolition de la charte Lambert. Après de



Le palais de la reine à Tananarive.

longs pourparlers, cette indemnité fut réduite à 900,000 francs, dont le paiement s'effectua, non sans difficultés, au mois de janvier 1866.

Engagé dans la malheureuse expédition du Mexique et désireux de rester en bons termes avec l'Angleterre, le gouvernement français ne voulut pas pousser plus loin ses revendications. Le cabinet britannique, au contraire, soutenait les meurtriers, et, reprenant avec eux ses anciens procédés de corruption, obtint la signature

d'un traité très avantageux pour le commerce et les nationaux anglais. Tandis que les méthodistes ne cachaient pas leur joie, les Français étaient en butte aux vexations de toute sorte de la part du premier ministre, Rainivoninahitriony, et les missionnaires catholiques, les PP. Jouen, Finaz, Cazet, etc., surmontaient avec un courage inébranlable les difficultés incessantes que leur suscitaient le gouvernement hova et leurs rivaux protestants, sans autre appui que celui de M. de Laborde, dont le crédit, il est vrai, ne tarda pas à se relever. Le comte de Louvières, envoyé par la France pour négocier un nouveau traité, fut très mal reçu et sa mort, survenue en 1867, coupa court à toutes les négociations.

Toutefois, la toute-puissance de l'Angleterre n'était pas sans inquiéter la reine qui ne partageait pas contre nous la haine de son premier ministre. En même temps l'attitude du nouveau gouverneur de la Réunion, le contre-amiral Dupré, qui avait ordonné une démonstration navale devant Tamatave, l'avait frappée. Un léger revirement se produisit en notre faveur ; M. de Laborde, devenu influent auprès de la reine, obtint quelques concessions ; ses missionnaires cessèrent d'être inquiétés et un traité allait être conclu avec M. Garnier, envoyé du gouvernement français, lorsque Rasoherina mourut le 1^{er} avril 1868. Les Anglais qui, sous son règne, avaient recueilli des avantages considérables, ne manifestèrent pas le moindre regret de sa mort.



CHAPITRE SEPTIÈME

RANAVALO II

Couronnement de la Reine. — Traité avec la France. — Le Protestantisme décrété religion d'Etat. — Zèle des Méthodistes. — Situation des Missions catholiques. — Protectorat effectif de l'Angleterre.

La succession de Rasohérina ne donna lieu à aucune compétition ; sa cousine, la princesse Ramena, fut proclamée reine, sous le nom de Ranavallo II (1868-83). Suivant l'usage, érigé en loi, elle épousa le premier ministre, Rainilaiarivony, qui avait remplacé son frère comme mari de la reine défunte.

La cérémonie du couronnement de Ranavallo II est décrite de la manière suivante par le P. Cazet, qui en a été le témoin oculaire :

« Dès la pointe du jour, les canons qui couronnent les crêtes de Tananarive annoncèrent la fête nationale par des détonations successives. La place d'Andohalo est au milieu de la ville et assez encaissée ; elle peut contenir près de deux cent mille Malgaches. L'endroit était encore trop petit. Les lambas blancs des Malgaches, avec leurs chapeaux de paille ; les gilets noirs, mais râpés, d'une certaine compagnie de soldats ; les costumes ou pour mieux dire l'accoutrement des officiers ; les habits rouges des princes et des princesses tranchant sur les habits noirs des Européens, tout cela offrait un coup d'œil varié et assez beau. On ne peut se faire une idée de la bigarrure bizarre de l'armée hova, car chacun se procure son uniforme à ses frais, et il y en a de toutes les espèces et de toutes les nuances.

« Il y avait treize pères jésuites, huit frères coadjuteurs, trois frères des écoles chrétiennes et onze sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ajoutez-y M. Garnier, commissaire plénipotentiaire, M. Laborde, consul, ainsi que son secrétaire, et vous aurez tous les Français de Tananarive.

« A la vue de M. Garnier les musiciens jouèrent notre air national : *Partant pour la Syrie*. Vers neuf heures et demie, la reine sortit du palais. Cette sortie fut annoncée par des coups de canon, et alors commença le *hoby*, ou chant en l'honneur de la reine, exécuté par tout le monde. Les femmes et les enfants battaient des mains en chantant sans cesse : *Tsara andriana noy* « Que notre reine est belle ! » Et les hommes les accompagnaient sur une modulation différente, ce qui donnait à ce chant un air de respect et de grandeur.

« La reine était habillée à l'européenne ; son manteau blanc était parsemé de fleurs et de couronnes d'or ; gants à mailles peu serrées ; canne d'or à la main.

» Arrivée au milieu de la place où se trouve la pierre sacrée, elle est descendue de son *filanzana* pour monter sur la pierre sacrée. C'était le moment solennel, car le couronnement consiste en cela seul.

» La couronne n'est qu'un ornement, aussi devrait-on dire plutôt : la manifestation de la reine à son peuple.

» A peine la reine fut-elle debout sur la pierre sacrée, que le premier ministre commanda la troupe pour présenter les armes ; les musiciens de la reine jouèrent l'air royal, après lequel le peuple entonna le *Tsara va tempoko vavy*, « Notre maîtresse va-t-elle bien ? »

» On fait le salut en portant les mains à la tête et en s'inclinant profondément.

» Sa Majesté se rendit à pied à l'estrade, qui, du reste, était fort proche. Les princes et les princesses, et nous seuls, occupâmes l'estrade royale. J'étais presque à la droite de la reine. Elle commença alors un discours, où elle déclara au peuple assemblé qu'elle voulait qu'on respectât le traité conclu quelques jours auparavant avec les Français (les parents d'outre-mer).

Elle parla huit à dix minutes, d'une voie claire et brève, mais je ne pus tout comprendre. Après chaque période, Sa Majesté faisait tourner sa canne ; alors soldats et peuple approuvaient par un cri ferme et simultané, les officiers brandissaient leurs épées, les tambours roulaient, les musiques retentissaient.



Musiciens malgaches.

» Après le discours de la reine est venue la lecture des lois faite par le secrétaire d'Etat ; l'un de nos Pères disait :

» — S'ils font exécuter toutes ces lois, ils tueront les trois quarts du peuple. »

» Est venue ensuite la cérémonie du *hasina* ou offrande d'une

piastre que chaque chef de tribu offre à la reine pour témoigner sa soumission, et cet argent est censé sanctifier la reine ; d'où le nom de *hasina*. Puis ont suivi les discours des orateurs malgaches, discours assez brillants et d'un style énergique et figuré, où revenait sans cesse le serment de fidélité à la reine et de dévouement éternel.

» A deux heures et demie, tout était fini ; la souveraine malgache a levé la séance en disant à son peuple :

» — Vous m'avez promis fidélité, j'y compte ; il me faut plus que des paroles. »

» Les canons ont retenti de nouveau, et chacun se retira chez soi, enchanté de la cérémonie.

» Le lendemain, il y eut encore de grands jeux, des danses, des chants, dans la grande plaine de Mahasima. On y vit même un combat à la zagaie et au bouclier. Ce fut encore une belle journée ; puis tout rentra dans l'ordre habituel.

» Le 24 septembre, la reine alla à Ambohimanga, la ville sacrée, où se trouvaient les tombeaux de ses ancêtres. L'entrée de la ville était prohibée aux Européens ; la reine leva cette interdiction, et nous pûmes y entrer avec elle et voir que Ranavalo ne faisait point le sacrifice aux idoles comme faisaient ses prédécesseurs.

» Douce consolation pour des cœurs de chrétiens et de missionnaires ! »

Le traité avec la France, laissé en suspens par la mort de Rasohérina, fut signé le 4 août 1868. Les articles suivants devaient donner lieu, dans la suite, à un conflit diplomatique et finalement à la guerre :

« Art. III. — Les sujets français, dans les États de S. M. la reine de Madagascar, auront la faculté de pratiquer librement et d'enseigner leur religion, de construire des établissements destinés à l'exercice de leur culte, ainsi que des écoles, des hôpitaux, etc. Ces établissements religieux appartiendront à la reine de Madagascar, mais ils ne pourront jamais être détournés de leur destination. Les Français jouiront, dans la profession, la pratique et l'enseignement de leur religion, de la protection de la reine et de ses fonctionnaires, comme les sujets de la nation

la plus favorisée. Nul Malgache ne pourra être inquiété au sujet de la religion qu'il embrassera, pourvu qu'il se conforme aux lois du pays.

» Art. IV. — Les Français, à Madagascar, jouiront d'une complète protection pour leurs personnes et leurs propriétés. Ils pourront, comme les sujets de la nation la plus favorisée, et en se conformant aux lois et règlements du pays, s'établir partout où ils le jugeront convenable, prendre à bail ou *acquérir* toute espèce de biens, meubles et immeubles, et se livrer à toutes les opérations commerciales et industrielles qui ne sont pas interdites par la législation intérieure. Ils pourront prendre à leur service tout Malgache qui ne sera ni esclave, ni soldat et qui sera libre de tout engagement antérieur. Cependant, si la reine requiert ces travailleurs pour son service personnel, ils pourront se retirer, après avoir préalablement prévenu ceux qui les auront engagés.»

Les clauses de ce traité ne furent pas respectées, et tandis que la France allait perdre le peu de prestige qu'elle avait encore dans l'île, l'Angleterre acquérait une situation équivalente à un protectorat.

L'événement capital de ce règne a été la conversion de Ranavalô et du premier ministre au protestantisme. Le 8 septembre 1869, la reine ordonna de renverser les idoles de Tananarive et de se convertir à la nouvelle religion, décrétée religion d'Etat. Aussitôt, tous les fonctionnaires et un grand nombre de Malgaches, païens la veille, se déclarèrent chrétiens protestants, pour obéir à l'ordre du gouvernement. Les méthodistes enveloppent l'île d'un réseau de propagande et se servent, pour opérer la conversion des indigènes, de l'argent, des liqueurs fortes, du fouet et de la bastonnade. « Les enfants, dit l'un de leurs clergymen, sont traînés à l'école et les parents au temple, et si nous n'avons pas un christianisme à la baïonnette, nous avons quelque chose d'approchant. »

Leur zèle politique égale leur zèle religieux, et l'Angleterre ne leur ménage aucun appui. « Depuis cette époque, dit M. Rambaud, elle a augmenté le cadre de sa mission méthodiste ; le zèle de ses convertisseurs n'a plus connu de bornes ; la corvée, la

bastonnade, le service militaire sont devenus, entre les mains des néo-chrétiens, des moyens de conversion éloquentes, et leurs pratiques ont été tellement scandaleuses que des fonctionnaires anglais ont publiquement affiché leur mépris et leur réprobation. Admirables espions, rompus à toutes les besognes, même les plus répugnantes, les méthodistes ont voulu représenter les habitants de Madagascar comme des protestants zélés et convaincus dont la France catholique ne saurait respecter les convictions. C'est en s'appuyant sur cette prétendue communauté de la religion que les ambassadeurs hovas sont allés, en 1882, demander protection à l'Angleterre et à l'Allemagne. »

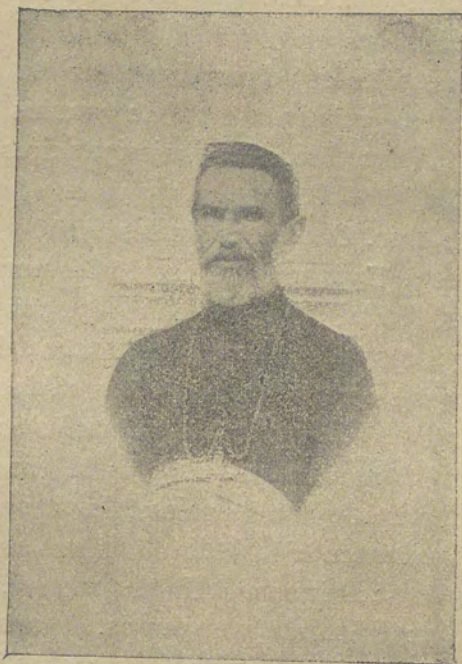
Les catholiques, privés de tout secours, de tout appui officiel, combattus à outrance par les méthodistes et par le gouvernement hova, ne se découragèrent pas et continuèrent leur œuvre. Un écrivain très compétent établit, de la manière suivante, leur situation, en même temps qu'il fait leur supériorité morale :

« Nos missionnaires, dit-il, n'ont véritablement pu pénétrer à Madagascar qu'en 1861, à l'avènement de Radama II. D'abord accueillis avec faveur à Tananarive, ils ne tardèrent pas à se voir simplement tolérés par le nouveau gouvernement, qui subissait alors malgré lui les influences perfides du protestantisme anglais. Dès la chute de Radama II, et surtout après la mort de Rasohérina, à l'avènement de Ranavaloa II, on les tint comme en suspicion ; et bien peu de jours se passèrent dès lors jusqu'à leur proscription, en 1883, où ils ne se trouvèrent pas en butte à des intrigues de toute sorte ayant pour fin avouée de les ruiner, ou, du moins, d'arrêter définitivement leurs progrès sur le sol malgache.

» On peut affirmer que la clause du traité, conclu en 1868, entre la France et la reine, relativement à la liberté religieuse, fut toujours considérée là-bas, en pratique, comme non existante. La moindre démarche de nos compatriotes pour la propagation de ce qu'on appelait « la religion des Français » soulevait, on devine à quelle instigation, des difficultés et des procès interminables de la part des principaux personnages du gouvernement Hova, presque tous acquis à la secte anglaise.

» Néanmoins les missionnaires français, bien que destitués

de tout appui officiel, poursuivaient sans découragement l'œuvre qu'ils s'étaient imposée. Deux grands centres de mission, celui de Tananarive, dans la capitale même, et celui de Fianarantsoa, chez les Betsiléos, furent établis, sans compter la mission d'Anbositra, au nord de la précédente station, et celle de Tamatave, sur la côte orientale. Ils créèrent aussi une importante imprimerie,



Mgr Cazet, Évêque de Madagascar.

d'où sortirent des livres de doctrine, à l'usage des indigènes convertis, et des livres classiques, à l'usage des écoles. On y imprimait également une revue mensuelle, ayant surtout pour but soit de répandre parmi le peuple les connaissances utiles à sa civilisation, soit de réfuter les attaques des feuilles méthodistes et de démasquer leurs grossières calomnies. Une cathédrale de

style gothique, toute en pierres de taille, surmontée de deux hautes tours, embellie par de fraîches peintures, s'éleva en même temps à Tananarive, dont elle fut, au grand dépit non déguisé des Anglais, le plus bel édifice religieux. Ce spectacle donnait, du moins, aux indigènes une idée matérielle satisfaisante du savoir-faire de la France, par cela même de sa puissance et de son initiative possible : autant de gagné pour nous ! Enfin, nos compatriotes possédaient encore à Tananarive et à Fianarantsoa deux collèges d'études supérieures, donnant les meilleurs résultats.

» L'œuvre des écoles, dans l'intérieur du pays, n'était pas moins florissante, relativement du moins aux difficultés multiples de la situation. Les missionnaires français avaient installé, en effet, une école dans chacun des villages où ils avaient pu pénétrer. Outre ces écoles rurales, la mission avait fondé également à Tananarive deux écoles normales, l'une pour les jeunes filles, l'autre pour les jeunes garçons. Des soins particuliers donnés à ces élèves leur permettaient d'arriver au degré d'instruction nécessaire pour être convenablement employés en qualité d'instituteurs et d'institutrices dans les écoles de campagne. On leur confiait alors une classe, sous la direction générale du missionnaire chargé de cette paroisse. Instituteurs et institutrices étaient ordinairement mariés, et il n'était pas rare que l'institutrice fût la femme de l'instituteur. Un inspecteur, choisi parmi les plus capables, venait de temps en temps, et sans se faire annoncer, s'assurer que les préposés aux écoles accomplissaient fidèlement leur devoir. Enfin, le missionnaire, à son tour, contrôlait, dans chacune des paroisses dont il avait la charge, l'enseignement donné et les méthodes suivies.

» D'après une statistique du vicaire apostolique français de Madagascar, Mgr Cazet, constatant les résultats de la mission du 1^{er} juillet 1881 au 1^{er} juillet 1882, le nombre des indigènes groupés autour des missionnaires Français s'élevait à 85,398 ; chiffre considérable après vingt ans seulement d'installation, et, eu égard aux obstacles de tout genre que nous avons signalés. Dans leur langue naïve, ces pauvres Malgaches, ramenés par nos

compatriotes à des idées plus humaines, déclarent « faire profession de prier avec les Français ». La même statistique relève à la même époque : 52 églises et 118 chapelles consacrées au culte, 11 églises et 43 chapelles en construction, 346 établissements de diverse nature pour les hommes et 184 pour les femmes, 1 hôpital de lépreux contenant 100 malades, 1 pharmacie et 1 dispensaire. Au point de vue de l'éducation, 9,134 garçons et 9,964 filles, soit plus de 19,000 enfants, fréquentaient les écoles françaises. Enfin, la mission administrée par 48 prêtres, 21 frères coadjuteurs, 8 frères des Ecoles chrétiennes, 20 sœurs de Saint-Joseph de Cluny. En outre, on comptait 6 novices, dont 3 indigènes. C'est une Revue « anglaise », le *Month* du mois de janvier 1883, qui enregistre ces détails.

« La statistique donnée en 1885 par un autre missionnaire français, M. de La Vaissière, confirme les renseignements ci-dessus relatés. Cet écrivain, qui est en même temps un judicieux observateur très dévoué à notre cause nationale, compte 80,000 adhérents Français au minimum, avec 530 instituteurs ou institutrices, et 20,000 élèves à peu près, à la date du 24 mai 1883, qui est celle de l'expulsion. On voit que, des deux côtés, les chiffres concordent. Tel était donc le bilan de notre influence à Madagascar, et ce bilan constituait un noyau d'alliés sur lesquels, le cas échéant, la France eût pu sérieusement compter. Il ne faut pas juger ces milieux lointains et particuliers par nos milieux ordinaires de la métropole : à Madagascar, qui dit « chrétien catholique », dit forcément un « ami des Français », comme ailleurs, en Indo-Chine, par exemple, parce que ces prosélytes sont élevés et instruits dans la haine des Anglais, pires oppresseurs pour eux que les Hovas. C'est ce qui explique ce mot de l'amiral anglais sir Gore Jones, lequel, dans son rapport au Parlement britannique, déclarait que les missionnaires « travaillent silencieusement à établir une plante supérieure à toute autre ». Image singulièrement significative sous la plume de celui qui l'écrivait.

» Ce qui constitue la force réelle des pasteurs méthodistes, les plus puissants des quatre sectes protestantes établies dans l'île, et qui y datent de 1820, ce sont les ressources considérables dont

ils disposent et qui leur permettent d'acheter le concours des hauts fonctionnaires locaux. Sans cet argent, ils n'eussent rien fait... Au surplus, les prédicants anglais ne brillent pas par le dévouement et l'abnégation. Tous commerçants et chargés de famille, ils ne rêvent que le confort et le luxe avant tout. L'indigène, si primitif qu'il soit, ne s'y trompe pas. Ils résident presque tous à Tananarive, où le souci de leurs affaires particulières les attire de préférence. Les Anglais les plus clairvoyants, quoique n'y pouvant rien, s'en plaignent avec amertume.

« Le grand tort des missionnaires protestants en général, écrivait encore l'amiral sir Gore Jones dans son rapport précité, c'est d'être surchargés de sollicitudes domestiques, de femmes et d'enfants. En conséquence, ils se rassemblent là où ils trouvent le plus de confortable, et, tandis que le reste de l'île est négligé, la capitale en fourmille. Le missionnaire catholique, en règle générale, ne revient plus dans sa patrie. Les missionnaires protestants semblent ne songer à autre chose qu'à rentrer chez eux, surtout les femmes qui ne font pas un secret de leur incapacité pour l'œuvre de la mission ». Qu'on juge de l'effet produit par les agissements peu évangéliques de ces étranges missionnaires, quand on se représente en quel nombre ils sont là-bas, puisque une seule des quatre sociétés protestantes comptait en 1880 604 pasteurs, 184 évangélistes et 4,134 prêcheurs. Si le rapport de l'amiral Gore Jones est exact, et il l'est assurément, la capitale, c'est-à-dire le royaume entier, doit être singulièrement pressurée par leurs convoitises insatiables. Par malheur, leurs élèves et leurs dévots, formés à leur image et d'après leurs préceptes, ne valent pas mieux : la suffisance des uns et la démoralisation très apparente des autres se donnent toute licence. Les méthodistes ne s'inquiètent que de la prédominance du pavillon anglais ; le reste, au fond, leur est indifférent (1). »

Aux méthodistes, les Anglais adjoignirent des médecins, des pharmaciens, des architectes, des imprimeurs et des photographes « qui encombraient Tananarive et ses environs ». Le révérend

(1) Raoul Postel, *Madagascar*, avec préface de M. de Mahy.

Parett qui, à ses fonctions religieuses ajoutait le métier d'imprimeur, était devenu tout-puissant auprès du premier ministre auquel il inspira une série de réformes politiques et militaires, inspirées dans le même but de conquête pacifique. Le plan de sir Robert Farquhar était en partie réalisé quand Ranavaloa II, mourut (1883), au milieu d'une lutte engagée par la France contre son gouvernement.



CHAPITRE HUITIÈME

RUPTURE AVEC LA FRANCE

Effet de la guerre franco-allemande à Madagascar. — La succession de M. Laborde. — Violation du traité de 1868. — Occupation de territoires sakalaves. — Insultes à nos nationaux. — Préliminaires de guerre. — Ambassade hova.

Les défaites de la France en 1870 eurent un retentissement douloureux dans toutes nos colonies. A Madagascar, l'audace de nos ennemis s'accrut, et les missionnaires anglais, fidèles continuateurs de la tactique d'Ellis, parti de l'île en 1865, nous représentèrent aux indigènes comme une puissance finie, incapable de protéger ses amis et d'inquiéter ses ennemis.

Encouragé par le cabinet de Londres, persuadé qu'il n'avait pas à craindre de représailles de notre part, le gouvernement hova ne cessa de prodiguer les outrages, les humiliations à nos nationaux et à nos représentants. Un négociant de la Réunion, établi à Fénéfife, fut l'objet d'une inqualifiable attaque; sans la moindre provocation, il vit sa maison attaquée et pillée tandis que lui-même était victime de voies de fait. Heureusement le commandant de la station française, dans la mer des Indes, le capitaine Lagougine, était un marin plein de cœur qui ne voulut pas laisser cet outrage impuni. Il se transporta immédiatement sur les lieux et, tout en offrant de régler l'affaire à l'amiable, il parla si haut et si ferme, se montra si résolu à agir selon l'étendue de ses moyens, que les Hovas accordèrent les satisfactions demandées.

Les vexations n'en continuèrent pas moins, d'autant plus que la France, occupée à panser les plaies de la guerre franco-allemande,

absorbée par sa politique intérieure, ne pouvait guère songer à Madagascar. Les Anglais obtenaient chaque jour de la reine de nouveaux gages, de nouvelles facilités pour leurs agents, et fai-



Le bain.

saient décréter l'enseignement protestant obligatoire pour tous, contrairement au dernier traité avec le gouvernement impérial qui stipulait la liberté de l'enseignement catholique.

En même temps disparaissaient tous les hommes qui soute-

naient encore le prestige de notre nation auprès de la cour hova. Après M. Lambert, la France fit une perte irréparable par la mort de M. Laborde, resté consul à Tananarive, et qui avait mis au service de sa patrie son intelligence, sa fortune et son influence personnelle.

« La reine avait pour lui une profonde affection. Elle dit aux deux neveux du défunt : « Vous êtes maintenant orphelins, mais consolez-vous, Ranavalo sera désormais votre mère. » Cette bonne mère commença par leur refuser l'envoi en possession de l'héritage de leur oncle. Pendant deux ans, notre consul, M. Cassas, qui avait succédé à M. Laborde, mit tout en mouvement pour faire délivrer cette fortune qu'on détenait contre tout droit; découragé, il abandonna son poste et se retira à Tamatave où il apprit qu'il était remplacé par M. Meyer.

» Afin de donner à notre représentant une situation plus importante, le gouvernement avait joint au titre de consul celui de commissaire de la République française. Nul doute, que par son caractère et son énergie, M. Meyer ne fût parvenu à acquérir de l'influence à la cour de Tananarive; mais, après quelques mois de séjour, il fut envoyé à Singapour (1). »

Cette succession, évaluée à un million, était refusée à MM. Edouard Laborde et Campan, malgré l'article du traité de 1868 ainsi conçu : « Les biens des Français décédés à Madagascar ou des Malgaches décédés sur le territoire français seront remis aux héritiers ou, à leur défaut, au consul. » Le premier ministre appuyait son refus sur une loi publiée après le traité, d'après laquelle toute terre appartient à la reine, ne peut être vendue ou aliénée et doit toujours faire retour à l'Etat.

Mais, outre cette violation du traité franco-malgache, nous avions encore des griefs plus sérieux contre les Hovas qui cherchaient à s'emparer des postes que nous occupions dans le nord-ouest de l'île. Les Anglais les excitaient à cette conquête, dont le résultat devait être l'établissement de leur protectorat sur tout le territoire de Madagascar. M. Pakenham qui a rempli les fonctions

(1) *Notices coloniales.*

de consul britannique à la cour hova jusqu'à sa mort (1883), conduisit, en 1881, l'amiral anglais sir Gore Jones à Tananarive, où des banquets furent donnés en son honneur. Dans une de ces agapes, l'amiral anglais prononça ces paroles : « Vous êtes un peuple jeune et qui a besoin d'être soutenu ; appuyez-vous sur nous, et un jour viendra où nous pourrons nous débarrasser des Français et de leurs missionnaires. » Et il ajoutait : « Notre



Maison en bois.

souhait le plus ardent est de voir l'influence de Votre Majesté Ranavalo s'étendre sur toute la largeur et la longueur du pays. »

En 1879, les Hovas avaient voulu contraindre les Sakalaves, placés depuis 1840 sous notre protection, à reconnaître leur autorité et à adopter la religion anglicane. Il fallut l'intervention du commandant de Nossi-Bé pour les forcer à renoncer momentanément à leurs prétentions. Cependant l'agitation continua, entretenue par les missionnaires anglais MM. Parrett et Pickersghil

qui persuadèrent à quelques chefs sakalaves d'envoyer des ambassadeurs à Tananarive. Ces chefs se laissèrent convaincre, et la députation, très bien accueillie par Ranavalo, revint accompagnée d'officiers hovas qui arborèrent sur leur territoire le drapeau de la reine. La ferme attitude du gouverneur de Nossi-Bé seule les empêcha de s'établir dans la petite île voisine de Nossi-Mitsiou.

M. Baudais, notre consul depuis 1881, signala au chef du cabinet, M. de Freycinet, les empiètements des Hovas en insistant sur la nécessité de réagir promptement. Dans une dépêche du 22 mars 1882, le ministre des affaires étrangères lui répondit que le gouvernement de la République était fermement résolu à « ne point laisser porter directement ou indirectement atteinte à la situation qui nous appartient à Madagascar ». M. Duclerc, successeur de M. de Freycinet, dès son arrivée au ministère, informa la reine Ranavalo II que « la France avait de sérieux griefs à lui reprocher, concernant le droit de propriété à Madagascar, et l'empiètement progressif des Hovas sur la côte nord-ouest, dépendant de notre protectorat. » Il ajouta « qu'il entendait soutenir nos droits sur la grande île, et faire appliquer, dans toute leur intégrité, nos anciens traités conclus avec les Sakalaves ».

Ces injonctions n'intimidèrent pas les Hovas : chaque jour le consulat français était injurié et des menaces de mort adressées à nos compatriotes. En juin, le directeur d'une plantation fut assassiné. « On l'avait trouvé à quatre cents mètres de son habitation, le cou coupé, la tête ne tenant plus que par un lambeau de chair. La maison avait été pillée et saccagée. Le P. Gauchy, de la mission catholique, avait été insulté à Tananarive, frappé et jeté à bas de son cheval. »

En présence de cette attitude, M. Baudais rompit les relations officielles et se rendit à Tamatave, laissant son chancelier, M. Campan, à Tananarive. Celui-ci, menacé de mort une première fois, par une affiche placardée le 6 juin devant la porte même du consulat, reçut des excuses du premier ministre, mais, à la suite de nouveaux outrages et de nouvelles menaces, il dut à son tour rejoindre le consul sur la côte orientale.

Le gouvernement français comprit que l'heure de l'action était

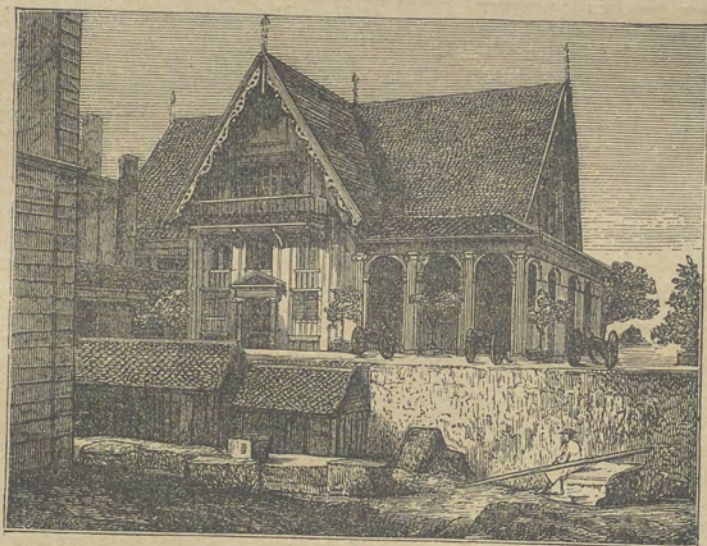
arrivée, et le ministre de la marine ordonna au commandant Le Timbre, chef de la station navale, de chasser les Hovas de la côte nord-ouest et à se tenir prêt à toute éventualité. Au mois d'avril 1882, le commandant Le Timbre vint mouiller devant Majunga où il fit abattre le pavillon ennemi, sans brûler une amorce. De là il se rendit à Tamatave et signifia au gouverneur hova « que la France traiterait en usurpateurs les drapeaux arborés sur nos concessions, et s'opposerait par les armes à tout débarquement de troupes à Majunga ou sur tout autre point du littoral ».

Les Hovas se disposant, malgré cette sommation, à embarquer des troupes et des vivres, il mit l'embargo sur leur navire, l'*Antananarivoni*, qui devait les transporter sur la côte nord-ouest. Puis, après s'être ravitaillé à la Réunion, il gagna avec le *Forfait* l'île Nossi-Bé, puis la baie de Passandava. Continuant la série de ses actes, il arracha presque seul le drapeau hova qui flottait dans deux villages situés dans l'étendue de nos concessions « en veston de coutil, une canne à la main ».

Ces nouvelles causèrent une vive irritation à Tananarive; le gouvernement distribua 2,500 fusils Remington aux soldats de la garde et les méthodistes publièrent, dans le *Madagascar Times*, des articles d'une violence extrême contre la France. Néanmoins, le premier ministre n'osa pas prendre la responsabilité d'une déclaration de guerre. Pour gagner du temps, il fit partir le 20 juillet, pour la France, une ambassade, dont le chef était le ministre des affaires étrangères Ravoninahitriniarivo. Arrivés à Paris au mois d'octobre, les plénipotentiaires hovas entrèrent en pourparlers avec le président du conseil, M. Duclerc; ils acceptaient de retirer leurs pavillons, leurs garnisons et leurs postes de douane de la côte occidentale, mais à la condition qu'ils ne seraient pas remplacés par des postes français. Enfin ils refusaient de reconnaître les droits séculaires de la France et d'abroger la loi malgache qui interdisait à nos nationaux de posséder des biens en toute propriété. Après de longs pourparlers, les négociations furent brusquement rompues, et l'ambassade quitta la France pour se rendre à Londres où des fêtes, des représentations, des

banquets furent donnés en son honneur. Le cabinet britannique ayant offert *ses bons offices* pour régler les différends entre la France et les Hovas, M. Duclerc déclina cette médiation. A cela se borna le concours de l'Angleterre.

De Londres, les Hovas partirent pour les Etats-Unis; avant de rentrer à Madagascar, ils allèrent à Berlin où l'empereur Guillaume leur fit le meilleur accueil. Le seul résultat sérieux de leur mission avait été le renoncement de la part des Anglais et des Américains au droit de propriété dans l'île; mais les démonstrations platoniques dont ils avaient été l'objet, en leur faisant croire à un appui moral, pouvant, à l'occasion se transformer en appui matériel, les entretint dans une illusion funeste.



CHAPITRE NEUVIÈME

GUERRE DE 1883-1885

L'amiral Pierre. — Commencement des hostilités. — Occupation de Majunga. — Ultimatum. Bombardement de Tamatave. — Le pasteur Shaw. — Mort de l'amiral.

Le gouvernement français, voyant que les négociations étaient restées sans résultat, résolut de recourir à la force. Des préparatifs furent faits en vue de la formation d'une escadre qui devait renforcer notre station navale dans la mer des Indes. Le commandement en fut confié au contre-amiral Pierre qui s'embarqua le 15 février 1889, sur la *Flore*.

L'amiral Pierre avait les plus brillants états de services. Cité à l'ordre du jour, dès les premières années de sa carrière, aux combats de Tanger et de Mogador, il avait, en 1870, servi à l'armée de la Loire où il avait gagné le grade de capitaine de vaisseau. Ses campagnes maritimes l'avaient fait distinguer et lui avaient valu d'être nommé contre-amiral en 1880 et membre du conseil d'amirauté en 1882. Habile diplomate autant que marin énergique, nul n'était mieux à la hauteur de la tâche qu'il allait remplir.

Arrivé à la fin d'avril devant Nossi-Bé, le nouveau commandant commença immédiatement les opérations sur la côte nord-ouest. En cinq jours plusieurs postes étaient occupés et les Hovas chassés de leurs garnisons ; l'escadre française mouillait devant le port de Majunga, défendu par deux mille hommes et trois forts armés de trente canons. Le 15 mai, à une sommation qui lui était adressée, le chef des troupes hovas répondit :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée, mais comme

c'est écrit en français, je ne suis pas à même de comprendre le français.

» Recevez mes respects, monsieur l'amiral.

» Je suis Kamranhazafy, 14^e honneur, gouverneur de Majunga, aide de camp du premier ministre et commandant en chef. »

Le bombardement commença le lendemain matin, au lever du soleil, et, à huit heures, les forts et les bâtiments occupés par la garnison étaient la proie des flammes. Les Hovas se retirèrent incendiant eux-mêmes la ville ; le 17, les troupes françaises descendaient à terre et s'emparaient des positions ennemies ; le port était ouvert au commerce de toutes les nations.

La nouvelle de l'occupation de Majunga produisit une vive irritation à Tananarive ; des insultes, des menaces de mort furent de nouveau adressées à nos nationaux et à nos missionnaires.

Le révérend Parrett se rendit au palais demandant la mise à mort immédiate de tous les Français résidant dans la capitale. Sous prétexte de les préserver d'un massacre général, le premier ministre lança, le 25 mai, un décret d'expulsion ainsi conçu :

« A tous les Français résidant dans l'Imérina. Voici ce que nous disons : Selon les nouvelles qui nous sont parvenues de la côte nord-ouest de Madagascar, et ce qui a été dit par M. Baudais, consul de France au gouvernement de Tamatave le 18 mai 1883, à savoir que nous avons nos ports de la côte nord-ouest occupés par l'amiral Pierre ; nous vous disons qu'à cause de notre désir que rien de fâcheux ne vous arrive, nous vous donnons jusqu'au mercredi trente mai, pour que vous partiez d'ici et vous rendiez au delà des mers.

» Signé : Andriamifidy, remplaçant du chargé des affaires étrangères. »

Les Français partirent aussitôt, et les missionnaires furent contraints d'abandonner leurs églises, leurs écoles, toutes leurs fondations, laissant le champ libre à leurs rivaux méthodistes, qui n'eurent plus à craindre leur concurrence redoutable. Lorsqu'ils arrivèrent, non sans difficultés, à Tamatave, la ville était au pouvoir de nos marins.

Après la prise de Majunga, l'amiral Pierre avait fait voile pour Tamatave qu'il atteignit le 31 mai avec la *Flore*, le *Forfait*, le *Beautemps-Beaupré*, le *Boursaint*, la *Creuse* et la *Nièvre*. De concert avec M. Baudais, il envoya au gouvernement hova un ultimatum le mettant en demeure : 1° de céder à la France le nord de Madagascar au delà du 16° parallèle;

2° D'accorder une indemnité d'un million aux Français, y compris les héritiers Laborde;

3° De subordonner sa politique extérieure au contrôle de la France (1).

Cet ultimatum ayant été repoussé, l'escadre française ouvrit le feu contre Tamatave; en quelques heures, les forts, les retranchements étaient détruits, tandis que les troupes malgaches fuyaient, à la débandade, dans la campagne.

« A ce moment, dit le lieutenant Moulin, l'amiral, s'il eût eu sous la main deux ou trois mille hommes de débarquement, de façon à compléter son succès par une poursuite à terre, les Hovas affolés n'eussent point songé à s'arrêter dans la solide position de Farafate, à sept kilomètres de Tamatave.

» Continuant leur course folle, ils eussent pénétré en débandade dans l'intérieur, s'éparpillant dans toutes les directions, donnant la peur aux autres, et alors le gouvernement madécasse, incapable de les rassembler et frappé de ce coup de vigueur, eût certainement demandé à traiter.

» Malheureusement les choses ne se passèrent pas ainsi. Le brave amiral Pierre, ne pouvant disposer que d'une ou deux compagnies d'infanterie de marine et de quelques hommes pris dans ses équipages, ne jugea prudent d'opérer une descente à terre que le lendemain. »

Pendant que les Hovas se retiraient dans leur camp retranché, les marins français prirent possession de la ville et des forts, et, n'ayant plus à combattre, cherchèrent à arrêter les progrès de l'incendie allumé par les ennemis au moment de leur fuite.

Au moment de l'attaque dirigée contre Tamatave, un navire

(1) Martineau.

anglais, le *Dryad*, commandé par le capitaine Johnston, avait manœuvré de manière à gêner les opérations de l'amiral. Celui-ci le somma de se retirer ; le capitaine obéit, « mais en se ménageant, aux yeux des Hovas à qui il avait promis de s'interposer, l'apparence d'une retraite en échelons (1). » C'était le premier des incidents que devaient susciter les Anglais au cours de cette campagne.

Au lendemain de ces succès, l'amiral adressa à ses troupes l'ordre du jour suivant :

« Officiers, équipages et soldats,

» Un arrogant ennemi avait osé défier nos armes, en refusant à la France les plus légitimes satisfactions.

» Dans l'espace d'un mois, vous avez pris et détruit les établissements hovas sur le littoral des deux côtes de Madagascar.

» Vous occupez Tamatave et Majunga, sources principales de la prospérité commerciale et financière de l'ennemi, et vous vous y maintiendrez contre toute attaque.

» Ces résultats sont dus à l'activité de la division navale. Je l'en félicite.

» Il reste à chasser l'ennemi de quelques retraites où il est retranché à l'intérieur des terres. Vous saurez l'y atteindre.

» La *Creuse*, qui n'est restée avec nous que quelques jours, nous laissera le souvenir de sa promptitude à surmonter toutes les difficultés pour nous faire part de toutes ses ressources. Elle a dignement occupé sa place au feu, témoignant ainsi que c'est à la manière de servir qu'on reconnaît le véritable bâtiment de guerre et non pas à la coque.

» De nombreux militaires, passagers sur ce transport et ayant accompli leur temps de service colonial, se sont exposés pour renforcer les garnisons de l'occupation, en renonçant à leur retour en France.

» Honneur aux braves soldats qui font volontairement ce sacrifice au drapeau de la patrie !

» La *Nièvre* a rivalisé d'ardeur avec la division navale.

(1) Rapport de l'amiral Pierre.

» Officiers, équipages et soldats, au nom de la France, dont vous soutenez les droits, je vous remercie tous.

» *Le contre-amiral, commandant en chef.*

» PIERRE. »

Sans perdre de temps, le commandant en chef installa ses troupes



Le contre-amiral Pierre.

dans les meilleures conditions possibles, répara les forts, les remparts et mit la ville en état de défense, de manière à se maintenir solidement sur les positions conquises. Quelques hommes étant atteints de la fièvre, un service d'ambulances fut organisé, et le transport la *Creuse* aménagé en hôpital.

Ces dispositions prises, l'amiral voulait profiter de la démora-

lisation des Hovas et terminer l'expédition par une marche prompte sur Tananarive. Mais il réclamait des renforts, car il était impossible de continuer la lutte avec 180 hommes de troupes, et 6 navires dont 4 petits.

Le gouvernement refusa les secours et alors commença « cette longue période d'indécision et cette série de fautes, qui nous ont fait perdre le bénéfice des victoires qu'on venait de remporter ».

La France, il est vrai, était engagée dans la guerre du Tonkin, et l'ambassadeur français à Londres faisait part au ministre des affaires étrangères de ses craintes sur l'attitude de l'Angleterre. Le capitaine Johnston, s'étant plaint au ministre anglais des procédés de l'amiral devant Tamatave, notre gouvernement eut la faiblesse de désavouer le brave chef de l'expédition.

Mal soutenu à Paris, privé des secours les plus indispensables, l'amiral était condamné à l'inaction. Déjà malade, l'impuissance à laquelle on le réduisait augmentait ses souffrances. C'est alors que se produisit l'incident du pasteur Shaw.

Plein de sollicitude pour la santé de ses troupes, le commandant en chef avait interdit à tous les mercantis de Tamatave, étrangers ou indigènes, la vente des boissons alcooliques. Cette décision était prise pour faire respecter les lois de l'hygiène ; car ces liqueurs, toutes frelatées, pouvaient être meurtrières sous ce climat tropical.

Le pasteur anglais, Shaw, qui résidait à Tamatave, où il s'était fait remarquer par sa haine farouche contre les Français, loin de tenir compte de cette défense, avait conçu un projet infernal. Un poste français ayant pris possession de sa maison, nos soldats trouvèrent dans un jardin un certain nombre de bouteilles, placées dans le but bien évident de les tenter.

L'officier, commandant le poste, fidèle à sa consigne, et se défiant, à juste titre, du pasteur, fit saisir aussitôt les bouteilles. L'analyse à laquelle elles furent soumises constata qu'elles renfermaient du poison à forte dose. Shaw avait voulu faire périr, dans d'atroces souffrances, les soldats logés dans sa maison.

Sa culpabilité était évidente, et la cour martiale, devant laquelle il fut traduit, n'hésita pas à le condamner à mort.

Son exécution devait avoir lieu dans les vingt-quatre heures ; mais l'amiral, de plus en plus souffrant, redoutant un nouveau désaveu, crut devoir, avant d'exécuter la sentence, en référer au ministre.

C'était le salut pour le misérable. Le cabinet anglais adressa force réclamations à Paris, tous les confrères du pasteur méthodiste se mirent en mouvement, et, à la suite d'un long échange de notes entre le *Foreign office* et le *Quai d'Orsay*, ordre fut donné de relâcher Shaw, qui avait été mis aux fers. Cette satisfaction ne parut pas suffisante, et le gouvernement français accorda une indemnité de 25,000 francs au pasteur qui avait voulu empoisonner nos soldats.

L'amiral Pierre n'eut pas la douleur de connaître cette triste capitulation. Frappé dans sa droiture de marin et sa fierté de patriote, affligé de la tournure des événements auxquels il devait assister en témoin impassible, sa maladie fit de rapides progrès. Il demanda et obtint son rappel, mais il ne put toucher le sol de la patrie, car il mourut le onze septembre, en vue des côtes de France.

La dédicace suivante, qui figure en tête du remarquable ouvrage de M. le sénateur Pauliat, sur Madagascar, est le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce vaillant officier de marine : « A la mémoire du regretté amiral Pierre, commandant l'expédition française de Madagascar, en 1883, qui sut tenir si haut le drapeau de la France, et dont ceux qui l'ont approché gardent le souvenir comme celui d'un homme dont la mort a été une perte irréparable pour notre pays. »



CHAPITRE DIXIÈME

RANAVALO III

Mort de Ranavallo II. — Avènement de Ranavallo III. — Continuation des hostilités.
L'amiral Galiber. — Négociations infructueuses. — L'amiral Miot.

La reine Ranavallo II ne devait pas voir la fin de l'expédition entreprise par la France, car, depuis longtemps goutteuse et hydropique, elle expira dans la nuit du 12 au 13 juillet 1883. Aussitôt le premier ministre fit proclamer, sous le nom de Ranavallo III, la jeune princesse, Razatindrahéty, petite-nièce de Radama I^{er}, et veuve du prince Ratsino, enlevé subitement par une maladie mystérieuse. C'est la reine actuelle des Hovas. Conformément à l'usage, elle dut épouser le premier ministre, Rainilaiarivony, qui fut ainsi l'époux de trois reines successives. La jeune souveraine ne fut pas plus libre de ses actes que Ranavallo II, et le méthodisme continua à dominer dans la Grande Ile.

Le successeur de l'amiral Pierre fut l'amiral Galiber, esprit conciliant, choisi surtout pour ses qualités diplomatiques. On lui donna pleins pouvoirs pour traiter sur les bases suivantes :

Reconnaissance du protectorat de la France sur la partie nord-ouest de l'île ;

Faculté pour les Français d'être propriétaires à Madagascar ;
Payement d'une indemnité d'un million.

Arrivé devant Tamatave, le 24 septembre 1883, le nouveau commandant n'avait à sa disposition que 850 hommes dont un tiers environ, anémié par les fièvres, était dans les ambulances. L'ennemi, qui connaissait cette situation ainsi que l'état des esprits

en France, n'était nullement disposé à faire la paix. L'amiral espéra l'y contraindre en bombardant Vohémar, Mahéla, Manangar, Fort-Dauphin et Foulepointe. Mais qu'importait au gouvernement de Tananarive la destruction de quelques cases sans valeur? Les habitants de la région bombardée s'enfuyaient dans la montagne pour échapper à nos projectiles, de sorte que ces



L'amiral Galiber.

actions de guerre n'eurent aucun résultat utile. Cependant il y eut quelques faits glorieux pour nos armes. C'est ainsi que le poste d'Ait-Kin, près de Tamatave, défendu par vingt-cinq hommes commandés par le sous-lieutenant d'infanterie de marine Castanier, ne put être enlevé par un millier de Hovas, qui furent obligés de se retirer après avoir tenté plusieurs assauts (25 juin 1883). Le

sous-lieutenant Castanier et ses hommes furent portés à l'ordre du jour du corps expéditionnaire :

« Le contre-amiral, commandant en chef, signale à l'estime du corps expéditionnaire l'intrépide défense du sous-lieutenant Castanier et des vingt-cinq braves qui occupaient avec lui le poste avancé de Tamatave dans la nuit du 25 au 26, où ils ont repoussé, pendant quatre heures, les attaques réitérées d'un corps ennemi d'au moins mille hommes, et l'ont mis en fuite, en lui infligeant des pertes importantes.

» Ce fait d'armes fait le plus grand honneur au sous-lieutenant Castanier, chef du poste, qui a su faire partager à ses compagnons son sang-froid et son courage. »

Plusieurs alertes eurent lieu dans le but de harceler le corps expéditionnaire, et dans la nuit du 13 au 14 novembre, cinq cents Hovas cherchèrent à surprendre Majunga. Mais nos soldats, mis en éveil par une des sentinelles, les criblèrent de balles en même temps que les navires embossés dans le port, avertis par la fusillade, les couvraient de projectiles.

Cependant, dès le mois de novembre, les négociations avaient été reprises par l'amiral Galiber et M. Baudais. Elles se prolongèrent sans succès jusqu'au mois d'avril, les Hovas opposant à toutes nos demandes un refus calme, mais formel. « Vous me demandez, disait Rainandriamanpoudre, gouverneur de Tamatave et l'un des négociateurs, de vous dire quelle partie de l'île je consens à vous céder ; c'est comme si vous me demandiez quelle partie de mes bras je consens à couper ; je n'en veux couper aucune. Toutes me sont également chères. Prenez ce que vous voudrez si vous êtes les plus forts ; quant à nous, nous n'avons rien à vous offrir, ni à vous donner. »

Les menaces comme les séductions de l'amiral se brisèrent contre cette force d'inertie dont ne se départit pas un instant la cour de Tananarive, et M. Baudais écrivit au gouvernement français :

« L'inaction où nous sommes restés depuis dix mois donne l'espoir au gouvernement hova que nous en resterons là et que nous deviendrons d'autant moins exigeants que la situation actuelle se prolongera.

» Quant à la résistance à nos armes, ils savent et ils avouent qu'il est impossible de lutter contre nous. Le gouvernement malgache compte bien qu'une action sérieuse de notre part ne s'exercera jamais, qu'une complication européenne viendra à certain moment y mettre obstacle. Le jour où nos troupes feraient un pas en avant sur la route de Tananarive, ses illusions s'évanouiraient et un traité serait facilement obtenu, et je pense que, dans ce cas, les conditions, quelles qu'elles soient, pourraient être plutôt imposées que discutées. »

Une interpellation ayant eu lieu à ce sujet à la Chambre des Députés, le gouvernement parut disposé à en finir. L'amiral Galiber fut remplacé par l'amiral Miot et un bataillon de volontaires créoles fut formé à la Réunion.

« On commença toutefois, par rééditer la faute, déjà commise, de négocier avant d'avoir remporté de sérieux avantages ; ces négociations furent aussi vaines que les précédentes (1). »

Quoique ne disposant que de forces insuffisantes, l'amiral, dans l'entrevue qu'il eut le 13 mai 1884 avec les plénipotentiaires malgaches, tint un langage digne de la France :

« Je ne viens pas, déclarait-il, pour vous demander la reconnaissance de tels ou tels droits, ni le respect de tels ou tels engagements passés avec des peuplades que nous aimons et que nous protégeons ; je viens pour exercer ces droits et imposer ce respect.

» N'ayez plus aucun espoir de remettre vos pavillons sur la côte nord-ouest. Elle est désormais sous la protection effective de la République. Nous n'abandonnerons jamais Majunga et nous ne quitterons Tamatave que lorsque nous le voudrons.

» Si vous demandez aujourd'hui la paix, il en est peut-être temps encore, et voici les bases principales :

» 1^o Réparations et garanties dues à nos nationaux, trois millions d'indemnité ;

» 2^o Le droit de propriété, assurant à nos nationaux la jouissance des avantages inscrits dans le traité de 1863 ;

(1) Martineau.

» 3° Réparation des dommages causés aux particuliers de toute nationalité par le conflit actuel: »

Et il concluait en disant que les Français « n'évacueraient pas Madagascar ».

Ce fier langage aurait dû être appuyé par des forces respectables. Mais l'amiral Miot ne put, avec les troupes dont il disposait, prendre une offensive sérieuse. Cependant, ayant reçu le secours d'un millier de Sakalaves, qui avaient répondu à son appel, il attaqua les Hovas qui s'étaient retranchés dans le camp d'Andapary à quelques kilomètres de Vohémar. L'ennemi fut délogé, laissant sur le terrain deux cents morts et un certain nombre de blessés, tandis que nous n'avions qu'un mort et deux blessés. Ce combat nous livra Vohémar et le territoire environnant, ainsi que quelques approvisionnements. Il ne produisit aucun effet sur la cour de Tananarive qui n'ignorait pas que les renforts reçus par les Français, tels que les volontaires de la Réunion, étaient insuffisants pour une marche sur la capitale.

Cette marche sur Tananarive était pourtant vivement désirée par M. Baudais. « Les Hovas, disait-il, ne peuvent venir nous offrir le protectorat, la situation qu'ils ont conquise, leur orgueil, tout le leur défend; peut-être même n'accepteraient-ils pas les ouvertures faites par nous à ce sujet. Il nous faut aller chez eux, dans l'Imérina même, renverser le gouvernement actuel si c'est nécessaire, et lui imposer le protectorat. » Ses vues ne furent pas partagées par le gouvernement, qui ne tarda pas à le rappeler.

La guerre continua, mais les opérations se bornèrent à l'occupation de quelques points et à un blocus plus ou moins rigoureux des côtes. Le corps expéditionnaire conserva toutes ses positions jusqu'à la fin de 1884, troublé seulement par quelques alertes, par quelques escarmouches sans importance. Cependant l'amiral crut devoir adresser un pressant appel à Paris :

« Il est impossible, écrivait-il, que l'état de choses actuel n'entraîne pas d'année en année plus de développement dans nos moyens d'action. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se placer en face de la situation militaire qu'occupaient les Hovas au mois de juin 1883 et de la comparer à celle qu'ils occupent aujourd'hui.

L'année 1885 se passera-t-elle sans que nous ayons songé à entreprendre autre chose que ce que nous faisons maintenant ? Ce serait fâcheux.

» En balayant les Hovas de Marawoy, d'Ankarany et de Farafate, je suis convaincu qu'on n'aurait pas besoin de marcher sur Tananarive. Le peuple, fatigué de la guerre, imposerait la paix au premier ministre. Que faut-il pour cela ? Trois mille hommes tout au plus.

» En 1884, ils ont vu tomber entre nos mains et occuper Vohémar, Diégo-Suarez et Passandava. Nous ne pouvons nous arrêter, et quelques lourds que soient les devoirs que notre honneur engagé nous a imposés, il faudra les accomplir en exécutant une action nouvelle. A mon avis, il faudra agir vers le mois de septembre sur la côte est, et à partir de juin sur la côte ouest. Les le ministre des affaires étrangères accepta l'offre que lui fit M. Maigrot, consul d'Italie à Tamatave, d'engager de nouvelles négociations avec les Hovas.



Aide de camp de la reine.

moyens dont je dispose sont absolument insuffisants ».

Cette lettre arrivait à Paris au moment où était connu l'échec de Lang-Son. Loin de faire droit à la demande du commandant en chef,

Elles n'aboutirent pas, et la paix ayant été conclue entre la France et la Chine, quelques troupes venues du Tonkin renforcèrent légèrement le corps expéditionnaire. Malheureusement notre inaction avait été favorable aux Hovas qui en avaient profité pour augmenter leurs moyens de défense. L'amiral espéra les intimider en attaquant le fort de Farafate, à six kilomètres de Tamatave. Cette attaque fut infructueuse ; les Hovas fortement retranchés, accueillirent par des feux de salve bien dirigés les

premières lignes de nos tirailleurs, tandis que l'artillerie pouvait à peine se mouvoir au milieu des marécages qui protégeaient le fort. Deux officiers et une trentaine d'hommes furent tués, et la colonne battit en retraite (10 septembre 1885). Le résultat de cette journée encouragea l'ennemi, bien renseigné sur nos mouvements, tandis que la maladie décimait nos soldats découragés, mais n'ayant qu'une faible confiance dans leur chef, qui avait fait preuve à la fois de courage et d'irrésolution sur le champ de bataille.

Cet échec avait été précédé d'un succès sur la côte nord-ouest où le capitaine Pennequin, à la tête de 120 hommes, dont 70 Sakalaves, mit en fuite, le 26 août, un corps de 2,000 Hovas. Cette brillante affaire, dite de Befatine, n'eut d'autre résultat que la mise aux arrêts du capitaine Pennequin. Il fut puni pour avoir pris l'offensive, contrairement aux instructions ministérielles.

Ce furent les derniers combats de la guerre de 1883-1885. Malgré l'envoi de quelques compagnies d'infanterie de marine, en octobre et en novembre, aucune action nouvelle ne fut engagée, et, le 11 janvier 1886, une salve de onze coups de canon apprenait à nos soldats et à la population de Tamatave que la paix était signée.



CHAPITRE ONZIÈME

TRAITÉ DE 1885

Reprise des négociations. — Traité de 1885. — M. Le Myre de Vilers. — Nouvelles difficultés. — M. Bompard. — Convention de 1890. — M. Larrouy. — Attaques contre les Français.

L'échec de Farafate, bien que ne portant aucune atteinte à l'honneur des armes françaises, rendait difficile le maintien de nos anciennes prétentions. D'un autre côté, les Hovas, qui avaient perdu beaucoup d'hommes, étaient las d'une guerre qui ruinait leur commerce. Le gouvernement français, ayant surtout hâte d'en finir, profita de ces dispositions pour reprendre les négociations interrompues.

Elles furent engagées par l'amiral Miot et M. Patrimonio, chargé d'une mission à Zanzibar, qui avait été désigné éventuellement comme plénipotentiaire français auprès de la cour de Tananarive. Les négociateurs hovas étaient un des fils du premier ministre et le *général* Digby Willoughby, aventurier anglais, qui avait servi d'instructeur aux troupes malgaches. Tout en ayant le tort d'entrer en relations avec cet étranger, M. Patrimonio et l'amiral menèrent les négociations avec tant de rapidité que le traité suivant fut signé, à bord de la *Naiade*, en rade de Tamatave :

« Traité conclu, le 17 décembre 1885, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté la Reine de Madagascar :

» Le gouvernement de la République française et celui de Sa Majesté la reine de Madagascar, voulant empêcher à jamais

le renouvellement des difficultés qui se sont produites récemment, et désireux de resserrer leurs anciennes relations d'amitié, ont résolu de conclure une convention à cet effet, et ont nommé plénipotentiaires, savoir :

» Pour la République française :

» M. Paul-Émile Miot, contre-amiral, commandant en chef de la division navale de la mer des Indes.

» Et pour le gouvernement de Sa Majesté la reine de Madagascar :

» M. le général Dighby Willoughby, officier général commandant les troupes malgaches et ministre plénipotentiaire ;

» Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles qui suivent, sous réserve de ratification :

» Art. 1^{er}. Le gouvernement de la République représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures. Les Malgaches, à l'étranger, seront placés sous la protection de la France.

» Art. 2. Un résident, représentant le gouvernement de la République, présidera aux relations extérieures de Madagascar, sans s'immiscer dans l'administration intérieure des États de Sa Majesté la Reine.

» Art. 3. Il résidera à Tananarive avec une escorte militaire. Le résident aura droit d'audience privée et personnelle auprès de Sa Majesté la Reine.

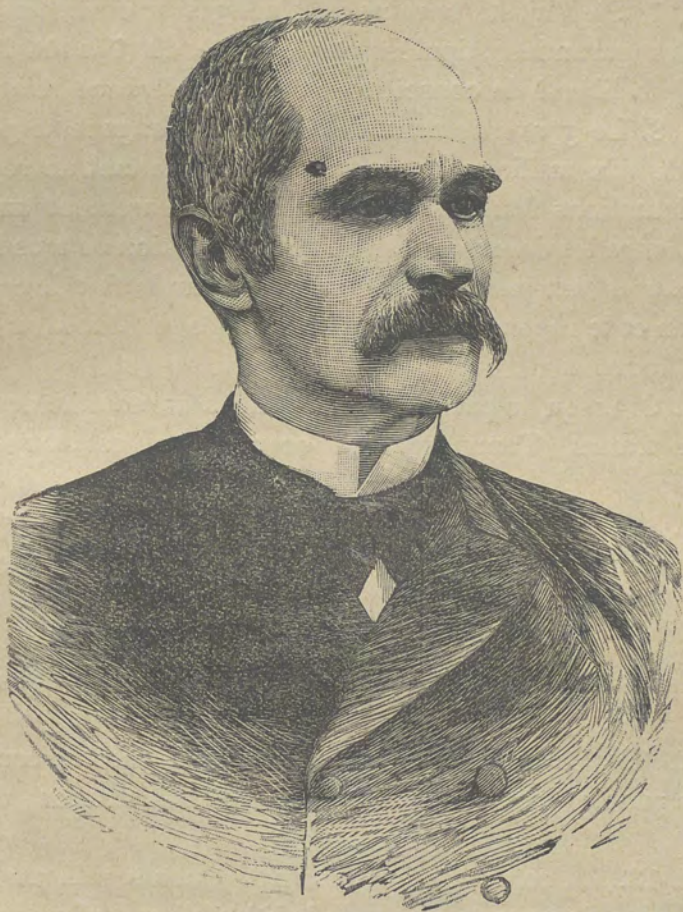
» Art. 4. Les autorités dépendant de la reine n'interviendront pas dans les contestations entre Français, ou entre Français et étrangers. Les litiges entre Français et Malgaches seront jugés par le résident, assisté d'un juge malgache.

» Art. 5. Les Français seront régis par la loi française, pour la répression de tous les crimes et délits commis par eux à Madagascar.

» Art. 6. Les citoyens français pourront résider, circuler et faire le commerce librement, dans toute l'étendue des États de la reine.

» Ils auront le droit de louer, pour une durée indéterminée, par bail emphythéotique renouvelable au seul gré des parties, les

terres, maisons, magasins et toutes les terres immobilières. Ils pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache, libre de tout engagement antérieur. Les baux et contrats d'engagements de travailleurs seront passés, par acte authentique, devant le résident français et les



M. Le Myre de Vilers.

magistrats du pays, et leur stricte exécution sera garantie par le gouvernement.

» Dans le cas où un Français, devenu locataire d'une propriété immobilière, viendrait à mourir, ses héritiers entreraient en jouissance du bail conclu par lui, pour le temps qui resterait à courir.

avec faculté de renouvellement. Les Français ne seront soumis qu'aux taxes foncières acquittées par les Malgaches.

» Nul ne pourra pénétrer dans les propriétés, établissements et maisons occupées par les Français et par les personnes au service des Français, que sur le consentement ou avec l'agrément du résident.

» Art. 7. Sa Majesté la reine de Madagascar confirme expressément les garanties stipulées par le traité du 7 août 1868, en faveur de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse.

» Art. 8. Le gouvernement de la reine s'engage à payer la somme de dix millions de francs, applicable tant au règlement des réclamations françaises liquidées antérieurement au conflit survenu entre les deux parties, qu'à la réparation de tous les dommages causés aux particuliers étrangers, par le fait de ce conflit. L'examen et le règlement de ces indemnités est dévolu au gouvernement français.

» Art. 9. Jusqu'au parfait paiement de ladite somme de dix millions de francs, Tamatave sera occupé par les troupes françaises.

» Art. 10. Aucune réclamation ne sera admise au sujet des mesures qui ont dû être prises par les autorités militaires françaises.

» Art. 11. Le gouvernement de la République s'engage à prêter assistance à la reine de Madagascar pour la défense de ses Etats.

» Art. 12. Sa Majesté la reine de Madagascar continuera, comme par le passé, à présider à l'administration de toute l'île.

» Art. 13. En considération des engagements pris par Sa Majesté la reine, le gouvernement de la République, afin de seconder la marche du gouvernement et du peuple malgache dans la voie de la civilisation et du progrès, s'engage à mettre à la disposition de la reine les instructeurs militaires, ingénieurs, professeurs et chefs d'atelier qui lui seront demandés.

» Art. 15. Le gouvernement de la reine s'engage expressément à traiter avec bienveillance les Sakalaves et les Antankares, et à

tenir compte des indications qui lui seront fournies à cet égard, par le gouvernement de la République. Toutefois, le gouvernement de la République se réserve le droit d'occuper la baie de Diégo-Suarez et d'y faire les installations à sa convenance.

» Art. 16. Le Président de la République et Sa Majesté la reine de Madagascar accordent une amnistie générale pleine et entière, avec levée de tous les séquestres mis sur leurs biens, à ceux de leurs sujets respectifs qui, jusqu'à la conclusion du traité et auparavant, se sont compromis pour le service de l'autre partie contractante.

» Art. 17. Les traités et conventions existant actuellement entre le gouvernement de la République et celui de Sa Majesté la reine de Madagascar sont expressément confirmés dans celles de leurs dispositions qui ne sont point contraires aux présentes stipulations.

» Art. 18. Le présent traité ayant été rédigé en français et en malgache, et les deux versions ayant exactement le même sens, le texte français sera officiel et fera foi sous tous les rapports, aussi bien que le texte malgache.

» Art. 19. Le traité sera ratifié dans le délai de trois mois, ou plus tôt si faire se pourra.

» Fait en double expédition, à bord de *la Naiade*, en rade de Tamatave, le 17 décembre 1885.

» Le ministre plénipotentiaire de la République française

» Signé : S. PATRIMONIO

» Le contre-amiral commandant en chef la division navale de la mer des Indes,

» Signé : E. MIOT.

» Le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté la reine de Madagascar,
officier général, commandant les troupes malgaches,

» Signé : DIGBY WILLOUGHBY. »

Ce traité fut ratifié, à la Chambre des Députés, le 27 février, et au Sénat, le 6 mars 1886. A la Chambre, le rapporteur s'était exprimé ainsi : « Ce traité est défectueux, mais le repousser ce serait reprendre les hostilités, et ni le gouvernement, ni la Chambre ne veulent s'exposer à de nouvelles complications ; proclamer

l'abandon de nos droits sur Madagascar? Le pays ne l'accepterait pas! »

Un incident faillit remettre tout en question. Avant l'échange des ratifications, le premier ministre hova souleva des difficultés et demanda des explications supplémentaires sur certains articles. Il ne consentit à signer le traité qu'après avoir obtenu une *lettre explicative* de l'amiral Miot et de M. Patrimonio, qui le dénaturait sur quelques points. Le gouvernement français considéra cette lettre comme non avenue; mais elle n'en devait pas moins être, dans la suite, la source de nombreuses difficultés.

M. Le Myre de Vilers, ancien officier de marine, ancien gouverneur de la Cochinchine, fut nommé résident général à Madagascar. Malgré de grandes qualités administratives et diplomatiques, le nouveau résident ne put faire triompher l'influence de la France à la cour de Tananarive. Il se heurta sans cesse à des difficultés de toute sorte, suscitées par le premier ministre qu'excitaient sans cesse contre nous les méthodistes anglais. Il fit son entrée solennelle dans la capitale, le 14 mai 1886, précédé d'un cortège imposant, et remit aussitôt à la reine ses lettres de créance. A la première soirée qu'il donna, une troupe de soldats hovas ivres, conduite par Mariavolo, ministre de la guerre et fils du premier ministre, envahit les jardins de la résidence et enleva les musiciens engagés pour la fête.

M. Le Myre de Vilers exigea immédiatement réparation de l'outrage. Elle lui fut accordée, mais ce fait, secondaire en apparence, était une preuve de l'hostilité qui subsistait dans les régions officielles contre la France. Peu de temps après, M. Abraham Kingdon, Anglais affilié aux sociétés méthodistes de Londres, obtint un contrat en vertu duquel il prêtait au gouvernement hova une somme de vingt millions de francs et obtenait, en échange, la création d'une banque d'État, la perception des droits de douane, le monopole de l'exploitation des mines et de la frappe de la monnaie.

Comprenant combien était dangereux l'établissement d'un contrôle financier qui n'appartint pas à la France, M. Le Myre de Vilers réussit à faire annuler la concession, mais seulement après

avoir menacé le gouvernement hova de maintenir l'occupation de Tamatave par les troupes françaises.

L'*exequatur*, c'est-à-dire la permission accordée par un souverain aux consuls étrangers d'exercer sur son territoire les fonctions qui leur sont conférées, fut l'occasion de nouveaux conflits et faillit même provoquer une rupture. Le résident général, après avoir cessé quelque temps les relations diplomatiques avec le gouvernement hova, consentit à une transaction. Cependant un de nos ennemis les plus acharnés, le général Digby Willoughby, un des signataires du traité de 1885, était chassé de la cour. Accusé de malversations, il fut condamné, en mai 1888, à l'expulsion de Madagascar et à la confiscation de toutes ses concessions.

M. Le Myre de Vilers vint prendre un peu de repos en France, laissant l'intérim de la résidence générale à M. Larrouy, résident-adjoint. De retour dans l'île au bout de six mois, il demanda aussitôt à être relevé de ses fonctions; il partit au mois de juillet 1889, au moment où les Hovas subissaient un échec de la part d'une tribu sakalave qu'ils avaient voulu soumettre.

Son successeur fut M. Bompard, qui avait déjà rendu des services signalés en Tunisie. Tout en pratiquant une politique ferme, il sut se concilier quelque temps les bonnes grâces du premier ministre, fit obtenir des concessions à quelques-uns de nos nationaux et usa de tous les moyens pour consolider notre influence. Les relations avec la cour étaient courtoises, lorsqu'un événement subit vint détruire cette accalmie. En effet, le 5 août 1890, fut signée une convention par laquelle l'Angleterre reconnaissait le protectorat de la France sur Madagascar.

Dans leurs rapports avec le gouvernement hova, les résidents français n'avaient jamais prononcé le mot de protectorat. Lorsque le premier ministre apprit que l'Angleterre elle-même reconnaissait la suprématie de la France sur l'île, il entra dans une violente colère. « L'Angleterre; dit-il aux méthodistes qui l'entouraient, nous a vendus à la France comme si nous étions ses esclaves. » L'émotion était grande à Tananarive où l'on redoutait une action immédiate des Français. Elle fut bien vite calmée, et les

missionnaires britanniques continuèrent leurs intrigues en faisant comprendre que la convention n'avait qu'un caractère platonique.

M. Bompard ayant été rappelé en 1892, son successeur, M. Larrouy, consul à Dublin et ancien résident-adjoint à Tananarive, s'aperçut bientôt qu'il n'y avait aucun espoir de faire appliquer le traité, que les Hovas se préparaient à violer ouvertement. Le premier ministre ne tenait aucun compte de nos menaces et de nos protestations. « Les Français, disait-il, sont des chiens qui aboient, mais qui ne mordent pas. » En même temps, par l'intermédiaire d'agents anglais, des armes étaient achetées en Europe, des armements sérieux étaient faits et deux mille hommes envoyés dans le Bouéni, où l'on pouvait craindre un débarquement de troupes françaises. Au mois de juillet 1893, un de nos compatriotes, M. Müller, débarqué à Majunga au mois de mai, pour faire un voyage dans la partie nord de l'île, fut assassiné à Mandritsar, avec la complicité du gouverneur. A la même époque, une exploitation aurifère, dirigée par un Français, M. Suberbie, était attaquée et un des défenseurs de l'établissement, M. Silangue, créole de l'île Bourbon, fut tué. Précédemment, des attentats dirigés contre nos compatriotes s'étaient produits sans donner lieu à aucune répression ; ils se continuèrent avec la même impunité, menaçant partout la sécurité de nos colons. Les réclamations du résident général restant sans résultat, le gouvernement français envoya, en juin 1894, quelques compagnies d'infanterie de marine pour renforcer les garnisons de Diégo-Suarez et de la Réunion. Habités à ce genre de démonstrations, les Hovas n'en furent pas intimidés ; bien plus, le premier ministre cessa toute relation avec la résidence générale. Devant cette nouvelle provocation, M. Larrouy demanda son rappel et s'embarqua, le 30 septembre, à Tamatave. Ce rappel ne devait précéder que de quelques mois la rupture définitive.



CHAPITRE DOUZIÈME

PRÉLIMINAIRES DE GUERRE

Nouvelle mission de M. Le Myre de Vilers. — Son insuccès. — Evacuation de Tananarive. — Débats parlementaires. — Vote de l'expédition. — Occupation de Tamatave par les Français.

Voulant tenter une dernière démarche avant d'engager les hostilités, le gouvernement français chargea M. Le Myre de Vilers d'une mission spéciale auprès de la reine Ranavaloa. Parti de France le 14 septembre 1894, M. Le Myre de Vilers arriva à Tananarive le 18 octobre suivant et se présenta à la cour, accompagné de M. Ranchot. Après les réceptions d'usage, le plénipotentiaire français présenta au premier ministre un ultimatum dans lequel il réclamait l'application intégrale du traité de 1885, et, comme garantie, l'établissement d'une garnison de 2,000 hommes à Tananarive. Non seulement le premier ministre accueillit l'ultimatum avec dédain, mais il laissa les Hovas exercer toutes sortes de vexations contre nos nationaux dont la vie et les biens cessèrent d'être en sécurité. Plusieurs établissements français furent mis au pillage, et, dans la capitale même, nos compatriotes étaient sérieusement menacés.

En présence de ce danger et, convaincu que toute négociation était désormais inutile, M. Le Myre de Vilers prit toutes les mesures nécessaires pour faire évacuer la capitale par les colons français ainsi que par le détachement d'infanterie de marine qui gardait la résidence. Tandis qu'il devait conduire les colons à Tamatave, M. Ranchot se chargea de ramener l'escorte à Majunga.

Le départ eut lieu le 26, c'est-à-dire huit jours après son entrée dans la capitale.

« Rien ne fut plus imposant que ce départ ; rien ne mérite mieux de rester dans le souvenir de nos compatriotes. Le matin du 26 octobre, l'escorte fut réunie devant la grande porte de la résidence ; là M. Le Myre de Vilers fit un discours de circonstance ; puis, clairon sonnante, la petite colonne se mit en route par Isoutre et les digues de l'Icoupe, se dirigeant vers Ivate. Une foule énorme et recueillie assistait à ce départ ; aucun cri ne fut proféré, aucune menace ne fut entendue. Une sympathie presque respectueuse et attendrie se peignait sur le visage des Hovas, pour qui ce départ était le prélude d'événements plus tragiques. De son côté, M. Le Myre de Vilers faisait sceller toutes les portes extérieures de la résidence ; il fit ensuite partir les colons, les employés de la résidence, ceux du télégraphe ; puis, ayant été avisé que l'escorte était arrivée sans encombre en un point déterminé, il monta sur son filanzane et partit le dernier. Il traversa vers le milieu du jour la grande place du Marché encombrée d'une foule énorme, et, les bras superbement croisés sur sa poitrine, il passa. Le peuple, inquiet de l'avenir, salua respectueusement le grand vieillard, le « gabé », qui emportait avec lui la paix et l'indépendance de Madagascar. A Ambouimalaze, il rejoignit les retardataires et fit passer tout le monde devant lui. Des ambulances avaient été préparées à Béfourne et Andévourante ; la descente put s'opérer sans trop de souffrances. Les difficultés du voyage ne commencèrent réellement qu'à la côte ; les vivres étaient épuisés, l'argent manquait ; il fallut souvent user de force pour obtenir des aliments ; les religieuses elles-mêmes durent faire le coup de poing à Maroumby (1). »

Enfin, après quinze jours de marche, la petite troupe arriva à Tamatave où étaient déjà réunis un certain nombre de colons, venus de différents points de la côte. Quant à l'escorte, elle se dirigea sur Majunga, sous la conduite de M. Ranchot dont l'énergie eut raison de toutes les difficultés. Grâce à lui, la

(1) Martineau.

colonne put se ravitailler, malgré les habitants qui, après avoir caché toutes leurs provisions, avaient fermé leurs maisons et se tenaient armés dans leurs villages. Néanmoins, comme les relations diplomatiques n'étaient pas rompues, que la paix existait officiellement, l'escorte n'eut à résister à aucune attaque et franchit en vingt-six jours la distance qui sépare Tananarive de Majunga, c'est-à-dire près de cent vingt lieues.

En France, aussitôt que le gouvernement eut l'assurance que nos compatriotes étaient hors de danger, il provoqua un grand débat dans les Chambres sur la politique malgache. Après de longues discussions qui se terminèrent le 26 novembre à la Chambre des Députés et le 6 décembre au Sénat, l'expédition de Madagascar fut résolue.

La saison d'hiver fut consacrée aux préparatifs militaires. Il était impossible de tenter aucune opération sérieuse sur les côtes pendant la saison des pluies, car la fièvre sévit, à cette époque de l'année, d'une manière tout à fait intense.

Cependant trois navires en station à la Réunion, le *Primauguet*, le *Dupetit-Thouars* et le *Papin*, sous les ordres du commandant Bienaimé, et quelques compagnies d'infanterie de marine, placées sous les ordres du lieutenant-colonel Colonna de Giovellina, reçurent l'ordre de se transporter à Tamatave. Parti le 3 décembre, le *Peï-Ho*, qui transportait les troupes de débarquement, entra le 5 en rade de Tamatave, après avoir essuyé un gros temps au large. Son arrivée causa une vive terreur à la population indigène dont une grande partie s'enfuit dans les retranchements de Farafate, où s'étaient réfugiés également les soldats qui s'y trouvaient mieux abrités contre les obus français que dans les forts de la côte.

M. Le Myre de Vilers, qui n'avait pas encore quitté la ville, ordonna de surseoir au débarquement des troupes, afin de donner aux Hovas le temps de réfléchir. Mais la note qu'il adressa au gouverneur n'ayant abouti à aucun résultat, le 12, les consuls étrangers furent avisés que la ville allait être occupée par les Français; l'ordre d'attaque fut transmis au commandant de la division navale. Les troupes se disposaient à descendre à terre,

tandis que matelots et canonniers étaient à leur poste, prêts à engager le combat. Leur attitude était superbe, et un immense cri de « Vive la France ! » retentit dans toute la rade.

Avant d'attaquer le fort, l'interprète du consulat français, M. Berthier, vient remettre à l'officier qui le commande une sommation de l'évacuer. « Dans la ville, les colons français ou étrangers sont tous debout. Du haut de leurs terrasses, ils vont assister à l'émouvant spectacle qui se prépare. Sur le pont des ravires, les officiers dirigent leurs longues-vues vers les positions hovas ; déjà les pièces sont pointées sur le même but. Après quelques instants d'attente, et à peine M. Berthier s'est-il acquitté de sa mission que l'on voit sortir précipitamment du fort une masse confuse et bariolée de deux à trois cents hommes qui s'entuent dans la direction de la montagne et gagnent précipitamment les sentiers qui y conduisent.

« Le colonel de Giovellina presse aussitôt le débarquement de ses hommes, qui s'effectue dans l'ordre le plus parfait. Les marsouins, dont un certain nombre ont déjà vu le feu au Tonkin, au Dahomey, au Soudan, ou à Madagascar même, prennent place sur les chaloupes et sur les chalands. Il est huit heures. La petite flottille s'avance sur le rivage. Le commandant Bienaimé et le colonel Colonna sont à bord d'une baleinière ; les embarcations abordent sans encombre. Les hommes descendent rapidement à terre et se forment en sections de combat, le Lebel en main, les cartouchières pleines. Une avant-garde et ses éclaireurs reconnaissent le terrain. Les points principaux de la ville sont occupés sans coup férir ; quelques tirailleurs débouchent dans la campagne. A ce moment, des groupes de Hovas apparaissent aux alentours du fort. Des coups de feu partent.

» Le commandant du *Dupetit-Thouars*, qui, du haut de sa passerelle, surveille le mouvement, donne l'ordre de tirer sur ces groupes trois ou quatre coups de canon-revolver, et fait lancer dans la même direction deux obus de gros calibre.

» Le pavillon hova, qui flotte encore sur le fort abandonné, est abattu à la première décharge. Trois Hovas, dont un officier, sont atteints ; les autres se sauvent à toutes jambes. C'est une

inénarrable panique. Le feu cesse aussitôt. La colonne française entoure le fort. Le chef de bataillon d'infanterie de marine Cluzel y pénètre le premier. Le commandant Bienaimé le suit de près ; il fait immédiatement hisser le drapeau français sur la batterie.

» — Madagascar est désormais terre française, s'écrie-t-il. Nous ne l'abandonnerons plus.



L'amiral Bienaimé.

» Des détachements d'infanterie de marine se portent en avant dans la plaine jusqu'à la rivière de Manangarèse ; mais, nulle part, l'ennemi ne fait mine de résister. Nous sommes maîtres de Tamatave et de la campagne environnante.

» De la ville indigène sortent précipitamment un grand nombre de Malgaches ; nos soldats ne s'opposent pas tout d'abord à leur

départ ; à dix heures du matin seulement, ordre est donné de ne laisser franchir par personne la ligne des avant-postes (1). »

L'occupation de la ville ne donna lieu à aucune scène de désordre ou de pillage, et les pasteurs anglais constatèrent eux-mêmes la bonne tenue et le respect de la discipline des troupes françaises.

Le commandant Bienaimé proclama dès le lendemain l'état de siège et prit toutes les mesures nécessaires pour mettre la place en état de défense, et ordonna la fermeture de tous les débits de boissons.

L'autorité française se substitua à l'autorité malgache, perçut les douanes, et M. Ranchot fut installé comme représentant du gouvernement français. L'état de guerre mit bientôt fin à ses fonctions. Quant à M. Le Myre de Vilers, voyant sa mission terminée, il s'embarqua le 27 décembre pour la France.

La prise de Tamatave, accomplie sans perte de notre côté, était la première opération de la guerre qui allait s'engager. Cependant les Hovas, fortement retranchés dans les lignes de Farafate, devant lesquelles avait échoué l'amiral Miot, en 1885, pouvaient nous en disputer la possession, dont ils comprenaient trop bien l'importance. Pour prévenir un retour offensif, le lieutenant-colonel de Giovellina, commandant la place, fit faire plusieurs reconnaissances autour de la ville et disperser plusieurs postes ennemis ; malheureusement la faiblesse numérique de la garnison, composée de quatre ou cinq cents hommes, dont beaucoup subissaient déjà l'influence pernicieuse du climat, ne permit pas de pousser les avantages plus loin. Mais, dans cette série d'escarmouches, les Hovas purent se convaincre de la supériorité de notre armement. Alors qu'ils se croyaient en sûreté dans l'intérieur des terres, à plusieurs kilomètres de la côte, ils étaient terrifiés par les projectiles que leur envoyaient les navires mouillés en rade, par ces obus à la mélinite qui leur semblaient tomber du ciel. Cet effet moral était d'un excellent augure pour a campagne qui allait s'ouvrir.

(1) Galli, *La Guerre à Madagascar*.

CHAPITRE TREIZIÈME

EXPÉDITION DE 1895

Continuation des préparatifs militaires. — Formation du 200^e de ligne et du 40^e bataillon de chasseurs. — Le général Duchesne. — Composition du corps expéditionnaire. — Les généraux Metzinger, Voyron et de Torcy. — Occupation de Majunga. — Grand kabar à Tananarive.

Les préparatifs en vue de l'expédition se poursuivaient activement en France. Mais une question importante se posait : de quels éléments devait se composer le corps expéditionnaire ? En l'absence d'une armée coloniale, indispensable à un pays qui possède d'importantes colonies, quatre solutions se présentaient :

Ou, comme pour l'expédition de Tunisie, emprunter aux différents corps un certain nombre de régiments ;

Ou, comme en 1883, créer des régiments de marche, composés de bataillons détachés ;

Ou n'envoyer à Madagascar que des troupes d'Algérie ;

Ou faire appel aux volontaires pour constituer de nouveaux corps de troupes.

Beaucoup d'esprits sensés préconisaient l'envoi de régiments algériens, comptant un grand nombre de soldats rengagés, de militaires de profession, déjà habitués aux marches en colonne sous un soleil ardent, en un mot, plus capables que les troupes européennes, de supporter les effets pernicieux du climat. Ils estimaient que faire participer à une telle campagne des jeunes gens de vingt à vingt-trois ans non acclimatés, aurait pour résultat de faire décimer par les maladies le corps expéditionnaire.

Cette solution, qui semblait la plus rationnelle, ne fut cependant pas adoptée par le ministère de la guerre qui avait la direction de la campagne. Sans compromettre la mobilisation générale, en enlevant à leurs corps des régiments entiers, il voulut faire concourir à l'expédition les soldats des garnisons françaises et décida que chaque corps d'armée aurait à fournir une compagnie, par voie de double tirage au sort, désignant le régiment d'abord, la compagnie ensuite. Les corps établis sur les frontières du Nord, de l'Est et des Alpes ne devaient fournir aucun détachement. Ainsi furent constitués le 200^e de ligne, dont le commandement fut donné au colonel Gillon, du 49^e de ligne, et le 40^e bataillon de chasseurs, qui fut commandé par M. Massiet du Biest, chef du 14^e bataillon. C'étaient deux officiers distingués, avec l'expérience des campagnes coloniales, ayant tous les deux pris une part brillante à l'expédition du Tonkin.

Pour le commandement en chef des troupes, plusieurs noms furent mis en avant, mais deux seulement furent sérieusement discutés, celui du général Borgnis-Desbordes, officier d'un grand mérite et auteur d'un plan de campagne, paraît-il, excellent, et celui du général Duchesne, qui commandait une division d'infanterie du 7^e corps, à Belfort. Le ministère de la guerre préféra ce dernier, qui fut d'abord désigné comme président de la commission d'organisation, puis officiellement nommé général en chef. Le général Duchesne, qui avait, lui aussi, de brillants états de services, s'était particulièrement distingué au Tonkin, où il commandait un régiment de marche. Il prit part à la bataille de Bac-Ninh et fut remarqué par l'amiral Courbet qui le choisit comme chef des troupes débarquées lors de l'expédition de Formose (1).

(1) Né à Sens en 1837, le général Duchesne est entré à Saint-Cyr en 1855. Sous-lieutenant en 1857, il fit la campagne d'Italie, fut blessé à Solférino et nommé chevalier de la Légion d'honneur. Lieutenant en 1861, capitaine en 1864, il assista, en 1870, aux grandes batailles livrées autour de Metz. Après la guerre, il vint aux bataillons d'Afrique comme capitaine adjudant-major, aux zouaves comme chef de bataillon, puis à la légion étrangère où il fut nommé lieutenant-colonel en 1881. Lors de l'insurrection du Sud-Oranais, il dirigea une colonne contre Bou-Amama, et, en 1883, fut envoyé au Tonkin, où il fut nommé colonel après Bac-Ninh. Rentré en France en 1885, il commanda le 110^e à Dunkerque, fut nommé général de brigade à Châteauroux (1888) et général de division (septembre 1893).

Le corps expéditionnaire, comprenant un effectif de 15,000 hommes, était composé de troupes fournies partie par le ministère de la guerre, partie par le ministère de la marine. Le premier détachait à Madagascar : un régiment d'infanterie (200^e), un bataillon de chasseurs à pied (40^e), un bataillon de zouaves, un bataillon de la légion étrangère, deux bataillons de tirailleurs algériens, un escadron de cavalerie, sept batteries d'artillerie, quatre compagnies du génie, un escadron du train, une section de commis et ouvriers d'administration, une section d'infirmiers, deux sections de parc, deux sections mixtes de munitions.

De son côté, le ministère de la marine eut à fournir : six bataillons, dont trois de la métropole et trois de troupes indigènes (un bataillon de Sakalaves, un bataillon de volontaires de la Réunion, un bataillon d'Haoussas), trois batteries de montagne, une section mixte de munitions.

Le corps expéditionnaire était divisé en deux brigades : la première, formée exclusivement de troupes de terre, était placée sous le commandement du général Metzinger (1) ; la seconde, composée de troupes coloniales, sous les ordres du général Voyron (2). Le général de brigade de Torey était chef d'état-major.

A Madagascar, aucun fait de guerre saillant ne se produisit au commencement de l'année 1895. Après un bombardement qui dura environ un quart d'heure, la ville de Majunga fut évacuée par la garnison hova (14 janvier) et occupée le 16 par deux compagnies d'infanterie de marine de 200 hommes chacune et 100 artilleurs. Le 23, les Hovas tirèrent quelques coups de canon contre Tamatave, auxquels répondirent trois ou quatre obus à la mélinite.

(1) Né à Dijon en 1842, le général Metzinger est sorti de Saint-Cyr en 1863. Il fit sa première campagne dans les Etats romains avec le général de Failly, en 1867, et prit part en 1870-71 à la défense de Paris. Sa brillante conduite pendant le siège lui valut le grade de capitaine et la croix de la Légion d'honneur. Major au 109^e de ligne en 1878, il devint chef de bataillon au 3^e zouaves, en 1881 et fut envoyé au Tonkin en 1885. Promu, à la suite d'un brillant fait d'armes, officier de la Légion d'honneur et lieutenant-colonel, il fut nommé colonel en 1887 et général de brigade en 1891.

(2) Le général Voyron, né en 1838, est sorti de Saint-Cyr en 1860, a été nommé lieutenant en 1863, capitaine en 1866, chef de bataillon en 1877, lieutenant-colonel en 1882, colonel en 1885 et général de brigade en 1891. Il a pris part à de nombreuses campagnes ; avant l'expédition, il commandait la 4^e brigade du 5^e arrondissement maritime.

Le feu dura une heure environ. Peu de jours après, notre artillerie bombardait Farafate et détruisait quelques nouveaux retranchements élevés par l'ennemi.

Ce n'était là que des escarmouches peu importantes. Mais, à la cour de Tananarive, on n'était pas sans inquiétude des préparatifs faits par la France. Pour exciter ses sujets à la résistance, la Reine adressa aux gouverneurs et au peuple malgache les deux proclamations suivantes :

La première proclamation, ainsi conçue, faisait appel au patriotisme :

« Ainsi parle Ranavalo, reine de Madagascar.

» Voici ce que je vous dis : Le peuple est bien décidé à ne pas céder à la France une parcelle de notre territoire et cela sous aucun prétexte.

» Le peuple se battra jusqu'à ce que Madagascar ne contienne plus un seul soldat français; il se battra l'automne, il se battra l'été. Vous savez que, pendant l'été, les soldats qui viennent à Tananarive prennent la fièvre. Faites tout votre possible pour attirer à nous les gens de la côte; nous les lancerons contre les Français pendant la mauvaise saison.

» Si vous harcelez les Français pendant l'été, ils prendront la fièvre et on pourra les battre très facilement. Vous connaissez la ruse des blancs; faites en sorte que notre peuple ne se rapproche point d'eux, car si les gens de la côte et du Mozambique faisaient cause commune avec les Français, nous serions bien embarrassés.

» Il ne faut pas qu'ils puissent se procurer des vivres chez nous; tâchez de les retenir dans un cercle très resserré pour que le peuple ne puisse pas venir en nombre chez eux.

» Faites tout votre possible pour amener mon peuple à haïr ces Français qui nous ont déclaré la guerre. »

La seconde proclamation édictait un certain nombre de mesures relatives à l'état de guerre :

« Ainsi parle Ranavalo, reine de Madagascar.

» Voici ce que je vous dis : Les Français veulent s'emparer de ce pays; déjà, en 1883, ils nous ont attaqués; nous les avons



Le général Duchesne.

repoussés ; maintenant la guerre est déclarée. Voici nos instructions :

» 1° Personne ne pourra embarquer de provisions alimentaires, ou ne pourra embarquer rien de ce qui est vivant, de peur que ces choses ne soient vendues aux Français. Si quelqu'un contrevient à cet ordre en faisant passer par terre ces objets pour les faire parvenir aux Français, les provisions en question seront confisquées ;

» 2° Le traité conclu avec les Français n'existe plus, car les Français nous ont déclaré la guerre ;

» 3° Si un navire de commerce français ou un boutre de cette nation faisait naufrage sur le territoire de notre gouvernement, vous considéreriez ce bâtiment comme nous appartenant ; cependant, les personnes seront logées dans deux ou trois maisons suivant leur nombre ; vous ne les tuerez point ; momentanément, vous les nourrirez et me préviendrez immédiatement ;

» 4° Si vous avez suffisamment d'argent, vous achèterez de la poudre et enseignerez le tir aux soldats et aux canonniers ;

» 5° Vous aurez soin de ne pas maltraiter les gens de la côte, qui sont dans votre gouvernement, afin qu'ils fassent cause commune avec nous et qu'ils combattent les Français lorsque ces derniers viendront nous attaquer ;

» 6° Pendant la guerre avec les Français, vous prélèverez avec ménagement l'impôt en nature ; il faut avant tout aplanir les difficultés actuelles ;

» 7° Entretenez-vous souvent et causez de mon gouvernement avec les princes sakalaves et autres chefs de la côte ;

» 8° Allégez la corvée des gens de la côte ;

» 9° Personne, absolument personne, ne devra pressurer les habitants de la côte : si quelqu'un contrevenait à cet ordre, vous le garrotteriez et me préviendriez de suite ;

» 10° Si un navire de guerre français venait à faire naufrage sur les côtes, sur le territoire de notre gouvernement, considérez que toutes les personnes qui sont naufragées sont des ennemies. Le navire et les personnes sont des prises ;

11° Si quelqu'un, si un étranger venait vous dire : les Français ne viendront pas se battre ici, ne croyez pas cela et soyez toujours prêts ;

12° Faites en sorte de ne pas être espionnés, Si vous prenez un espion, vous le garrotterez ;

13° Vous protégerez les biens et les personnes des sujets des nations qui vivent en bonne intelligence avec nous ; car ce sont les Français seuls qui nous font la guerre ;

14° Vous placerez vos provisions de riz dans divers endroits. Si les Français venaient à vous attaquer et que vous ne puissiez les repousser, avant de vous en aller, vous brûlerez le village, ainsi que le riz que vous n'aurez pas pu emporter ;

15° Si les Français vous attaquent et que vous les repoussiez, ou s'ils débarquaient et construisaient un fort, ne vous en allez pas loin, tirez sur eux, harcelez-les, attaquez-les pendant la nuit si vous le pouvez. Vous savez que les étrangers qui viennent à Madagascar prennent les fièvres et sont facilement battus, quand ils sont fatigués par des combats continuels. Faites que nos populations ne se rapprochent point des Français ;

16° Quant à vous, chefs, bourgeois et soldats, vous pouvez acheter de la poudre et des fusils pour vous protéger, pour protéger vos femmes, et pour défendre ce pays et ce gouvernement.

J'ai dit. »

Cette dernière proclamation, habilement rédigée, avait pour but de faire l'union de toutes les tribus malgaches contre les Français. Elle contenait également un article concernant la protection des étrangers, visant particulièrement les Anglais, les Américains, quelques Allemands et quelques Italiens dont le gouvernement hova tenait à conserver les sympathies. Toutefois, plusieurs d'entre eux, peu rassurés et convaincus de l'impuissance des autorités malgaches, se hâtèrent de gagner la côte.

En même temps, le premier ministre cherchait à réveiller les vieilles superstitions, à provoquer les manifestations de dévouement envers l'autorité royale. La cérémonie du bain de la reine fut célébrée avec une pompe extraordinaire, et le drapeau rouge, invitant tous les Malgaches à la défense de leurs pays, fut hissé, le 7 février, sur les « douze montagnes ». *Le Madagascar News*, organe des méthodistes anglais, fit de cette cérémonie un récit dithyrambique.

» Le drapeau rouge, la fleur sanglante de la guerre, flotte sur l'orgueilleuse tour qui se trouve à l'est du grand palais de Manjakamiadana, et sur les montagnes d'Anbohimanga, Ilafy, Namehana, Ambohidrabiby, Antsahadinta, Ambatomanerina, Alasora, Ambohidratrimo, Ampandrana et Ambohijohy, flotte, fièrement au gré de la brise le symbole que le temps est venu pour la nation de se presser autour de l'étendard de la reine et de la patrie et de frapper *pour le foyer et pour l'autel*.

Un grand kabar eut lieu le 12 février à Andohalo. La reine y assista sur son trône surmonté d'un dais de velours, ayant à sa droite un sceptre et une Bible placés sur une petite table. Après les rites traditionnels, elle accusa les Français de mauvaise foi, encouragea les soldats à la bravoure, et prit l'engagement de ne jamais abandonner les familles de ceux qui prendraient les armes. Le premier ministre Rainilaiarivony, s'efforça de calmer les inquiétudes de certains membres de la colonie étrangère; les chefs des divers districts de l'Empire jurèrent de faire tous les sacrifices nécessaires, et les démonstrations les plus belliqueuses se produisirent.

Les missionnaires méthodistes ne manquèrent pas d'assister à cette réunion patriotique, où ils figuraient comme représentants presque officiels de l'Angleterre.

Or, tandis qu'ils encourageaient ainsi les Hovas à la lutte, l'ambassadeur anglais à Paris faisait une démarche auprès de notre ministre des affaires étrangères pour qu'une protection spéciale leur fût assurée par nos troupes. La conduite tenue lors de l'affaire Shaw justifiait trop bien une telle audace.



CHAPITRE QUATORZIÈME

DÉPART DES TROUPES

Scènes de pillage à Madagascar. — Attaque des Hovas contre Diégo-Suarez. — Arrivée du général Metzinger à Majunga. — Sa proclamation aux Malgaches. — Revue de Sathonay. — Départ du 200^e et du 40^e bataillon de chasseurs. — La vie à bord.

Les scènes de pillage qui s'étaient déjà produites à Madagascar au moment du départ de M. Le Myre de Vilers se renouvelèrent au commencement de l'année 1895. Des bandits saccagèrent les propriétés des Français sur toute la côte orientale; à Fort-Dauphin les colons n'échappèrent aux fureurs des indigènes que grâce à la malle anglaise venant du Cap, qui put les recueillir. Sur les bords de la baie Saint-Augustin, les Français auraient été impitoyablement massacrés si la canonnière le *Météore*, envoyée par le commandant Bienaimé, n'était venue à temps les sauver. Autour de Majunga, de Diégo-Suarez, les Malgaches se livraient à tous les excès.

Les Antankares, qui habitent la région voisine de Diégo-Suarez, entraînés par leur soif de pillage, se livraient à des incursions continuelles sur le territoire de notre colonie. En même temps, les Hovas établissaient des postes qui se rapprochaient progressivement de notre possession dont ils espéraient se rendre maîtres. Cependant, malgré la faiblesse de la garnison française, leurs incursions furent repoussées; mais il importait de les éloigner davantage et d'élargir le cercle des lignes de défense. Le 19 février, une colonne dirigée par le commandant Pardes marcha vers Antanamitarana et attaqua le fort hova, qui, criblé d'obus, ne

riposta pas longtemps; puis les tirailleurs sakalaves mirent baïonnette au canon, les clairons sonnèrent la charge et l'assaut fut ordonné.

« Les Hovas, à la grande surprise de nos officiers, ne lâchèrent pied que lorsque les tirailleurs abordèrent le retranchement; mais ils réussirent, grâce à une fuite rapide et à leur connaissance des replis du terrain, à gagner sans encombre la forêt voisine, en abandonnant vingt-cinq des leurs frappés à mort pendant le combat; le nombre des blessés hovas s'élevait à environ cinquante. De notre côté, sept tirailleurs indigènes avait été atteints par les balles ennemies, tous aux jambes.

» Les Malgaches, en effet, n'ayant que de très vagues notions du tir, ne sachant pas le régler ni se servir de la hausse, faisaient feu précipitamment et visaient trop bas. Quant à leur artillerie, elle était restée absolument inoffensive. Aucun de ses projectiles n'éclata dans les lignes françaises.

» Le nouveau combat prouvait donc que les Hovas auraient encore beaucoup à apprendre avant de devenir des adversaires très redoutables, mais aussi que leurs soldats ne faisaient pas trop mauvaise contenance sous le feu.

» Le commandant Pardes félicita chaleureusement les tirailleurs sakalaves de leur entrain et le reste des troupes de leur solidité et de leur endurance pendant une journée de marche et de combat, sous un ciel de feu.

» La colonne, après un repos bien gagné, mais court, rentra le soir même dans ses cantonnements. Le commandant Pardes fut nommé, deux mois plus tard, lieutenant-colonel (1). »

Comme Tamatave, Diégo-Suarez, bien qu'en dehors des opérations de l'armée principale, avait une grande importance stratégique, et il était indispensable de ne pas la laisser tomber entre les mains de l'ennemi. Pour parer aux diverses éventualités, des compagnies d'infanterie de marine furent embarquées à destination de Tamatave et de Diégo-Suarez.

En même temps le *Shamrock* recevait à Toulon l'ordre

(1) H. Galli.

d'embarquer à Philippeville une partie des troupes d'Algérie appelées à faire partie du corps expéditionnaire. Parmi les passagers du transport était le général Metzinger, commandant la première brigade. Le *Shamrock* prit la mer au milieu des acclamations de



Le général Metzinger.

la population et des marins de l'escadre, qui saluaient le départ des braves allant soutenir l'honneur de la France à Madagascar.

Le général Metzinger débarqua, le 20 février, avec une fraction de sa brigade, à Majunga, qu'occupait depuis quelque temps le commandant Bienaimé. Malheureusement, ni appartements, ni

chalands n'étaient prêts en nombre suffisant; en outre, lorsqu'après le débarquement des troupes le général inspecta la ville, il constata avec étonnement que les locaux étaient insuffisants pour loger les soldats; incurie d'autant plus regrettable qu'il était nécessaire de tenir les hommes dispos, de les placer dans les meilleures conditions hygiéniques jusqu'à la fin de la saison des pluies.

Investi de l'autorité suprême en attendant l'arrivée du commandant en chef, le général Metzinger adressa en langue malgache aux peuplades de Madagascar la proclamation suivante :

« *Paroles du général commandant les soldats du premier corps de troupes qui vient pour combattre.*

» Il vous dit :

» Enfants de Madagascar, les Français sont venus à Madagascar aussi nombreux que des fourmis, et ils sont venus pour monter jusqu'à Tananarive.

» Ils ne sont pas venus pour prendre vos propriétés, ni la terre de vos ancêtres, mais pour forcer le gouvernement hova à exécuter avec équité et loyauté une précédente convention.

» Quand la guerre sera terminée et que le pays sera pacifié, les affaires augmenteront et doubleront. Si les habitants reviennent dans leurs foyers, il ne leur sera infligé aucun châtement, mais ils seront considérés comme fidèles et dignes de confiance. Il ne sera plus imposé aucune corvée soit à ceux qui travaillent pour le gouvernement hova, soit aux soldats qui n'étaient pas payés par leurs gouverneurs, car ce sont eux qui vivent de votre propriété. Tel est l'usage de votre gouvernement.

» Mais, dorénavant, personne, pas un seul, ne pourra plus vous dire : « Ceci est pour moi », et personne n'aura plus à répondre : « Je suis ton esclave. »

» L'ordre ne sera pas rétabli dans le pays tant qu'il y aura des gens qui font le mal et qui appartiennent à quelques bandes de brigands. Avec eux votre moisson sera toujours perdue.

» Il y a eu des négociants français assassinés; leurs propriétés ont été pillées et détruites. Nous ne pouvons pas tolérer cet état de choses, car de cette manière les sujets Malgaches ne peuvent prospérer. Il faut transformer ce qui est mauvais en bon.

» Il est aussi nécessaire, si cela est possible, de pouvoir faire justice de qui que ce puisse être, grand ou petit, quel qu'il soit et où qu'il soit.

» Et quand ce changement merveilleux aura eu lieu, quand chacun possèdera sa propriété, aussi bien le grand que le petit, chacun sera content, personne ne sera plus dépouillé et les bandes de voleurs se disperseront.

» Alors les affaires augmenteront et seront bonnes, ce qui nous rendra tous heureux. Et ce que je viens justement de vous dire est la raison de la résolution de la France.

» Pendant longtemps elle l'a tenue en suspens et elle a cherché à s'entendre par l'amitié et les bonnes paroles avec le gouvernement hova.

» Mais Rainilaiarivony n'a pas voulu entendre les bonnes paroles que la France lui a données, tandis qu'il a écouté quelques mauvais conseillers qui pensaient mal et ont de mauvais desseins.

» Les mauvais conseillers et amis peuvent être comparés au feu.

» Mais, à cause d'eux, on ne peut pas plus longtemps en France fermer les yeux. Avec ses canons et ses fusils, la France prendra ce que l'amitié n'a pu obtenir.

» Et ce qui vient d'être dit est la cause de la guerre et de la misère.

» Pour ceux qui seront avec la France, elle aura bon cœur et elle leur montrera de l'amitié; mais s'il y a de mauvais hommes qui cherchent à empêcher la France de faire ce qu'elle a résolu, malheur à eux!

» Majunga, 4 mars 1895.

» METZINGER,

» Général, chef des soldats au commencement de la guerre.

» Pour traduction conforme :

» L'élève drogman,

» A.-M. GUÉDÈS. »

A peine débarqués, les soldats eurent à souffrir de l'insalubrité du climat, aggravée par les moustiques qui pullulent dans la baie de Bombétoke. Le général Metzinger s'occupait de diverses

installations, telles que blockhaus, postes télégraphiques, et visitait fréquemment les cantonnements de ses hommes, ainsi que les différents postes autour de la ville.

La fin de la saison des pluies approchait et le général devait préparer la voie au commandant en chef. Ses troupes étaient d'ailleurs impatientes de marcher en avant et de faire connaissance avec l'armée hova.

Mais l'accident arrivé au *Brinckburn*, en même temps qu'il provoquait de vives polémiques en France, de graves soupçons sur la loyauté des Anglais, causait de vives inquiétudes à la garnison de Majunga. Le navire anglais transportait les canonnières démontables destinées à remonter le Betsiboka et l'Ikopa ; ce retard apporté dans leur arrivée pouvait compromettre gravement les débuts de la campagne.

Cependant le moment était venu pour le gros des troupes faisant partie du corps expéditionnaire de partir pour Madagascar. Des démonstrations patriotiques se produisirent à propos du départ des diverses compagnies qui devaient composer le 200^e de ligne et le 40^e bataillon de chasseurs. A Paris, lorsque la compagnie formée par le 3^e corps se rendit de la caserne de la Pépinière à la gare de Lyon, elle fut saluée dans tout son parcours par les cris répétés de : « Vive la France ! Vive l'armée ! Vive le 200^e ! » La veille, le général Saussier, en la passant en revue, lui avait adressé d'excellents conseils :

« Vous avez affaire, dit-il, à un ennemi nombreux, mais sans cohésion, mal armé, ou ne sachant pas se servir de ses armes, dont les feux, par conséquent, ne pourront jamais arrêter le choc des colonnes de compagnies énergiquement conduites.

» Mais il est un ennemi plus redoutable que les Malgaches, avec lequel vous aurez à lutter : c'est le climat.

» Le ministre de la guerre a eu soin de vous donner un excellent médecin comme directeur du service de santé. Cependant il est deux autres médecins qui le valent : ce sont la tempérance et la sobriété. Je ne saurais trop recommander à tous les officiers et aux gradés de veiller à ce que leurs hommes pratiquent toujours ces deux vertus essentielles.

» Et, ainsi, j'espère que vous reviendrez, les privilégiés, avec des galons, des croix et des médailles, tous avec la satisfaction d'avoir fait une belle campagne. »

En province, mêmes démonstrations; soldats de la ligne et chasseurs étaient partout accompagnés à la gare par une foule enthousiaste. Le général Poilloüe de Saint-Mars, commandant du 12^e corps, adressa à la compagnie de marche du 138^e l'allocution suivante :

« Soyez attentifs aux conseils qui vous seront donnés pour surmonter les difficultés spéciales au pays où vous allez vivre et combattre, mais restez toujours les plus braves, les plus gais et les plus généreux, car ces vertus sont celles de notre race.

» Au revoir, chers amis, vous êtes les champions de la France; faites encore une fois flotter son drapeau victorieux sur un nouveau point du globe et nous vous promettons un retour triomphal dans la patrie reconnaissante. »

Le 200^e et des détachements de tous les régiments du corps expéditionnaire furent réunis au mois de mars au camp de Sathonay, où, après une série d'exercices et d'instructions, fut passée une revue à laquelle assistaient le Président de la République, le ministre de la guerre, le chef d'état-major général, ainsi que le général Duchesne et le général Voyron, commandant la 2^e brigade.

Le Président de la République passa les troupes en revue, remit les drapeaux aux régiments et prononça l'allocution suivante :

« Au nom de la patrie française, dont il symbolise l'unité et la grandeur, je vous remets ce drapeau.

» Ses couleurs sont connues des mers que vous allez traverser et dans la grande île africaine où vous allez protéger nos compatriotes, défendre les intérêts du pays et imposer le respect de nos droits.

» Avec l'autorité des armes, notre drapeau porte dans ses plis tout le génie de la France.

» Vous ne l'oublierez jamais et vous saurez vous montrer dignes de la mission civilisatrice que vous confie la République.

» Au cours de cette campagne, vous aurez à affronter des difficultés sérieuses et à donner des preuves de courage, de

discipline, d'endurance. Sous le commandement de vos chefs, vous serez à la hauteur de tous les sacrifices. Dans les marches, dans les combats, aux heures de péril et aux heures de victoire, en jetant un regard sur vos drapeaux déployés, vous sentirez que la France est avec vous. Nous vous suivons avec fierté et nous attendons avec confiance le moment où vous inscrirez sur vos étendards, intacts aujourd'hui, un premier nom glorieux : Madagascar. »

La cérémonie avait été aussi imposante que simple. Puis le général Duchesne allait passer à Nîmes la revue du 40^e bataillon de chasseurs, et, à la veille de l'embarquement, il adressa aux troupes placées sous son commandement un ordre du jour qui se terminait ainsi :

« Le Gouvernement nous envoie à Madagascar pour faire respecter nos droits méconnus, y établir l'ordre et développer dans cette île, à laquelle tant de souvenirs nous rattachent, les germes de notre civilisation qui y ont été jetés depuis longtemps.

» Dans vos rapports avec les indigènes, vous n'oublierez jamais que les Malgaches sont tous les protégés de la France; vous respecterez les personnes, leurs familles et leurs propriétés. Ceux d'entre eux qui se présenteront pacifiquement à vous devront être traités en amis.

» Ceux mêmes que vous aurez combattus devront, une fois désarmés, être traités avec justice et douceur.

» Si je suis décidé à ne tolérer ni abus de la force, ni violence de la part de mes soldats, vis-à-vis des habitants indigènes de l'île et des étrangers qui y sont régulièrement établis, à me montrer bienveillant pour tous et à récompenser les services que les uns et les autres pourront nous rendre, je n'hésiterai pas davantage à punir, selon la gravité de la faute, au besoin avec toute la rigueur des lois militaires, ceux qui ne respecteraient pas notre drapeau, le trahiraient, ou tenteraient de résister au légitime exercice de mon autorité. »

L'embarquement se fit à Marseille le 13 avril; le général Duchesne prit place à bord de l'*Iraouaddy*, avec les généraux Voyron et de Torcy. Ce fut au milieu des fleurs et des acclamations que les

soldats du corps expéditionnaire traversèrent la ville phocéenne qui ne cessa de manifester l'enthousiasme le plus débordant.

Les navires transportant les troupes suivirent la route de Suez, de beaucoup la plus courte. A bord, les officiers occupèrent les cabines des passagers, les soldats étaient logés dans le faux-pont



Le général Voyron.

et dans l'entrepont, peu confortablement installés, mais suffisamment abrités.

« Sur les bâtiments, dit M. Galli, au début de la traversée, dès la première heure, le soldat est occupé; tout l'intéresse, tout est distraction pour lui; il mène une existence nouvelle, dans un milieu où il n'a sous les yeux que de bons exemples favorables au maintien de la discipline.

» A bord des navires de l'Etat, la journée commence par l'imposante cérémonie du salut au drapeau. Les marins vont, viennent, font la toilette du bâtiment; ils bousculent bien un peu les camarades de l'armée de terre, qui sont de bons garçons, mais qui tiennent de la place et qui, n'ayant pas, comme on dit, le pied marin, ne savent pas se garer à temps; mais ces bousculades ne sont pas graves. Matelots et soldats font bien vite bon ménage.

» Les seconds sont employés à certains travaux; ils ont à accomplir quelques corvées; les heures passent vite. Voici en quelques lignes un tableau de la vie à bord :

» A 5 heures, tout le monde debout. Une demi-heure plus tard, distribution de café, corvées de propreté; à 8 heures, appel général, revue des officiers, visites médicales; à 9 heures, déjeuner; second repas à 4 heures; second appel à 8 h. 1/2; à 9 heures, extinction des feux. Les repas sont assez copieux et de mets variés. Chaque homme reçoit, matin et soir, un quart de vin et une ration de tafia.

» Dans la journée, les officiers et les sous-officiers achevaient d'instruire leurs soldats et leur donnaient des conseils d'hygiène. Le colonel Gillon fit distribuer à tous les hommes de son régiment la note suivante :

» A Madagascar, vous aurez à vous défendre contre trois ennemis bien plus redoutables que les Hovas : le soleil, les fièvres et la dysenterie.

» Contre ces trois ennemis, vous avez les casques, l'eau bouillie et la ceinture de flanelle.

» Vous ne devrez jamais sortir sans casque, car, même sous un ciel nuageux, le soleil est mortel. Dans les haltes, ne vous couchez jamais sur la terre, qui est plus chaude que l'air et vous empoisonnerait par ses miasmes. Bornez-vous, pour vous reposer, à vous asseoir sur le sac.

» Vous ne sortirez jamais à jeun et ne boirez que de l'eau bouillie avec du thé et du café.

» Pour éviter les refroidissements du ventre et, conséquemment, la dysenterie, vous ne quitterez point votre ceinture de flanelle.

» Voilà ce qu'il faut faire.

» Ce qu'il ne faut pas faire, sous aucun prétexte, c'est boire de l'alcool et manger des fruits qui, même s'ils ressemblent aux nôtres, renferment de violents poisons.

» En suivant ces recommandations, vous reviendrez en France pour jouir de la récompense de vos victoires. »

Conseils excellents, qu'il était utile de répéter sans cesse à des jeunes gens toujours prompts à commettre des imprudences.

« Aux heures de repos, les hommes faisaient la sieste, ou, le regard perdu dans l'espace, contemplant la mer bleue sous un ciel ardent de lumière. Combien avaient autrefois rêvé voyages, aventures ! et leur rêve se réalisait. Ils apercevaient au loin les rivages de terres dont ils avaient vaguement appris le nom à l'école ; les côtes de Corse, d'Italie et de Sicile ; puis l'Égypte : c'était alors Port-Saïd, le canal fameux, Suez et l'entrée dans la mer Rouge, et se dressaient les roches brûlées d'Aden. Le navire enfin longeait l'Afrique jusqu'à Zanzibar, puis, de là, faisait route vers Diégo-Suarez, directement sur Majunga. »

Bon nombre d'officiers utilisaient leurs moments de loisir en étudiant la langue malgache et particulièrement le petit vocabulaire franco-hova qui leur avait été remis à leur départ. Et, dans leur impatience de commencer la campagne, tous avaient hâte de crier cette phrase du vocabulaire : *O tdrail ! toungue tonkoue là issike !* ce qui veut dire en français : Enfin nous sommes arrivés !



CHAPITRE QUINZIÈME

LA CAMPAGNE

L'état de siège à Tamatave. — Kabars à Tananarive. — Départ du colonel Shervington. — Exécution du français Grevé. — Combats d'Ambohimarina. — Premières opérations du général Metzinger. — Prise de Marovoay. — Débarquement du général Duchesne. — La marche en avant. — Etat sanitaire. — Mort du colonel Gillon. — Passage du Betsiboka. — Prise de Mevatane. — Combat de Tsarasoatra. — Arrivée à Suberbieville. — Occupation d'Andriba.

Pendant que le général Metzinger se préparait à prendre l'offensive contre les Hovas, la garnison de Tamatave restait sur la défensive. Soldats et habitants désiraient l'attaque de Farafate, mais le colonel Giovellina, ne voulant pas tenter une action décisive avant l'arrivée des renforts promis, consacra tous ses soins à préserver la ville d'un retour offensif de l'ennemi.

Les troupes, surmenées, anémiées par le climat, étaient à bout de forces. Les difficultés matérielles augmentaient chaque jour, et l'approvisionnement devenait de plus en plus difficile. « Dans l'impatience d'une solution, la population, énervée par de longues semaines d'état de siège, accueillait facilement toutes les nouvelles, souvent contradictoires, qui arrivaient de l'intérieur. On alla jusqu'à assurer qu'une révolution de palais avait éclaté à Tananarive. »

Quoique fausses, ces nouvelles renfermaient cependant une part de vérité. La guerre, pour les Hovas, servit de prétexte à de nombreuses nominations *d'honneurs*, d'officiers promus à de hauts commandements. Le colonel anglais Shervington, chargé de réorganiser l'armée, fut indigné de ces promotions scandaleuses.

Le commandement en chef lui ayant été refusé, il saisit ce prétexte pour quitter Tananarive et gagner la côte, suivi de quelques officiers anglais au service du gouvernement malgache.

En même temps des kabars se tenaient à Tananarive, présidés par la reine, des revues avaient lieu qui fournissaient matière à de nouveaux discours, à de nouvelles démonstrations patriotiques. Le *Madagascar News* prêchait ainsi la guerre :

« L'objectif des Hovas doit être, dès maintenant, de se préparer à arrêter les convois de vivres et de munitions et de retarder la marche du corps expéditionnaire, de sorte qu'il ne puisse gagner l'Imérina avant l'époque des pluies. Mais même lorsque la tactique savante des Français viendrait à bout de l'inexpérience des Malgaches, il n'y aurait point lieu de se désespérer. Si les envahisseurs trouvent tous les villages de l'Imérina et Tananarive lui-même brûlés, au lieu de belles villes situées dans un pays fertile où ils espèrent trouver le repos en même temps qu'une bonne et abondante nourriture, ils se verront contraints de regagner la côte avant les pluies, et cette retraite pourra facilement être changée en une terrible déroute, sans compter que dans la région côtière les fièvres feront d'énormes ravages dans leurs rangs.

» Les Malgaches, s'ils ont l'esprit de sacrifice, peuvent, quoi qu'il leur arrive, espérer conserver leur indépendance. La destruction par le feu de Tananarive et de Fianarantsoa serait certainement un grand malheur, mais ne serait-ce pas encore un plus grand malheur pour les Malgaches que d'être à jamais asservis à une nation étrangère? Une ville incendiée se reconstruit, l'indépendance d'un peuple qu'a écrasée le talon de conquérants ne saurait être reconquise.

» Toutefois, tout en prévoyant la possibilité de faits aussi désastreux, hâtons-nous de dire qu'il est fort peu probable qu'on ait à recourir à une semblable extrémité. L'armée malgache est nombreuse et pourvue d'armes excellentes, sans compter les innombrables civils qui s'exercent journellement au maniement de la sagaie; supérieure en nombre à l'armée française, elle peut facilement, par de fréquentes et incessantes attaques, l'empêcher d'arriver au centre du pays avant le mois d'octobre et ce sera le salut,

car les Français devront regagner la côte ou bien périront de fièvre et de maladies pendant l'hivernage. »

Ces excitations avaient surtout pour résultat d'encourager le fanatisme des Hovas contre les étrangers. De nouveaux excès se produisirent. Un Français de la Réunion, M. Grevé, s'était établi sur la côte ouest, où il se livrait avec passion à des recherches d'histoire naturelle. Se croyant en sûreté, il avait négligé de se mettre en sûreté, malgré les avertissements réitérés du commandant Bienaimé. Le 18 janvier, son domaine fut envahi et il fut arrêté avec deux créoles attachés à son établissement, enfermé au fort de Mahabo et fusillé après une longue détention. Ce meurtre produisit une vive émotion en France où M. Grevé était très connu du monde savant

La saison des pluies touchait à sa fin, la campagne allait commencer. Elle fut précédée d'une série d'opérations préparatoires qui montrèrent le peu de consistance de l'armée malgache.

Après le traité de 1885, qui cédait Diégo-Suarez à la France, les Hovas avaient construit le fort d'Ambohimarina, sur une hauteur à peu de distance de nos possessions. Cette forte position était pourvue d'une garnison importante armée de canons et de fusils Winchester; elle était couverte par des lignes de retranchements et des réduits casematés, qui s'étaient insensiblement avancés jusque dans le voisinage de nos établissements militaires.

Lorsque la faible garnison de Diégo-Suarez eût été renforcée par le bataillon des volontaires de la Réunion, sous les ordres du commandant Martin, l'attaque fut décidée et des préparatifs furent faits dans le plus grand secret. Une compagnie d'infanterie de marine et le bataillon se mirent en marche dans la nuit du 11 au 12, culbutèrent l'ennemi, et, grâce à une attaque vivement menée par le commandant Martin, s'emparèrent de la forteresse. Nos soldats y trouvèrent des approvisionnement considérables de toute espèce : des centaines de quintaux de riz, des troupeaux de plus de cinq mille bœufs et une quantité considérable de porcs et de volailles.

De son côté, le général Metzinger ne restait pas inactif. Des reconnaissances importantes furent faites : on sut par des Sakalaves

et des Fahavales que le gouverneur du Bouéni concentrait ses forces à trente kilomètres environ de la place. Le 4 mars, une compagnie de tirailleurs algériens fut désignée pour se rendre à Marohago, village situé à quelques kilomètres de Majunga, sur la rive gauche du Betsiboka. Les Hovas et leur chef n'opposèrent aucune résistance aux turcos ; quant aux Sakalaves, ils jetèrent leurs sagaies et leurs mauvais fusils en guise de soumission.

Plusieurs villages suivirent cet exemple ; puis le général Metzinger forma une colonne, chargée d'opérer sur la rive droite du Betsiboka, dont il prit lui-même le commandement. La colonne s'avança péniblement par une chaleur étouffante au



Tirailleur sakalave.

s'efforcèrent de relever l'énergie de tous ; mais il fallut bien se résigner à laisser en arrière, où des ambulanciers les recueillaient, les hommes épuisés.

« D'autres, seulement fatigués, rejoignaient le soir au bivouac, et quel bivouac ! au milieu des marécages à perte de vue, dans l'atmosphère humide, tiède et chargée de miasmes. A l'ordinaire,

milieu des marais. Les hommes, fatigués le jour par la marche, étaient dévorés la nuit par les moustiques. Plus d'un soldat, incapable d'aller plus loin, dut s'étendre dans la brousse et laisser partir les camarades sans les suivre. Officiers et sous-officiers

des vivres de réserve et du biscuit. Pas de pain. Les bagages portant le vin n'avaient pas suivi! »

Malgré les fatigues, la colonne s'empare de Maevarano, puis arrive à Marovoay, qu'elle se prépare à attaquer. « Le 2 mai, tout était prêt pour l'attaque. Le général Metzinger était à la tête de troupes admirables d'entrain et sûres de vaincre, heureuses de ne pas rester dans l'inaction et de marcher en avant.

» Les turcos, impatients de combattre, ne demandaient qu'à bondir sur l'ennemi. Les officiers avaient passé la revue des armes. Elles étaient en excellent état. Les soldats soignaient comme un joyau précieux leur fusil Lebel, dont le magasin fort bien garni allait cracher la mort parmi les Malgaches; mais nos braves Algériens ont toujours une préférence pour l'arme blanche, et, au repos, plusieurs de ces grands diables agitèrent leur fusil, baïonnette au canon dans la direction de Marovoay. La poudre ne tarderait pas à parler.

» Les premiers coups de canon furent tirés par les bâtiments de la petite escadre du commandant Bienaimé sur les retranchements hovas, fortement occupés et bien armés. Le lieutenant Serpette réussit à amener le *Gabès* à 5,000 mètres de la ville. Des tranchées, des batteries avaient été construites par l'ennemi en avant du rova ou citadelle. Les canonniers malgaches ripostèrent, mais ces soldats improvisés ignoraient absolument l'art de pointer; les projectiles de l'ennemi se perdaient dans les marais et dans le fleuve, tandis que nos obus commençaient déjà à bouleverser les levées de terre et les fortifications des Hovas.

» Après un combat d'artillerie, la charge sonne. Les soldats poussent des clameurs et s'élancent avec une furie telle que déjà la plupart des Hovas et de leurs officiers tournent le dos et s'enfuient vers les marais. La position occupée par l'ennemi est cependant très forte naturellement; mais turcos et fantassins d'infanterie de marine ont déjà envahi les batteries, tous les retranchements sont enlevés. Le terrain est jonché de cadavres hovas. Des groupes de Malgaches affolés cherchent une issue; ils ont jeté leurs armes; nos officiers se précipitent en avant de leurs hommes et empêchent de frapper les malheureux vaincus, qui sont faits

prisonniers. Fusils, canons, approvisionnements ont été abandonnés par l'ennemi complètement démoralisé. » (H. Galli.)

La prise de Marovoay (2 mai), outre l'importance stratégique de la place, produisit un effet considérable. Elle diminuait le prestige des Hovas et donnait aux Français toute la baie de Bombétoke. Le capitaine de vaisseau Bienaimé, qui avait coopéré activement à cette occupation et pris part à toutes les opérations qui marquèrent le début des hostilités, fut, en récompense de ses services, nommé contre-amiral.

Quelques jours après la prise de Marovoay, le général Duchesne débarquait à Majunga. Il adressa immédiatement à la population cette proclamation :

« Le général commandant en chef porte à la connaissance de la population les dispositions suivantes :

» Aux termes des lois françaises en vigueur, tous les habitants indigènes ou étrangers, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, résidant sur le territoire occupé par les troupes françaises, sont justiciables des tribunaux militaires pour tous crimes ou délits de nature à porter atteinte à la sûreté de l'armée française.

» Le général en chef espère que les habitants ne le mettront pas dans la nécessité d'avoir à appliquer ces dispositions. Il leur promet dans ce cas aide et protection à l'ombre du drapeau français, et leur donne l'assurance que, partout, l'homme paisible sera respecté dans sa personne, sa famille, ses propriétés et son industrie.

» Fait au quartier général à Majunga, le 6 mai 1895.

» DUCHESNE. »

Cette proclamation fut traduite en langue malgache et affichée dans toute la région débarrassée de la domination hova.

Le débarquement des troupes s'opéra jusqu'à la fin de mai, et le général prit toutes les dispositions pour leur assurer le logement. Les rares maisons des colons européens, celles des Indiens et des Arabes, tous les locaux nécessaires à l'installation des services, furent réquisitionnés. Mais la plupart de ces logements étaient d'une malpropreté repoussante, habités par des scorpions et d'autres animaux que de vigoureux nettoyeurs ne réussirent pas

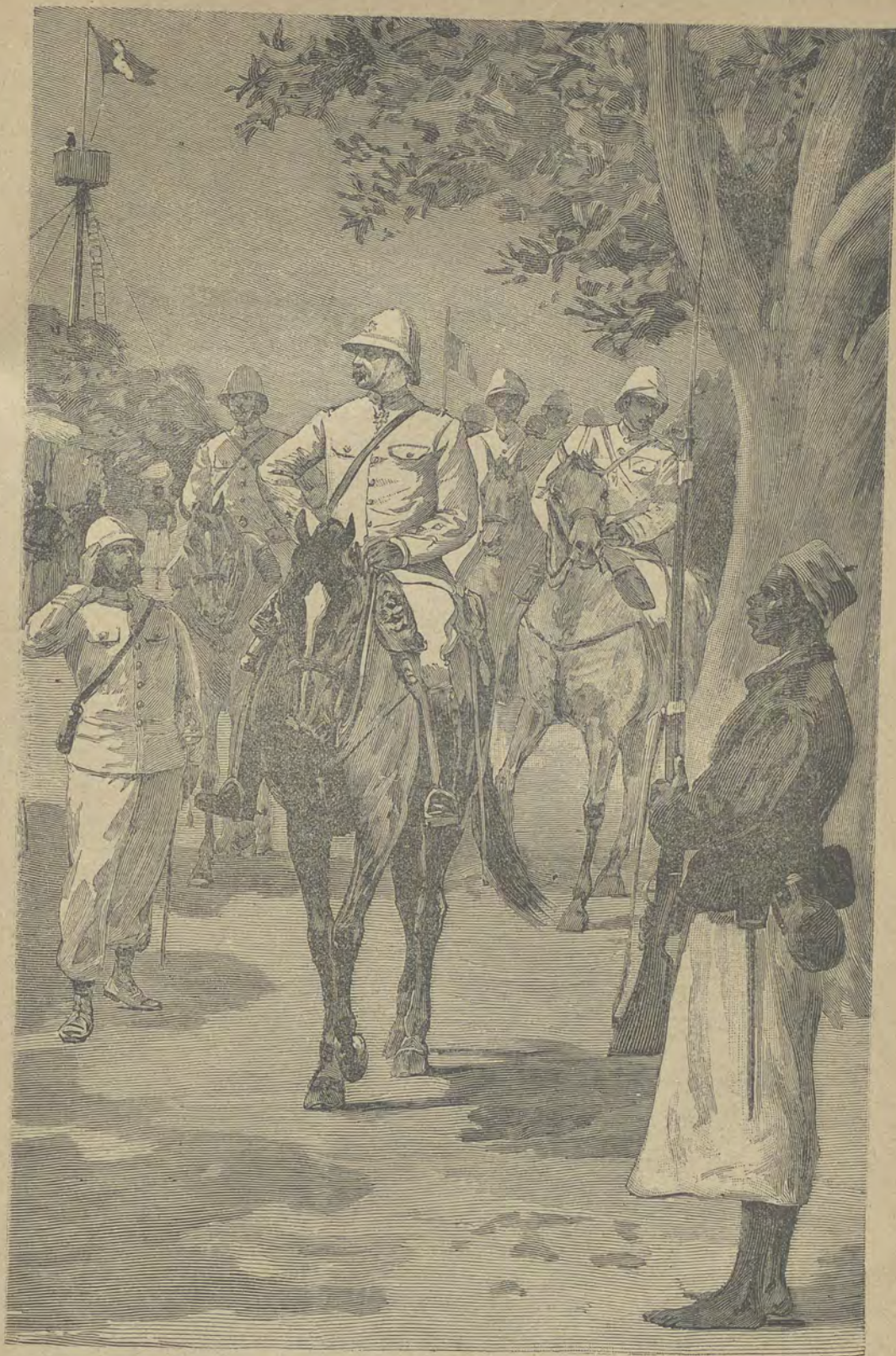
toujours à chasser. L'état sanitaire des troupes, resté satisfaisant jusqu'ici, eut bientôt à souffrir des conditions hygiéniques défectueuses. En outre, le service du port et la navigation fluviale avaient causé de déplorables retards qui contrariaient les projets du général Duchesne.

Cependant la première brigade continuait sa marche en avant, ne voulant pas laisser aux troupes de Ramasombazaha, général des troupes malgaches, le temps de se reposer. Si elle n'avait eu guère à souffrir du feu de l'ennemi, les maladies commençaient à sévir dans ses rangs, et chaque jour voyait revenir à Majunga un convoi de soldats pâles, anémiés, dévorés par la fièvre. Dès le 4 mai, le premier bataillon du régiment colonial, sous les ordres du commandant Pardes, se porta vers Manonga, à douze kilomètres environ de Marovoay. La petite colonne arrivait le 6 à Manonga, après une marche rendue excessivement pénible par le mauvais état des sentiers et les nombreux marais qu'elle avait dû traverser.

A la suite d'une série de reconnaissances, l'ennemi est signalé le 15 mai près du gué de la rivière de Karemba ; les Hovas, au nombre de 2,000, mais mal gardés, ignorant que le bataillon français est à peine à une portée de fusil, sont vivement attaqués par nos tirailleurs qui s'avancent dissimulés dans la brousse. L'éveil leur est bientôt donné, ils courent aux armes et une vive fusillade s'engage ; nos soldats, un peu surpris par leur feu de salve se précipitent sur eux à la baïonnette. Un corps à corps des plus meurtriers dure quelques minutes, puis les Hovas prennent la fuite laissant sur le terrain soixante morts. Un canon Krupp leur avait été pris avant que les tirailleurs hovas eussent eu le temps de s'en servir.

L'ennemi évacuait successivement toutes ses positions tandis que la brigade Metzinger, continuant sa route, occupait le 23 mai Ambato, à la jonction de la route fluviale et de la route terrestre.

Ayant franchi, non sans difficulté, le Kamoro, affluent du Betsiboka, cours d'eau formé d'une chaîne d'étangs et de marais, la colonne poursuivit sa marche, sans rencontrer la moindre



Le général Duchesne en tournée d'inspection.

résistance. Elle avait ordre de ne s'arrêter qu'au confluent du Betsiboka et de l'Ipoka, où le général Duchesne devait la rejoindre.

Le commandant en chef annonçait par dépêche, le 4 juin, qu'il quittait Majunga pour prendre la direction des opérations. Le 8, une nouvelle dépêche parvenait à Paris :

« La première brigade est arrivée à quatre kilomètres du confluent de l'Ikopa et du Betsiboka, qui ne semble pas être défendu.

» L'ennemi paraît être concentré devant Mevatane. »

Malheureusement la fièvre et la dysenterie faisaient de nombreux ravages dans le corps expéditionnaire, et les derniers venus étaient aussi éprouvés que les soldats débarqués les premiers à Madagascar. Une des premières victimes fut le colonel Gillon, du 200^e de ligne. Quoique souffrant depuis le jour du débarquement à Majunga, il fit preuve néanmoins de la plus grande activité jusqu'au jour où, terrassé par la maladie, il dut entrer à l'ambulance à Marovoay. Transporté ensuite à Majunga, il y mourut un mois à peine après son arrivée, moins de deux mois après les enthousiastes ovations qui l'avaient salué dans les rues de Lyon et de Marseille. Il fut remplacé par le lieutenant-colonel Bizot, qui, en prenant possession de son commandement, adressa à ses soldats l'ordre du jour suivant :

« Le lieutenant-colonel a la douleur d'annoncer au régiment la mort de M. le colonel Gillon, commandant du 200^e, décédé de la dysenterie sur le *Shamrock*, en rade de Majunga, dans la nuit du 12 au 13 juin

» Esclave de son devoir et luttant jusqu'au bout avec la plus grande énergie, le colonel Gillon ne s'est résigné à entrer à l'ambulance que terrassé par le mal, et alors que son état inspirait les plus vives inquiétudes.

» En disant un dernier adieu à celui qui créa notre régiment et qu'il aimait d'un si grand amour, le lieutenant-colonel, les officiers, les sous-officiers et soldats du 200^e, envoient le plus profond et respectueux témoignage de leur douloureuse sympathie à la veuve infortunée et aux pauvres orphelins si cruellement frappés.

» Le Dieu des armées recueillera dans son sein ce soldat qui tombe sur la terre étrangère pour notre chère patrie.

» Marovoay, le 14 juin 1895.

» Le lieutenant-colonel commandant le régiment

» BIZOT. »

L'avant-garde de la brigade Metzinger, bientôt rejointe par l'état-major général, était arrivée au confluent du Betsiboka et de l'Ikopa. Ce dernier cours d'eau, qui passe à Tananarive, est une rivière large, mais peu profonde, obstruée souvent par des bancs de sable. Or, la colonne devait franchir le Betsiboka pour atteindre Mevatanana ou Mevatane, que l'ennemi occupait en force. Mais on pouvait craindre un combat sur les bords du Betsiboka, et le passage du fleuve sous le feu de l'ennemi était d'autant plus dangereux que nos troupes ne disposaient que d'un matériel insuffisant.

Malgré l'incertitude des renseignements, le bataillon de la légion étrangère reçut, le 6 juin, l'ordre de passer le Betsiboka. Les Hovas, qui avaient élevé des retranchements sur la rive gauche, ouvrirent le feu sur la colonne française. Le bataillon, soutenu par la 15^e batterie et la canonnière le *Brave*, à laquelle vint se joindre l'*Infernale*, franchit le fleuve; des obus furent lancés sur les bois où s'étaient réfugiés les Hovas, qui, sans plus de résistance, battirent précipitamment en retraite. « Les différents corps de la brigade Metzinger franchirent le Betsiboka à gué les jours suivants. Or, la profondeur de ce gué varie en vingt-quatre heures de façon très appréciable; dans le jour, le soleil enlève au fleuve une grande quantité d'eau qui s'évapore et que restitue la nuit. On dut tenir compte de ce phénomène.

» L'infanterie entrait dans la rivière en plaisantant et barbotait joyeusement, les cartouchières attachées sur la tête, le fusil haut, car en plusieurs endroits l'eau montait jusqu'aux aisselles. Hors du fleuve chacun se secouait, tout dégouttant de cette eau un peu tiède et le soleil séchait bien vite nos fantassins qui, du reste, ne manquaient pas de réclamer des serviettes.

» Les chevaux arabes des chasseurs d'Afrique, le pied toujours sûr, braves petites bêtes considérablement résistantes et résolues,

ne se firent pas prier pour traverser le fleuve. Aucun d'eux ne fut entraîné par le courant assez violent à l'endroit où ils passèrent. Peu de chutes, causées surtout par le paquetage d'une lourdeur excessive.

» En revanche, les mulets ne montrèrent pas la même bonne volonté. Ils portaient les bagages de la colonne, les cantines de campagne des officiers, escortées par les ordonnances. Après quelques hésitations, ils se mirent à l'eau, dont la fraîcheur après une rude étape leur parut si exquise, si reposante qu'ils voulurent tous non avancer, mais se coucher, prendre un long bain comme de vrais sybarites. Inutile d'ajouter que ces animaux vigoureux et têtus ne se préoccupaient en aucune façon des caisses dont on les avait chargés et encore moins de ce qu'elles contenaient. Il en résulta de graves dégâts dans les vêtements, la lingerie et dans les provisions des officiers.

» Soldats du train, coolies, ordonnances frappaient à tour de bras sur leurs mulets pour les décider à marcher ; mais, au milieu du fleuve, ces corrections ne produisirent pas grand effet. Les animaux continuaient à s'ébrouer ; ils bousculaient et renversaient leurs conducteurs. Quelques-uns mêmes, dans leurs ébats violents, réussirent à se débarrasser du fardeau qui leur pesait (1). »

Des coolies tentèrent bien de repêcher les caisses entraînées par le courant, mais les caïmans, que le bruit avait d'abord éloignés, s'étaient rapprochés, mis en appétit par ce défilé d'hommes, de chevaux et de mulets, et il fallut renoncer aux bagages tombés dans le fleuve.

Le passage s'opéra sans autre accident, mais le gué n'étant pas assez sûr pour être pratiqué longtemps, le colonel du génie Marmier reçut l'ordre de construire un pont sur le Betsiboka.

Le dimanche 9 juin, Mevatane est attaqué, les obus à la mélinite terrifient les Hovas qui, jugeant la résistance trop périlleuse, se hâtèrent d'abandonner leurs positions pour prendre la route de Suberbieville. Dans sa fuite, l'ennemi avait abandonné deux canons à tir rapide et de nombreuses armes, la plupart de provenance anglaise.

(1) *La Guerre à Madagascar.*

La prise de Mevatane eut pour conséquence immédiate l'occupation de Suberbieville (1). Les Hovas se hâtèrent d'évacuer les établissements à l'approche de l'avant-garde française. Pas un



Chasse à Poiseau.

coup de feu ne fut tiré et leur départ ne fut signalé que par l'incendie d'un vaste hangar.

Les maisons et les autres hangars ayant été respectés, le général

(1) On donne ce nom aux établissements fondés par M. Suberbie pour l'exploitation des mines d'or. Suberbieville, sur l'Ikopa, est à huit kilomètres de Mevatane.

Duchesne y installa son quartier général, ainsi que les malades et les troupes d'administration. Suberbieville fut transformé en un vaste cantonnement où campèrent plusieurs milliers d'hommes, protégés par des lignes d'avant-postes dans la direction d'Andriba.

Le séjour dans cette localité fut comme une halte sur la route de Tananarive. Le général en chef en profita pour passer des revues, faire des inspections et donner un peu de repos à ses troupes fatiguées. Le corps expéditionnaire était sérieusement éprouvé par la fièvre, la dysenterie, les fatigues de toute sorte. Le 200^e fondait à vue d'œil; le 40^e bataillon de chasseurs et les troupes algériennes avaient subi également des pertes terribles.

Le général Duchesne, préoccupé surtout d'assurer le ravitaillement du corps expéditionnaire, avait fait entreprendre, sous la direction du génie, de grands travaux, tels que la construction de ponts et d'une route. On ne pouvait compter sur le transport par voie fluviale, le montage des canonnières était long et difficile, et plusieurs chalands se trouvaient hors de service. Or, la construction d'une route sous ce climat des tropiques était meurtrière pour nos troupes. Bien que disposant de milliers de coolies et d'auxiliaires, les soldats du génie furent tellement décimés qu'on dut faire un nouvel appel aux régiments de France et expédier quatre cents sapeurs à Madagascar. « On ne dira jamais assez, dit M. Galli, quel fut le zèle admirable, le dévouement de tous les instants de ces braves gens échelonnés, isolés entre Majunga et Mevatane, maniant la pelle et la pioche presque sans relâche, toujours prêts à prendre le fusil et faire le coup de feu contre les bandes de Fahavales, demeurant de longues semaines au cœur même de la région la plus malsaine, respirant la fièvre au milieu des terres remuées par eux dans les marais, incertains même parfois d'être secourus et soignés à temps en cas de maladie, vivant de la vie la plus pénible et la plus monotone, pionniers infatigables qui déjà comptaient, hélas! de nombreuses victimes. »

Les malades étaient, autant que possible, transportés à Majunga, puis de là au sanatorium de Nossi-Comba, ou, si leur état le permettait, ramenés en France.

Tandis que les Français campaient à Suberbieville, les Hovas s'étaient retirés à Andriba, c'est-à-dire à environ quatre-vingts kilomètres. Mais bien qu'aucun mouvement suspect ne fût signalé, le général en chef, voulant éviter toute surprise, fit établir un poste avancé à Tsarasoatra, à vingt kilomètres de Suberbieville et en confia le commandement au chef de bataillon de tirailleurs algériens Lentonnet, qui s'était déjà distingué au combat de Mevatane.

Les Hovas établis à Andriba avaient reçu des renforts et commençaient à se reformer. Parfaitement renseignés sur les mouvements des troupes françaises, ils crurent l'occasion favorable de remporter une victoire et envoyèrent un fort détachement attaquer le poste de Tsarasoatra, qui ne comptait guère que deux cents hommes. Le général Raninanihitriany, au lieu de marcher directement sur Tsarasoatra, voulut tourner la position et établit son camp sur le mont Beritza. Mais le commandant Lentonnet était sur ses gardes ; quelques turcos avaient aperçu des lambas blancs se dissimulant derrière les replis du terrain et une reconnaissance fut immédiatement envoyée à la rencontre de l'ennemi. Vers six heures et demie du matin, une troupe nombreuse de Malgaches se montra poussant de grands cris et cherchant à envelopper les Français. A leurs fusils et à leurs canons, les nôtres ripostent vivement ; mais sentant leur supériorité numérique, les Hovas tenaient bon sous le feu. Le combat durait depuis plus d'une heure sans résultats sérieux. Alors le commandant Lentonnet fit mettre baïonnette au canon à ses hommes qui s'élançèrent au pas de course sur un groupe d'ennemis : ceux-ci tournent le dos, n'écoulant pas la voix de leurs chefs qui cherchent en vain à les rallier. Cependant le gros des troupes hovas cherche encore à déloger les nôtres de leurs positions. Pendant qu'ils s'épuisaient en vains efforts, deux compagnies du régiment algérien, campées à dix kilomètres en arrière, à Behanana, recevaient l'ordre de venir au plus vite. Dès leur arrivée, le commandant Lentonnet fit sonner la charge, et les Malgaches s'enfuirent au plus vite dans leur camp sur le mont Beritza.

Dans cette mémorable journée, deux cents Français, renforcés

vers midi de deux compagnies, avaient mis en déroute plus de deux mille Hovas.

Au quartier général de Suberbieville, on avait reçu avis des postes avancés que le canon tonnait à Tsarasoatra. Aussitôt le général Metzinger fait prendre les armes au 40^e bataillon de chasseurs et à la 16^e batterie. Le soir même, il arrive sur le théâtre du combat, où, après avoir félicité le commandant Lentonnet, il se fait renseigner sur les positions de l'ennemi. Le lendemain, avant le lever du jour, après une revue rapide, il forme une colonne d'attaque pour déloger les Hovas du mont Beritza. Le clairon sonne la charge, les chasseurs montent les premiers à l'assaut ; ils grimpent sans que rien ne les arrête et s'accrochent aux rochers tout en faisant le coup de feu et en s'abritant de leur mieux. Les Hovas résistent quelque temps ; mais l'artillerie ouvre le feu sur leur camp qui est envahi de deux côtés par les chasseurs et les turcos. Un millier d'hommes met en déroute cinq mille Malgaches qui s'enfuient sans prendre le temps d'emporter leurs bagages. Beaucoup d'entre eux jettent leurs armes et se constituent prisonniers. On recueille dans le camp cinq cents tentes, des armes, de beaux uniformes d'officier, des chapeaux à plumes, du tabac, des médicaments, etc. Tandis que l'ennemi a fait des pertes sérieuses, on ne compte chez nous que huit blessés. A Tsarasoatra, il y avait eu un mort, le caporal Sapin, et le lieutenant Augey-Dufresne, mortellement blessé. Les corps de ces deux braves furent transportés à Suberbieville où ils eurent des obsèques dignes d'eux. Le général Duchesne conduisit lui-même le deuil et prononça sur les deux tombes voisines une touchante allocution.

Le séjour à Suberbieville se prolongea encore quelques jours. Une grande revue eut lieu le 14 juillet et, à cette occasion, des décorations et des promotions furent accordées. Le général Metzinger fut promu divisionnaire et le commandant Lentonnet était nommé lieutenant-colonel en récompense de sa brillante défense de Tsarasoatra.

Malgré ces succès, l'opinion publique, en France, était vivement préoccupée de la mortalité qui décimait l'armée ainsi que de cet arrêt dans la marche sur Tananarive. Au sein du corps expédi-

tionnaire se manifestait également une certaine impatience d'atteindre le but. Les travaux de la route, les difficultés du ravitaillement étaient les causes principales de ce retard.

Toutefois la confiance dans le général en chef n'était pas ébranlée. Jusqu'ici la brigade de terre avait été seule engagée contre les Hovas; la brigade de mer du général Voyron vint rejoindre le reste de l'armée dont elle forma dès lors l'avant-garde. Le 31 juillet, le ministre de la guerre recevait de Majunga la dépêche suivante :

« La brigade Voyron est partie pour prendre la tête du mouvement.

» Les généraux Duchesne et de Torcy quittent Suberbieville avec l'intendant Gaudin. La marche va se poursuivre sans rompre. »

La brigade du général Voyron était la moins éprouvée du corps expéditionnaire. Il est vrai qu'elle n'avait pas travaillé aux routes, les nègres seuls y ayant été employés. Mais son tour était arrivé; l'infanterie de marine devait, elle aussi, coopérer aux travaux de la route jusqu'à Andriba, dans les rampes escarpées de l'Ambohimenakely, où il fallait exécuter des déblais considérables pour frayer aux voitures Lefebvre une voie qu'elles pussent suivre (1). Cependant le général en chef, pour hâter la marche, cessa bientôt d'imposer ces travaux de terrassement aux troupes d'avant-garde, qui arrivèrent le 15 août à Soavinandriana, à vingt-quatre kilomètres d'Andriba. Depuis quelques jours des postes hovas étaient signalés dans le voisinage, et, le 14, des coups de fusil avaient été tirés sur les travailleurs de la route. Le 16, à la pointe du jour, l'ennemi débusquait brusquement des hauteurs qui dominant Soavinandriana, ouvrant un feu nourri sur les tirailleurs sakalaves placés en avant-garde. Ceux-ci, un moment surpris par cette

(1) Les voitures Lefebvre, qui avaient rendu des services au Dahomey, ont causé de grandes déceptions dans l'expédition de Madagascar. « Si encore elles étaient solides, écrivait de Beritza le correspondant d'un journal. Mais elles ont été confectionnées hâtivement et se brisent toutes à la jonction des brancards et de la caisse. Il y en a dix pour cent hors de service et quatre-vingts pour cent ont des brancards de fortune, des branches d'arbre tant bien que mal attachées sur les côtés de la caisse. Elles n'ont pourtant circulé jusqu'à présent que dans les plaines du Betsiboka et de l'Ikopa; nous verrons ce qu'il en restera d'utilisable dans quinze jours, lorsqu'elles auront gravi les rampes de l'Ambohimenakely; je crains, pour ma part, qu'il n'y en ait plus une seule en état de rendre des services. »

fusillade, reprirent vite l'offensive et eurent bientôt délogé l'ennemi qui s'enfuit, laissant une dizaine de morts sur le terrain, tandis que de notre côté un tirailleur était légèrement blessé.

Cette petite escarmouche sans importance était un indice que les ennemis nous attendaient en force à Andriba. Le gouvernement de Tananarive venait de mettre à la tête de l'armée un nouveau chef, Rainiarjanoro, ancien esclave de la couronne, élevé par la faveur du premier ministre. C'était un homme énergique, connaissant bien le pays, exerçant une grande influence sur son armée, ayant de nombreuses relations parmi les chefs sakalaves qui, tout en se déclarant nos amis, ne devaient pas manquer de le renseigner sur nos mouvements.

La colonne française continua sa marche lentement, à travers mille difficultés, suscitées par la chaleur, la soif, la nature du pays. Ni rivières, ni champs cultivés ; toujours des rochers et des ravins sans verdure. La brigade Voyron arriva près d'Andriba, où les Hovas, au nombre de plus de six mille, ayant dans leurs rangs le colonel anglais Graves, avaient accumulé tous les moyens de défense. Cette place, considérée comme la porte des défilés qui conduisent à Tananarive, était une admirable position défensive.

Le 21 août, l'attaque commençait et les débuts de l'action firent croire à une résistance sérieuse de la part des Hovas. Mais après une vive fusillade dirigée contre les tirailleurs sakalaves, ce ne fut plus qu'un combat d'artillerie dans lequel nos obus à la mélinite eurent bientôt raison des batteries ennemies. Le 22 au matin, la place était occupée ; sept canons étaient en notre possession et nos pertes se réduisaient à un tirailleur sakalave tué ; un artilleur avait été blessé et deux contusionnés. Les Malgaches, qui laissaient un certain nombre de morts sur le champ de bataille, s'enfuyaient en incendiant tous les villages voisins d'Andriba.

Ce succès était un indice que la défense du plateau d'Imérina ne serait pas plus énergique et que seules les difficultés de la route pourraient retarder la prise de Tananarive.

CHAPITRE SEIZIÈME

PRISE DE TANANARIVE

Désarroi à la cour de Ravanalo. — Un article du *Madagascar News*. — La colonne légère. — Combat de Tsinainondry. — La marche dans l'Imérina. — Combat de Babay. — Prise de Tananarive. — Capitulation de Farafate. — Convention franco-malgache. — Madagascar possession française.

Tandis que l'opinion publique, en France, était vivement émue par le spectacle des nombreux malades revenant de Madagascar, un complet désarroi régnait à la cour de Tananarive. Des récriminations se faisaient même entendre contre les Anglais considérés jusqu'alors comme des alliés fidèles. On accusait de trahison et de désertion le colonel Shervington et le colonel Hall.

Tous deux répondirent :

« Les difficultés proviennent des Hovas eux-mêmes. Ils ne comprennent pas la situation. Le premier ministre paraît avoir perdu l'influence qu'il exerçait sur le peuple. En négligeant l'avis des officiers anglais, les Hovas ont appelé eux-mêmes le désastre sur leurs têtes. A l'heure qu'il est, ils ne sont, à aucun point de vue, à même de s'opposer aux Français avec des chances de succès. Le parti français est en train d'obtenir le dessus dans la capitale, et il est très probable qu'une révolution s'y produira avant l'entrée du corps expéditionnaire. »

De son côté le capitaine Hall ajoutait :

« Le parti français est assez considérable. Il compte plusieurs personnages en vue, — des parents de la reine et du premier ministre — et est formé d'individus subornés par les Français; avant

que ceux-ci aient quitté la capitale, ces individus espèrent être nommés aux emplois de l'Etat lorsque les Français seront arrivés. Ils n'ont visé qu'à contrecarrer le colonel Shervington et le premier ministre en toutes choses. Si ces gens-là parviennent à avoir la haute main, les forces que commande le général Duchesne seront reçues à Tananarive à bras ouverts, sans roi ni premier ministre pour les gêner. Je suis fermement convaincu qu'il en sera ainsi et que les Français, à leur arrivée, trouveront le terrain préparé à leur avantage de façon à n'avoir qu'à occuper la ville. Voilà pour ce qui concerne le parti français. »

Quant à Rainilaiarivony, il se montrait impitoyable, même pour les membres de sa famille, trop peu belliqueux à son gré. Tout ce qui le contrariait était brisé. « Rainilaiarivony, écrivait le correspondant d'un journal anglais, jadis remarquable par son énergie, par sa sagesse, n'est plus que l'ombre de lui-même. Les rênes du gouvernement échappent à ses mains débiles, sa mémoire n'est plus que du radotage, mais sa faiblesse ne le rend pas encore insensible aux désastres qui écrasent son pays; son cœur ne tardera pas à se briser, car, depuis la prise de Marovoay, il a compris l'impuissance des Hovas; il convoque alors ses officiers, leur raconte ce qui vient d'arriver, éclate en sanglots et s'évanouit dans les bras de ceux qui l'entourent.

« On dit que le malheureux vieillard parcourt à grands pas la chambre qu'il habite dans son palais, se tordant les mains de désespoir et priant tour à tour; on dit aussi qu'il s'est écrié maintes fois :

« Ah ! si mes Vazahas (Européens) étaient restés ici, un pareil malheur ne nous serait pas arrivé ! Ils sont partis; personne à qui je puisse me confier, personne qui puisse me conseiller ! »

» Lors de la prise de Mevatanana, les Hovas ont été littéralement ahuris par la mort invisible que les troupes algériennes semaient dans leurs rangs. Pas de bruit, pas de fumée, dit le porteur de la nouvelle de ce désastre; le premier ministre a songé à se rendre lui-même au milieu des troupes pour les encourager par sa présence. »

La chute de Tananarive était proche. Mais l'occupation de la

ville par les Français mettrait-elle fin à la guerre? Non, répondaient certains partisans de la lutte à outrance, très influents auprès du premier ministre. Leur organe, le *Madagascar News*, cité plus haut, revenait sur la proposition déjà faite de brûler Tananarive avant l'arrivée du corps expéditionnaire. Il exprimait cette idée



L'aumônier du corps expéditionnaire.

avec une nouvelle force, dans un article portant ce titre : *Qu'est-ce qui coûtera le plus cher : brûler Tananarive ou la laisser prendre par les Français?*

« Ce serait une pure folie, disait la feuille anglo-hova, que d'engager une bataille en règle avec les Français. Les Malgaches

ne peuvent compter que sur le climat pour venir à bout de leurs ennemis, et pour que le climat fasse son œuvre, il est indispensable que les Malgaches détruisent Tananarive, ses faubourgs et tous les villages environnants. Incendier une grande ville est, certes, un acte très grave, mais il faut penser qu'une ville occupée par une armée ennemie n'appartient plus à ses maîtres naturels et qu'elle sert de base pour la levée des impôts. Les propriétaires des riches maisons désirent qu'on n'y mette pas le feu, mais ils ont tort. Car les riches maisons seront les plus lourdement taxées et, en outre, réquisitionnées pour le logement des officiers; leurs propriétaires, aujourd'hui si fiers, en seront chassés comme des laquais ou, à leur grande honte, relégués dans les combles. Mieux vaut la destruction de ces demeures familiales que de les voir souillées par des orgies ou des scènes honteuses. Mais l'affront fait aux sentiments patriotiques des Malgaches n'est pas le seul mal qu'ils aient à redouter, et laissant de côté les massacres qui seront le prélude de l'occupation française, voyons ce qui attend les vaincus par la suite. Ils auront à nourrir les conquérants qui les auront dépossédés de leurs demeures et qui auront massacré leurs compatriotes. Cette riche province de l'Imérina sera mise à contribution pour fournir de vivres le corps expéditionnaire français, et de nombreux convois de porteurs seront réquisitionnés pour envoyer les provisions aux stations militaires établies entre Tananarive et la mer.

» Si, par exemple, l'armée française arrive dans l'Imérina vers le 1^{er} octobre, elle devra, à cause de la saison des pluies, y séjourner au moins jusqu'au 31 mai suivant et, pendant ces 243 jours, la ville de Tananarive aura, pour les seules rations de viande, de riz et de bois à brûler, à payer une somme totale d'au moins 15 millions de francs qui seront forcément prélevés sur les propriétaires. Quant aux ouvriers et aux laboureurs, ils seront corvéables à merci, sans aucun esprit d'une rémunération quelconque. Les approvisionnements à apporter de la côte à Tananarive, le transport en filanzana des nombreux officiers à travers le pays occuperont la grande masse de la population; les Hovas se trouveront donc sans vivres aussi bien que sans argent. On ne peut,

du reste, douter des intentions des Français. M. Chautemps, rapporteur de la commission de Madagascar à la Chambre des députés, n'a-t-il pas dit, le 23 novembre dernier : « Il est important » de ne pas prendre de demi-mesures, il faut aller à Tananarive. » Une fois l'effort décisif accompli, Madagascar payera les dépenses du protectorat français. » D'autre part, le gouvernement de la République n'a pas caché sa volonté formelle de faire supporter à Madagascar, non seulement les frais de protectorat, mais aussi les dépenses de l'expédition. Il y aurait donc lieu, une fois la conquête faite, de procéder à un emprunt de 125 millions de francs dont les charges et les intérêts ne pourraient être inférieurs à 7 1/2 %, soit une annuité à payer de près de 22 millions. Si l'on ajoute à cette première somme les traitements des innombrables fonctionnaires français et l'entretien de l'armée d'occupation que nous nous sentons, du reste, incapable d'évaluer, mais qui seront certainement énormes, on voit quelle ruine s'ensuivra pour les Malgaches.

» Il ne faut pas perdre de vue qu'en outre, les Français, qui cherchent avant tout à s'enrichir aux dépens des Malgaches, ont le dessein d'établir des routes, des chemins de fer, etc., et, comme tous ces travaux ne pourront pas, au moins pendant un quart de siècle, être rémunérateurs pour les capitaux qui s'y engagent, le poids de toutes ces dépenses tombera encore sur le pauvre Malgache, d'autant plus que la plupart seront exécutés par la corvée, comme il a été fait récemment dans la partie du Siam si injustement prise par la France, et plus anciennement dans l'isthme de Suez, dont le canal est considéré comme une œuvre de haute science, mais qui n'en a pas moins coûté la vie à d'innombrables travailleurs.

» Il faut que les Malgaches risquent le tout pour le tout ; il faut qu'ils brûlent leurs maisons et leurs églises plutôt que de laisser ces maisons devenir le tombeau de leur nation et de voir les églises transformées en écuries pour mules. »

Ces excitations ne furent heureusement pas écoutées et la prise de Tananarive devait marquer la fin de la campagne.

Les troupes françaises quittèrent Andriba le 12 septembre et

une colonne légère fut constituée; elle fut composée moitié de troupes de la guerre, moitié de troupes de la marine, et commença la marche sur Tananarive en trois échelons successifs. Cessant de traîner derrière eux la voiture Lefebvre, nos soldats s'avancèrent avec rapidité dans la vallée pittoresque du Mamokomita (qui attire les moustiques), gravissent les rampes du plateau de Tafalo et arrivent le 16 en vue d'Amputaka. Devant eux s'allonge la vallée du Firingalava, avec les retranchements hovas qui la barrent dans toute sa largeur. Encaissée entre deux montagnes de 1200 mètres d'altitude, cette vallée est occupée dans son milieu par une colline allongée aux molles ondulations qui s'élève graduellement jusqu'à Tsinainondry (boyau de mouton) pour commander le cours inférieur de la rivière. C'était une position militaire de premier ordre, où l'ennemi avait accumulé tous les moyens de résistance.

Le 15, vers cinq heures du matin, la colonne s'ébranle : deux compagnies de tirailleurs algériens sont envoyées contre les défenses de l'ouest, tandis que l'attaque des ouvrages de l'ouest est confiée au bataillon de tirailleurs malgaches. Ce dernier, sans se laisser intimider par les canons de l'ennemi, l'aborde à la baïonnette après l'avoir criblé de ses feux de salve, et le chasse de ses retranchements. De leur côté, les Algériens, un moment retardés par les pentes ardues qu'ils ont à escalader, arrivent pour hâter de leurs feux la retraite déjà commencée par l'abandon de la position centrale. L'artillerie laissée en arrière se montre plus tard sur le champ de bataille ; quand de notre côté le canon se met à tonner, la défaite est immédiatement généralisée. A midi le combat cesse ; l'ennemi a évacué toutes ses positions laissant de nombreux morts sur le champ de bataille.

La colonne continue sa poursuite à travers des sentiers inaccessibles, occupe Kinajy, et, le 18, campe au pied de l'Ambohimena, dont le plus haut sommet n'a pas moins de 1,462 mètres. Quatorze ouvrages hovas garnissent les flancs de la montagne et forment comme un escalier dont les degrés sont des forteresses.

Le lendemain matin, la brigade Metzinger se concentre à cinq heures du matin, au débouché du sentier principal, tandis

qu'un bataillon du régiment d'Algérie et la brigade Voyron exécutent un mouvement tournant.

Les troupes françaises s'attendaient à une véritable bataille. « Le silence précurseur des tempêtes, raconte un témoin oculaire, planait sur les choses endormies. Une lumière grise estompait les contours et les crêtes des montagnes. Le soleil n'était pas encore levé, les Hovas non plus ; rien ne bougeait dans leurs positions. La fraîcheur était intense. On grelottait presque et on escomptait la chaleur du combat.

« Avec le soleil, les lambas blancs parurent et commencèrent à s'agiter comme une fourmière. A sept heures dix, un coup de canon partit d'une des batteries élevées. Enfin, un second coup lui succéda, puis un troisième, puis bien d'autres. Sur qui tiraient nos ennemis ? Mystère. Personne ne bougeait chez nous et nous étions hors de portée.

» Pendant ce temps, le bataillon de tirailleurs algériens, qui avait cheminé à l'abri de la vue et des coups de l'ennemi, dans un ravin, débouchait sur le flanc des premiers retranchements hovas. Ils étaient déjà évacués. De loin, de très loin, on lui envoya quelques feux désordonnés. Il se contenta de prendre sans halte son dispositif de combat et d'attendre.

» Mais l'intérêt était ailleurs ; nous cherchions la brigade Voyron. Anxieux, nous braquions nos jumelles sur le point où elle devait arriver ; tout à coup nous l'apercevons ; elle suit une longue arête, les tirailleurs malgaches (1) en tête. En dépit de la montée, leur allure est rapide ; ils ont le diable au corps et, débarrassés de leur sac, ils volent. L'ennemi ne les a pas encore aperçus ; l'entreprise va réussir. Eh bien ! pas du tout. Les Hovas, inquiets de notre immobilité, à laquelle on ne les a pas habitués, flairent quelque piège. Ils envoient des éclaireurs à droite, des éclaireurs à gauche. Leur agitation est extrême. Voici qu'ils aperçoivent nos Malgaches. Ils se sentent tournés. Ils tirent, ils tirent affolés, sans épauler, puis ils se sauvent. Leur mouvement de retraite se communique de proche en proche. Tous les retranchements se

(1) Il s'agit du bataillon sakalave qui faisait partie du corps expéditionnaire français. Les Comoriens, il est vrai, y étaient plus nombreux que les Sakalaves proprement dits.

vident et bientôt l'Ambohimena n'est plus qu'un champ de course où les Hovas, déployant la vigueur de leurs jarrets, luttent de vitesse avec nos tirailleurs qui les poursuivent.

« On a fait quelques prisonniers ; on a pris trois canons et de nombreuses caisses de munitions. Quelques cavaliers ont essayé en vain de donner la chasse aux fuyards. Des feux de salve, exécutés par le bataillon Ganeval, qui avait dégringolé le versant méridional de l'Ambohimena à la suite des Hovas, ont encore précipité sa fuite. A neuf heures, tout était terminé. »

Dans la même journée, le corps expéditionnaire arrive à Maharidaza, d'où il repart le surlendemain 21, et campe le 22 sur les bords de l'Andranobe, près d'Antoby. Il est au cœur de l'Imerina, à soixante kilomètres à peine de Tananarive. Les Hovas fuient toujours ne brûlant même plus les villages que nos troupes doivent traverser.

Continuant sa marche vertigineuse, la colonne légère gravit le 23 l'Ankarara, occupé par un fort détachement ennemi, qui, après avoir tiré quelques coups de fusil sans résultats, s'empressa de battre en retraite, aussitôt qu'il vit mettre nos canons en batterie. Sans perdre le contact avec l'ennemi, elle établit ses bivouacs « dans une grande plaine nue, déserte, à quelques kilomètres de la Lohavohitra, grosse montagne à trois têtes, aux flancs encombrés de rochers, à l'aspect triste et lugubre, à la silhouette torturée et grimaçante. » Sur les hauteurs, les Hovas avaient installé leur camp en carré comme s'ils devaient y rester longtemps ; quelques reconnaissances et quelques coups de fusil suffirent pour les faire partir. N'ayant pu les gagner en vitesse, nos reconnaissances ramenèrent en revanche un fort butin : bœufs, cochons, moutons, volailles.

Après avoir défilé le long de la Lohavohitra, à travers des villages de plus en plus nombreux, les troupes françaises arrivèrent, le 25, au pied de Babay, village perché sur une haute colline. De là, on n'était plus qu'à trente kilomètres de Tananarive. Les Hovas y étaient établis en force avec une nombreuse artillerie. Il semblait qu'ils fussent décidés à faire un effort suprême pour empêcher la capitale du royaume de tomber entre nos mains.



Explosion de la poudrière de Farafate.

Le 26, au matin, lorsque la colonne se mit en route, l'avant-garde fut saluée par des coups de fusil et des coups de canon qu'elle reçoit de plusieurs côtés à la fois. Elle était littéralement couverte de plomb et six de nos soldats furent blessés. Sans s'émouvoir, nos troupes ripostèrent par des feux de salve rapidement exécutés. L'artillerie hâta sa mise en batterie, et ce fut, pendant quelques instants, un roulement de tonnerre formidable. Les balles ennemies vinrent jusqu'au quartier général et l'une d'elles traversa la selle du général de Torcy. Mais si les Hovas résistaient à la fusillade, surtout quand ils étaient abrités, ils ne savaient pas tenir au canon. Nos obus les affolaient, et il leur était impossible de se maintenir en position. Bientôt ils lâchèrent pied, escaladant les escarpements, franchissant les rochers accumulés sur la montagne.

Toutefois, ils ne se tenaient pas pour battus. Après avoir occupé l'Amparara, notre avant-garde aperçut dans toutes les directions une masse de lambas blancs contre lesquels elle ouvrit un feu nourri ; l'artillerie s'étant mise de la partie, ce fut une débandade générale. Chassant devant elle ce troupeau de fuyards, elle poursuivit sa marche, lorsque des obus tombèrent près du général Metzinger et de son état-major. Ils partaient du village d'Ambohipiary, situé sur une des collines qui couvrent Tananarive à l'ouest et où est née la reine Ranavaloa. Peut-être, par respect pour leur souveraine, les Hovas voudraient-ils défendre cette position « contre l'approche des Vazahas, ou tout au moins l'illustrer par leur résistance ? Leur tir était admirablement réglé et les obus tombaient au milieu d'un bataillon algérien heureusement dispersé en tirailleurs ; ils ne nous tuèrent qu'un homme. » Mais dès que notre artillerie fut en batterie, les Hovas, bien que commandés par Rasanjy, secrétaire du premier ministre et Ranzanakombana, ministre des lois, venus l'avant-veille de Tananarive, battirent en retraite.

La journée du 27 septembre fut consacrée au repos. La colonne attendit la réserve composée d'un bataillon du 200^e, de deux compagnies d'infanterie de marine et de deux compagnies de tirailleurs haoussas, sous les ordres des colonels de Lorme et Bizot. Le corps expéditionnaire tout entier ayant été à la peine

devait être à l'honneur. On se remit en marche le 28, dans la direction d'Ambohimanga, la ville sainte des Malgaches, mais elle ne fut pas occupée par les Français qui allèrent camper à trois kilomètres de la ville. Le 29, l'avant-garde reçut quelques coups de fusil à Sabotsy et des coups de canon tirés de la colline d'Analamahitsy. En apercevant le mouvement de nos troupes, les Hovas, craignant d'être tournés, se replièrent sur Tananarive. Le lendemain, fut la journée suprême, celle qui devait être couronnée par la capitulation du gouvernement hova. Les deux brigades Voyron et Metzinger se mirent en mouvement pour attaquer la ville sur deux points différents, s'emparer des défenses qui protégeaient la capitale et donner l'assaut. « Nous n'avions pas encore quitté nos tentes, écrit le correspondant d'un journal, que déjà les obus tombaient sur notre bivouac; en même temps, notre arrière-garde était attaquée à coups de canon et de fusil par les Hovas, dont on avait signalé la présence la veille au soir, du côté d'Ambohimanga; deux pièces étaient en batterie sur la place du marché de Sabotsy. Ils trouvèrent devant eux une compagnie d'infanterie de marine et les Haoussas, sous les ordres du colonel de Lorme. Ceux-ci supportèrent vaillamment l'attaque pendant plus de six heures. Mais il fallait en finir; conduits par de vigoureux officiers, ils se portèrent au-devant de l'ennemi, combinèrent une attaque de front et une attaque de flanc, se jetèrent sur les Hovas à la baïonnette, les mirent en déroute et s'emparèrent des deux canons qui les mitraillaient depuis le matin. C'était une victoire mais qui coûta cher : trois hommes furent tués, quatorze blessés.

» Pendant que s'accomplissait ce beau fait d'armes, la brigade Voyron allait s'installer sur les collines nord-est et la brigade Metzinger exécutait son grand mouvement. Elle eut d'abord à repousser de nombreux tirailleurs ennemis, puis son artillerie riposta habilement à trois batteries établies sur les hauteurs d'Ampanatonandoa; trois fois les Hovas évacuèrent leurs positions, mais trois fois ils les reprirent, tirant toujours sur nous; les obus arrivaient juste, sans éclater, heureusement, pour la plupart. Enfin, leur feu s'éteint et le général Voyron prend une position

d'attente, surveillant son flanc gauche et guettant l'arrivée de la brigade Metzinger.

» Nous l'apercevons un instant sortant du village d'Andraisora ; elle est reçue par un feu de mousqueterie des plus vifs ; deux compagnies de tirailleurs algériens engagées imprudemment sous ce feu d'enfer sont obligées de reculer, laissant en quelques minutes vingt-trois blessés sur le terrain ; mais cet échec est vite réparé et la brigade continue sa marche. Nous attendons avec anxiété. Enfin, le bataillon malgache, qui sert d'avant-garde au général Metzinger, paraît, gravissant les hauteurs d'Ankatso qu'il enlève et occupe fortement. Puis l'artillerie prend position en face de l'observatoire ; le bataillon malgache y arrive presque en même temps que notre dernier obus. Les Hovas ont beau revenir à la charge, ils sont débordés et abandonnent deux canons. Alors, se passe un fait d'une ironie cruelle. Nos officiers, s'improvisant artilleurs, tournèrent les pièces hovas contre Tananarive, en réglèrent empiriquement le tir, l'ennemi ayant enlevé les hausses, et le premier obus qui tomba sur le palais de la reine fut un obus hova, tiré d'un canon hova servi par des officiers français (capitaine Aubé, de l'état-major, et le lieutenant Baudelaire, de la compagnie Staup). L'artillerie du général Metzinger vient alors à la rescousse, pendant que le général Voyron occupe avec l'infanterie de marine, dont la manœuvre est vraiment admirable, les hauteurs immédiatement voisines de Tananarive. Il est trois heures ; le bombardement commence. C'est sur le palais de la reine que tirent les canons de la 1^{re} brigade, la 2^e dirigeant ses coups sur celui du premier ministre. Les canons hovas ripostent de partout, de la terrasse du palais principalement. Mais nos obus à la mélinite, réservés pour cette circonstance, ont des effets terrifiants et font dans leurs rangs de nombreuses victimes. Rien que sur la terrasse du palais trente-cinq Hovas sont tués d'un seul coup, dix-huit d'un second, les coups se précipitent. Encore un quart d'heure de bombardement et l'assaut va être donné par six colonnes qui attendent le signal avec impatience.

« Tout à coup, nos jumelles, braquées sur le palais, voient disparaître le pavillon de la reine : vingt secondes après un

drapeau blanc est hissé à sa place. C'est la ville qui se rend. Le bataillon malgache, toujours agile, s'est déjà engagé dans les rues de Tananarive et rencontre les parlementaires pressés d'arriver près du général en chef.

» Le feu cesse partout.

» Le général en chef exige que des parlementaires plus qualifiés et munis de permis se rendent près de lui en moins de trois quarts d'heure, sans quoi le bombardement recommencera. Vingt-cinq minutes après, un fils du premier ministre, Radilifera, l'ancien ministre (?) des affaires étrangères Andriamifidy, et Marc Rabibisoa, interprète, acceptent les conditions du vainqueur : entrée immédiate dans la ville, soumissions sans conditions, désarmement et envoi immédiat de courriers pour arrêter les hostilités possibles contre un convoi que nous attendions. Les trois journées des 20, 23 et 30 septembre nous coûtaient huit morts et soixante-trois blessés, dont quatre officiers. »

La presque totalité des troupes occupa la ville dans la soirée, et le premier octobre, à huit heures du matin, le général Duchesne, précédé d'un peloton de cavalerie et suivi de son état-major faisait son entrée solennelle dans Tananarive. Le cortège, après avoir escaladé les rues hérissées de barricades, défila devant le palais, traversa la place d'Amdohalo et descendit à la résidence générale où fut hissé le drapeau français.

Des négociations s'ouvrirent dans l'après-midi, et à cinq heures la reine signait le traité suivant que le général en chef lui avait soumis au nom du gouvernement français :

Article 1^{er}. — Le gouvernement de S. M. la Reine de Madagascar reconnaît et accepte le protectorat de la France avec toutes ses conséquences.

Art. 2. — Le gouvernement de la République française sera représenté auprès de S. M. la Reine de Madagascar par un résident général.

Art. 3. — Le gouvernement de la République représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures.

Le résident général sera chargé des rapports avec les agents

des puissances étrangères ; les questions intéressant les étrangers à Madagascar seront traitées par son entremise.

Les agents diplomatiques et consulaires de la France en pays étrangers seront chargés de la protection des sujets et des intérêts malgaches.

Art. 4. — Le gouvernement de la République française se réserve de maintenir à Madagascar les forces militaires nécessaires à l'exercice de son protectorat.

Il prend l'engagement de prêter un constant appui à S. M. la Reine de Madagascar contre tout danger qui la menacerait ou qui compromettrait la tranquillité de ses Etats.

Art. 5. — Le résident général contrôlera l'administration intérieure de l'île.

S. M. la Reine de Madagascar s'engage à procéder aux réformes que le gouvernement français jugera utiles à l'exercice de son protectorat, ainsi qu'au développement économique de l'île et au progrès de la civilisation.

Art. 6. — L'ensemble des dépenses des services publics à Madagascar et le service de la dette seront assurés par les revenus de l'île.

Le gouvernement de S. M. la Reine de Madagascar s'interdit de contracter aucun emprunt sans l'autorisation du gouvernement de la République française.

Le gouvernement de la République française n'assume aucune responsabilité à raison des engagements, dettes ou concessions que le gouvernement de S. M. la Reine de Madagascar a pu souscrire avant la signature du présent traité.

Le gouvernement de la République française prêtera son concours au gouvernement de S. M. la reine de Madagascar pour lui faciliter la conversion de l'emprunt du 4 décembre 1886.

Art. 7. — Il sera procédé, dans le plus bref délai possible, à la délimitation des territoires de Diégo-Suarez. La ligne de démarcation suivra, autant que le permettra la configuration du terrain, le 12° 45' de latitude sud.

La conclusion de ce traité eut comme conséquence immédiate la reddition de Farafate.



Le drapeau français hissé à Tananarive.

Tandis que le gros du corps expéditionnaire pénétrait de plus en plus dans l'intérieur de l'île, la situation restait stationnaire sur la côte orientale. La garnison de Tamatave, décimée par les fièvres, ne pouvait, faute de renforts, attaquer l'ennemi toujours retranché dans les lignes de Farafate. Le port, sans communication avec l'intérieur de l'île, avait perdu toute animation et une bonne partie de la population avait quitté la ville.

De temps à autre, le canon tonnait, faisant plus de bruit que de mal. Nos soldats étaient impatients. Pourquoi les renforts n'arrivaient-ils pas? En même temps, les Hovas s'enorgueillissaient de cette résistance. « Depuis plusieurs mois, disait Rainilaiarivony, les Français sont installés à Tamatave, ils y ont réuni de l'infanterie, des marins, beaucoup d'artillerie et, cependant, ils n'avancent pas. La garnison malgache de Farafate leur barre le chemin, de même qu'en 1885; ils ne tentent même pas de donner l'assaut à nos formidables retranchements. » Il se gardait bien d'ajouter que le corps français ne comptait qu'un nombre dérisoire de combattants.

Quoique n'osant pas sortir de leurs retranchements, malgré leur supériorité numérique, les chefs hovas devant Tamatave se livraient à toutes sortes de forfanteries à l'égard de nos soldats; mais un incident ne devait pas tarder à leur inspirer plus de modestie.

Le colonel Giovellina, après avoir fait réparer les brèches du vieux fort de Tamatave, y avait fait mettre en batterie plusieurs pièces de marine qui y furent hissées non sans difficultés. On n'attendait qu'une occasion propice pour les expérimenter.

Le 26 juin, les vedettes ayant signalé une agitation inaccoutumée dans le camp hova, où des renforts venaient d'arriver, le colonel donne l'ordre d'ouvrir le feu contre Farafate. Aux premiers coups de canon, l'artillerie ennemie répond en envoyant des obus qui tombent à un kilomètre des positions françaises. Le feu continue sans danger pour nos soldats. Tout à coup, une explosion formidable fait tout trembler. Un obus, en tombant, vient de faire sauter la poudrière de Farafate. Une immense gerbe de feu s'élève dans les airs et un nuage de fumée enveloppe Farafate. La secousse est si violente, que le vieux fort de Tamatave lui-même

est ébranlé sur ses fondements (1). Le feu se déclare dans les bâtiments voisins de la poudrière et ajoute encore à la confusion des Hovas. Certes, si le colonel Giovellina avait eu un millier d'hommes sous sa main au lieu des 150 dont il pouvait disposer, avec quel entrain nos soldats se seraient élancés sur Farafate. Mais il fallut se contenter d'assister à l'incendie des magasins hovas. La nuit étant venue, le canon cessa de tonner, et l'ennemi profita de ce répit pour relever ses blessés, fermer les brèches et relever les retranchements abattus. Malgré l'explosion, les Hovas n'étaient

(1) Voici en quels termes un correspondant du *Monde Illustré* rend compte de cette explosion : « Chaque obus, écrivait-il, était anxieusement suivi jusqu'à complet effet; mais, au sixième coup de canon, ah! mes amis, quel spectacle! un éclatement se produit à Farafate, aussitôt accompagné d'une immense explosion; un nuage épais s'élève au-dessus du fort ennemi; des milliers d'explosions partielles se produisent dans ce nuage, les cartouches sans doute, la fumée s'étend, grossit à vue d'œil, Farafate disparaît à nos yeux, une formidable explosion nous arrive : Aïe! ah! quelle secousse! tout est ébranlé, les vitres tombent de toutes parts, le vieux fort de Tamatave est ébranlé sur ses bases, et nous en ressentons les secousses; ce n'est qu'un cri. Farafate vient de sauter! L'on ne peut le croire, l'on regarde encore ce gros nuage terrible s'élevant au-dessus d'une masse de terre fumante; c'est pourtant vrai, oh alors! quel tapage! que de cris! Hourra! Vive la France! des milliers d'applaudissements. La foule, devant le fort, est dans le délire, les Malgaches ne savent comment exprimer leur joie; l'on a devant soi une foule grouillante, se contorsionnant de mille façons et tapant des mains.

» Au fort, le pointeur est encore à sa pièce; le brave garçon ne peut s'expliquer encore tout ce tumulte, il se découvre; le colonel ne peut que lui serrer la main, essayant en vain un compliment; ovations de toutes parts; le capitaine d'artillerie de marine, Barrora, est enlevé, les marsouins envahissent le fort, chacun veut son canonnier, et l'on fraternise; au dehors, la foule assiste toujours au tableau qui l'enivre; le feu a suivi l'explosion et les flammes s'élèvent d'entre les arbres qui masquaient la batterie; le gros nuage subsiste toujours; un vent d'ouest le pousse vers nous, semblant vouloir l'amener au-dessus de la pièce, comme pour la couronner!

» Le lendemain, 27 juin, le tir recommence dans la même direction; il s'agit de couvrir une reconnaissance qui est allée constater les dégâts du tir de la veille; naturellement les Hovas sont heureux de nous prouver immédiatement que l'explosion de la grande poudrière ne les a pas dépourvus de munitions et ils commencent à canonner sérieusement nos pauvres marsouins qu'ils aperçoivent à leur droite. Hélas! mal leur en prit, nos canonniers sont à leur poste depuis le matin, et, dame, la réponse n'a pas été longue! Pauvres Hovas, pensais-je! Mais quoi donc? qu'est-ce, des cris, des clameurs, une détonation tout près de nous, je vois tout le monde courir, ah! je n'ai jamais tant ri! Les Hovas, dans un effort désespéré, ont réussi à faire tomber un obus à 50 mètres en avant du fort et tout près de cette foule curieuse et affamée de poudre! ah! quel sauve-qui-peut! les Malgaches surtout n'ont point assez de leurs jambes pour courir; en cinq minutes, tout est déblayé; pan, un deuxième obus, heureusement trop à droite; puis un troisième. Inutile de vous dire que nous ne sommes pas inactifs et nos pièces tirent sans discontinuer; nous réussissons à mettre un peu de plomb dans leur cervelle! (*sic*), car ils comprennent leur impuissance; il se taisent, la reconnaissance rentre fort heureusement et nous cessons le tir. »

pas dépourvus de munitions; toute tentative contre leur camp étant inutile, il n'y eut plus de part et d'autre que des escarmouches insignifiantes.

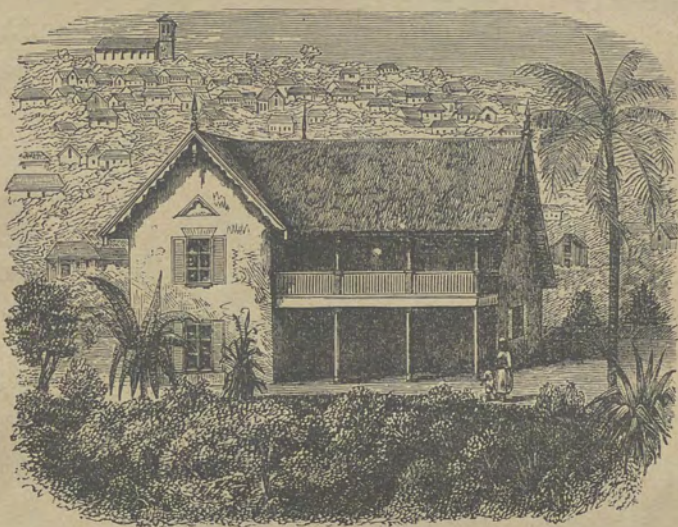
La situation ne se modifia qu'à la fin de la campagne. Le 25 septembre, le *Primauguet*, portant le pavillon de l'amiral Bienaimé, le 1^{er} et le 2 octobre, la *Romanche* et la *Rance* vinrent mouiller dans la baie de Tamatave, amenant les renforts si souvent annoncés. Dans la nuit du 4 au 5, les troupes de débarquement furent mises à terre; à sept heures du matin, les marins de l'escadre ouvrirent le feu et les obus commencèrent à pleuvoir sur les lignes ennemies. Pendant ce temps-là, une colonne venait d'être formée, qui devait s'emparer de Farafate en opérant un mouvement tournant. Elle suivit d'abord la côte, s'empara de plusieurs villages occupés par les Hovas et se préparait à donner l'assaut décisif lorsqu'elle reçut l'ordre de rebrousser chemin. L'amiral Bienaimé ayant appris, le 9 octobre, la reddition de Tananarive, envoya au commandant de Farafate un parlementaire pour lui signifier de se rendre à merci dans un délai de quarante-huit heures. Celui-ci, averti du succès des Français, signa la capitulation. Ce fut un grand désappointement pour nos braves soldats qui, depuis le mois de décembre, attendaient avec une patriotique angoisse le moment où il leur serait permis de se mesurer avec d'insolents adversaires. Pendant dix mois, ils avaient supporté, dans cet espoir, le climat humide, les privations, les fatigues, et au moment où ils croyaient toucher au but si longtemps convoité, leur rêve s'était évanoui.

L'annonce de la prise de Tananarive causa la plus vive satisfaction en France, et des manifestations patriotiques eurent lieu dans plusieurs villes. Ce fut avec une grande joie qu'on apprit que le corps expéditionnaire était arrivé au terme de ses durs travaux, et que les craintes qu'on avait pu concevoir au sujet de la fuite de la cour à Fianarantsoa, n'étaient pas justifiées. Au télégramme du général Duchesne, le gouvernement répondit par la dépêche suivante :

« Au nom de la France entière, le gouvernement de la République

vous adresse ses félicitations ainsi qu'aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de mer.

» Vos admirables troupes, celles de la vaillante colonne de Tananarive, comme celles qui gardent vos communications après les avoir ouvertes au prix d'efforts inouïs, toutes ont bien mérité de la patrie. La France vous remercie, général, du service que vous venez de rendre et du grand exemple que vous avez donné. Vous avez prouvé, une fois de plus, qu'il n'est pas d'obstacle, ni de péril dont on ne vienne à bout avec du courage, de la méthode et du sang-froid.



Une maison à Tananarive.

» Vous êtes nommé grand-officier de la Légion d'Honneur (1).

» Envoyez sans tarder vos propositions de récompenses. Le gouvernement proposera au Parlement la création d'une médaille de Madagascar, qui sera donnée à toutes vos troupes. »

Toutefois, le traité conclu avec les Hovas, bien qu'il impliquât un protectorat effectif, suscitait de vives critiques. D'excellents esprits repoussaient le protectorat comme devant faire naître de graves difficultés. Les puissances qui avaient signé des traités particuliers

(1) Le général Metzinger a été également promu grand-officier après sa rentrée en France. Le général Duchesne, a été, lors de son retour, l'objet d'une brillante réception.

avec la cour de Tananarive pouvaient en demander le maintien et jouir des mêmes avantages économiques que la France. Le cabinet qui avait élaboré le traité ayant été renversé, le nouveau ministère a envoyé comme résident général à Madagascar M. Laroche, préfet de la Haute-Garonne, avec mission de le faire modifier. Ce résultat a été obtenu et, au lieu d'un traité bilatéral, une simple convention a été signée avec la reine Ranavaloa, par laquelle Madagascar est déclarée possession française.

Cette annexion, en nous rendant réellement maîtres de l'île, nous donne des avantages sérieux sur les Anglais, les Américains, les Allemands qui, sous le régime du protectorat, auraient pu invoquer les droits de la nation la plus favorisée. Quant à la reine, elle continue à administrer l'île, ou tout au moins les parties qui dépendent du gouvernement hova, sous le contrôle de la France. C'est une organisation analogue à celle que les Hollandais ont établie dans leurs colonies de la Malaisie. Rainilaiarivony, a été remplacé comme premier ministre par Rainitsimbazly et interné en Algérie.

Ainsi s'est réalisé, après bien des déceptions, bien des pertes en hommes et en argent, le plan conçu par Richelieu et par Colbert. Souhaitons que la nouvelle conquête termine l'ère des grandes expéditions et que, grâce à une colonisation intelligente, la France recueille le fruit de tous ses sacrifices.



APPENDICE

DIVISION DU TEMPS CHEZ LES MALGACHES

Voici, d'après Sibree, quelles sont les divisions du temps chez les Malgaches :

L'année est divisée en douze mois ou lunes, car le même mot (*volana*) s'emploie dans les deux sens; mais, comme il s'agit de mois lunaires de vingt-huit jours, avec dix-huit jours intercalaires, leur année est de onze jours plus courte que la durée d'une révolution de la terre autour du soleil. Il en résulte que le jour de l'an tombe successivement dans chacun de nos mois, avançant de onze jours chaque année; ce cycle se complète en trente-trois ans et trois jours, au bout desquels la fête revient à la même époque de notre année.

Les noms qui suivent sont ceux des mois; mais, évidemment, vu la brièveté de l'année relativement à la nôtre, ils ne correspondent à aucune période fixe.

1. Alahamady — 5. Alahasaty — 9. Alakaozy.
2. Adaoro — 6. Asombola — 10. Adijady.
3. Adizaozy — 7. Aimizana — 11. Adalo.
4. Asorotany — 8. Alakarabo — 12. Alahotsy.

On remarque, dit le même auteur, que l'article arabe *al* précède plusieurs de ces noms, et il paraît démontré qu'ils viennent

tous des Arabes, qui les introduisirent dans le pays avec quelques notions d'astronomie ; si toutefois on peut appeler astronomie un système qui consiste à déterminer des jours heureux ou malheureux, d'après les divers changements de la lune.

Avant l'introduction des pendules et des montres, encore très rares, les indigènes se servaient pour marquer le temps d'une espèce de cadran naturel, composé au moyen des points que les rayons solaires atteignent nécessairement pendant la journée, et des circonstances qui y correspondent. Ce cadran, encore en usage chez certaines tribus, comprend également les divisions de la nuit et donne des détails intéressants sur la vie journalière des habitants, particulièrement à la campagne.

TERME MALGACHE	SIGNIFICATION	HEURES DU JOUR
1. — <i>Vaki-maso-undro</i>	Point du jour.....	6 heures.
2. — <i>Maim-bohon-dravina</i>	La feuille redevient sèche (c'est à dire que la rosée s'évapore).....	7 »
3. — <i>Mamoak-omby</i>	Sortie des bœufs (pour la pâture)	8 »
4. — <i>Mistatao-karatra</i>	Apparition (du soleil) au-dessus du toit.....	9 »
5. — <i>Efa-bana-ny-andro</i>	Le jour est en plein éclat....	10 »
6. — <i>Vahavahana</i>	Le soleil arrive au seuil....	11 »
7. — <i>Mitatao-vovonana</i>	Il est au-dessus du faite....	12 »
8. — <i>Mitsidik-andro</i>	(Le soleil est alors vertical) Le jour regarde dedans. (Les rayons entrent par la porte, le soleil commençant à baisser.)	1 »
9. — <i>Ampitotoam-bary</i>	A l'endroit où l'on pile le riz, (les rayons pénètrent plus avant dans la maison et touchent la place du mortier à riz).....	2 »
10. — <i>Ampamatora-janak-omby</i> ..	A l'endroit où le veau est attaché.....	3 »
11. — <i>Modi-omby-tera-bao</i>	Rentrée de la vache qui a vêlé récemment.....	4 »
12. — <i>Tafa-paka</i>	Il touche (les rayons du soleil atteignent le mur oriental)...	4 h. 1/2
13. — <i>Manansou-omby-ant-saha</i> .	Ramener les bœufs de la prairie	5 »
14. — <i>Mena-maso-andro</i>	Le soleil est rouge.....	5 h. 1/2
15. — <i>Maty-maso-andro</i>	Le soleil meurt (coucher du soleil).....	6 »
16. — <i>Manakom-bary-olona</i>	On cuit son riz.....	7 »

17. — <i>Homam-bary-olona</i>	On mange son riz.....	8 »
18. — <i>Mipoa-tafondro</i>	Coup de canon.....	9 »
19. — <i>Tapi-mandry-olona</i>	C'est fini; on est couché....	10 »
20. — <i>Mamaton-alina</i>	Minuit.....	12 »
21. — <i>Maneno-sakona</i>	La grenouille coasse.....	3 »
22. — <i>Maneno-akoho</i>	Le coq chante.....	3 h. 1/2
23. — <i>Ahitan-tsoratr'omby</i>	On voit la couleur des bœufs..	5 h. 1/2
24. — <i>Mifoko-olo-mazeto</i> ou <i>Ma-</i> <i>zara-atsinanana</i>	Les gens actifs se lèvent ou l'orient est lumière.....	5 h. 3/4



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	7
--------------	---

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION DE L'ILE

CHAPITRE PREMIER

SITUATION DE L'ILE

Découverte de Madagascar. — Sa position en Afrique. — Le canal de Mozambique. — Configuration et superficie de l'île. — Son importance stratégique.....	9
--	---

CHAPITRE DEUXIÈME

LE LITTORAL

Côte orientale. — Baie de Diégo-Suarez. — Tamatave. — Le Bazar. — Commerce des bœufs. — Fort-Dauphin. — Côte occidentale. — Baie de Bombétoke. — Majunga....	14
---	----

CHAPITRE TROISIÈME

L'INTÉRIEUR DE L'ILE

Relief du pays. — Montagnes et plaines. — Les monts Ankaratra. — Volcans. — Cours d'eau. — Le Betsiboka et l'Ipoka. — Les crocodiles.....	23
--	----

CHAPITRE QUATRIÈME

CLIMAT

- La saison sèche et la saison des pluies. — Climat de la côte orientale. — Le cimetière des Européens. — La fièvre malgache..... 31

CHAPITRE CINQUIÈME

FLORE ET FAUNE

- Diversité des espèces. — Le ravenala ou arbre du voyageur. — Produits minéraux. — Originalité de la faune. — Reptiles et singes. — L'aye-aye..... 38

CHAPITRE SIXIÈME

LES HABITANTS

- Populations de l'île. — Hovas. — Leur origine et leur caractère. — Sakalaves. — Betsiléos. — Bares. — Antankares. — Betsimisarakas. — Antaïmours. — Antanosses. — Antandroys. — Mahafales. — Machicores. — Sihanakas. — Bezanezanes..... 45

CHAPITRE SEPTIÈME

GOUVERNEMENT HOVA

- Puissance absolue de la royauté. — Réformes de 1881. — La reine et le premier ministre. — Le serment de fidélité. — Funérailles royales..... 58

CHAPITRE HUITIÈME

TANANARIVE

- Le plateau d'Imérina. — Situation et aspect de la capitale. — Palais de la reine. — Les foires. — Le lac du serment. Etat sanitaire. — Ambohimanga. — Les routes de Tananarive..... 67

CHAPITRE NEUVIÈME

L'ADMINISTRATION

- Gouverneurs et chefs de villages. — Trafic des fonctions publiques. — Douanes, impôt de la piastre, corvée. — La justice. — Les supplices. — L'épreuve du tanghin..... 75

CHAPITRE DIXIÈME

L'ARMÉE HOVA

- Première organisation. — Réformes de 1879. — Recrutement. — Instruction militaire. — Uniforme. — Discipline. — Les Honneurs..... 84

CHAPITRE ONZIÈME

L'AGRICULTURE

- Opinions diverses sur la fertilité de l'île. — Zones de culture. — La culture chez les Hovas et les autres peuples malgaches. — La propriété et l'esclavage. — Les concessions. 92

CHAPITRE DOUZIÈME

L'INDUSTRIE

Tissus de soie, de coton et de chanvre. — Le raofia. — La corne de bœuf. — Industries diverses. — L'art de la construction..... 98

CHAPITRE TREIZIÈME

LE COMMERCE

Commerce intérieur. — Les marchés. — Commerce extérieur. — Embarquement des bœufs. — La monnaie malgache. — Les ventes d'esclaves..... 105

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA SOCIÉTÉ MALGACHE

Les castes. — Nobles et roturiers. — L'esclavage. — La famille. — L'éducation des enfants. — Puissance de l'esprit de famille..... 110

CHAPITRE QUINZIÈME

MŒURS ET COUTUMES

Manière de vivre des Malgaches. — Intérieur des maisons. — Formules de politesse. — Nourriture. — Costume national : le lamba. — Modes européennes. — Moyens de transport..... 116

CHAPITRE SEIZIÈME

CÉRÉMONIES ET FÊTES

Cérémonies relatives à la naissance et aux fiançailles. — Funérailles. — Le serment du sang. — La fête du bain. — Danses et chants..... 127

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

RELIGION

Croyances des Malgaches. — Superstitions. — Le sikidy. — Le christianisme chez les Hovas. — Missionnaires catholiques et protestants..... 138

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LES SATELLITES DE MADAGASCAR

Ile Sainte-Marie-de-Madagascar. — Nossi-Bé et les îlots voisins. — Les Comores : Mayotte, Anjouan, Mohéli, la Grande-Comore.. 148

DEUXIÈME PARTIE

LES FRANÇAIS A MADAGASCAR

CHAPITRE PREMIER

PREMIER ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

Les Portugais à Madagascar. — Tentative des Hollandais et des Anglais. — Richelieu : la *Société de l'Orient*. — Pronis. — Fondation de Fort-Dauphin. — Etienne de Flacourt. — Dissolution de la Compagnie..... 159

CHAPITRE DEUXIÈME

LA FRANCE ORIENTALE

Colbert et la Compagnie des Indes. — La France orientale. — Le comte de Mondevergue. — La Haye. — Massacre des Français. — Retour de Madagascar à la couronne..... 168

CHAPITRE TROISIÈME

NOUVEAUX ESSAIS DE COLONISATION

Madagascar au XVIII^e siècle. — Le caporal Labigorne et la reine Béti. — Le comte de Maudave. — Benyowski : ses aventures, ses succès et sa mort. — Mission de Lescelier. — Bory de Saint-Vincent. — Le général Decaen et Sylvain Roux. — Les Anglais dans l'Océan Indien. — Capitulation de Tamatave..... 173

CHAPITRE QUATRIÈME

RADAMA LE GRAND

Intrigues anglaises. — Sir Robert Farquhar — Reconnaissance des droits de la France. — Progrès des Hovas. — Radama le Grand. — James Hastie. — Les missionnaires protestants. — L'Angleterre à Madagascar. — Premières hostilités entre les Français et les Hovas..... 182

CHAPITRE CINQUIÈME

LA REINE RANAVALO I^{re}

Révolution de palais. — Ranavalo I^{re}. — Caractère de cette princesse. — Guerre avec la France. — Réaction contre la civilisation européenne. — Expulsion des missionnaires anglais. — Occupation de Nossi-Bé et de Mayotte. — Bombardement de Tamatave. — Tyrannie du gouvernement. — Français à Madagascar : MM. Lastelle, Laborde et Lambert. — Le prince Rakoto. — La conjuration; sa découverte. — Nouvelle proscription des étrangers..... 193

CHAPITRE SIXIÈME

RADAMA II

- Mort de Ranavalô. — Radama II. — La civilisation européenne à Madagascar. — Influence française. — Intrigues méthodistes. — Meurtre de Radama. — La reine Rasohérina. — Réaction contre la France. — Mort de la reine..... 210

CHAPITRE SEPTIÈME

RANAVALO II

- Couronnement de la Reine. — Traité avec la France. — Le Protestantisme décrété religion d'Etat. — Zèle des Méthodistes. — Situation des Missions catholiques. — Protectorat effectif de l'Angleterre..... 217

CHAPITRE HUITIÈME

RUPTURE AVEC LA FRANCE

- Effet de la guerre franco-allemande à Madagascar. — La succession de M. Laborde. — Violation du traité de 1868. — Occupation de territoires sakalaves. — Insultes à nos nationaux. — Préliminaires de guerre. — Ambassade Hova..... 228

CHAPITRE NEUVIÈME

GUERRE DE 1883-1885

- L'amiral Pierre. — Commencement des hostilités. — Occupation de Majunga. — Ultimatum. — Bombardement de Tamatave. — Le pasteur Shaw. — Mort de l'amiral..... 235

CHAPITRE DIXIÈME

RANAVALO III

- Mort de Ranavalô II. — Avènement de Ranavalô III. — Continuation des hostilités. — L'amiral Galibier. — Négociations infructueuses. — L'amiral Miot..... 242

CHAPITRE ONZIÈME

TRAITÉ DE 1885

- Reprise des négociations. — Traité de 1885. — M. le Myre de Vilers. — Nouvelles difficultés. — M. Bompard. — Convention de 1890. — M. Larrouy. — Attaques contre les Français..... 249

CHAPITRE DOUZIÈME

PRÉLIMINAIRES DE GUERRE

- Nouvelle mission de M. le Myre de Vilers. — Son insuccès. — Evacuation de Tananarive. — Débats parlementaires. — Vote de l'expédition. — Occupation de Tamatave par les Français..... 256

CHAPITRE TREIZIÈME

EXPÉDITION DE 1895

Continuation des préparatifs militaires. — Formation du 200 ^e de ligne et du 40 ^e bataillon de chasseurs. — Le général Duchesne. — Composition du corps expéditionnaire. — Les généraux Metzinger, Voyron et de Torcy. — Occupation de Majunga. — Grand kabar à Tananarive.....	263
---	-----

CHAPITRE QUATORZIÈME

DÉPART DES TROUPES

Scenes de pillage à Madagascar. — Attaque des Hovas contre Diégo-Suarez. — Arrivée du général Metzinger à Majunga. — Sa proclamation aux Malgaches. — Revue de Sathonay. — Départ du 200 ^e et du 40 ^e bataillon de chasseurs. — La vie à bord.....	271
--	-----

CHAPITRE QUINZIÈME

LA CAMPAGNE

L'Etat de siège à Tamatave. — Kabars à Tananarive. — Départ du colonel Shervington. — Exécution du français Grévé. — Combat d'Ambohimarina. — Premières opérations du général Metzinger. — Prise de Marovoay. — Débarquement du général Duchesne. — La marche en avant. — Etat sanitaire. — Mort du colonel Gillon. — Passage du Betziboka. — Prise de Mevatana. — Combat de Tsarasaotra. — Arrivée à Suberbieville. — Occupation d'Anbriba.....	282
--	-----

CHAPITRE SEIZIÈME

PRISE DE TANANARIVE

Désarroi à la cour de Ranavalo. — La colonne légère. — Combat de Tsinainindry. — La marche dans l'Imériña. — Combat de Babay. — Prise de Tananarive. — Capitulation de Farafate. — Convention franco-malgache. — Madagascar possession française.	299
APPENDICE.....	319



